BnF Gallica

# Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1923.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisation.commerciale@bnf.fr**.

1 83-D-26 (93)

# ALMANACH
## DE
# L'ACTION FRANÇAISE

POUR L'ANNÉE

1923

J'ai trouvé la France non seulement ruinée, mais presque toute perdue pour les Français. Sauvons-la à cette heure de la ruine.

(HENRI IV).

BIBLIOTHÈQUE CENTRALE NATIONALE PRÊT

Per. 16° 24

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3 Fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

# FRANÇAIS

**Si vous voulez la grandeur de la France**

**les fruits de la victoire et de la paix**

## Lisez et propagez

# L'Action Française

JOURNAL QUOTIDIEN
ORGANE DU NATIONALISME INTÉGRAL

DIRECTEURS POLITIQUES

**LEON DAUDET CHARLES MAURRAS**

Rédacteur en chef : **MAURICE PUJO**

Principaux collaborateurs :

Jacques Bainville, Bernard de Vesins, Georges Valois, Maxime Brienne, Lucien Dubech, Maurice Talmeyr, Robert Havard, Jean Challamel, Georges Coquelle, Jean Darnaudat, Marie de Roux, Jehan Sennep.

**EN VENTE PARTOUT**

**15 centimes :** Seine et Seine-et-Oise — **20 centimes :** Départements

| ABONNEMENTS | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| France . . . . . | 48 » | 25 » | 13 » |
| Colonies. . . . . | 48 » | 25 » | 13 » |
| Etranger. . . . . | 82 » | 42 » | 22 » |

# L'ACTION FRANÇAISE DU DIMANCHE

ORGANE HEBDOMADAIRE DE DÉFENSE NATIONALE
SOCIALE ET AGRICOLE

Vivant, illustré de caricatures, donne le résumé des faits importants de la semaine, des commentaires politiques, une revue de la presse. Collaboration régulière de Léon Daudet et Jacques Bainville.

**Le numéro 15 centimes**

ABONNEMENTS : France et colonies : 1 an **7** fr. Six mois **4** fr.
Etranger : 1 an **12** fr.. Six mois **7** fr.

BAPTÊMES
RICHES

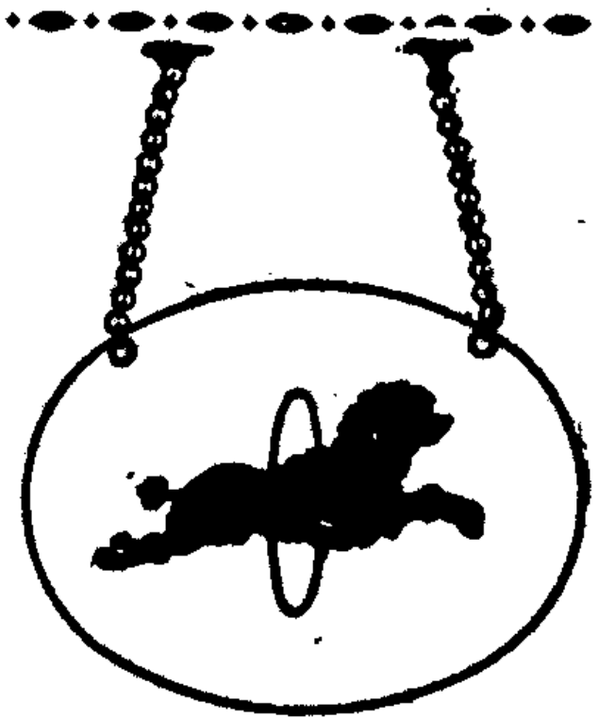

CADEAUX
ÉLÉGANTS

Ci l'enseigne d'honeste maison
Petite eschope, grand renom.

## CONFISERIE FAMEUSE DU

# "CHIEN QUI SAUTE"

**MAISON UNIQUE**

**15, avenue de l'Opéra — PARIS**

Ses incomparables chocolats " opéra ", ses truffes à la crème fraîche, ses dragées moelleuses et vingt autres friandises exquises. Ses spécialités exclusives pour les tout petits. Ses pâtes de fruits et marrons glacés de la Maison.

Vous trouverez au " *Chien qui saute* " un choix très intéressant de bonbonnières et bibelots originaux pour cadeaux ; leurs prix modérés vous surprendront.

Il faut voir aussi sa spécialité de livres anciens transformés en coffrets.

**N'attendez pas les derniers jours de l'année pour nous rendre visite, et veuillez bien vous recommander de *l'Action Française*.**

# CECI INTÉRESSE

## Tous les Jeunes Gens et Jeunes Filles et les Pères et Mères de Famille

Une occasion unique de vous renseigner de la façon la plus complète sur toutes les situations, quelles qu'elles soient, et sur les études à entreprendre pour y parvenir, vous est offerte par

# l'Ecole Universelle

**la plus importante du monde**

Elle vous adressera gratuitement sur demande celles de ses brochures qui vous intéressent :

**BROCHURE N° 19.214 : Classes secondaires complètes,** Baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droits).

**BROCHURE N° 19.225 : Classes primaires complètes,** Certificat d'études, Brevet, C. A. P., Professorats.

**BROCHURE N° 19246 : Grandes Écoles spéciales** (Agriculture, Industrie, Travaux publics, Mines, Commerce, Armée et Marine, Enseignement, Beaux-Arts, Colonies).

**BROCHURE N° 19.254 : Toutes les Carrières administratives.**

**BROCHURE N° 19.268 :** Carrières de l'**Industrie**, des **Travaux publics**, du **Bâtiment** et de l'**Agriculture** (Ingénieur, Sous-Ingénieur, Dessinateur, Conducteur, Chef de chantier, Contremaître, etc.)

**BROCHURE N° 19.294 :** Carrières du **Commerce** (Administrateur commercial, Secrétaire commercial, Correspondancier, Sténo-dactylographe, Représentant de commerce, Chef de publicité, Ingénieur commercial, Expert-comptable, Comptable, Teneur de livres), de la **Banque**, des **Assurances** et de l'**Industrie hôtelière**.

**Grâce aux cours par correspondance de**

# l'Ecole Universelle

chacun peut, aujourd'hui, acquérir
**chez soi,** quelle que soit sa résidence,
**à ses heures de loisir,** quelles que soient ses occupations,
**facilement,** quelles que soient ses études antérieures,
avec le **minimum de frais** et dans le **minimum de temps,**
toutes les connaissances utiles pour occuper la situation dont il se sent digne.

Outre les brochures qui vous intéressent, demandez tous les renseignements et conseils spéciaux dont vous pouvez avoir besoin. Ils vous seront fournis à titre absolument gracieux et sans aucun engagement de votre part.

# Ecole Universelle

**10, rue Chardin, PARIS (XVI^e^)**

MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

TAPONIER
*PARIS, 12, rue de la Paix.*

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC A PARIS . — Le défilé place de la Concorde

(Photo *Revue hebdomadaire*).

La salle des drapeaux des régiments dissous aux Invalides.

(Cliché *Revue Hebdomadaire*). (Photo Manuel).

" LA CITÉ FUTURE ". — Une famille russe après deux ans de Bolchevisme.

(D'après la *Revue hebdomadaire*).

# LIBRAIRIE PLON

## QUELQUES TITRES CHOISIS

René Bazin de l'Académie française. — ***Charles de Foucauld, explorateur du Maroc, ermite au Sahara.*** 40 Mille exemplaires vendus en 6 mois. . . . . 10 fr.

E. Sainte-Marie Perrin. — ***La belle vie de sainte Colette de Corbie.*** 10e édit. . . . . 7 fr.

Pierre de la Gorce, de l'Académie française. — ***Histoire religieuse de la Révolution française.*** 4 vol. chaque. . . . 12 fr.

Pierre Lasserre. Grand prix de Littérature A. F. 1922. — ***Cinquante ans de pensée française.*** . . . . . 7 fr.

Georges Gaudy. — ***L'Agonie du Mont Renaud.*** — ***Les trous d'obus de Verdun.*** Chacun de ces deux volumes . . . . . 7 fr.

Joseph de Pesquidoux. — ***Chez nous,*** Travaux et jeux rustiques, 13e édit. . . . . 7 fr.

— ***Sur la Glèbe.*** 10e édit. . . . . 7 fr.

Henry Bordeaux, de l'Académie française. — ***La Maison Morte.*** 40 Mille exemplaires vendus en 6 mois. . . . . 7 fr.

J. et J. Tharaud. — ***Quand Israël est roi,*** 60e édit. . . 7 fr.

— ***La Randonnée de Samba Diouf,*** roman noir, 50e édit. . . . . 7 fr.

Jean Carrère. — ***Les Mauvais Maîtres.*** . . . . . 7 fr.

Maurice Paléologue, ambassadeur de France. — ***La Russie des Tsars pendant la grande guerre.*** 3 vol. chaque. 15 fr.

---

## COLLECTION "LA LISEUSE"

***Romans à mettre entre toutes les mains***

**DERNIERS TITRES PARUS ;**

14. Marie Lion. — ***Pour sauver la Reine.***
15. Jean de la Brete. — ***Un caractère de Française.***
16. Henry Greville. — ***Jolie propriété à vendre.***
17. Alice Decaen. — ***Jacotte et son cousin.***

Aigueperse. — ***Le mal du pays.***

Un nouveau titre chaque mois. — Prix de chaque volume 2 fr. 50.

**PLON-NOURRIT & Cie**

**Imprimeurs-éditeurs. — 8, rue Garancière, PARIS (6e)**

# Louis DOREAU

ENTREPRENEUR

*9, rue du Gros-Caillou, PARIS (VII^e^)*

Téléphone : Saxe 38-37

## APPLICATION GÉNÉRALE DE L'ÉLECTRICITÉ

### INSTALLATION D'USINE ET DE CHATEAUX

*Sonnerie — Téléphone et Appareils de Réseau*

*Lumière — Transport de Force*

*Moteurs — Chauffage*

## SERRURERIE

CHARPENTES EN FER — GRILLES

MARQUISES — SERRURERIE D'ART

INSTALLATIONS D'APPARTEMENTS ET DE BUREAUX

---

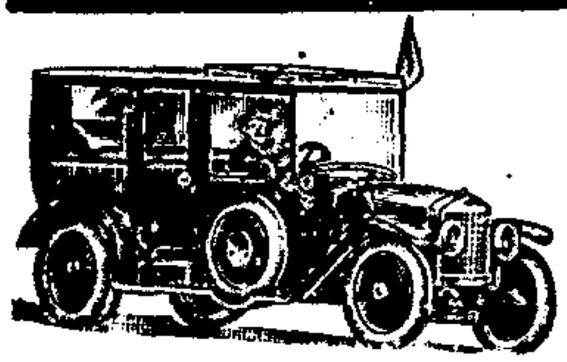

## AMBULANCES & ENVOI DE GARDES-MALADES

FRANCE ET ÉTRANGER

VENTOUSES ET MASSAGES :: :: :: :: :: :: ::

:: :: : :: :: DESINFECTION D'APPARTEMENTS

**7, RUE DE SÈVRES. — Tél. : Ségur 03-29.**

---

## IMAGES MEMENTO MORTUAIRES

avec portrait du défunt en gravure photo-bromure, platino, etc. ;

agrandissement ou réduction du portrait pour le souvenir mortuaire d'après tous documents photo d'amateur sujet seul ou à enlever d'un groupe... etc.

**E. G. WEIBEL** *Imprimeur en tous genres. Éditeur*

131 boulevard Raspail, PARIS (6^e^) Téléphone : Ségur 58-80.

---

# *AUSSEUR*

## *MENUISIER*

*Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur*

*au N.° 51 bis à Paris ..*

*Téléphone : Saxe N.° 06-98 ..*

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

docteur Léon POULIOT

# Hygiène de Maman et de Bébé

grossesse - accouchement - allaitement

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3 Place du Panthéon . PARIS Vᵉ

*Fac-similé de la couverture tirée en bleu, sur toile tango.*

**Ouvrage entièrement neuf, qui donne en 330 pages tous les renseignements pratiques sur les trois phases de la maternité : *grossesse, accouchement, allaitement.***

Imprimé avec des caractères neufs. — Illustré de 44 gravures. — Tiré sur papier d'Alfa. — Relié toile.

Cet ouvrage est mis en vente à . . . . . 10 fr. (11 fr. *franco*.)

# J. DE GIGORD, Éditeur, 15, rue Cassette, PARIS (VIe)

Général **CHERFILS.**

## LA GUERRE DE LA DÉLIVRANCE

3 beaux volumes in-8 écu avec cartes dans le texte.

Tome I. OPÉRATIONS SUR LES DIVERS FRONTS. 1914-1915. . . . . 15 fr.
Tome II. — — — 1915-1917. . . . . 12 fr.
Tome III. — — — 1917-1918 (fin des opérations). 12 fr.

---

Georges **GUITTON. S. J.**

**UN "PRENEUR" D'AMES**

## LOUIS LENOIR. S. J.

**Aumônier des Marsouins 1914-1917.**

Beau volume in-8 écu avec un portrait, une planche hors texte et neuf cartes. (*Couronné par l'Académie Française*). . . . . 12 fr.

---

Albert **BESSIÈRES.**

## AMES NOUVELLES

Pierre **LAMOUROUX**
Albert **THIERRY**
Instituteurs-soldats

**UNE PROMOTION DE L'ESPÉRANCE.** Nouvelle édition entièrement refondue. Préface de M. René BAZIN et portrait de P. LAMOUROUX.
Volume in-12. (*Couronné par l'Académie Française*) . . . . . 5 fr.

---

Jacques **MORIAN.**

## LE SECRET DES AMES

Honoré d'une lettre de S. Em. le Cardinal GASPARRI et précédé d'une lettre de S. Em. le Cardinal DUBOIS. Volume in-12. . . . . 7 fr.

---

## VIE ET JOURNAL SPIRITUEL

*D'une Religieuse Réparatrice* ***SOPHIE DE CLAYE****, en religion Mère Marie de Notre-Dame de Maylis* (Société de Marie Réparatrice). PRÉFACE DU R. P. YVES DE LA BRIÈRE. S. J.
Volume in-12. . . . . 5 fr.

---

Abbé **THELLIER DE PONCHEVILLE.**

## DIX MOIS A VERDUN

Récit de la Défense héroïque de la vallée meusienne pendant la guerre.
Volume in-12 avec carte. . . . . 5 fr.

---

Pierre **GUILLOUX. S. J.**

## L'ESPRIT DE RENAN

Volume in-12. . . . . 6 fr. 50

## L'AME DE SAINT AUGUSTIN

Volume in-12. . . . . 7 fr. 50

# ALMANACH

DE

# L'ACTION FRANÇAISE

## POUR L'AN DE GRACE 1923

---

AVEC UN PORTRAIT DE MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS

VINGT-TROIS DESSINS SATIRIQUES DE JEHAN SENNEP

VINGT DESSINS DE ROLAND ANSIEAU

QUATRE PHOTOGRAVURES HORS TEXTE

VINGT PHOTOGRAVURES DANS LE TEXTE

PARIS

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE

3, PLACE DU PANTHÉON, 3

ANNÉE 1923

# ÉLÉMENT DU COMPUT

| | | | |
|---|---|---|---|
| Nombre d'or ..... | 5 | Epacte ..... | 13 |
| Cycle solaire ..... | 28 | Lettre dominicale ..... | G |

Indiction romaine ..... 6

## COMMENCEMENT DES SAISONS

(*Temps légal*)

PRINTEMPS (équinoxe), le 21 mars à 15 h. 28 m. 43 s.
ÉTÉ (solstice), le 22 juin à 11 h. 2 m. 43 s.
AUTOMNE (équinoxe), le 24 septembre à 2 h. 3 m. 39 s.
HIVER (solstice), le 22 déc. à 20 h. 53 m. 20 sec.

## ENTRÉE DU SOLEIL DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE

(*Temps légal*)

| | |
|---|---|
| *Verseau*, 21 janvier à 1 h. 53 m. | *Lion*, 23 juillet à 22 h. |
| *Poissons*, 19 février à 16 h. | *Vierge*, 24 août à 4 h. 52 m. |
| *Bélier*, 21 mars à 15 h. 29 m. | *Balance*, 24 sept. à 2 h. 4 m. |
| *Taureau*, 21 avril à 3 h. 6 m. | *Scorpion*, 24 octob. à 10 h. 52 m. |
| *Gémeaux*. 22 mai à 2 h. 45 m. | *Sagittaire*, 23 nov. à 7 h. 54 m. |
| *Ecrevisse*, 22 juin à 11 h. 3 m. | *Capricorne*, 22 déc. à 20 h. 52 m. |

## ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE

Le 3 mars, éclipse partielle de Lune. Commencement à 1 h. 12 m. ; plus grande phase à 3 h. 32 m. ; fin à 5 h. 51 m Visible à Paris.

Le 17 mars, éclipse annulaire de Soleil. Commencement à 9 h. 50 m. ; maximun à 12 h. 45 m. ; fin à 15 h. 39 m. Invisible à Paris.

Le 26 août, éclipse partielle de Lune. Commencement à 8 h. 12 m. ; plus grande phase à 10 h. 39 m. ; fin à 13 h. 7 m. Invisible à Paris.

Le 10 septembre, éclipse totale de Soleil. Commencement à 18 h. 14 m. ; maximum à 20 h. 47 m. ; fin à 23 h. 20 m. Invisible à Paris.

# JANVIER

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m | h. | m. |
| 1 | Lundi | *Circoncision*. S. Odilon, Ab. | 7 | 46 | 16 | 2 | 15 | 10 | 5 | 40 |
| 2 | Mardi | *Le S. Nom de Jésus*. S. Adélard. Ab. | 7 | 46 | 16 | 3 | 16 | 3 | 6 | 37 |
| 3 | Merc. | Se Geneviève, V. ♑ Se Bertilie. V. | 7 | 46 | 16 | 4 | 17 | 3 | 7 | 29 |
| 4 | Jeudi | S. Rigobert, E. | 7 | 46 | 16 | 5 | 18 | 9 | 8 | 15 |
| 5 | Vend. | S. Télesphore, Pp. M. S Siméon Stylite, C. | 7 | 46 | 16 | 6 | 19 | 19 | 8 | 56 |
| 6 | Sam. | *L'Epiphanie*, S. Mélaine, Ev. | 7 | 46 | 16 | 7 | 20 | 32 | 9 | 32 |
| 7 | Dim. | *Dans l'oct. de l'Ep.* S. Aldric, Ev. | 7 | 45 | 16 | 8 | 21 | 46 | 10 | 5 |
| 8 | Lundi | S. Lucien, Ev. M. Se Gudule, V. | 7 | 45 | 16 | 10 | 23 | | 10 | 35 |
| 9 | Mardi | S. Julien l'hosp., C. | 7 | 45 | 16 | 11 | | | 11 | 5 |
| 10 | Merc. | S. Guillaume, Ev. ♐ | 7 | 44 | 16 | 12 | 0 | 14 | 11 | 36 |
| 11 | Jeudi | S. Hygin. Pp. M. | 7 | 44 | 16 | 14 | 1 | 27 | 12 | 9 |
| 12 | Vend. | S. Arcade, M. Se Césarie, V. | 7 | 43 | 16 | 15 | 2 | 39 | 12 | 46 |
| 13 | Sam. | S. Agrèce. Ev. S. Léonce, Ev. | 7 | 43 | 16 | 16 | 3 | 49 | 13 | 28 |
| 14 | Dim. | *IIe après l'Epiph.* S. Hilaire, Ev. D. S. Félix, M. | 7 | 42 | 16 | 17 | 4 | 54 | 14 | 16 |
| 15 | Lundi | S. Maur, Ab. S. Paul, Er. | 7 | 42 | 16 | 19 | 5 | 53 | 15 | 9 |
| 16 | Mardi | S. Furcy, Ab. S. Marcel, Pp. M. | 7 | 41 | 16 | 20 | 6 | 44 | 16 | 8 |
| 17 | Merc. | S. Antoine, Ab. ● | 7 | 40 | 16 | 22 | 7 | 28 | 17 | 10 |
| 18 | Jeudi | *La Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M. | 7 | 39 | 16 | 23 | 8 | 6 | 18 | 14 |
| 19 | Vend. | S. Sulpice, Ev. SS. Marius et C. C. M. M. | 7 | 38 | 16 | 25 | 8 | 38 | 19 | 18 |
| 20 | Sam. | SS. Fabien et Sébastien, M. M. | 7 | 37 | 16 | 26 | 9 | 7 | 20 | 20 |
| 21 | Dim. | *IIIe après l'Epiph.* Se Agnès, V. M. | 7 | 37 | 16 | 28 | 9 | 33 | 21 | 32 |
| 22 | Lundi | SS. Vincent et Anastase, MM. | 7 | 36 | 16 | 29 | 9 | 58 | 22 | 23 |
| 23 | Mardi | S. Raymond de Pennafort, C. Se Emérentienne, V. M. | 7 | 35 | 16 | 31 | 10 | 22 | 23 | 23 |
| 24 | Merc. | S. Timothée, Ev. M. S. Babylas, Ev. M. | 7 | 33 | 16 | 32 | 10 | 48 | | |
| 25 | Jeudi | *La Conv. de S. Paul* ♑ S. Priest, Ev. M. | 7 | 32 | 16 | 34 | 11 | 15 | 0 | 24 |
| 26 | Vend. | Se Paule, Vv. S. Polycarpe, Ev. M. | 7 | 31 | 16 | 36 | 11 | 45 | 1 | 24 |
| 27 | Sam. | S. Jean Chrys., Ev. D. S. Julien, Ev. | 7 | 30 | 16 | 37 | 12 | 20 | 2 | 24 |
| 28 | Dim. | *Septuagésime*. S. Charlemagne, E. | 7 | 29 | 16 | 39 | 13 | 1 | 3 | 24 |
| 29 | Lundi | S. François-de-Salles Ev. | 7 | 28 | 16 | 40 | 13 | 49 | 4 | 22 |
| 30 | Mardi | Se Bathilde, R. Vv. Se Martine, V. M. | 7 | 27 | 16 | 42 | 14 | 45 | 5 | 16 |
| 31 | Merc. | S. P. Nolasque, C. S. Marcelle, Vv. | 7 | 25 | 16 | 44 | 15 | 49 | 6 | 5 |

21. *Anniversaire de la mort de Louis XVI.*

Nota. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Eglise universelle auquel ont été ajoutés les noms de saints particulièrement honorés en France.

Abréviations. — Ab. abbé ; Ap. apôtre : C. confesseur ; D. docteur ; E. évêque; Emp. empereur ; Er. ermite ; Imp. impératrice ; M. martyr ; P. pénitent ; R. roi ou reine ; V. Vierge ; Vv. veuve.

# FÉVRIER

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Jeudi | S Ignace, Ev. M. ☾ | 7 | 24 | 16 | 45 | 16 | 59 | 6 | 50 |
| | | S. Sigebert, R. | | | | | | | | |
| 2 | Vend. | *La Purif. de N.-D.* | 7 | 23 | 16 | 47 | 18 | 13 | 7 | 30 |
| | | S. Ildefonse, E. | | | | | | | | |
| 3 | Sam. | S. Blaise, E. M | 7 | 21 | 16 | 48 | 19 | 29 | 8 | 5 |
| 4 | Dim. | *Sexagésime.* | 7 | 20 | 16 | 50 | 20 | 46 | 8 | 37 |
| | | S$^{e}$ Jeanne de France, R. Vv. | | | | | | | | |
| | | S. André de Corsini, E. | | | | | | | | |
| 5 | Lundi | S$^{e}$ Agathe, V. M. S. Avit, Ev | 7 | 18 | 16 | 52 | 22 | 2 | 9 | 9 |
| 6 | Mardi | S. Vaast, E. S. Tite, E. | 7 | 17 | 16 | 54 | 23 | 17 | 9 | 40 |
| | | S$^{e}$ Dorothée, V. M. | | | | | | | | |
| 7 | Merc. | S. Romuald, Ab, | 7 | 15 | 16 | 55 | — | | 10 | 13 |
| 8 | Jeudi | S. Jean de Matha, C. ☽ | 7 | 14 | 16 | 57 | 0 | 30 | 10 | 48 |
| 9 | Vend. | S$^{e}$ Apolline, V. M. S. Cyrille, E. D. | 7 | 12 | 16 | 58 | 1 | 40 | 11 | 28 |
| 10 | Sam. | S$^{e}$ Scholastique, V. | 7 | 11 | 17 | — | 2 | 46 | 12 | 13 |
| | | S$^{e}$ Austreberte, V. | | | | | | | | |
| 11 | Dim. | *Quinquagésime*, S. Séverin, Ab. | 7 | 9 | 17 | 2 | 3 | 46 | 13 | 4 |
| 12 | Lundi | S$^{e}$ Eulalie, V | | | | | | | | |
| 13 | Mardi | S. Fulcran, E S Grégoire II, Pp. | 7 | 7 | 17 | 3 | 4 | 39 | 14 | 0 |
| 14 | Merc. | S. Valentin, M. | 7 | 6 | 17 | 5 | 5 | 25 | 15 | 0 |
| | | Les Fondateurs des Servites, CC. | 7 | 4 | 17 | 7 | 6 | 5 | 16 | 2 |
| 15 | Jeudi | SS. Faustin et Jovite, MM. ● | 7 | 2 | 17 | 8 | 6 | 39 | 17 | 4 |
| 16 | Vend. | S. Onésime, C | 7 | 1 | 17 | 10 | 7 | 9 | 18 | 7 |
| 17 | Sam. | S. Sylvain, Ev. S. Théodule, C. | 6 | 59 | 17 | 12 | 7 | 36 | 19 | 9 |
| 18 | Dim. | *I$^{er}$ de Carême* | 6 | 57 | 17 | 13 | 8 | 1 | 20 | 11 |
| | | S. Siméon, Ev. M. | | | | | | | | |
| 19 | Lundi | S. Gabin, M. | 6 | 55 | 17 | 15 | 8 | 26 | 21 | 11 |
| 20 | Mardi | S. Eucher, E. | 6 | 54 | 17 | 17 | 8 | 51 | 22 | 12 |
| 21 | Merc. | S Pépin de Landen, C. | 6 | 52 | 17 | 18 | 9 | 17 | 23 | 11 |
| | | S. Flavien, E. | | | | | | | | |
| 22 | Jeudi | *La Chaire de S. Pierre à Antioche* | 6 | 50 | 17 | 20 | 9 | 45 | — | |
| | | S$^{e}$ Isabelle V. | | | | | | | | |
| 23 | Vend. | S. Pierre Damien, E. D. | 6 | 48 | 17 | 22 | 10 | 18 | 0 | 11 |
| 24 | Sam. | S Mathias, Ap. ☽ | 6 | 46 | 17 | 23 | 10 | 55 | 1 | 10 |
| 25 | Dim. | *II$^{e}$ de Carême.* | 6 | 44 | 17 | 25 | 11 | 39 | 2 | 7 |
| | | S$^{e}$ Valburge, V. | | | | | | | | |
| 26 | Lundi | S$^{e}$ Mechtilde, V. S. Nestor, Ev. | 6 | 42 | 17 | 26 | 12 | 30 | 3 | 2 |
| 27 | Mardi | S$^{e}$ Honorine, V. M. | 6 | 40 | 17 | 28 | 13 | 28 | 3 | 53 |
| | | S. Léandre, E. D. | | | | | | | | |
| 28 | Merc. | S. Romain, Ab. | 6 | 38 | 17 | 30 | 14 | 34 | 4 | 39 |
| | | S$^{e}$ Béatrice, Vv. | | | | | | | | |

11. *Première apparition de Notre-Dame à Lourdes.*

13. *Mardi-Gras.*

14. *Mercredi des Cendres et ouverture du Carême.* (*Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques*).

*Mercredi 21, Vendredi 23, Samedi 24, Quatre-Temps.*

# MARS

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m | h. | m. |
| 1 | Jeudi | S. Aubin, E Se Eudoxie, M. | 6 | 36 | 17 | 31 | 15 | 47 | 5 | 21 |
| 2 | Vend. | S. Simplice, Pp. | 6 | 34 | 17 | 33 | 17 | 3 | 5 | 59 |
| 3 | Sam | Se Cunégonde, Imp. V. ☾ | 6 | 32 | 17 | 34 | 18 | 21 | 6 | 33 |
| 4 | Dim. | *IIIe de Carême.* S. Casimir, R. S. Lucius Pp M. | 6 | 30 | 17 | 36 | 19 | 40 | 7 | 6 |
| 5 | Lundi | S. Adrien, M. S. Virgile, Ev. | 6 | 28 | 17 | 38 | 20 | 58 | 7 | 38 |
| 6 | Mardi | Ses Perpétue et Félicité, M. M Se Colette, V. | 6 | 26 | 17 | 39 | 22 | 15 | 8 | 12 |
| 7 | Merc. | S. Thomas d'Aquin, D. | 6 | 24 | 17 | 41 | 23 | 29 | 8 | 48 |
| 8 | Jeudi | S. Jean de Dieu, C. | 6 | 22 | 17 | 42 | — | | 9 | 28 |
| 9 | Vend. | Se Françoise Romaine, Vv. ☾ | 6 | 20 | 17 | 44 | 0 | 38 | 10 | 12 |
| 10 | Sam. | *Les XL Martyrs.* S. Dorothée, Ab. | 6 | 18 | 17 | 45 | 1 | 41 | 11 | 1 |
| 11 | Dim. | *IVe de Carême.* S. Firmin, Ab. | 6 | 16 | 17 | 47 | 2 | 36 | 11 | 55 |
| 12 | Lundi | S. Grégoire, Pp D. S. Pol de Léon, Ev. | 6 | 14 | 17 | 49 | 3 | 24 | 12 | 54 |
| 13 | Mardi | Se Euphrasie, V. | 6 | 12 | 17 | 50 | 4 | 5 | 13 | 55 |
| 14 | Merc. | Se Mathilde, Imp. Vv. S. Lubin, Ev. | 6 | 10 | 17 | 52 | 4 | 40 | 14 | 56 |
| 15 | Jeudi | S. Zacharie, Pp. | 6 | 8 | 17 | 53 | 5 | 11 | 15 | 58 |
| 16 | Vend. | Se Eusébie, V. S. Héribert, Ev. | 6 | 6 | 17 | 55 | 5 | 39 | 17 | 0 |
| 17 | Sam. | Se Gertrude, V. S. Patrice, Ev. ● | 6 | 4 | 17 | 56 | 6 | 4 | 18 | 1 |
| 18 | Dim. | *la Passion du Seigneur.* S. Alexandre, Ev. M. S. Gabriel, Arch. | 6 | 2 | 17 | 58 | 6 | 29 | 19 | 2 |
| 19 | Lundi | S. Joseph. C. S. Léonce, Ev. | 5 | 59 | 17 | 59 | 6 | 54 | 20 | 3 |
| 20 | Mardi | S. Vulfran, Ab. S. Bénigne, Ab. | 5 | 57 | 18 | 1 | 7 | 20 | 21 | 3 |
| 21 | Merc. | S. Benoît, Ab. | 5 | 55 | 18 | 2 | 7 | 47 | 22 | 2 |
| 22 | Jeudi | S. Paul-Serge, Ev. Se Léa, V. | 5 | 53 | 18 | 4 | 8 | 18 | 23 | 1 |
| 23 | Vend. | S. Victorien, M. | 5 | 51 | 18 | 5 | 8 | 53 | 23 | 58 |
| 24 | Sam. | S. Romule. M. ☽ | 5 | 49 | 18 | 7 | 9 | 33 | — | |
| 25 | Dim. | *Les Rameaux.* *L'Annonciation* (1). S. Hermelan, Ab. | 5 | 47 | 18 | 8 | 10 | 19 | 0 | 52 |
| 26 | Lundi | SS. Castule et Emmanuel, M. M. | 5 | 45 | 18 | 10 | 11 | 13 | 1 | 43 |
| 27 | Mardi | S. Jean Damascène, D. S. Rupert, Ev. | 5 | 43 | 18 | 11 | 12 | 14 | 2 | 30 |
| 28 | Merc. | S. Jean de Capistran, C. S. Gontran, R. | 5 | 41 | 18 | 13 | 13 | 21 | 3 | 13 |
| 29 | Jeudi | S. Eustase, Ab S. Jonas. M. | 5 | 38 | 18 | 14 | 14 | 34 | 3 | 52 |
| 30 | Vend | S. Rieul, Ev. S. Quirin, M | 5 | 36 | 18 | 16 | 15 | 50 | 4 | 27 |
| 31 | Sam. | Se Balbine, V. S. Amédée, C. | 5 | 34 | 18 | 17 | 17 | 9 | 5 | 0 |

23. *La Compassion de Notre-Dame.*
29, 30 et 31, *Jeudi, Vendredi et Samedi Saints.*
(1) *La fête de l'Annonciation* est renvoyée au lundi 9 avril.

# AVRIL

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Dim. | *Pâques.* ♉ S. Hugues, v. | 5 | 32 | 18 | 19 | 18 | 29 | 5 | 33 |
| 2 | Lundi | S. Nizier, Ev. | 5 | 30 | 18 | 20 | 19 | 49 | 6 | 6 |
| | | S. François de Paule, C. | | | | | | | | |
| 3 | Mardi | S. Richard, Ev. Sᵉ Irène, V. M. | 5 | 28 | 18 | 22 | 21 | 7 | 6 | 42 |
| 4 | Merc. | S. Isidore, Ev. D. | 5 | 26 | 18 | 23 | 22 | 22 | 7 | 21 |
| 5 | Jeudi | S. Vincent Ferrier, C. | 5 | 24 | 18 | 25 | 23 | 30 | 8 | 5 |
| | | S. Gérard, C. | | | | | | | | |
| 6 | Vend. | S. Célestin, Pp. Sᵉ. Prudence, Ev. | 5 | 22 | 18 | 26 | — | | 8 | 54 |
| 7 | Sam. | S. Hégésippe, C. | 5 | 20 | 18 | 28 | 0 | 30 | 9 | 48 |
| 8 | Dim. | *In albis.* S. Gautier, Ab. ♊ | 5 | 18 | 18 | 29 | 1 | 22 | 10 | 47 |
| 9 | Lundi | Sᵉ Valtrude, Vv. S. Gaucher, C. | 5 | 16 | 18 | 30 | 2 | 6 | 11 | 48 |
| 10 | Mardi | S. Macaire, Ev. S. Fulbert, Ev. | 5 | 14 | 18 | 32 | 2 | 43 | 12 | 49 |
| 11 | Merc. | S. Léon, Pp. D. Sᵗ Godeberte, V. | 5 | 12 | 18 | 33 | 3 | 15 | 13 | 51 |
| 12 | Jeudi | S. Jules, Pp. S. Florentin, Ab | 5 | 10 | 18 | 35 | 3 | 43 | 14 | 53 |
| 13 | Vend. | S. Herménégilde, R. M. Sᵉ Ida, V. | 5 | 8 | 18 | 36 | 4 | 9 | 15 | 54 |
| 14 | Sam. | S. Justin, M. SS. Tiburce, Valérien et Maxime, MM. | 5 | 6 | 18 | 38 | 4 | 34 | 16 | 55 |
| 15 | Dim. | *IIᵉ après Pâques.* | 5 | 4 | 18 | 39 | 4 | 59 | 17 | 55 |
| | | Sᵉ Anastasie, V. M. | | | | | | | | |
| 16 | Lundi | S. Benoît Labre, C. ● | 5 | 2 | 18 | 41 | 5 | 24 | 18 | 56 |
| | | S. Paterne. Ev. | | | | | | | | |
| 17 | Mardi | S. Anicet, Pp. M. S. Robert, Ab. | 5 | 0 | 18 | 42 | 5 | 51 | 19 | 56 |
| 18 | Merc. | S. Parfait, M. S. Garnier, M. | 4 | 58 | 18 | 44 | 6 | 20 | 20 | 55 |
| 19 | Jeudi | S. Elphège, Ev. M. S. Expédit, M. | 4 | 56 | 18 | 45 | 6 | 53 | 21 | 53 |
| 20 | Vend. | S. Marcellin, Ev. S. Astier, C. | 4 | 54 | 18 | 47 | 7 | 31 | 22 | 48 |
| 21 | Sam. | S. Anselme, Ev. D. | 4 | 52 | 18 | 48 | 8 | 15 | 23 | 40 |
| | | Sᵉ Opportune, V. | | | | | | | | |
| 22 | Dim. | *IIIᵉ après Pâques.* | 4 | 50 | 18 | 50 | 9 | 5 | — | |
| | | SS. Soter et Caïus, EE. MM. | | | | | | | | |
| 23 | Lundi | S. Georges, M. | 4 | 48 | 18 | 51 | 10 | 2 | 0 | 27 |
| | | S. Adalbert, Ev. M. | | | | | | | | |
| 24 | Mardi | S. Fidèle de Sigmarinden, M. ♋ | 4 | 46 | 18 | 53 | 11 | 5 | 1 | 10 |
| 25 | Merc. | S. Marc, Evang. S. Floribert, Ev. | 4 | 44 | 18 | 54 | 12 | 13 | 1 | 49 |
| 26 | Jeudi | S. Clet, Pp. M. et S. Marcellin, Ev. M. | 4 | 43 | 18 | 56 | 13 | 25 | 2 | 24 |
| 27 | Vend. | S. Anastase, Pp. Sᵉ Zita, V. | 4 | 41 | 18 | 57 | 14 | 40 | 2 | 57 |
| 28 | Sam. | S. Paul de la Croix, C. | 4 | 39 | 18 | 59 | 15 | 58 | 3 | 29 |
| | | S. Vital, M. | | | | | | | | |
| 29 | Dim. | *IVᵉ après Pâques* | 4 | 37 | 19 | 0 | 17 | 17 | 4 | 1 |
| | | S. Pierre de Vérone, M. | | | | | | | | |
| 30 | Lundi | S. Eutrope, Ev. M. ♌ | 4 | 35 | 19 | 1 | 18 | 37 | 4 | 34 |
| | | Sᵉ Catherine de Sienne, V. | | | | | | | | |

9. *Solennité de l'Annonciation.*
18. *Solennité de Saint Joseph.*
25. *Les Litanies majeures.*

# MAI

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Mardi | SS. Philippe et Jacques, Ap.<br>S. Brieuc, Ev. | 4 | 34 | 19 | 3 | 19 | 56 | 5 | 11 |
| 2 | Merc. | S. Athanase. Ev. D. | 4 | 32 | 19 | 4 | 21 | 10 | 5 | 53 |
| 3 | Jeudi | *Invention de la Ste-Croix.*<br>S. Alexandre, Pp. S. Juvénal, Ev. | 4 | 30 | 19 | 6 | 22 | 16 | 6 | 41 |
| 4 | Vend. | Se Monique, Vv. | 4 | 28 | 19 | 7 | 23 | 14 | 7 | 35 |
| 5 | Sam. | S. Pie V, Pp. S. Eutrope, E. | 4 | 27 | 19 | 9 | — | | 8 | 34 |
| 6 | Dim. | *Ve après Pâques.*<br>S. Jean Porte lat. Se Avoye, V.M. | 4 | 25 | 19 | 10 | 0 | 3 | 9 | 36 |
| 7 | Lundi | S. Stanislas, Ev. M. ☪<br>Se Flavie Domitille, V. M. | 4 | 24 | 19 | 12 | 0 | 43 | 10 | 39 |
| 8 | Mardi | S. Michel arch. S. Désiré, Ev. | 4 | 22 | 19 | 13 | 1 | 18 | 11 | 42 |
| 9 | Merc. | S. Grég. de Naz., Ev. D. S. Bié, E. | 4 | 20 | 19 | 14 | 1 | 48 | 12 | 45 |
| 10 | Jeudi | *L'Ascension du Seigneur.*<br>S. Antonin, Ev. Se Solange, V. | 4 | 19 | 19 | 16 | 2 | 14 | 13 | 46 |
| 11 | Vend. | S. Mamert, Ev. S. Gengoul. M. | 4 | 18 | 19 | 17 | 2 | 39 | 14 | 47 |
| 12 | Sam. | SS. Nérée et Achilllée, MM.<br>S. Pancrace, M. | 4 | 16 | 19 | 18 | 3 | 3 | 15 | 48 |
| 13 | Dim. | *Dans l'octave. de l'Ascension.*<br>S. Gervais, E. | 4 | 15 | 19 | 20 | 3 | 28 | 16 | 48 |
| 14 | Lundi | S. Boniface, M. S. Pacôme, Ab. | 4 | 13 | 19 | 21 | 3 | 54 | 17 | 48 |
| 15 | Mardi | S. Jean-Baptiste de la Salle, C. ●<br>S. Euphrasie, Ev. | 4 | 12 | 19 | 23 | 4 | 22 | 18 | 48 |
| 16 | Merc. | S. Honoré, E. S. Ubald, E. | 4 | 11 | 19 | 24 | 4 | 54 | 19 | 47 |
| 17 | Jeudi | S. Pascal Baylon, C. S, Tropez, M. | 4 | 9 | 19 | 25 | 5 | 30 | 20 | 44 |
| 18 | Vend. | S. Venant, M. S Eric, R. M. | 4 | 8 | 19 | 26 | 6 | 12 | 21 | 38 |
| 19 | Sam. | S. Yves, C. S. Pierre Cél. Pp. | 4 | 7 | 19 | 28 | 7 | 1 | 22 | 27 |
| 20 | Dim. | *La Pentecôte.* S. Baudille. M.<br>S. Bernardin de Sienne, C. | 4 | 6 | 19 | 29 | 7 | 56 | 23 | 11 |
| 21 | Lundi | Se Estelle, V. S. Hospice, C. | 4 | 4 | 19 | 30 | 8 | 55 | 23 | 50 |
| 22 | Mardi | S. Ausone, M. S. Romain, Ab. | 4 | 3 | 19 | 32 | 10 | 1 | — | |
| 23 | Merc. | S. Didier, E. ☽ | 4 | 2 | 19 | 33 | 11 | 10 | 0 | 26 |
| 24 | Jeudi | *N.-D. Auxiliatrice.*<br>SS. Donatien et Rogatien, MM. | 4 | 1 | 19 | 34 | 12 | 22 | 0 | 58 |
| 25 | Vend. | S. Grégoire VII, P.S. Urb.I, Pp.M. | 4 | 0 | 19 | 35 | 13 | 36 | 1 | 29 |
| 26 | Sam. | S. Philippe de Néri, C.<br>S. Eleuthère, Pp. M. | 3 | 59 | 19 | 36 | 14 | 52 | 1 | 59 |
| 27 | Dim. | *La T. S. Trinité.* S. Bède, C. D. | 3 | 58 | 19 | 38 | 16 | 10 | 2 | 30 |
| 28 | Lundi | S. Augustin de Cantorbéri, Ev.<br>S. Germain, Ev. | 3 | 57 | 19 | 39 | 17 | 28 | 3 | 4 |
| 29 | Mardi | Se Marie-Madeleine de Pazzi, V.<br>S. Maximin, Ev. | 3 | 56 | 19 | 40 | 18 | 44 | 3 | 43 |
| 30 | Merc. | Se Jeanne d'Arc. ♌ V. S. Ferd, R. C. | 3 | 56 | 19 | 41 | 19 | 55 | 4 | 27 |
| 31 | Jeudi | *La Fête-Dieu*, Se Angèle de Mérici,<br>V. Se Pétronille, V. | 3 | 55 | 19 | 42 | 20 | 59 | 5 | 18 |

1er. *Fête de Monseigneur le duc d'Orléans.*
7, 8, et 9. *Les Rogations.*
13. *Solennité religieuse et fête nationale de Jeanne d'Arc.*
19. *Vigile de la Pentecôte, avec jeûne.*
23, 25 et 26. *Quatre-Temps.*

# JUIN

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m |
| 1 | Vend. | S. Pothin, Ev. Se Blandine, et C. M. M | 3 | 54 | 19 | 43 | 21 | 54 | 6 | 15 |
| 2 | Sam. | SS. Marcellin et C. C. M. M. | 3 | 53 | 19 | 44 | 22 | 40 | 7 | 17 |
| 3 | Dim. | *IIe après la Pentecôte.* Se Clotilde, R. Vv. | 3 | 53 | 19 | 45 | 23 | 18 | 8 | 22 |
| 4 | Lundi | S. François Caracciolo, C. S. Péreuse, Ab. | 3 | 52 | 19 | 46 | 23 | 50 | 9 | 28 |
| 5 | Mardi | S. Boniface, Ev.M.S. Sanche, M. | 3 | 52 | 19 | 47 | — | | 10 | 32 |
| 6 | Merc. | S Claude, E. S. Norbert, Ab ☾ | 3 | 51 | 19 | 47 | 0 | 18 | 11 | 35 |
| 7 | Jeudi | S. Guy, M. S. Mériadec, Ev. | 3 | 51 | 19 | 48 | 0 | 14 | 12 | 37 |
| 8 | Vend. | S. Médard, Ev. S. Godard, Ev. | 3 | 50 | 19 | 49 | 1 | 8 | 13 | 38 |
| 9 | Sam. | SS. Prime et Félicien, M.M. Se Pélagie, V. M. | 3 | 50 | 19 | 50 | 1 | 33 | 14 | 39 |
| 10 | Dim. | *IIIe après la Pentecôte.* S. Landry, Ev. | 3 | 49 | 19 | 50 | 1 | 58 | 15 | 39 |
| | | Se Marguerite, R. Vv. | 3 | 49 | 19 | 51 | 2 | 25 | 16 | 39 |
| 11 | Lundi | S. Barnabé, Ap. | | | | | | | | |
| 12 | Mardi | S. Jean de S. Facond. C. S. Basilide et C. C. M. M. | 3 | 49 | 19 | 52 | 2 | 55 | 17 | 39 |
| 13 | Merc | S. Antoine de Padoue, C. S. Rambert, M. | 3 | 49 | 19 | 53 | 3 | 30 | 18 | 38 |
| 14 | Jeudi | S. Basile. Ev.D.S.Euspice,Ab ● | 3 | 48 | 19 | 53 | 4 | 10 | 19 | 33 |
| 15 | Vend. | SS. Fargeau et Fargeon, M. M Se Germaine Cousin, V. | 3 | 48 | 19 | 54 | 4 | 56 | 20 | 25 |
| 16 | Sam. | S. Jean-François Régis, C. S. Cyr et Se Julitte, M. M. | 3 | 48 | 19 | 54 | 5 | 49 | 21 | 12 |
| 17 | Dim. | *IVe après la Pentecôte.* S. Ephrem, D. S. Avit, Ab. | 3 | 48 | 19 | 54 | 6 | 49 | 21 | 53 |
| 18 | Lundi | SS. Marc et Marcellin, M. M. Se Marine, V. | 3 | 48 | 19 | 55 | 7 | 53 | 22 | 30 |
| 19 | Mardi | Se Julienne de Falconieri,, V. SS. Gervais et Protais, M. M. | 3 | 48 | 19 | 55 | 9 | 1 | 23 | 3 |
| 20 | Merc. | S. Silvère. Pp. M. S. Lain Ev. | 3 | 48 | 19 | 55 | 10 | 11 | 23 | 33 |
| 21 | Jeudi | S. Louis de Gonzague, C. ☽ S. Leufroi, Ab. | 3 | 49 | 19 | 56 | 11 | 23 | — | |
| 22 | Vend. | S. Paulin, M. S. Alban, M. | 3 | 49 | 19 | 56 | 12 | 37 | 0 | 3 |
| 23 | Sam. | S. Félix, M. S. Agrippine. V. M. | 3 | 49 | 19 | 56 | 13 | 51 | 0 | 33 |
| 24 | Dim. | *Ve ap. la Pentecôte. S. Jean-Bap.* | 3 | 49 | 19 | 56 | 15 | 7 | 1 | 4 |
| 25 | Lundi | S. Guillaume,Ab.S. Prosper, Ev. | 3 | 49 | 19 | 56 | 16 | 22 | 1 | 39 |
| 26 | Mardi | SS. Jean et Paul, M. M. S. Anthelme, Ev. | 3 | 50 | 19 | 56 | 17 | 35 | 2 | 19 |
| 27 | Merc. | S. Ladislas. R. C. S. Samson,Ev. | 3 | 50 | 19 | 56 | 18 | 42 | 3 | 5 |
| 28 | Jeudi | S. Irénée, Ev. D.☾ | 3 | 51 | 19 | 56 | 19 | 41 | 3 | 58 |
| 29 | Vend. | SS. Pierre et Paul, Ap. | 3 | 51 | 19 | 56 | 20 | 31 | 4 | 58 |
| 30 | Sam. | Commé. de S. Paul S.Martial,Ev. | 3 | 52 | 19 | 56 | 21 | 14 | 6 | 3 |

8. *Fête du Sacré-Cœur.*

# JUILLET

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Dim. | *VI^e ap. la Pentecôte.*<br>*Le Précieux Sang du Seigneur.*<br>S. Thibaut, C. | | 52 | 19 | 56 | 21 | 50 | 7 | 9 |
| 2 | Lundi | *La Visitat. de N.-D.* | 3 | 53 | 19 | 55 | 22 | 20 | 8 | 15 |
| 3 | Mardi | SS. Processus et Martinien, MM.<br>S. Anatole, E.<br>S. Héliodore, E. | 3 | 54 | 19 | 55 | 22 | 47 | 9 | 20 |
| 4 | Merc. | S^e Berthe, V. S. Ulrich, E. | 3 | 54 | 19 | 55 | 23 | 12 | 10 | 24 |
| 5 | Jeudi | S. Ant.-Mar. Z., C. S^e Zoé, M. | 3 | 55 | 19 | 55 | 23 | 37 | 11 | 26 |
| 6 | Vend. | S^te Lucie, M. ☾ | 3 | 55 | 19 | 54 | — | | 12 | 27 |
| 7 | Sam. | SS Cyrille et Méthode Ev.<br>S^e Aubierge, V. | 3 | 56 | 19 | 54 | 0 | 2 | 13 | 28 |
| 8 | Dim. | *VII^e après la Pent.*<br>S^e Elisabeth, R. Vv. S. Auspice, E. | 3 | 57 | 19 | 53 | 0 | 28 | 14 | 28 |
| 9 | Lundi | S. Héracle, Ev.<br>S^e Véronique Giuliani, V. | 3 | 58 | 19 | 53 | 0 | 57 | 15 | 28 |
| 10 | Mardi | Les VII Frères, SS^es Rufine et Seconde, MM. | 3 | 59 | 19 | 52 | 1 | 29 | 16 | 27 |
| 11 | Merc. | S. Léonce, E. S. Pie I^er, Pp. M. | 4 | 0 | 19 | 51 | 2 | 6 | 17 | 24 |
| 12 | Jeudi | S. Jean Gualbert Ab.<br>SS. Nabor et Félix, MM. | 4 | 1 | 19 | 51 | 2 | 50 | 18 | 18 |
| 13 | Vend. | S. Anaclet, Pp. S. Eugène, Ev. | 4 | 2 | 19 | 50 | 3 | 41 | 19 | 8 |
| 14 | Sam | S. Bonavent., E. D. S. Amic, C. ● | 4 | 3 | 19 | 49 | 4 | 39 | 19 | 52 |
| 15 | Dim. | *VIII^e ap. la Pent.* S. Henri, Em. C.<br>S^e Rosalie, V. | 4 | 4 | 19 | 49 | 5 | 42 | 20 | 31 |
| 16 | Lundi | *N.-D. du Mont-C.* S. Hélier, M. | 4 | 5 | 19 | 48 | 6 | 50 | 21 | 6 |
| 17 | Mardi | S. Alexis, C. S^e Marcelline, V. | 4 | 6 | 19 | 47 | 8 | 1 | 21 | 38 |
| 18 | Merc. | S. Camille de Lellis, C.<br>S^e Symphorose et ses VII fils, MM. | 4 | 7 | 19 | 46 | 9 | 14 | 22 | 8 |
| 19 | Jeudi | S Vincent de P.. C. S. Arsène, C. | 4 | 8 | 19 | 45 | 10 | 27 | 22 | 37 |
| 20 | Vend. | S. Jérôme Em., C. S^e Marg.. V. M. | 4 | 9 | 19 | 44 | 11 | 40 | 23 | 8 |
| 21 | Sam. | S. Victor, M. S^e Praxède, V. ☽ | 4 | 10 | 19 | 43 | 12 | 54 | 23 | 41 |
| 22 | Dim. | *IX^e ap. la Pent.* S^e Marie-Mad.,<br>P. S. Vandrille. Ab. | 4 | 11 | 19 | 42 | 14 | 8 | — | |
| 23 | Lundi | S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E. | 4 | 12 | 19 | 41 | 15 | 20 | 0 | 17 |
| 24 | Mardi | S^e Christine, V. M<br>S. Nicette, V. M. | 4 | 14 | 19 | 40 | 16 | 28 | 0 | 59 |
| 25 | Merc. | S. Jacq. le Maj. Ap. S. Christ, M. | 4 | 15 | 19 | 38 | 17 | 29 | 1 | 48 |
| 26 | Jeudi | S^te Anne, mère de Notre-Dame. | 4 | 16 | 19 | 37 | 18 | 22 | 2 | 44 |
| 27 | Vend. | S. Pantaléon, M. S^te Natalie, M. ☾ | 4 | 17 | 19 | 36 | 19 | 8 | 3 | 46 |
| 28 | Sam. | SS. Nazaire et Celse, MM.<br>S. Innocent, Pp. | 4 | 19 | 19 | 35 | 19 | 47 | 4 | 51 |
| 29 | Dim. | *X^e ap. la Pentecôte.*<br>S^e Marthe, V.<br>S. Loup, E. | 4 | 20 | 19 | 33 | 20 | 20 | 5 | 57 |
| 30 | Lundi | SS. Abdon et Sennen, MM. | 4 | 21 | 19 | 32 | 20 | 49 | 7 | 3 |
| 31 | Mardi | S. Ignace de Loyola, C.<br>S. Germain l'Auxerrois, E. | 4 | 23 | 19 | 31 | 21 | 15 | 8 | 8 |

# AOUT

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Merc. | S. Pierre ès liens. S. Justin, M. | 4 | 24 | 19 | 29 | 21 | 40 | 9 | 11 |
| 2 | Jeudi | S. Alphonse de Liguori, Ev. D. | 4 | 25 | 19 | 28 | 22 | 5 | 10 | 13 |
| 3 | Vend. | S. Etienne. M. S. Geoffroy, C. | 4 | 26 | 19 | 26 | 22 | 30 | 11 | 14 |
| 4 | Sam. | S. Dominique, C. S. Euph,, Ev ☾ | 4 | 28 | 19 | 25 | 22 | 57 | 12 | 15 |
| 5 | Dim. | *XI^e après la Pentecôte.* | 4 | 29 | 19 | 23 | 23 | 28 | 13 | 15 |
| | | *N.-D. des Neiges.* S. Memmie, Ev. | | | | | | | | |
| 6 | Lundi | *La Transfiguration du Seigneur.* | 4 | 31 | 19 | 22 | — | | 14 | 14 |
| | | S. Sixte, Pp et C. C. M. M. | | | | | | | | |
| 7 | Mardi | S. Gaétan, C. S. Donat, Ev. M. | 4 | 32 | 19 | 20 | 0 | 3 | 15 | 12 |
| 8 | Merc. | S. Cyriaque et C. C. M. M. | 4 | 33 | 19 | 18 | 0 | 44 | 16 | 7 |
| | | S. Sévère, C. | | | | | | | | |
| 9 | Jeudi | S. Romain, M. | 4 | 35 | 19 | 17 | 1 | 31 | 16 | 58 |
| | | S. Jean-M. Vianney, C. | | | | | | | | |
| 10 | Vend. | S. Laurent, M. S^e Philomène, V. M. | 4 | 36 | 19 | 15 | 2 | 25 | 17 | 45 |
| 11 | Sam. | S. Tiburce et S^e Suzanne, M. M. | 4 | 37 | 19 | 13 | 3 | 27 | 18 | 27 |
| | | S. Géry, Ev. | | | | | | | | |
| 12 | Dim. | *XII^e après la Pent.* S^e Claire, V. ● | 4 | 39 | 19 | 12 | 4 | 34 | 19 | 5 |
| | | S. Porcaire, Ab. et C. C. M. M. | | | | | | | | |
| 13 | Lundi | S^e Radegonde, R. Vv. | 4 | 40 | 19 | 10 | 5 | 45 | 19 | 39 |
| | | SS. Hippolyte et Cassien, M. M. | | | | | | | | |
| 14 | Mardi | S. Eusèbe, C. | 4 | 41 | 19 | 8 | 6 | 59 | 20 | 11 |
| 15 | Merc. | *L'Assomption de N.-D.* | 4 | 43 | 19 | 7 | 8 | 14 | 20 | 41 |
| | | S. Tarcisius, M. | | | | | | | | |
| 16 | Jeudi | S. Joachim, C. S. Roch, C. | 4 | 44 | 19 | 5 | 9 | 29 | 21 | 12 |
| 17 | Vend. | S. Hyacinthe, C. | 4 | 46 | 19 | 3 | 10 | 44 | 21 | 44 |
| 18 | Sam. | S^e Hélène, Imp. Vv. S. Agapit, M. | 4 | 47 | 19 | 1 | 11 | 58 | 22 | 19 |
| 19 | Dim. | *XIII^e après la Pentecôte.* ☽ | 4 | 48 | 18 | 59 | 13 | 11 | 22 | 59 |
| | | S. Louis, Ev. S. Marien. C. | | | | | | | | |
| 20 | Lundi | S. Bernard, Ab. D. S Philibert, Ab. | 4 | 50 | 18 | 58 | 14 | 19 | 23 | 45 |
| 21 | Mardi | S^e Jeanne de Chantal, Vv. | 4 | 51 | 18 | 56 | 15 | 21 | — | |
| | | S. Privat, Ev. M. | | | | | | | | |
| 22 | Merc. | S. Timothée, M. S. Symphorien, M. | 4 | 53 | 18 | 54 | 16 | 16 | 0 | 37 |
| 23 | Jeudi | S. Philippe Béniti C. | 4 | 54 | 18 | 52 | 17 | 4 | 1 | 35 |
| | | S. Sidoine Apollinaire, Ev. | | | | | | | | |
| 24 | Vend. | S. Barthélemy, Ap. S. Vesian, M. | 4 | 56 | 18 | 50 | 17 | 44 | 2 | 38 |
| 25 | Sam. | S. Louis, R. C. S. Geniès, M. | 4 | 57 | 18 | 48 | 18 | 19 | 3 | 43 |
| 26 | Dim. | *XIV^e après la Pentecôte.* ☉ | 4 | 58 | 18 | 46 | 18 | 50 | 4 | 49 |
| | | S. Zéphirin, Pp. M. S. Gérin, M. | | | | | | | | |
| 27 | Lundi | S. Césaire, Ev. S. J. Calasanz, C. | 5 | 0 | 18 | 44 | 19 | 17 | 5 | 54 |
| 28 | Mardi | S. Augustin E. D. S. Julien, M. | 5 | 1 | 18 | 42 | 19 | 42 | 6 | 58 |
| 29 | Merc. | *S. Jean-Baptiste.* S^e Sabine, V. M. | 5 | 3 | 18 | 40 | 20 | 7 | 8 | 0 |
| 30 | Jeudi | S^e Rose de L., V. S. Fiacre, C. | 5 | 4 | 18 | 38 | 20 | 32 | 9 | 2 |
| 31 | Vend. | S. Raymond Nonnat, C. | 5 | 6 | 18 | 36 | 20 | 59 | 10 | 3 |
| | | S^e Florentine, V. M. | | | | | | | | |

14. *Vigile de l'Assomption avec jeûne.*
15. *Procession du Vœu de Louis XIII.*

# SEPTEMBRE

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m | h. | m. |
| 1 | Sam. | S. Leu, Ev, et S. Gilles, Ab. Les XII Frères, MM. | 5 | 7 | 18 | 34 | 21 | 28 | 11 | 3 |
| 2 | Dim. | *XV^e après la Pent.* S. Etienne de Hongrie, R. C. S. Agricol, Ev. | 5 | 8 | 18 | 32 | 22 | 1 | 12 | 1 |
| 3 | Lundi | S. Mansuy, E. S. Merri, Ab. ☾ | 5 | 10 | 18 | 30 | 22 | 38 | 13 | 0 |
| 4 | Mardi | SS^es Rosalie, et Candide, VV. | 5 | 11 | 18 | 28 | 23 | 22 | 13 | 55 |
| 5 | Merc. | S. Laurent Just., E.S. Bertin, Ab. | 5 | 12 | 18 | 26 | — | | 14 | 47 |
| 6 | Jeudi | S. Eleuthère, Ab. S^te Eve, V. M. | 5 | 14 | 18 | 24 | 0 | 12 | 15 | 36 |
| 7 | Vend. | S. Cloud, C. S^e Reine, V. | 5 | 15 | 18 | 21 | 1 | 9 | 16 | 20 |
| 8 | Sam. | *La Nativ. de N-D.* S. Adrien, M. | 5 | 17 | 18 | 19 | 2 | 13 | 16 | 59 |
| 9 | Dim. | *XVI^e après la Pent.* S. Gorgon, M. S. Omer, Ev. | 5 | 18 | 18 | 17 | 3 | 23 | 17 | 35 |
| 10 | Lundi | S. Nicolas de Tolentino, C. ● S^e Pulchérie, Imp. M. | 5 | 20 | 18 | 15 | 4 | 37 | 18 | 8 |
| 11 | Mardi | SS Protus et Hyacinthe, MM. S. Patient, Ev | 5 | 21 | 18 | 13 | 5 | 53 | 18 | 40 |
| 12 | Merc. | *Le S Nom de Marie.* S. Léonce, M. | 5 | 22 | 18 | 11 | 7 | 10 | 19 | 12 |
| 13 | Jeudi | S. Maurille, E. S. Aimé, C. | 5 | 24 | 18 | 9 | 8 | 28 | 19 | 44 |
| 14 | Vend. | *L'Ex. de la Ste-Cr.* S. Materne, E. | 5 | 25 | 18 | 7 | 9 | 45 | 20 | 19 |
| 15 | Sam. | *La Comp. de N.-D.* S. Lubin, Ev. | 5 | 27 | 18 | 5 | 11 | 0 | 20 | 58 |
| 16 | Dim. | *XVII^e ap. la Pent.* S. Corneille, Pp. S. Cyprien, Ev. MM. S^te Edith, V. | 5 | 28 | 18 | 3 | 12 | 10 | 21 | 43 |
| 17 | Lundi | *Les Stigmates de S. François* ☽ S. Lambert, E. | 5 | 29 | 18 | 0 | 13 | 5 | 22 | 34 |
| 18 | Mardi | S. Joseph de Cupertino, C. S^e Richarde, Imp. V. | 5 | 31 | 17 | 58 | 14 | 13 | 23 | 30 |
| 19 | Merc. | S. Janvier, et CC. MM. S. Arnoul, Ev. | 5 | 32 | 17 | 56 | 15 | 2 | — | |
| 20 | Jeudi | SS. Eustache et CC. MM. S. Mauger, C. | 5 | 34 | 17 | 54 | 15 | 44 | 0 | 31 |
| 21 | Vend. | S. Mathieu, Ap. et Ev. | 5 | 35 | 17 | 52 | 16 | 20 | 1 | 34 |
| 22 | Sam. | S. Thomas de Villeneuve, Ev. SS. Maurice et CC. MM. | 5 | 37 | 17 | 50 | 16 | 51 | 2 | 38 |
| 23 | Dim. | *XVIII^e ap. la Pent.* S. Lin. Pp. M. S^e Thècle, V. | 5 | 38 | 17 | 48 | 17 | 19 | 3 | 43 |
| 24 | Lundi | *N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et CC. MM. | 5 | 39 | 17 | 45 | 17 | 45 | 4 | 47 |
| 25 | Mardi | S. Firmin, E. S. Aunaire, E. ☾ | 5 | 41 | 17 | 43 | 18 | 10 | 5 | 50 |
| 26 | Merc. | S. Cyprien et S^e Justine, MM. S^te Delphine, V. | 5 | 42 | 17 | 41 | 18 | 35 | 6 | 52 |
| 27 | Jeudi | SS. Cosme et Damien, MM. S. Elzéar, C. | 5 | 44 | 17 | 39 | 19 | 1 | 7 | 53 |
| 28 | Vend. | S. Venceslas, Duc, M. S^e Eustochie, V. | 5 | 45 | 17 | 37 | 19 | 29 | 8 | 53 |
| 29 | Sam. | S Michel, Arch. | 5 | 47 | 17 | 35 | 20 | 0 | 9 | 52 |
| 30 | Dim. | *XIX^e ap. la Pent.* S. Jérôme, D. S^e Paule, Vv. | 5 | 48 | 17 | 33 | 20 | 35 | 10 | 50 |

19, 21 et 22, *Quatre-Temps.*

# OCTOBRE

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Lundi | S. Remi, Ev. S: Bavon, C. | 5 | 50 | 17 | 31 | 21 | 15 | 11 | 46 |
| 2 | Mardi | Les SS. Anges Gar. S. Léger, E. | 5 | 51 | 17 | 29 | 22 | 2 | 12 | 39 |
| 3 | Merc. | S. Gérard, Ab. S. Gilbert Ab. ☾ | 5 | 53 | 17 | 27 | 22 | 55 | 13 | 28 |
| 4 | Jeudi | S. Fr -d'Assise, C. Se Aure, V. | 5 | 54 | 17 | 24 | 23 | 54 | 14 | 13 |
| 5 | Vend. | SS. Placide et CC. MM. S. Apollinaire, Ev. | 5 | 55 | 17 | 22 | — | | 14 | 53 |
| 6 | Sam. | S. Bruno. C. S Pardou, Ab. | 5 | 57 | 17 | 20 | 1 | 0 | 15 | 30 |
| 7 | Dim. | *XXe ap. la Pentec.* *Fête du T.-S.-Rosaire.* S. Serge et S. Bacque, MM. | 5 | 58 | 17 | 18 | 2 | 11 | 16 | 4 |
| 8 | Lundi | Se Brigitte, Vv. | 6 | 0 | 17 | 16 | 3 | 25 | 16 | 36 |
| 9 | Mardi | S. Denis et CC. MM. | 6 | 1 | 17 | 14 | 4 | 42 | 17 | 7 |
| 10 | Merc. | S. Fra. Borgia. C. S. Audry E. ● | 6 | 3 | 17 | 12 | 6 | 1 | 17 | 39 |
| 11 | Jeudi | S. Nicaise et Quirin, MM. | 6 | 4 | 17 | 10 | 7 | 21 | 18 | 14 |
| 12 | Vend. | S. Wilfrid, Ev. | 6 | 6 | 17 | 8 | 8 | 40 | 18 | 53 |
| 13 | Sam. | S. Edouard, R. C. S. Géraud, C. | 6 | 7 | 17 | 6 | 9 | 56 | 19 | 37 |
| 14 | Dim. | *XXIe ap. la Pent.* S. Callixte, Pp. Se Angadrème, V. | 6 | 9 | 17 | 4 | 11 | 6 | 20 | 27 |
| 15 | Lundi | Se Thérèse, V. Se Aurélie, V. | 6 | 11 | 17 | 2 | 12 | 8 | 21 | 22 |
| 16 | Mardi | S. Bercaire, Ab S. Ambroix, E. ☽ | 6 | 12 | 17 | 0 | 13 | 1 | 22 | 23 |
| 17 | Merc. | Se Hedwige, Vv. Se Marguerite-Marie, V. | 6 | 14 | 16 | 58 | 13 | 46 | 23 | 27 |
| 18 | Jeudi | S. Luc, Evang. | 6 | 15 | 16 | 56 | 14 | 23 | — | |
| 19 | Vend. | S. Pierre d'Alc. C S. Aquilin, Ev. | 6 | 17 | 16 | 54 | 14 | 55 | 0 | 31 |
| 20 | Sam. | S. Jean Cantius, C. S. Caprais et CC. MM. | 6 | 18 | 16 | 52 | 15 | 24 | 1 | 35 |
| 21 | Dim. | *XXIIe ap. la Pent.* Se Ursule et CC. VV. MM. S. Hilarion, Ab. | 6 | 20 | 16 | 50 | 15 | 50 | 2 | 38 |
| 22 | Lundi | Se Cordule, V. M. Modéran, Ev. | 6 | 21 | 16 | 48 | 16 | 15 | 3 | 41 |
| 23 | Mardi | S. Gratien, M. | 6 | 23 | 16 | 47 | 16 | 39 | 4 | 43 |
| 24 | Merc. | S. Raphaël, arch. ☾ S. Magloire, E. | 6 | 25 | 16 | 45 | 17 | 4 | 5 | 44 |
| 25 | Jeudi | SS. Crépin et Crépinien, MM. SS. Chrysanthe et Darie. MM. | 6 | 26 | 16 | 43 | 17 | 31 | 6 | 45 |
| 26 | Vend. | S. Evariste, Pp. M S. Rustique, E. | 6 | 28 | 16 | 41 | 18 | 1 | 7 | 45 |
| 27 | Sam. | S. Frumence, E. S. Vincent et Se Sabine, MM. | 6 | 29 | 16 | 39 | 18 | 34 | 8 | 44 |
| 28 | Dim. | *XXIIIe ap. la Pent.* SS Simon et Jude. A. S. Faron, E. | 6 | 31 | 16 | 38 | 19 | 12 | 9 | 41 |
| 29 | Lundi | S. Narcisse, E. | 6 | 33 | 16 | 36 | 19 | 56 | 10 | 35 |
| 30 | Mardi | S. Lucain, M. | 6 | 34 | 16 | 34 | 20 | 46 | 11 | 25 |
| 31 | Merc. | S. Quentin M. | 6 | 36 | 16 | 33 | 21 | 42 | 12 | 10 |

31. *Vigile de la Toussaint avec jeûne.*

# NOVEMBRE

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Jeudi | *La Toussaint.* S. Bénigne, Ev. ☾ | 6 | 37 | 16 | 31 | 22 | 43 | 12 | 51 |
| 2 | Vend. | *Les Trépassés.* S. Victorin, E. M. | 6 | 39 | 16 | 29 | 23 | 49 | 13 | 28 |
| 3 | Sam. | S. Hubert, Ev. Se Aspais, V. | 6 | 41 | 16 | 28 | — | | 14 | 1 |
| 4 | Dim. | *XXIVe ap. la P* (1) S. Charles Borr, E C.SS Vital et Agr ,MM. | 6 | 42 | 16 | 26 | 1 | 0 | 14 | 32 |
| 5 | Lundi | Se Bertille, V. S, Lié, C. | 6 | 44 | 16 | 25 | 2 | 14 | 15 | 03 |
| 6 | Mardi | S. Léonard, C. | 6 | 45 | 16 | 23 | 3 | 30 | 15 | 34 |
| 7 | Merc. | S. Florent, Ev. | 6 | 47 | 16 | 21 | 4 | 49 | 16 | 7 |
| 8 | Jeudi | Les IV Saints Couronnés, MM ● S. Godefroy, Ev. | 6 | 49 | 16 | 20 | 6 | 9 | 16 | 43 |
| 9 | Vend. | *Déd. de S. Jean de L.* S. Vanne, E. | 6 | 50 | 16 | 18 | 7 | 29 | 17 | 25 |
| 10 | Sam. | S. André Avellin. C. SS. Tryphon et CC. MM. | 6 | 52 | 16 | 17 | 8 | 45 | 18 | 13 |
| 11 | Dim. | *XXVe ap. la Pent.* (2). S. Martin, E. S. Menne, E. | 6 | 53 | 16 | 15 | 9 | 54 | 19 | 8 |
| 12 | Lundi | S. Martin, Pp. M. S. René, E. | 6 | 55 | 16 | 14 | 10 | 53 | 20 | 9 |
| 13 | Mardi | S. Didace, C. S. Mitre, M. | 6 | 57 | 16 | 13 | 11 | 43 | 21 | 14 |
| 14 | Merc. | S. Josaphat, E.M. S. Ruf, E. | 6 | 58 | 16. | 11 | 12 | 25 | 22 | 30 |
| 15 | Jeudi | Se Gertrude. V. ☽ S. Eugène, E. | 7 | 0 | 16 | 10 | 12 | 59 | 23 | 26 |
| 16 | Vend. | S. Edmond. E. S. Eucher, E. | 7 | 1 | 16 | 9 | 13 | 29 | — | |
| 17 | Sam. | S. Agnan, E. S. Grégoire, E. | 7 | 3 | 16 | 8 | 13 | 55 | 0 | 31 |
| 18 | Dim | *XXVIe apr la Pent.* (3). *Dédicace de la Bas. S. P. et S. Paul.* S. Odon, Ab. | 7 | 4 | 16 | 7 | 14 | 20 | 1 | 34 |
| 19 | Lundi | Se Elisab., Vv. S. Pontien, Pp. M. | 7 | 6 | 16 | 6 | 14 | 44 | 2 | 36 |
| 20 | Mardi | S. Félix de V., C. Se Maxence, V. | 7 | 7 | 16 | 4 | 15 | 9 | 3 | 37 |
| 21 | Merc. | *Présentat. de N.-D.* S. Albert, Ev. | 7 | 9 | 16 | 3 | 15 | 35 | 4 | 38 |
| 22 | Jeudi | Se Cécile, V. M. S. Pragmace, E. | 7 | 10 | 16 | 2 | 16 | 3 | 5 | 38 |
| 23 | Vend. | S. Clément, Pp. M. ☾ Se Félicité, M. | 7 | 12 | 16 | 2 | 16 | 35 | 6 | 38 |
| 24 | Sam. | S. Jean de la C., C. Se Flore, V.M. | 7 | 13 | 16 | 1 | 17 | 11 | 7 | 36 |
| 25 | Dim. | *XXVIIe ap. la Pent.* Se Catherine, V. M. | 7 | 15 | 16 | 0 | 17 | 53 | 8 | 31 |
| 26 | Lundi | S. Sylvestre, Ab. S. Amateur, E. | 7 | 16 | 15 | 59 | 18 | 41 | 9 | 23 |
| 27 | Mardi | S. Maxime, E. S. Séverin, C. | 7 | 18 | 15 | 58 | 19 | 35 | 10 | 10 |
| 28 | Merc. | S. Sosthène. M. | 7 | 19 | 15 | 57 | 20 | 34 | 10 | 52 |
| 29 | Jeudi | S. Saturnin, E. M. | 7 | 21 | 15 | 57 | 21 | 37 | 11 | 30 |
| 30 | Vend. | S. André, Ap. S. Tugal, Ev. | 7 | 2 | 15 | 56 | 22 | 44 | 12 | 3 |

27. *Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.*

(1) *Office du IVe dimanche après l'Epiphanie.*

(2) *Office du Ve dimanche après l'Epiphanie.*

(3) *Office du VIe dimanche après l'Epiphanie.*

# DÉCEMBRE

| | | | SOLEIL | | | | LUNE | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | lever | | coucher | | lever | | coucher | |
| | | | h. | m. | h. | m. | h. | m. | h. | m. |
| 1 | Sam. | S. Eloi, E. ☪ | 7 | 23 | 15 | 56 | 23 | 54 | 12 | 34 |
| 2 | Dim. | *Ier de l'Avent* (1). | 7 | 24 | 15 | 55 | — | | 13 | 3 |
| | | Se Bibiane, V.M. | | | | | | | | |
| 3 | Lundi | S François Xavier, C. | 7 | 26 | 15 | 55 | 1 | 7 | 13 | 32 |
| 4 | Mardi | S. Pierre Chrysologue, E.D. | 7 | 27 | 15 | 54 | 2 | 22 | 14 | 3 |
| | | Se Barbe, V. M. | | | | | | | | |
| 5 | Merc. | S. Sabas. Ab. | 7 | 28 | 15 | 54 | 3 | 39 | 14 | 16 |
| 6 | Jeudi | S. Nicolas, E. | 7 | 29 | 15 | 53 | 4 | 58 | 15 | 13 |
| 7 | Vend. | S. Ambroise, E. D. Se Fare, V. | 7 | 31 | 15 | 53 | 6 | 16 | 15 | 57 |
| 8 | Sam. | *L'Immaculée Conc. de N.-D.* ● | 7 | 32 | 15 | 53 | 7 | 30 | 16 | 49 |
| | | S. Romaric, Ab. | | | | | | | | |
| 9 | Dim. | *IIe de l'Avent.* | 7 | 33 | 15 | 53 | 8 | 36 | 17 | 48 |
| | | Se Léocadie, V. M. Se Valérie, V.M. | | | | | | | | |
| 10 | Lundi | S. Melchiade, Pp M. | 7 | 34 | 15 | 52 | 9 | 33 | 18 | 53 |
| | | SSes Eulalie et Julie, VV. MM. | | | | | | | | |
| 11 | Mardi | S. Damase, Pp. | 7 | 35 | 15 | 52 | 10 | 20 | 20 | 1 |
| | | S. Fuscien et CC. MM. | | | | | | | | |
| 12 | Merc. | S. Corentin, E. Valéri, Ab. | 7 | 36 | 15 | 52 | 10 | 59 | 21 | 10 |
| 13 | Jeudi | Se Lucie, V. M. Se Odile, V. | 7 | 37 | 15 | 52 | 11 | 32 | 22 | 17 |
| 14 | Vend. | S. Venance Fortunat, E. | 7 | 38 | 15 | 52 | 12 | 0 | 23 | 22 |
| | | S. Nicaise, Ev. | | | | | | | | |
| 15 | Sam. | S. Mesmin, C. ☽ | 7 | 39 | 15 | 53 | 12 | 26 | — | |
| 16 | Dim. | *IIIe de l'Avent* | 7 | 39 | 15 | 53 | 12 | 50 | 0 | 26 |
| | | S. Eusèbe, E. M. | | | | | | | | |
| | | Se Adélaïde, Imp. V. | | | | | | | | |
| 17 | Lundi | S. Lazare, E. M. | 7 | 40 | 15 | 53 | 13 | 14 | 1 | 28 |
| | | Se Beggue, V. Ab. | | | | | | | | |
| 18 | Mardi | S. Gatien, E. | 7 | 41 | 15 | 53 | 13 | 39 | 2 | 29 |
| 19 | Merc. | S. Timoléon, M. S. Avit, Ab. | 7 | 41 | 15 | 53 | 14 | 6 | 3 | 29 |
| 20 | Jeudi | S. Dominique de Silos, Ab. | 7 | 42 | 15 | 54 | 14 | 36 | 4 | 29 |
| 21 | Vend. | S Thomas, Ap. | 7 | 43 | 15 | 54 | 15 | 11 | 5 | 28 |
| 22 | Sam. | S. Flavien, M. | 7 | 44 | 15 | 55 | 15 | 51 | 6 | 25 |
| 23 | Dim. | *IVe de l'Avent.* ☾ Se Victoire, V.M. | 7 | 44 | 15 | 55 | 16 | 37 | 7 | 19 |
| 24 | Lundi | Se Irmine, V. | 7 | 44 | 15 | 56 | 17 | 29 | 7 | 19 |
| 25 | Mardi | *Noël.* | 7 | 44 | 15 | 56 | 18 | 27 | 8 | 53 |
| | | Se Anastasie, M. | | | | | | | | |
| 26 | Merc. | S. Etienne. M. | 7 | 45 | 15 | 57 | 19 | 29 | 9 | 32 |
| 27 | Jeudi | S. Jean l'Evang., Ap. | 7 | 45 | 15 | 58 | 20 | 35 | 10 | 7 |
| 28 | Vend. | *Les Saints Innocents.* | 7 | 45 | 15 | 58 | 21 | 43 | 10 | 39 |
| 29 | Sam. | S. Thomas de Cantorbéry, E.M. | 7 | 46 | 15 | 59 | 22 | 54 | 11 | 8 |
| | | S. Trophime. E. | | | | | | | | |
| 30 | Dim. | *Dans l Oct. de Noël.* S. Sabin, E. ☪ | 7 | 46 | 16 | 0 | — | | 11 | 36 |
| 31 | Lundi | S. Silvestre, Pp. | 7 | 46 | 16 | 1 | 0 | 6 | 12 | 5 |
| | | S. Savinien et CC. MM. | | | | | | | | |

19, 21 et 22 *Quatre-Temps.*

24 *Vigile de Noël, avec jeûne.*

(1) ***Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre inclus.***

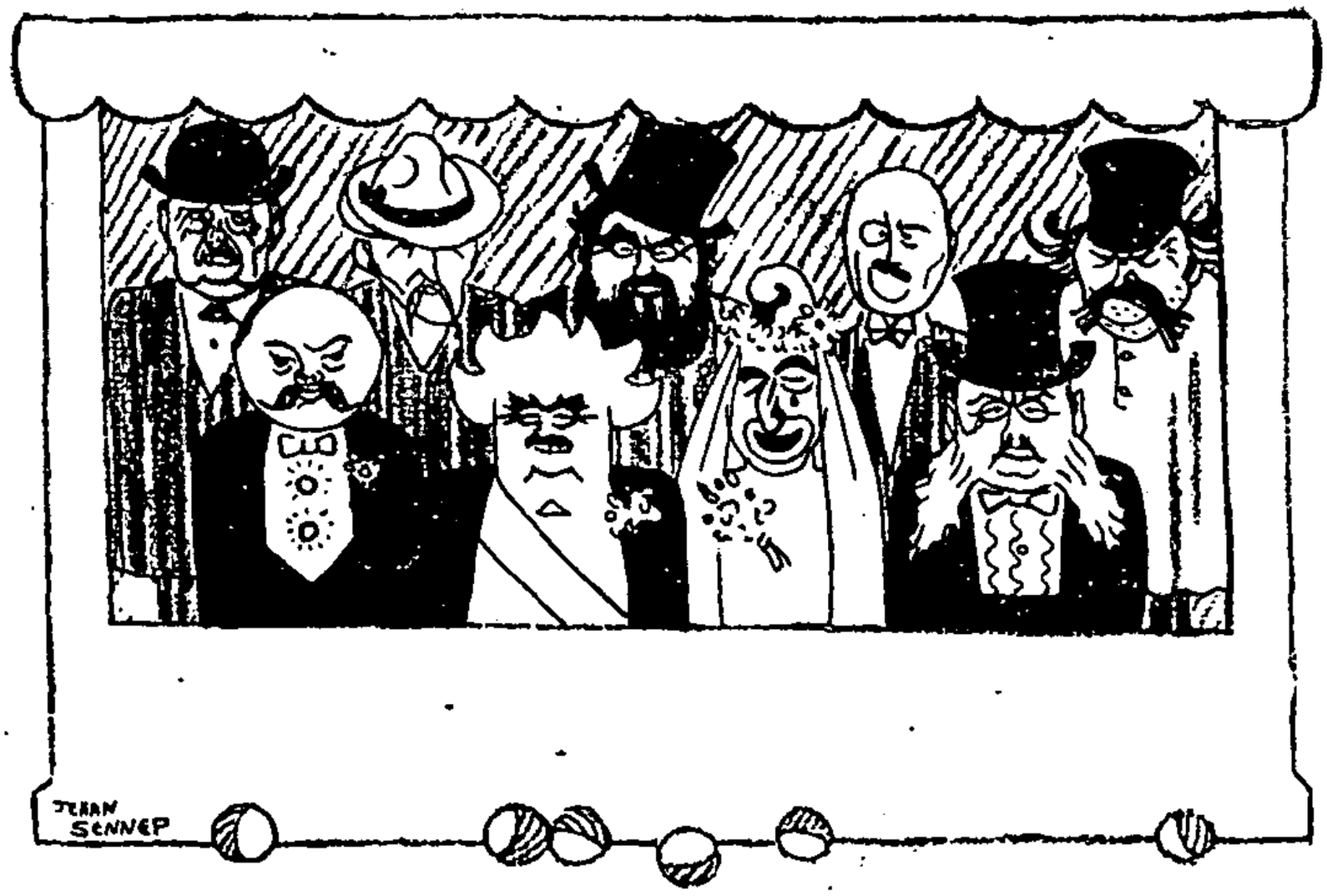


# LES GAUCHES BLOQUÉES

Par LÉON DAUDET

Depuis le 16 novembre 1919, où le troisième secteur de Paris — au grand désespoir de Téry et des révolutionnaires — m'envoya à la Chambre des députés, je n'ai pas manqué, et pour cause de grippe, plus d'une demi-douzaine de séances. J'ai suivi ces séances de point en point et je me rappelle les plus creuses aussi nettement que les mieux remplies. Les renseignements que je donne ci-dessous sont donc l'expression de la réalité nue et crue.

Dans ses sympathies, sinon dans ses votes, le groupe socialiste est demeuré uni et marche d'accord. Pendant un an, du 12 janvier 1921 au 12 janvier 1922, bolchevistes, réformistes dissidents, fraternellement groupés et associés, ont servi de garde prétorienne à Briand et n'ont pas — révolutionnairement parlant — servi à autre chose: Ils ont été fidèlement et loyalement gouvernementaux. Quand les royalistes ont fiché Briand dehors par les épaules, avec la motion du 11 janvier, aux 249 voix rectifiées, la fureur conjointe des trois groupes, ceux de la

faucille et du marteau, ceux de l'antifaucille et de l'antimarteau, et ceux du vicomte de Trumet-Fontarce, était comique à voir. L'état de Varenne semblait aussi désespéré que celui de Blum, de Lévy, d'Aubriot ou du docteur Morucci. Si nous n'avions

pas le cœur aussi dur, ces pauvres gens nous auraient fait de la peine !

S'il y a, aux séances de la Chambre, un « œil de Moscou » un peu vigilant — et non parlementaire — je ne doute pas qu'il donne à Trotsky le même témoignage que je donne ici. Parlementairement, le groupe socialiste n'est pas plus divisé qu'il ne l'était à la Chambre de 1914. Il brûle d'un même amour compact pour les bourgeois Caillaux et Malvy.

Au début, les topos de Cachin — orateur aussi ennuyeux et diffus que Marc Sangnier — indignaient la majorité. Maintenant elle ne les écoute plus. Quand Cachin monte à la tribune, les rares députés qui restent en séance s'occupent de leurs petites affaires et laissent le marteau et la faucille raser les ministres à leur banc d'œuvre. Il est d'ailleurs impossible de suivre la pensée fuligineuse de ce pauvre garçon, qui parle comme un pied, sans suite, sans arguments, et avec un ronron, lourd et gris, qui endort. Moscou a là un fichu marteleur et un faucillard de quatrième zone.

L'infragosse Vaillant-Couturier — celui-là même qui devait couper la tête de Maurras, celle de Pujo, et la mienne ! rate ses « Saint-Just » avec une mine hérissée plutôt comique. Le petit Lafont a l'air d'un roquet chez le vétérinaire.

Alexandre Blanc, c'est le pochard ressaisi sans miséricorde par l'alcoolisme pur et simple. Barrès lui donnait un mauvais avis en lui conseilllant d'aller à la buvette. Ce qui l'attend, c'est le *delirium tremens*, et le jour n'est pas loin où sa carotide — hélas ! — lui servira de dernière cravate rouge.

Dans le compartiment des réformistes, Bracke se fait rare, et nous le regrettons tous. Car il dégage un comique spécial et difficilement remplaçable, avec sa grosse voix de basse, sa façon de marteler les syllabes et son intempestivité. Ce n'est pas un professeur de grec, c'est un pétard, ce qu'on appelle en argot artificier un « diable ». Il explose subitement en roulements de tambours et vociférations baroques, au milieu d'une sorte de vapeur bleuâtre.

Léon Blum, juif aux traits réguliers et aux yeux blancs, à la voix de demoiselle professeur de piano, est assidu et parle souvent. Tout, en lui, crie et hurle la race différente. Il a la marque de la fatalité sur le visage. Un jour ou l'autre, ses copains le pendront. C'est écrit. En attendant, il parle trop abondamment et avec une facilité assez morne et des petits gestes étriqués. Le voici, avec son physique allongé de fifille aux cheveux plats,

demandant, d'une voix plaintive, l'indulgence de la Chambre. Entendu, Blum, nous vous écouterons, nous vous regarderons surtout faire votre Sophie, et même votre Sophie Germain, élever des colonnes de chiffres au bout de vos doigts fuselés. Il s'agit d'avoir l'air calé aux yeux des collègues de la majorité, pondéré, sérieux, mais en même temps de satisfaire les camarades assis sur les bancs réduits d'extrême gauche et, plus loin, là-bas, les électeurs, les « Vive Marty » et les lecteurs et gobeurs de l'*Humanité*, en même temps que ceux du *Populaire*.

Quelques-uns semblent pris à cette feinte sagesse : « C'est une rougissante demoisselle, ce chambardeur ! » Attendez un peu. Quand il a fini d'évoquer, d'adjurer, d'implorer des explications sur ces arides tarifs de chemins de fer, qu'il suce ainsi que des bonbons, le citoyen Fifille libère tout à coup le serpent haineux qui siffle sous ce coussin de satin rose. L'œil devient d'acier. Le ton grince. Il est fait allusion à l'heure prochaine où Blum administrera la société française, sera notre maître à vous et moi : Siraudin chez Marx et Stirner, quoi ! C'est comique, parce qu'une demoiselle, même garnie de barèmes et de logarithmes, même ambitieusement corsetée, ne fera jamais peur aux plus

timides bourgeois. C'est comique, mais significatif. Ce Léon Blum, est un oriental, sans frein ni loi, barbouillé en juriste français. Il n'est de sincère en lui, sous le feint bon ton et le beau veston, que la rage contre notre nation, nos tours d'esprit, nos mœurs, que l'avidité de les détruire. Comme elle voudrait mordre, cette Fifille savante !...

Le plus malin, c'est encore Albert Thomas qui, voyant le buffet assez vide, a du moins cherché et trouvé un fromage. Le voilà directeur du bureau international du travail, aux côtés du kamerate Legien, avec de magnifiques appointements. Car si le gouvernement d'Ebert attache Legien avec des « ersatz » de saucisses, le gouvernement français attache Thomas avec de confortables épices : un traitement de 320.000 francs par an. Albert Thomas, depuis que j'ai eu l'occasion de l'observer, me rappelle, ce bohème de la génération de mon père, que l'on avait surnommé le « Tartufe du Danube ». Il simule les broussailleux et les hirsutes. Je le soupçonne de faire noircir son linge à Londres et de demander à un coiffeur chic de lui dépeigner et emmêler la

barbe et les cheveux chaque matin. C'est un de ces finassiers dont il est impossible de saisir le regard derrière les lunettes étincelantes. Il vocifère des propos modérés. Il concède et aquiesce l'index tendu — un petit index pareil à un cervelas — avec une gesticulation menaçante.

Le bouillant Marius Moutet, avocat de Caillaux, a tout juste l'intelligence et l'attitude d'un potache qui aurait à placer un topo sur l'Orient, au bachot. Il le place ce topo, avec colère, le pauvre Marius. Mais c'est toujours le même et les ministres les plus novices dans le métier ne sont pas sans remarquer ses trucu-lents ménagements. Un autre, du nom de Goude, scande les mots de façon comique, tapant la tribune comme un enfant pas sage et disant : « Répu-bli-queu... Dé-mo-cra-sie-eu. « Nous l'avons baptisé en conséquence « œufs sur le plat ».

Alexandre Varenne a du feu, de la rancune, même de la rage. Mais tout cela assez vain et comme peint, de même que sa barbe semble postiche. Une seule passion l'anime, Briand, et je le crois au fond plus radical que socialiste. Il continue à détester la reine Marie-Antoinette, les nobles et les prêtres, ce qui est d'un anachronisme assez régalant. Il est, comme l'on dit, peu mariolle, et ses connaissances en histoire valent celles de son grand homme Aristide, qui plaçait Aix-la-Chapelle en Brandebourg et faisait du Concile de Trente une réunion de trente personnes!

Renan, qui n'aimait pas le socialisme, eût néanmoins apprécié la présence, sur les bancs de ces citoyens, d'un petit Caliban vraiment cocasse : le nommé A. Uhry, toujours bondissant toujours furieux. Il a une forte calebasse de tête, où tout vient en avant, le front, les yeux, la mâchoire, et, quand il tambourine son pupitre, en gloussant, il tient de l'hydrocéphale et du lapin mécanique. Une séance n'est jamais maussade quand on a devant soi A. Uhry, et je regrette toujours de ne pouvoir l'emporter chez moi, pour le montrer à mes enfants.

Un signe de l'effondrement révolutionnaire, c'est la façon dont nos lapins vernis rouges se consolent de leur néant — comme les radicaux — en pointant des bulletins de vote. Comme si les électeurs étaient des combattants ! Rien de plus hilarant que ces incendiaires en Chambre, tchékaïstes, aspirants bourreaux

et éventuels coupeurs de douairières en morceaux, qui s'amusent à compter des carrés de papier au lieu de coller des bourgeois et des curés au mur.

Si cela continue — et cela continuera — en 1923, le gouvernement républicain, qui a absolument besoin d'une pointe d'extrême gauche, sera donc forcé d'organiser lui-même la commémoration de la Commune. Mais que deviendront, à ce moment là, un Briand, un Viviani,

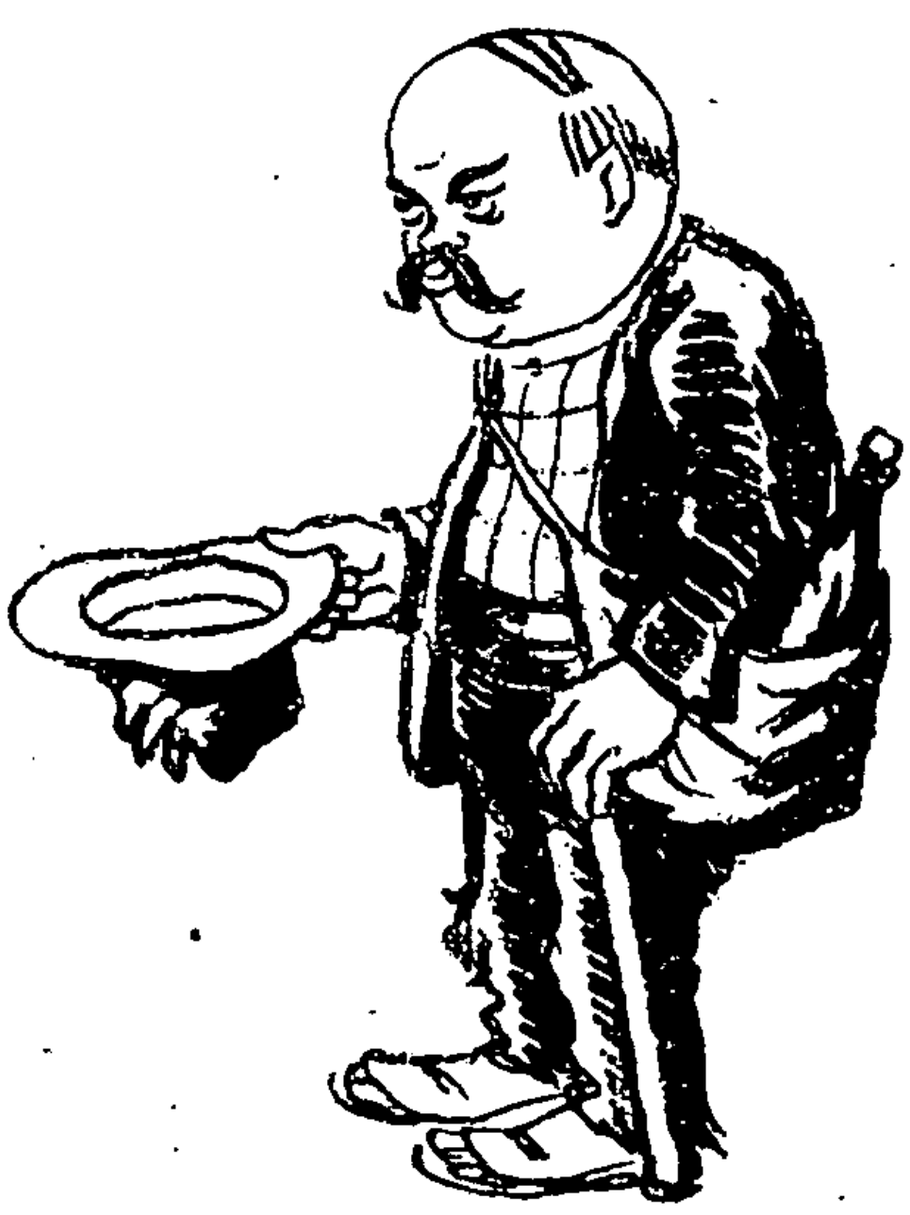

même un Millerand, dont la fortune politique n'a été poursuivie qu'en fonction de la pression révolutionnaire, qui sont issus de l'intimidation rouge sur les parlementaires modérés, bourgeois républicains, juristes et salonnards ! Il y a là une situation baroque : « démos » se retire de démocratie, ne veut plus rien savoir des manifestations de la rue ni du cimetière ; et il ne restera bientôt plus, comme démocrate, que notre invraisemblable Marc-Zozo-Sangnier, retour de Berlin, assis dans son abondante salive, au milieu d'une tempête de huées.

Quand je vois sauter Loucheur sur la tribune avec ses mollets élastiques, son torse de président de conseil d'administration, son front bombé et sa petite voix blanche et bredouillante, je me demande ce qui va encore nous arriver !

— Une solution, messieurs, une solution pratique !... crie Loucheur en tapant sur le marbre, comme une blanchisseuse de la banqueroute.

Or, un jour, en février 1920, cependant qu'au Sénat, le traître Joseph Caillaux comparaissait devant ses juges, Loucheur tout-

en-or, à la Chambre, nous expliquait qu'il était « pourvu d'une fortune honorable, deux cent fois moins forte que celle, absurde, qu'on lui prête », qu'il avait confié le contrôle de cette toute petite galette à un comité d'honneur, et que, pour le reste, il s'en remettait au proverbe : « Bien faire et laisser braire. » Ces propos vagues étaient articulés d'une petite voix blanche feignant l'émotion, et qui s'achevait en fausset. Ils sortaient d'une face ronde de chien cossu et peigné, au nez écrasé et doguin. Ils prétendaient confondre notre collègue Lacotte, lequel avait eu l'audace phénoménale de mettre en cause cet homme tabou, auquel son aimable aisance — pour parler son langage — fait comme une cuirasse de vertu, avec garantie du gouvernement.

Je ne compare nullement Loucheur à Caillaux. Les deux cas sont très différents : Caillaux est un agent boche, un criminel voué au poteau, à moins que la République ne préfère disparaître à sa place. Loucheur est, plus simplement, un brasseur d'affaires, d'immenses affaires, heureuses et fructueuses au milieu de la détresse publique. Il mérite seulement des contrôleurs qui ne seraient point choisis par lui et une belle et bonne petite confiscation, au bénéfice de la nation, comme celle qui frappa jadis son ancêtre Fouquet. Il est le Fouquet triomphant de la démocratie ploutocratique. Si je rapproche les noms de Caillaux et de Loucheur, c'est que Caillaux, lui aussi, connut de beaux succès à la Chambre, — autrement beaux que ceux de Loucheur, — c'est que ceux qui attaquaient Caillaux soulevèrent aussi l'indignation pathético-bouffe de la gauche et de l'extrême gauche, c'est que Caillaux, lui aussi, se crut le maître de l'heure, comme Loucheur s'imagine qu'il l'est présentement.

Les socialistes parlementaires aimaient Caillaux, et ils l'ont prouvé, mais ils semblent encore lui préférer Loucheur. On ne saurait imaginer avec quelle rage ils avaient pris la défense de Loucheur ; avec quelle ardeur passionnée ils applaudissaient et acclamaient Tout-en-or contrôlé, avant même qu'il eût ouvert la bouche. Quelle est la raison de cette violente amour, de cette frénésie ? On se perd en conjectures. Au cours des injures et des menances qui pleuvaient, de toute part, sur le détracteur de Loucheur, on vit soudain un unifié, le robuste et falot Deguise, saisir deux pupitres à deux mains et, convulsionné de fureur, les

heurter violemment contre le bois dans un charivari infernal d'armoire cassée, tandis que, de l'ourlet rebondi de ses lèvres, pareilles à deux pneumatiques, sortaient des beuglements imprécatoires. On aurait tué devant lui sa grand'mère, qu'il n'aurait pas fait plus de pétard. L'effet comique était tel que le petit Lafont aux yeux en billes, se leva et courut calmer ce courroucé, retenant de ses petits bras les pupitres qui bondissaient encore tout seuls, comme au cours des séances spirites.

L'hilarité générale se calmait à peine, quand un gnôme carré, velu, tonitruant, aussi large que haut, barbu et légèrement voûté, autre socialiste, mais dissident, c'est-à-dire hérétique, répondant au nom d'Arthur Levasseur — à moi le troisième secteur ! — se précipita à la tribune, comme s'il allait manger notre président, Raoul Péret. Ce paladin à carrure de bison venait encore venger Loucheur, et maudire, en écumant, le collègue Lacotte, retourné depuis quelques minutes à son banc. Je songeais : « Ce Levasseur fait sans doute partie du comité d'honneur de Loucheur. Ce n'est pas possible, il doit le contrôler jour et nuit pour se mettre dans un état pareil ! Il va tremper son gilet de flanelle. » Je dois dire. qu'Arthur Levasseur nous avait promis de faire la preuve que Lacotte était un « musicien » et qu'il ne la fit pas du tout, et qu'il n'essaya même pas de la faire, pas plus qu'il ne mangea avec sa grande goule le bras imprudemment pendant de Raoul Péret. C'est égal. Loucheur a une fameuse garde, aussi passionnée et frénétique que celle de Caillaux, et celui qui voudra, tel Hercule, le mettre en accusation pour de bon, fera bien de se munir d'un triple airain et d'une demi-douzaine de coutelas. Je ne sais vraiment pas si c'est à Deguise, ou au terrible Levasseur, que revient le premier prix de Loucheurophilie et de Lacottophobie. Sans oublier la réprobation émue de la fifille Léon Blum, dressée et rougissante à son banc, les contorsions du jeune A. Uhry, aux pieds prenants, qui semblait sauter de branche en branche, à la pensée qu'on osait attaquer le citoyen mendigot Loucheur.

— Et le reste de la Chambre, comment et dans quel sens manifestait-il ?

— Le reste de la Chambre ?... Je le dis bien bas, à cause de l'effroi que m'inspire le gosier béant du collègue Levasseur... Le reste de la Chambre demeurait froid et même glacé. Le topo,

qu'on sentait préparé, de Tout-en-or contrôlé nous avait paru étonnamment creux : une sorte d'étui en ruolz, sans rien dedans. La harangue molle d'un homme pressé de franchir sa réputation pour courir ailleurs... on ne sait où. Quand Loucheur nous parle de son honnête aisance, de sa médiocrité dorée, il nous procure, je dois le lui avouer, une légère transpiration. Son langage n'est pas adapté à son outrecuidante bobine, c'est certain. Il plane, au-

dessus de lui et de ses coffres-forts, une aura funeste. Sans doute, il a de bons amis à l'extrême gauche, il a Deguise et Levasseur. Mais je songe au mot des *Chants de Maldoror* : « Tu as un ami dans le vampire. En comptant l'acarus sarcopte, qui produit la gale, cela te fera deux amis. »

Je connais beaucoup de gens sans fortune qui ne voudraient cependant, pour rien au monde, être à la place de Tout-en-or, du contrôlé Tout-en-or, dit « Bien-Faire ».

Rien n'aiguise l'esprit d'observation comme de parler en public. L'orateur, tout en parlant, remarque un tas de petites choses amusantes, qui, dans la vie courante, lui échapperaient.

L'embêtant, c'est que la tribune de la presse soit juste en face de la tribune tout court. Avoir Téry dans l'œil pendant une heure est pénible, même pour un amateur de charcuterie tel que moi. Je m'excuse d'avoir traité Téry de porc vertical. C'est à une truie verticale qu'il ressemble, une truie qui se serait frotté le groin contre un sac à petite vérole et à charbon.

Mais quel régal d'avoir Briand, Aristide Briand, en contre-bas, avec sa petite bosse omoplatéenne à gauche, tel un gosse

sur le dos de la négresse ! Une tignasse terne, des yeux presque blancs, par le virage du vert dans le bleu, une bouche douloureusement tordue, un corps déjeté par l'arrivée en foule des petits rhumatismes de la soixantaine, voilà Briand. Il n'a certes pas l'air de s'amuser dans une vie où, d'ailleurs, il ne croit à rien et même pas au néant des honneurs. Un jour que je saluai en lui le professeur le plus qualifié de grève générale, le roi des dupeurs du prolétariat qui forment le tissu de la République, la réussite supérieure de l'immense farce démocratique, fondée sur l'exploitation des travailleurs pauvres, il se mit à remuer, grouiller, pousser des tentacules et pseudopodes immatériels, comme le coquillage arrosé de citron. Sa vie animale s'agitant — elle dut être autrefois vigoureuse — suscita finalement la vie verbale qui remplace chez lui la vie intellectuelle et raisonnante, et donne illusion aux naïfs. J'ai eu là, je l'avoue, quelques minutes, trop courtes à mon gré, d'un plaisir majeur : celui de l'horloger qui ouvre le tic-tac de la montre, du chirurgien ou du radioscopiste, qui voit fonctionner les organes. Ce que disait ce mannequin béant était miteux, désuet, touchant à force de ridicule : « *La Révolution ne peut être que le résultat de nombreuses évolutions* — *c'était ironique — vous avez oublié de dire que derrière la Commune, il y avait la République*... etc... » Le violoncelle allait, allait, aux applaudissements de cent-cinquante pères nobles du radicalisme et de Noblemaire, au silence de l'autre moitié de la Chambre. Il allait son train, le violoncelle, comme dans la « danse macabre » du grand Saint-Saëns et de Cazalis : « Zig et zig et zig, Briand en cadence, frappant le régime avec son talon, Briand le bossu joue un air de danse, zig et zig et zag, sur son violon. »

J'écoutais cela, près d'un verre de sirop ma foi fort agréable — ai-je dit que la Chambre est le mieux tenu et le plus confortable des clubs ? — sous le coupe-papier protecteur du président Péret, cependant que me parvenaient les borborygmes absinthés de Blanc (Alexandre) et le martèlement du collossal Cadot, forgeron de son propre pupitre. J'écoutais cela et je songeais : « Il a raison d'aimer la République, ce Briand. Sous aucun autre régime il ne serait permis à un ambitieux de renier ainsi publiquement sa prédication incendiaire, d'appeler « erreur de jeunesse » un

discours d'agent provocateur, prononçé à l'âge de trente-sept ans (Briand, Mesdames et Mesdemoiselles, est né à Nantes, le 28 mars 1862. Son topo sur la grève générale est de décembre 1899), de jouer la comédie de l'homme d'ordre, en votant secrètement pour Longuet et Mayéras. Sous aucun autre régime — ô Aristophane ! — un si long abus de la crédulité des foules par un aspirant à la vie large et facile, une fois la veste retournée, ne serait permis. » C'est parce qu'il a jusqu'à maintenant *presque* réussi ce tour de souplesse que Briand a mérité en effet d'être le symbole d'une République, où l'excitation des convoitises ouvrières est l'escabeau du pouvoir, où l'on part de la Grève Générale pour aboutir à un ministère.

Le souvenir de Briand appelle celui de Bonnevay son esclave. Laurent Bonnevay a trahi la confiance de ceux qui l'avaient envoyé à la Chambre, gonflé de vents odorants et crépitants. Contre un poste de garde des Sceaux dans le cabinet d'Aristide Briand, l'Eole de Tarare s'est encaillauté. Il continue à siéger au centre, mais il est, de cœur et de vote, avec le Bloc de gauche, entre Paul-Prudent Painlevé et Cachin. Il est à noter que le même saligaud à favoris, qui vota pour le traître Marty aux côtés du socialiste Moutet, fit maintenir au régime de droit commun, quand il souillait la Chancellerie, et contre toute justice, Alain Rouart, accusé d'avoir corrigé un chansonnier qui couvrait d'ordures les généraux français et Jeanne d'Arc ! Est-il assez complet notre Tartufe, et avions-nous assez raison de le traiter selon ses mérites, aux côtés de son souteneur de patron !

On comprend maintenant pourquoi Bonnevay évita de faire enquêter sur les chèques Zalewsky de l'*Humanité*. Il préparait déjà son entrée au Bloc de gauche, dans les bras de Marius Moutet. Il va faire le quatre-vingt-dix-septième dans ce groupement des quatre-vingt-seize godichons de gauche et d'extrême gauche — scrutin de mai dernier à la Chambre — qui s'imaginent, en 1924 mener la France par le bout du nez. Attendez un peu, mes lapins ! Nous avons eu raison de vous, et envoyé vos patrons en Haute Cour, alors que vous étiez les maîtres du Parlement et de la politique, de 1914 à 1919. Quelle chair à pâté ne ferons-nous pas de vous maintenant ! L'*Action française* en rit d'avance. Poussez-vous un peu, mon petit Laurent, pour ne pas gêner la cuisinière, pendant qu'elle prépare son hachoir.

Mais voici là-bas un vieux monsieur, couvert de salive, qui ne paraît pas si convaincu que cela du triomphe « gauchebloqué » de 1924. Je veux parler de René Viviani, surnommé « dix kilomètres » en souvenir du recul historique qu'il ordonna au haut commandement français, amorçant ainsi l'invasion). L'ancien député René Viviani est maintenant sénateur de la Creuse, en raison de son genre d'éloquence. Il va répétant partout que le Bloc national le dégoûte, qu'il est désabusé de tout et de tous et qu'il aspire au repos définitif. On croyait qu'il s'agissait du tombeau. Il s'agissait d'un fauteuil au Sénat. Si crétin qu'il soit, Viviani sent l'avenir compromis pour le radicalisme et le radicalo-socialisme. Il pense bien que la droite ne voudrait pas de lui ; non qu'il sente mauvais, — comme Bonnevay, — mais parce qu'il tiendrait de la place, telle la chique de l'Auvergnat. Au lieu qu'au Sénat il y a Doumergue, héritier de la doctrine de Combes, avec qui René Viviani pourra s'entretenir des grands problèmes anticléricaux qui l'agitent.

Je n'ai jamais vu de près René Viviani qu'une seule fois ; à la réunion, qui fut unique, d'un groupe de « travailleurs intellectuels », convoqués dans un bureau de la Chambre, et qu'il présidait. Ce n'est nullement une sale bête comme Briand. C'est un bavard, d'aspect cordialement désabusé, que l'on devine ignoant et infatué. S'étant trouvé là au moment de la déclarationr de la plus grande guerre moderne, il croit qu'il a pondu la colonne Vendôme et qu'il est un type dans le genre de Jules César, re-

touché par Vercingétorix. Ce fut en effet une de ces énormes bouffonneries, habituelles aux circonstances tragiques, que la présence de ce vieux bourriquot algérien, nourri du foin de la Grande Encyclopédie et des poncifs socialistes de Jaurès, à la tête de l'Etat français, en un tel moment. Aussi, après quelques scènes burlesques de larmes, de violences et de claquements de porte, alla-t-il sagement à Bordeaux, laissant la place à ces « prétoriens » qu'il maudissait dans la *Petite République*, naguère, aux côtés de Gérault-Richard et de Millerand.

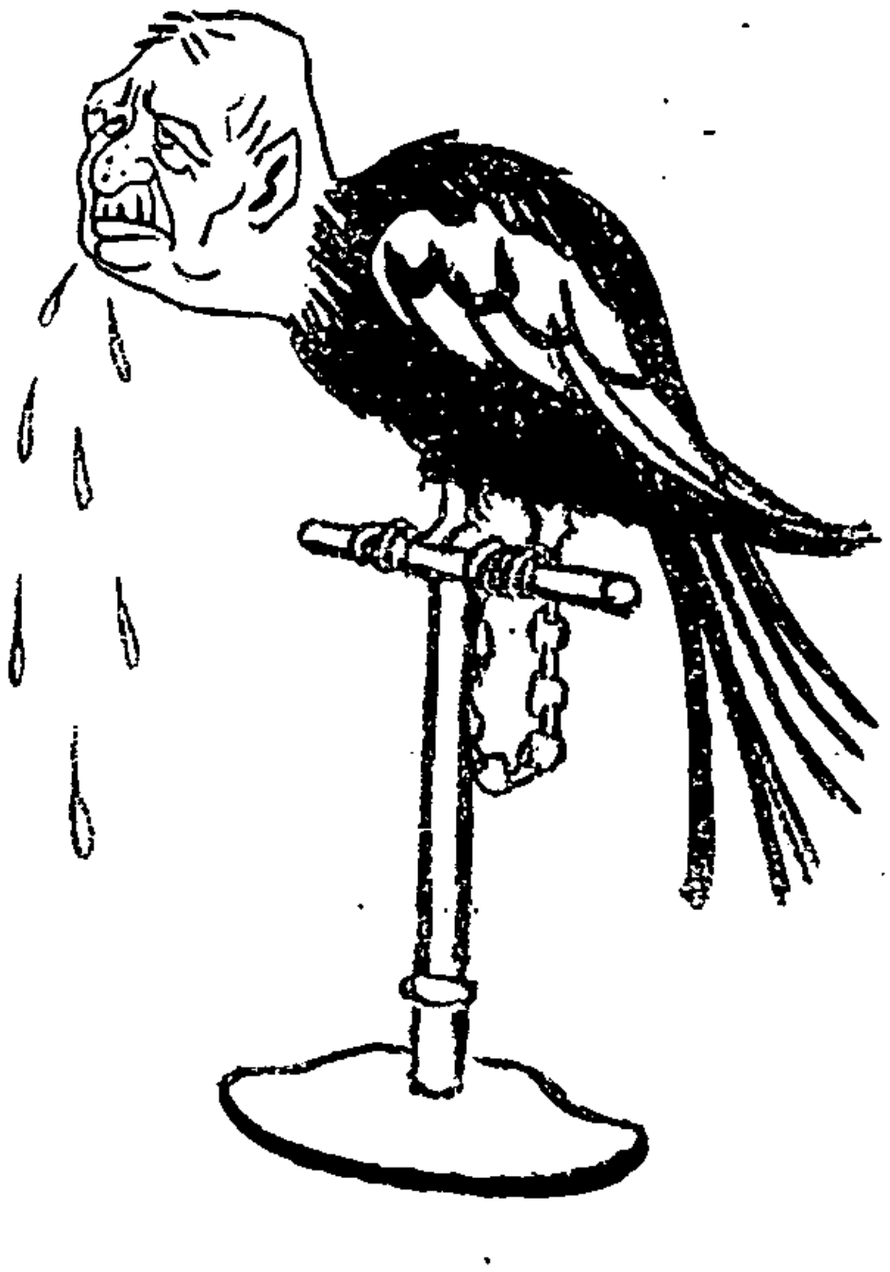

On ne peut connaître l'étendue ni l'abondance de l'absurdité de Viviani, attendu que cette absurdité est multipliée chez lui par une facilité de parole qui tient du prodige. C'est un acrobate de la langue, de sa propre langue, à laquelle il fait prendre toutes sortes de positions verbales et sonores, au milieu d'un écoulement intarissable de jus buccal. Dans un article paru au *Petit Journal*, le 14 juillet 1918, notre salivaire, devenu écrivain — si j'ose dire — affirmait froidement que Diderot, Voltaire et Rousseau avaient été torturés à la Bastille ! Comme on dit, ça se saurait !.

Lors du funeste Congrès de Washington, Viviani, adjoint à Aristide, mais qui n'avait pas, comme Aristide, un homme du monde auprès de lui pour lui apprendre quelques bonnes façons, Viviani fut d'une « mauvaise forme » écœurante. « Invité chez une dame très bien (raconte Briand), il se formalisa de ce que c'te personne, sa voisine de table, me causait tout le temps et lui causait pas ; et il y tourna le dos, disant comme ça qu'il voulait pas être invité comme à l'office. » Cette dame a attesté depuis, en

effet, que « Monsieur Briand était un parfait gentleman — pauvre dame... si elle savait ! — et Monsieur Viviani un malotru ».

Enfin certains affirment que Viviani est, en effet, un mâle assez « otru ». Mais on pense bien que, sur ce point, je manque de détails précis. Il est vrai qu'un fauteuil au Sénat agit toujours comme un calmant. Tout ceci n'empêche pas que comme radical socialiste, et espoir des élections vengeresses de 1914, il ne nous reste plus guère à la Chambre que Paul-Prudent Painlevé. Celui-là, comme dit la chanson, « c'est mon homme », et je ne cesse de bénir la Providence qui m'a fait naître dans sa génération. La présence d'Aristide et de Paul-Prudent me rendra moins douloureuse l'absence de Viviani.

Quant à Millerand, le cher homme ne s'en fait pas. Méthodique et tranquille, ayant résolu de s'offrir, comme délassement à sa « lourde charge », une petite balade de vingt millions dans l'Afrique du Nord, il a accompli son programme de point en point, solidement chaussé, correctement chapeauté et ganté, la canne ou le parapluie à la main, recevant les télégrammes de Poincaré au milieu des houris en redingote et des préfets nus — à moins que ce ne soit le contraire — y réfléchissant, les annotant, répondant, parmi les pistolétades des fantasias et les accents criards des noubas. Il me faisait l'effet d'un notaire

entré, par mégarde, dans une toile bruyante et colorée d'Horace Vernet et s'y trouvant bien.

A des milliers de burnous prosternés, son café bouillant à la main, il certifiait qu'Allah est grand et que Respublique est grande aussi, et qu'il envisageait, lui Alexandre l'Africain, l'avenir d'un cœur léger, très léger... Mais avez-vous entendu parler de lui depuis son retour d'Algérie ?

Et c'est un fait que la France du Nord, si promptement reconstruite par les efforts conjoints de Loucheur et de feu cet excellent Rathenau, n'a plus rien à envier à l'Afrique du Nord, si ce n'est la sollicitude attendrie et les vingt millions de Millerand.

LÉON DAUDET,
Député de Paris.

---

# INTELLIGENCE ET PATRIOTISME

Par CHARLES MAURRAS

(1903. — 1923)

*Les pages qu'on va lire ont paru il y a vingt ans.* L'Action française, *sans chercher sa voie, qui était trouvée, en était aux débuts de ses études : il lui fallait justifier l'idée de patrie contre les antipatriotes et aussi contre les patriotes timorés qui prétendaient tout résoudre par un appel au cœur. Persuadé que les nations se refont comme elles se défont, à savoir par la tête, Charles Maurras précisait, dans la* Gazette de France *du* 5 *janvier* 1903, *les principales directions dans lesquelles l'esprit national devait se substituer à l'esprit révolutionnaire.*

*En comparant ce que nous avons fait à ce que nous disions vouloir faire, on jugera de notre fidélité au programme initial souscrit et aussi de la valeur effective de ce programme.*

On nous offre la discussion sur le terrain de l'intelligence : il faut l'accepter.

On nous parle d'idées : il faut montrer que ce ne sont pas des idées, mais de lamentables associations de vocables aussi incohérentes que celle d'un cercle carré ou d'un triangle à cinq côtés.

On nous parle d'idées françaises : il faut montrer, et ce n'est

pas très difficile, que ces prétendues idées françaises sont des suisses ou des juives, encore reconnaissables sous le déguisement que leur ont imposé, depuis Jean-Jacques, nos écrivains romantiques.

On nous parle de l'héritage intellectuel de la France : il faut rétablir en quoi consiste cet héritage et faire sentir qu'il n'a rien, mais absolument rien, de commun avec l'héritage intellectuel de la Révolution.

On nous parle enfin d'humanité, d'universalité, de civilisation : il faut faire sentir que ce qui est universel, c'est la durée de la réalité française et qu'en fin de compte, si l'on comprend ce que l'on dit, l'idée d'humanité se confond et doit se confondre avec l'idée de la France.

Pour nous ?

Non pas pour nous tout seuls. Pour nous et pour les autres. Je souffre d'entendre soutenir que, « du point de vue de la vérité absolue, peut-être la Réforme allemande valait-elle plus que la Renaissance latine » et « la Raison pure de 93 plus que la tradition », mais que « du point de vue français, c'est à coup sûr la Réforme qui a eu le tort de n'être qu'un demi-succès et la Raison de 93 un succès trop complet ». Non et non. Je ne sais ce que c'est que la vérité absolue. Si l'on veut dire par là un point de vue plus général que le point de vue français, j'en connais un et je n'en reconnais pas d'autre : c'est le point de vue des intérêts de la civilisation et du genre humain dans son ensemble et dans son devenir.

Eh ! bien, de ce haut belvédère, le plus haut de ceux auxquels peut s'élever un esprit, l'identité est complète, la coïncidence parfaite entre la vérité que l'on nomme française et celle qu'on pourrait appeler humaine, plutôt qu'absolue. *La raison pure de* 93 n'est qu'un abominable tableau de la dégénérescence intellectuelle à laquelle étaient parvenus les déistes et les panthéistes du dix-huitième siècle. Quant à la prétendue réforme religieuse du seizième siècle, toute méthode positiviste étant universelle et humaine, la mettra au nombre des reculs de l'esprit humain.

Comme dirait Auguste Comte, elle est proprement caractérisée par *la sédition de l'individu contre l'espèce* et jamais le

# A JEANNE D'ARC

GRAVURES ANCIENNES ET MODERNES
- ESTAMPES SPORTIVES -

PLAQUETTES & MÉDAILLES
ENCADREMENTS EN TOUS GENRES

# P. HÉNAUT

SALLE D'EXPOSITION

TÉLÉP : LOUVRE 47-54

3, place de Rivoli, et 1, rue des Pyramides — PARIS

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES —:— SPÉCIALITÉ D'IMPERMÉABLES

Chemiserie - Chapellerie - Chaussures

# RAMLOT

*PARIS. — 76, rue de Rennes. — PARIS (VI^e)*

SOUTANES - DOUILLETTES - CAMAILS
MANTEAUX - PÈLERINES - CULOTTES
MOZETTES DE CHANOINES, CHAPELAINS, ETC.
COSTUMES DE SUISSE-CLERGYMAN ET LAÏQUES
SOUTANES D'ENFANTS DE CHŒUR
BARRETTES - RABATS - CEINTURES

**Chaussures spéciales et Chaussons pour MM. les Ecclésiastiques**

**Tissus au mètre**

NOS TISSUS SONT GARANTIS PUR LAINE

Coupe soignée -:- Prix modérés

NOTA. — Renseignez-vous en demandant notre catalogue général et échantillons envoyé franco.

# PARFUMS FLOSSY-DORA

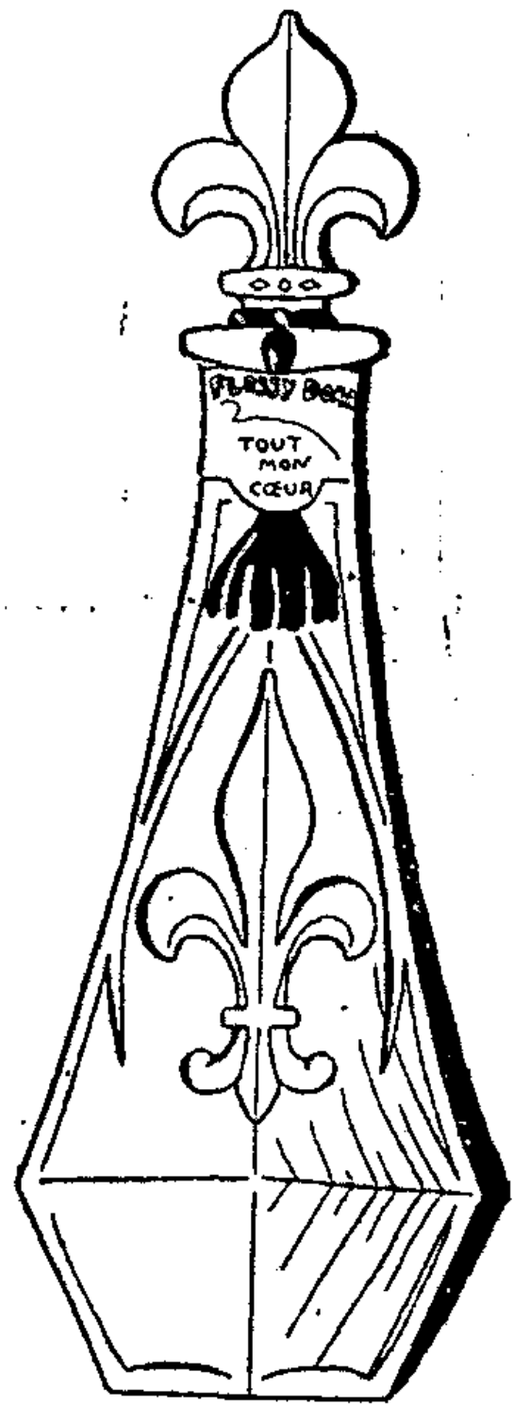


La rose a son secret,
Le lys a son mystère.
L'œillet le murmure à la rose,
L'iris le redit au muguet :

Flossy-Dora parfume les fleurs
et l'élite mondaine.

**Le grand flacon fleurdelisé**
**(en écrin) 45 francs**

Série dédicacée pour cadeaux :

**Une pensée délicate**
**Tout à toi**
**Tout mon cœur**
**Tous mes vœux**
**A vous toutes mes fleurs**

Envoi franco contre remboursement de **5** francs d'un échantillon de 15 grammes (valeur **10** francs) ou contre **12** francs d'un flacon de voyage stilligouttes (valeur **20** francs), *violette*, *œillet*, *lilas*, *rose*, *iris*, *ambre*, *chypre*, *muguet*, etc...

# PARFUMERIE FLOSSY-DORA

*102, rue de Paris, VINCENNES (Seine)*

et dans toutes les bonnes parfumeries

NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE
3, Place du Panthéon — PARIS (Ve) — Chèques Postaux : PARIS 3155

*VIENT DE PARAITRE*

## GEORGES VALOIS

# LE POINT

# L'ÉTAT ET LA PRODUCTION

**La situation économique générale. — Les groupements de producteurs devant l'Etat. — La crise financière. — L'inflation menaçante. — Moyens pratiques de lutter contre l'inflation. — Quelles institutions se donneront les producteurs?**

Une plaquette in-8°, de 96 pages. . 1 fr. ; *franco*, 1 fr. 15

### *VENTES EN NOMBRES*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Les 6 exemp. : | 5.10 ; | *franco* 6. » | Les 50 ex. : | 35. » ; | *franco* 37. » |
| Les 12 exemp. : | 9.50 ; | — 11 50 | Les 100 ex. ; | 65. » ; | — 68. » |
| Les 24 exemp. : | 18. » ; | — 19.50 | Les 500 ex. : | 300. » ; | — 315. » |

Les 1000 exemp. : 500. » ; *franco* 525. »

*La Librairie se charge des envois aux adresses particulières : Ajouter 0 fr. 20 par exempl.*

### DU MÊME AUTEUR

D'UN SIÈCLE A L'AUTRE (10e mille).
Un volume in-16. . . . . 7 »

LA RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE DE L'EUROPE (5e mille).
Un volume in-16. . . . . 7 »

LA MONNAIE SAINE TUERA LA VIE CHÈRE (5e mille).
Un volume in-16. . . . . 14 »

L'ÉCONOMIE NOUVELLE (17e mille).
Un volume in-16. . . . . 7 »

INTELLIGENCE ET PRODUCTION (12e mille).
Un volume in-16. . . . . 7 »

# Maison BAILLY

## TRANSPORTS ET DÉMÉNAGEMENTS

## Garde - Meubles, Publics agréés

## *Paris - Départements - Étranger*

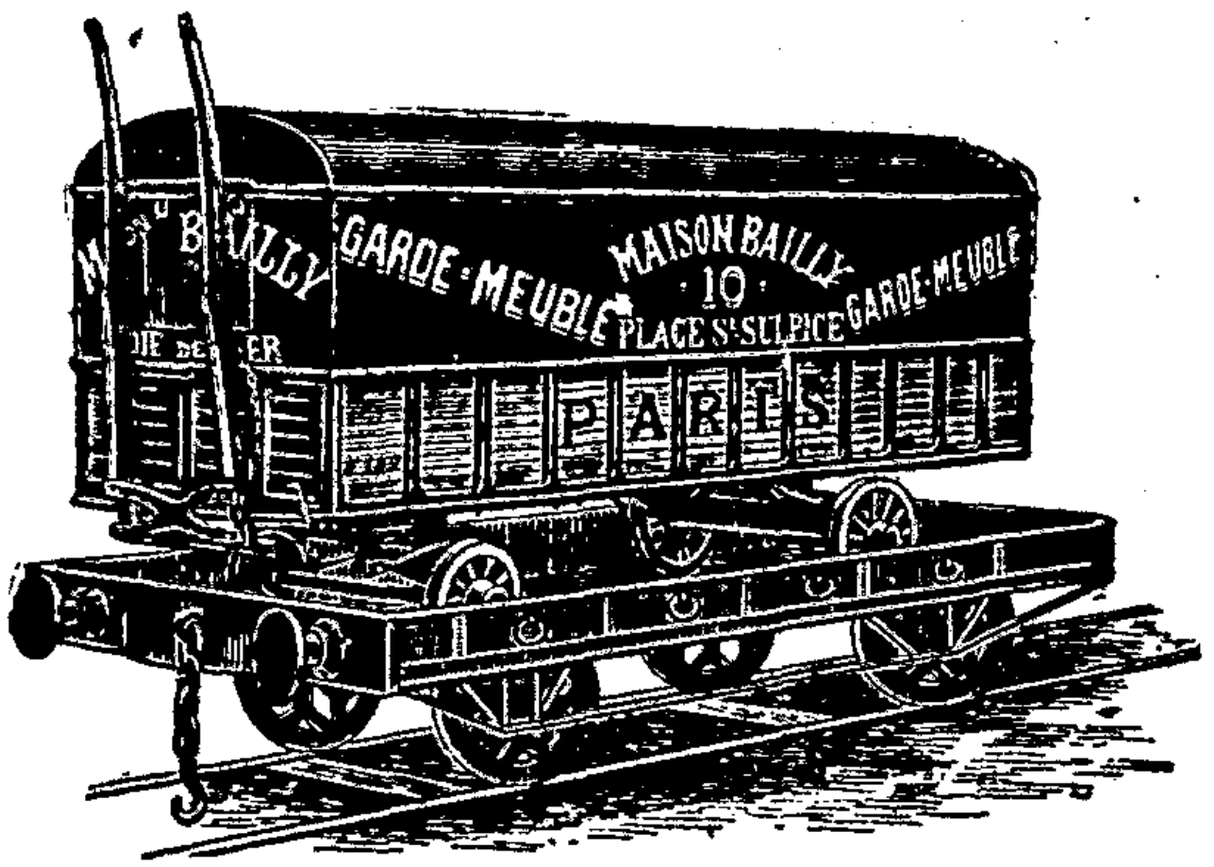


DIRECTION : 10, place Saint-Sulpice, 10, PARIS

Téléphone : **SEGUR** 04-04

**Succursales :** Avenue du Maine, 148, téléphone : Segur 13-32.
Rue de Rome, 48, téléphone : Wagram 98-90.
Avenue de Châtillon, 52, téléphone : Segur 31-70.
Rue de Madrid, 1.

DÉPOT DU MATÉRIEL : 148, avenue du Maine, PARIS.

capital intellectuel esthétique, politique et moral emmagasiné depuis trente siècles ne courut de risques plus forts que dans la période affreuse, il faut même dire honteuse, de la Réforme luthérienne et calviniste. Les protestants peuvent se ranger malaisément à cette pensée et je le regrette pour eux dont ce n'est pas la faute ; mais ceux qui les jugent ainsi ne sont point seulement des philosophes catholiques ou des chauvins français. Ce jugement découle avec rigueur d'une vue générale, aussi laïque et positive que possible, de l'histoire du monde ; et comme personne ne se lève pour la discuter sérieusement, il n'y a qu'à l'enregistrer.

Il nous faut propager la culture française non seulement comme française, mais encore comme supérieure en soi à toutes les autres cultures de l'Univers.

La France a hérité de Rome et d'Athènes les caractères de la présidence et de la royauté, par rapport au reste des peuples civilisés. Il convient donc à des nationalistes complets de lui donner des titres que l'antique Rutilius décernait à la patrie : *Roma pulcherrima rerum.*

Donc, en recommençant l'énumération par la fin :

1° Préséance de la culture française et de la tradition française ;

2° Identité de l'humanité et de la France, de la civilisation et de la France, de la cité du monde et de la France ;

3° Définition de l'héritage français, théorie de la France conçue comme dépositaire et continuatrice de la raison classique, de l'art classique, de la politique classique et de la morale classique, trésors athéniens et romains qui font le cœur, le centre de la civilisation ;

4° Opposition profonde des théories protestantes et révolutionnaires avec ce legs sacré ;

5° Caractère hébraïque, anglo-saxon, helvétique de ces théories de liberté, d'égalité et de justice métaphysiques ;

6° Leur caractère de désordre, d'incohérence et, si l'on va un peu profondément, d'absurdité.

Il y aura des difficultés à cet exposé ? Où n'y en a-t-il pas ? Celles qu'on m'a montrées sont bien faciles à résoudre. Que de

fois l'on m'a objecté que Taine avait fait consister l'esprit générateur de la Révolution dans la raison classique. Eh bien, relisez ce chapitre du premier volume des *Origines de la France contemporaine*. Vous verrez que c'est une pure logomachie et que Taine s'est bien trompé, ce qui peut arriver d'ailleurs à tout le monde.

Je conseille d'écarter pour quelques instants les éplucheurs de basse critique et de songer aux avantages de cette manière d'engager le débat. Bien qu'ils soient en nombre presque infini, je les puis ramener à deux groupes principaux :

1° Elle est révolutionnaire, car elle nie un très grand nombre d'idées en cours professées par beaucoup de personnages haut placés et placées elle-mêmes dans les milieux officiels au-dessus de la discussion. Or, voilà justement de quoi faire bondir le cœur de la belle jeunesse. Nous lui présentons des idoles à massacrer, des poupées à abattre, des conventions et des illusions à ruiner. Que ces idoles soient funestes, ces poupées malfaisantes, ces conventions et ces illusions destructives, elles n'en sont pas moins vivantes et régnantes, d'une vie et d'un règne qui insultent à tout ce qu'un jeune cœur sent de noble et de fort en lui. Il mettra donc à détruire ces destructrices et ces ruineuses toute la verve magnifique de sa jeunesse et ainsi les passions révolutionnaires tourneront à servir la cause nationale de la contre-révolution.

Observer que ceci n'est pas seulement vrai dans l'ordre théorique. C'est également vrai dans l'ordre pratique. Nous qui demandons la restauration de la monarchie, nous demandons également des destructions infinies. Nous en voulons à la puissance juive, à l'hégémonie protestante, au Concordat, au Code Civil, à la bureaucratie, à la Centralisation, à tout ce qui ligotte et, comme dit Drumont, à tout ce qui « *ficelle* » les énergies de la nation. En construisant, certes ! nous sommes obligés à détruire beaucoup systématiquement : il y a tant et tant à détruire dans l'œuvre napoléonienne et révolutionnaire ! Mais cette destruction utile, bienfaisante et nécessaire donne un cours naturel à ce qu'il y a de négatif et de brisant dans les passions et les volontés de toute jeunesse. Cette observation donnera peut-être la clef de l'influence qu'à obtenue, en fort

peu d'années, le nouveau royalisme dans le jeune génération.

2° Le second avantage de notre tactique est d'enorgueillir les élèves au lieu de les humilier.

La tactique contraire ressemble à celle d'un croyant qui, harcelé par des incrédules, se contenterait de répondre : — Je n'approfondis pas. Je crois ce qu'on m'a enseigné. Je suis le pauvre charbonnier.... Appuyée sur dix-neuf siècles de discussions théologiques, l'Église catholique a toujours réprouvé cette faible, timide et dangereuse défense. Elle a voulu que le sentiment religieux fût soutenu par des convictions précises, que ces convictions fussent ramassées en un dogme, que ce dogme fût motivé par un ensemble de raisons théoriques, elles-mêmes avancées aussi loin que peut s'avancer la raison. Même hors de l'Eglise, on ne peut que professer un respect profond pour les théologiens qui écrivent catégoriquement comme Mgr d'Hulst : « On démontre la divinité de Jésus-Christ ».

En revanche, on méprise ces faibles et mous fidéistes, quand bien même ils s'appellent Pascal ou Lamennais; qui font consister tout le mécanisme de l'apologétique ou de la simple psychologie dans leur sentiment personnel. Ce système peut ébranler, toucher par l'éloquence, ou par la poésie, ne peut guère convertir, ou quelque chose manque à des conversions ainsi obtenues. Quoi donc ? *La consistance*, nous l'avons vu.

Au contraire, tentez le moyen opposé. Adressez-vous à l'intelligence de votre élève. Apprenez-lui à bien sentir, par la comparaison et par l'analyse, quel titre de haute noblesse vaut son simple nom de Français, enseignez-lui son rang dans la hiérarchie des peuples, dites-lui, faites-lui sentir, en lui en montrant les raisons, qu'il est le patricien du monde et que, du seul fait de ses pères, il a le pas sur les fils des autres nations. Donnez des idées et des faits en nourriture à l'honnête flamme qu'il porte en lui et qui peut s'éteindre faute d'un aliment, comme elle peut grandir, si vous lui en fournissez les moyens : vous formerez certainement, au lieu d'un citoyen passif qui gémira en se résignant ou se résignera en gémissant, un patriote actif, résolu, acharné qui ne sera jamais fort embarrassé de prendre l'offensive contre les ennemis de l'intérieur ou ceux du dehors.

D'une part, les Pressensé, les Monod et les autres Dreyfus de l'enseignement historique auront dès lors à qui parler, et, d'autre part, je ne crois pas que son bagage historique ou philosophique doive l'empêcher de bien mourir, s'il le faut, pour la cause qu'il *saura* bonne.

CHARLES MAURRAS.

5 janvier 1903.

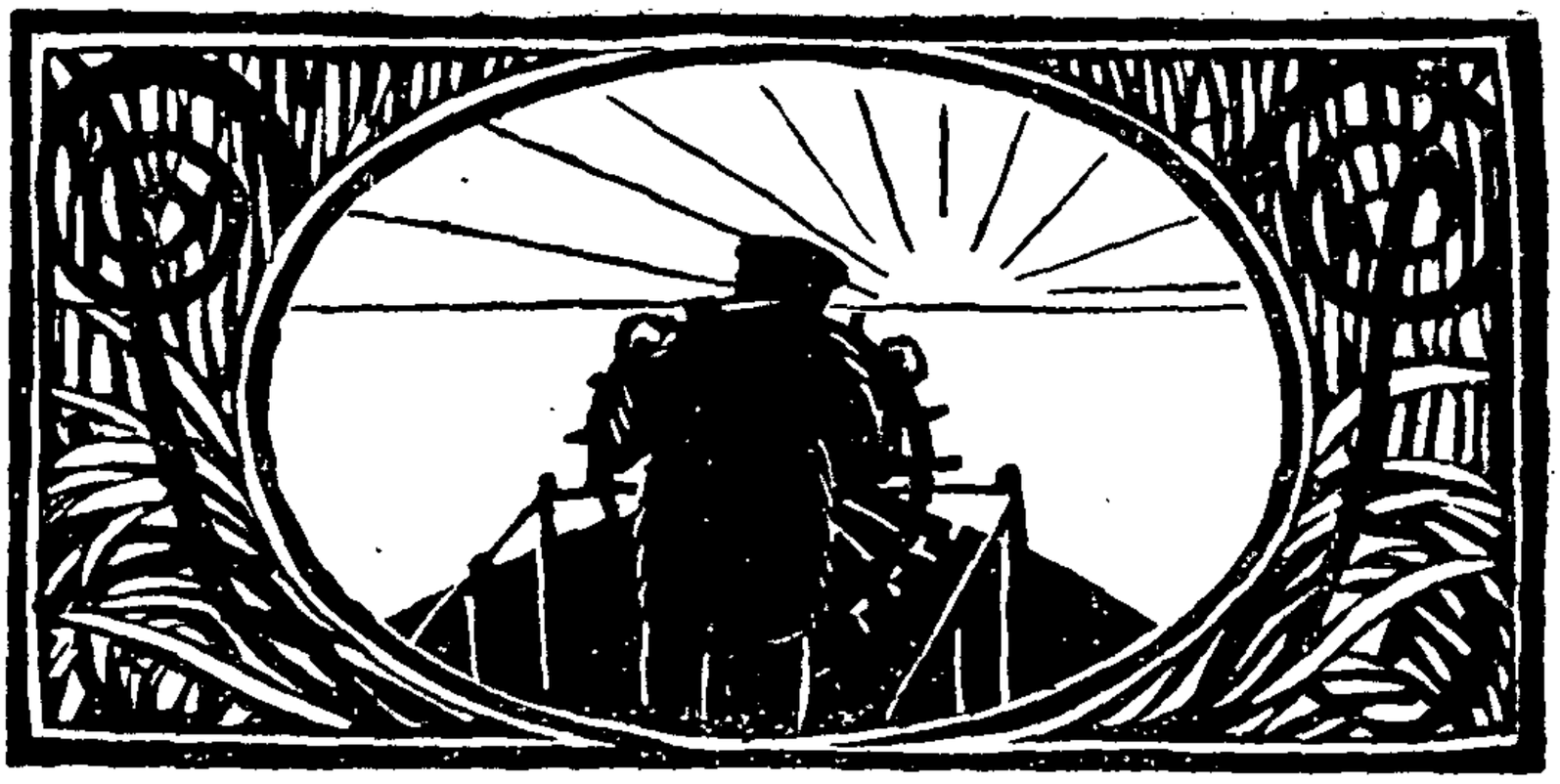

# L'ANNÉE POLITIQUE

Par ABEL MANOUVRIEZ

## 1. L'exécution du traité de Versailles.

Il y a plus de trois ans que le traité de paix a été signé et que l'Allemagne a été condamnée à réparer les dommages qu'elle a causés. Jusqu'ici, la France n'a pas touché au titre des réparations un centime du peu que l'Allemagne a versé. L'exécution du traité de Versailles se heurte à la mauvaise volonté de l'Allemagne encouragée dans sa résistance par l'attitude du gouvernement britannique qui dissimule à peine son désir de passer l'éponge sur les réparations dues à la France, et de favoriser le relèvement économique des vaincus.

L'année entière s'est passée en négociations, en conférences, en parlotes, l'Allemagne précipitant la chute de sa monnaie par un gaspillage voulu et par le recours incessant à la planche aux assignats, afin de faire croire à son insolvabilité, l'Angleterre favorisant ces manœuvres de chantage, la France entraînée chaque jour à de nouvelles concessions, dans son désir de maintenir l'union avec son alliée.

La question du partage de la Haute-Silésie entre l'Allemagne et la Pologne, qui, au cours de l'année 1921, avait accusé les divergences de vues entre la politique française et la politique

anglaise, a été résolue par un compromis entre les deux thèses, péniblement élaboré par la Société des Nations en octobre 1921. Jusqu'au dernier moment, l'Allemagne, qui aurait voulu se voir attribuer la totalité du bassin silésien, a multiplié les manœuvres et les intrigues, à Londres particulièrement, où elle comptait trouver un appui pour ses prétentions : « Si l'Allemagne perd la Haute-Silésie, déclarait au Reichstag, le 12 octobre 1921, le chancelier WIRTH, il en résultera pour elle une situation telle qu'il lui sera impossible de tenir ses engagements ».

Après avoir feint de donner sa démission, M. Wirth faisait entendre de nouveau, au Reichstag, une protestation solennelle contre « l'acte de violence » devant lequel l'Allemagne était contrainte de s'incliner (22 octobre). A la même séance, le président de l'Assemblée, le socialiste LŒBE, envoyait théâtralement une adresse de fidélité aux Allemands que la décision de la S. D. N. allait séparer de leur patrie.

La Pologne, au contraire, a accepté loyalement le compromis, encore que celui-ci fût loin de donner satisfaction à tous ses désirs et à tous ses besoins (25 octobre).

### LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON.

Ouverte le 12 novembre 1921, terminée le 6 février 1922, cette conférence a eu à se prononcer sur le projet de réduction des armements maritimes présenté par les Etats-Unis. M. Briand, président du Conseil, puis M. Viviani, y ont représenté la France.

Du fait de l'étendue de ses côtes et de son empire colonial, la France a besoin d'une marine de guerre importante. M. Briand n'en a pas moins consenti, pour ne pas mécontenter l'Angleterre, à réduire à 170.000 tonnes nos gros armements sur mer.

Par un accord signé le 8 janvier 1922, l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et le Japon ont garanti le *statu quo* de leurs possessions territoriales dans le Pacifique.

### LA CONFÉRENCE DE CANNES. CHUTE DE M. BRIAND.

Dans les derniers mois de 1921, le mark allemand était tombé à cinq centimes français environ. La Commission des réparations s'était rendue en Allemagne afin d'aviser aux mesures à prendre.

Elle en était revenue, le 19 novembre, après avoir constaté le mal et rapporté des assurances de bonne volonté du chancelier Wirth concernant les paiements de 1922 et le rétablissement des finances du Reich.

Cependant Hugo Stinnes et Walter Rathenau, représentants de la grande industrie allemande, partaient pour Londres, afin d'y tâter les possibilités d'un emprunt industriel et d'un moratorium pour les paiements. La tentative, trop prématurée, échoue pour le moment. M. Walter Rathenau est rentré à Berlin, le 11 décembre, sans avoir obtenu ni emprunt ni moratorium.

Le 15 décembre, le chancelier Wirth, en raison de cet échec, a avisé la Commision des réparations que l'Allemagne se trouvait dans l'impossibilité de payer les échéances de janvier 1922 et a demandé un moratorium.

Sans rejeter d'emblée la demande, la Commission des Réparations a demandé des précisions sur les disponibilités financières du Reich (16 décembre).

Le 6 janvier 1922, la Conférence de Cannes s'est ouverte. M. Lloyd George a exposé les vues du gouvernement britannique sur l'urgence d'une reconstitution économique de l'Europe. Il a été décidé, pour lui faire plaisir, qu'une conférence économique aurait lieu à Gênes, qu'on appellerait l'Allemagne et la Russie à y participer.

En attendant, l'Allemagne a été invitée à venir s'expliquer sur ses finances et sa capacité de paiement. L'Allemagne, qui n'attendait que cette concession, a aussitôt délégué M. Walter Rathenau.

Au cours de la séance du 9, on discuta entre Alliés, longuement et confusément, sans arriver à se mettre d'accord, les garanties à exiger de l'Allemagne et la répartition des sommes que le Reich devait verser en 1922, ainsi que les conditions d'un pacte de garantie anglo-français.

Mais, l'opinion française, avertie par les articles de Maurras et de Daudet dans l'*Action française*, s'est alarmée des conditions de ce pacte, du coup porté à la politique des réparations, et de l'invitation des Soviets à Gênes. Cette inquiétude a gagné le Parlement. Le 10 janvier, une motion de Léon Daudet a réuni, à la Chambre, un grand nombre de voix. Le 11 janvier, la com-

mission sénatoriale des Affaires étrangères a envoyé à M. Briand une motion exprimant le vœu que les droits de la France demeurent intangibles.

Ce même jour, M. Briand, sentant le terrain se dérober sous lui, a regagné précipitamment Paris. On apprenait en même temps que M. Millerand, président de la République, lui avait exprimé ses regrets et ses appréhensions pour ce qui s'était passé à Cannes. M. Briand n'attendit pas un vote de défiance. Il donna sa démission (12 janvier). La Conférence de Cannes ferma ses portes (13 janvier).

## LE MINISTÈRE POINCARÉ.

Constitué le 15 janvier, le ministère Poincaré va essayer de remonter la pente glissante des abandons et des concessions où la France s'est engagée à la suite de M. Briand. Il va se heurter à des difficultés sans nombre, à la résistance passive de l'Allemagne, dissimulée derrière les assurances de bonne volonté du chancelier Wirth, à l'hostilité de M. Lloyd George, aux intrigues de la finance internationale et des agents des Soviets.

Pour distraire la galerie, l'Allemagne a annoncé un plan de réformes fiscales. Le chancelier Wirth a remis à la Commission des réparations un état de paiements pour 1922 et des propositions de nature, selon lui, à équilibrer le budget de l'Empire (27 janvier).

## L'ACCORD FINANCIER DU 11 MARS.

Contrainte et forcée, l'Allemagne doit verser en 1922 un premier milliard. Comment le répartir ? C'est l'objet d'une réunion des Ministres des finances alliés à Paris, du 8 au 11 mars.

La France a dû accepter les conséquences de la conférence de Cannes, legs du Ministère Briand, et signer l'accord du 11 mars qui ne lui attribue, sur le premier milliard allemand, qu'une somme insignifiante de 140 millions de marks-or (en remboursement d'une partie de ses frais d'occupation). Pour les mêmes frais l'Angleterre obtient 500 millions de marks-or, et le surplus ira à la priorité belge.

La Commission des Réparations a fixé les paiements allemands

pour 1923, elle a exigé que, pour le 31 mai, l'Allemagne ait voté 60 milliards d'impôts nouveaux et accepté le contrôle sur ses finances (21 mars).

Protestation du chancelier Wirth, approuvée par les deux tiers du Reichstag (28 mars).

## LA CONFÉRENCE DE GÊNES.

Elle a commencé, le 10 avril, précédée par le refus officiel de l'Allemagne, d'accepter les conditions du 21 mars et par une note britannique avertissant la France que l'Angleterre se propose de lui réclamer, à partir d'octobre, les intérêts des sommes qu'elle lui a prêtées pendant la guerre.

En ouvrant la première séance, M. FACTA, président du Conseil italien, proclama qu'il n'y avait, autour du tapis de Gênes, « ni vainqueurs ni vaincus ».

On discuta jusqu'au 19 mai, sans que la fameuse « reconstruction économique de l'Europe » eût avancé d'un pas. Une seule preuve a été faite : Les Soviets, représentés à Gênes par Tchitchérine, ont obtenu la reconnaissance de fait qu'ils cherchaient. D'accord avec les Allemands, ils exploitent la complaisance de M. Lloyd George et préparent la guerre. Le 17 avril, en effet, on apprenait la signature d'un traité germano-russe à Rapallo. L'émotion en France fut vive, mais la sanction fut douce : Sur la proposition de M. Lloyd George, le chancelier Wirth a été « blâmé » (18 avril).

Les bolcheviks en ont conclu aussitôt qu'ils avaient tort de se gêner. Alors, ils se moquent carrément de la conférence : Aux questions qu'on leur pose sur les dettes russes, ils répondent qu'ils sont prêts à leur faire honneur, mais à une condition, c'est qu'on leur prêtera de l'argent (22 avril).

C'est bientôt la confusion. En séance, on discute sans pouvoir se mettre d'accord sur les conditions à présenter aux Soviets. Dans la coulisse, les financiers intriguent pour la reconnaissance du bolchevisme russe qui leur promet des concessions de pétrole. On est de nouveau sur la pente des fléchissements, quand la Belgique se cabre et refuse de signer le memorandum préparé (1er mai).

Rappelé à Paris par M. Poincaré, M. Barthou revient à Gênes avec de nouvelles instructions et se range aux côtés de la Belgique. Dès lors, il n'y a plus rien de fait. Le 15 mai, M. Barthou annonce que le rôle de la délégation française est terminé. Le 19, on ferme les portes après avoir signé un vague accord destiné à masquer la faillite de l'entreprise, et on se donne rendez-vous pour reprendre la conversation à la Haye.

### L'ÉCHÉANCE DU 31 MAI.

La réponse du gouvernement allemand est arrivée à Paris, le 19 mai, au dernier moment, comme toujours. Devant la certitude que la France prendrait des sanctions le Reich accepté les conditions de la commission des réparations du 21 mars, mais avec des réserves. Il fait toutes les promesses qu'on voudra, puisqu'il ne s'agit que de promesses...

### LA CONFÉRENCE DE LA HAYE.

Précédée par une réunion de banquiers qui a déclaré, le 10 juin, qu'un emprunt allemand sur le marché international n'était possible qu'à la condition d'envisager une réduction de la dette allemande et un assainissement des finances du Reich, la conférence de La Haye a commencé le 15 juin et a duré jusqu'au 20 juillet . Elle n'a réussi qu'à prouver une fois de plus la solidité des illusions de M. Lloyd George et l'impossibilité de causer sérieusement avec les bolcheviks qui n'ont répondu à toutes les mises en demeure que par des plaisanteries et des fins de non recevoir.

### LA CONFÉRENCE DE LONDRES.

En juillet 1922, le mark est encore effondré. L'Allemagne en a aussitôt profité pour demander un nouveau moratorium (12 juillet), puis pour refuser d'effectuer les paiements de compensation (1er août).

M. Poincaré a répondu par l'application d'une première série de mesures de rétorsion (5 août).

A la Conférence de Londres, réunie pour répondre à la demande de moratorium du Reich, une fois encore, la thèse française s'est

heurtée à la thèse anglaise. A M. Lloyd George se prononçant pour l'octroi d'un moratorium, M. Poincaré a répondu que la France n'y consentirait pas sans prise de gages productifs (7 août). On a pu croire un moment à une rupture. La Conférence a pris fin le 14 août, les Alliés se reconnaissant incapables de s'accorder sur les problèmes du moratorium et des réparations.

C'est en vain que la Commission des réparations a envoyé un délégué à Berlin pour enquêter sur la situation financière. Le gouvernement allemand n'a fait aucune proposition acceptable concernant les gages (24 août).

Bien plus, une note du chancelier Wirth attribuait la chute du mark à " la politique de menaces et de rétorsion " dont l'Allemagne est victime (25 août).

La Commission des Réparations, pour concilier les thèses française et anglaise, a adopté un nouveau compromis proposé par les Belges. Elle a refusé à l'Allemagne le moratorium qu'elle demandait, mais lui a accordé des facilités pour se libérer : les paiements qu'il reste au Reich à effectuer pour l'année pourront être faits en « bons de caisse » du Trésor allemand (31 août).

La Belgique, seule intéressée pour le moment en vertu de son droit de priorité, a accepté (9 septembre).

Que va faire la France ? Observer l'expérience belge, d'abord voir comment la Belgique tirera parti des bons de caisse allemands. Ensuite, reprendra-t-elle sa liberté d'action ? Sans se laisser intimider par les menaces de M. Lloyd George, se saisira-t-elle des gages qui, devant la banqueroute allemande imminente, lui sont nécessaires pour garantir sa créance ? Ou bien se résignera-t-elle à la faillite de la politique des réparations, c'est-à-dire à sa propre faillite ? L'année qui va s'ouvrir nous le dira. Elle sera décisive.

### 2. Le réveil du nationalisme allemand.

Tandis que le gouvernement du Reich s'efforçait de gagner du temps et de lasser la patience de la France, on a observé, en Allemagne, un réveil très net du nationalisme allemand.

Les élections partielles ont été presque partout favorables aux partisans de la revanche : les socialistes ont perdu la majorité

au conseil municipal de Berlin (16 octobre 1921), à ceux de Leipzig et de Dresde (13 novembre). Les élections badoises du 30 octobre ont également marqué un recul des partis de gauche.

Le 31 janvier 1922, des volontaires allemands ont attaqué à la grenade une caserne de chasseurs français à Pétersdorff, en Haute-Silésie. Il y a eu, de notre côté, des morts et des blessés.

D'août à juin, l'ORGESCH a organisé une véritable terreur en Haute-Silésie contre la population polonaise.

Le 9 avril l'explosion d'un dépôt d'armes clandestin, à GLEIWITZ, a coûté la vie à une vingtaine de soldats français.

Le 24 juin, M. Walter Rathenau, ministre des affaires étrangères, accusé de tiédeur par les nationalistes, a été assassiné à Berlin, comme l'ont été, avant lui, LIEBKNECHT, ROSA LUXEMBOURG, KURT EISNER, HAASE, GAREIS et ERZBERGER.

Cet assassinat n'a provoqué qu'une indignation verbale dans les partis de gauche, qui n'ont réagi que faiblement.

Les attentats contre les soldats français se sont multipliés : affaires de Preiskrecham (5 juillet), de Pyshowice (7 juillet).

### 3. La politique intérieure française.

Devant les sentiments que nourrit l'Allemagne, la France est obligée de demeurer sur ses gardes et ses gouvernants doivent veiller étroitement sur son moral.

Les manigances suspectes de M. Briand avec les partis de révolution se laissaient deviner, dès octobre 1921, lorsque Maurras dénonça le scandale des chèques Zalewski et des chefs communistes corrompus par l'or bolcheviste: Elles aboutirent aux élections au conseil municipal de Paris de l'officier mécanicien traître Marty et du quartier-maître Badina (2 octobre et 20 novembre 1921).

La chute de M. Briand, due en grande partie à la campagne de l'*Action française*, a un peu éclairci l'horizon, mais le ministère Poincaré a toujours fait preuve, à l'intérieur, d'une certaine timidité.

L'*Action française*, cruellement atteinte, le 2 février 1922, par la mort du Comte Eugène de Lur-Saluces, son président d'honneur, écrasé par un train, a pu enregistrer un certain nombre de succès: la condamnation en correctionnelle de Gustave Téry, directeur

de l'*Œuvre*, pour une campagne d'odieuses et absurdes diffamations contre Léon Daudet (26 janvier) ; la mise en non-activité de M. Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, l'éminence grise de M. Briand, compromis dans l'affaire de la Banque Industrielle de Chine (8 mars) ; la réouverture de l'instruction contre deux traîtres, le député Paul-Meunier (décédé depuis, le 17 mai), et la femme Bernain de Ravisi, qui avaient été mis hors de cause par un arrêt scandaleux de la Chambre des mises en accusation (21 mars) ; les deux réunions de la salle Wagram (16 janvier et 28 août), organisées, la première pour réclamer le renvoi en Haute-Cour de M. Briand, la seconde pour indiquer les moyens les plus propres à éviter la guerre ; la fête de Jeanne d'Arc, devenue grâce à ses efforts, la véritable fête nationale de la France, célébrée le 14 mai au milieu de l'enthousiasme de la population parisienne. Son congrès, tenu à Paris du 6 au 9 juin, a permis de constater l'étendue de ses progrès et de son influence.

Ce n'est pas que les partis d'extrême gauche aient désarmé. Le 26 mars, Marty et Badina ont été réélus à Paris avec l'appui des radicaux. En Tunisie, les communistes ont mené campagne contre l'influence française. Le 1er mai, deux agents ont été grièvement blessés, à Saint-Ouen, par un disciple de Cachin, et, le 14 juillet, à l'issue de la revue de Longchamps, un autre fanatique a tiré sur le préfet de police, croyant viser M. Millerand.

En dépit de provocations incessantes, les classes ouvrières sont demeurées paisibles. Le refus de la grâce du traître Marty (27 juillet), bruyamment exploité par l'*Humanité* et l'*Internationale*, n'a fait descendre personne dans la rue.

Au Havre, malheureusement, la propagande bolcheviste pendant la grève des méta lurgistes a amené une rencontre avec les gendarmes et causé la mort de deux émeutiers et d'un curieux (26 août). Une grève générale, tentée aussitôt après ce regrettable événement, a complètement échoué.

### 4. Le nouveau Pape.

S. S. le Pape Benoît XV est décédé au Vatican le 22 janvier 1922. Le nouveau pape, Pie XI, a été couronné le 21 février, dans la basilique Saint-Pierre, en présence de 80.000 per onnes.

### 5. Les difficultes de l'Angleterre.

En plus des difficultés intérieures qu'elle éprouve, du fait de la crise de l'industrie et du chômage, l'Angleterre a connu, durant cette année, maintes questions importantes à résoudre.

Aux Indes, après avoir réprimé, en janvier 1922, la révolte des Moplahs, elle a dû faire face aux exigences du nationalisme hindou qui agitent la péninsule.

Elle a dû accorder à l'Egypte la levée du protectorat britannique (15 mars 1922).

En Afrique du Sud, la grève des mineurs a dégénéré en une véritable insurrection qu'il a fallu réprimer par la force (15 mars).

Dès ce 5 décembre 1921, elle avait dû concéder à l'Irlande révoltée le régime des *dominions*. Mais cette concession n'a pas ramené la paix dans la « Verte Erin » : Les Irlandais libérés se sont mis à se battre entre eux. Le 23 août, M. COLLINS, chef du gouvernement irlandais, a été tué dans une rencontre avec les partisans de l'indépendance complète.

### 6. La victoire fasciste en Italie.

Au cabinet Bonomi, renversé le 17 février, a succédé, le 25, un cabinet Facta.

La situation demeure toujours très troublée. Les fascistes, qui, devant l'impuissance du gouvernement, se sont imposé la tâche de mater les partisans de la Révolution, ont réalisé victorieusement leur programme. En maints endroits, ils ont chassé les municipalités bolchevistes, brûlé les « Bourses du travail », terrorisé les meneurs. Le 3 août, la C. G. T. Italienne ayant décrété une grève générale politique, cette grève a été brisée par les fascistes.

Enfin, en octobre, le fascisme, mobilisant toutes ses troupes, a renversé le ministère Facta. Le Roi a appelé M. Mussolini, chef du fascisme, à la présidence du Conseil.

L'avènement du fascisme en Italie aura des conséquences considérables en Europe. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le parlementarisme démocratique et socialiste est battu par un mouvement à la fois royal, aristocratique et populaire.

## 7. La guerre gréco-turque.

Le traité de Sèvres, en accordant à la Grèce Smyrne, avait perpétué l'état de guerre en Asie Mineure. Encouragés par M. Lloyd George, les Grecs avaient essayé de refouler les Turcs en Anatolie. Mais leur ambition était au-dessus de leurs forces. Après de durs combats sur la Sakharia, en septembre 1921 et en avril 1922, les deux adversaires étaient restés face à face sur une ligne passant par Eski-Cheir et Afioun-Karahissar.

La France avait proposé un règlement de la question d'Orient pour mettre fin à la guerre, mais l'Angleterre avait fait traîner les négociations en longueur et excité les Grecs à persévérer dans leur mégalomanie : Le 30 juillet 1922, ceux-ci demandaient aux Alliés l'autorisation, qui leur fut refusée, d'occuper Constantinople. Poussés à bout, les Turcs reprirent l'offensive, le 26 août 1922, et, après une bataille de cinq jours, enfoncèrent le front de l'armée grecque qui fut mise en pleine déroute. Brousse fut occupée le 6 septembre et Smyrne le 9. Cette dernière ville est devenue peu après la proie des flammes.

La victoire turque, en remettant sur le tapis la question d'Orient et celle des détroits, est un grave échec pour la politique de l'Angleterre.

Celle-ci a d'abord déclaré qu'elle entendait interdire, au besoin par la force, l'accès des détroits aux Turcs victorieux. Lorsque la France, d'abord, l'Italie ensuite, lui ont fait comprendre qu'elle ne devait pas compter sur elles, son ton s'est aussitôt adouci.

Le 23 septembre, elle s'est mise d'accord avec la France et l'Italie pour envoyer au gouvernement d'Angora une note l'invitant à une prochaine conférence et lui promettant la restitution de la Thrace.

C'est, grâce à l'initiative française, un pas sérieux vers la pacification de l'Orient.

## 8. Dans les États Danubiens.

Pour la seconde fois, l'ex-empereur Charles a tenté de remonter sur le trône de Hongrie. Parti de Suisse en avion le 21 octobre 1921, il arriva jusqu'à 80 kilomètres de Bude, mais tomba aux mains de l'armée du régent Horthy, le jour même où arrivaient

à ce dernier la sommation de la conférence des Ambassadeurs et l'ultimatum de la Petite-Entente s'opposant à la restauration d'un Hasbourg (24 octobre).

Charles Ier s'est retiré alors à l'Ile Madère, et il est mort le 1er avril, à Funchal, dans un dénûment qui contraste péniblement avec la tranquillité et l'aisance dont jouit, en Hollande, le « seigneur de la guerre », l'ex-empereur Guillaume II.

L'Autriche, telle que l'a taillée le traité de paix, incapable de vivre, agonise peu à peu. Sa monnaie, la couronne, n'a plus aucune valeur. Les pangermanistes profitent de cette détresse pour prêcher le rattachement en Allemagne. Le 31 mai 1922, un prêtre, Mgr Seippel, a constitué un nouveau cabinet pour remplacer M. Schrober. Mgr Seippel a entrepris une tournée en Tchéco-Slovaquie, en Allemagne, en Italie, à Genève, auprès de la S. D. N., pour demander des secours.

En Roumanie, M. Bratiano a remplacé au pouvoir M. Take Jonesco, le 19 janvier 1922. Le 8 juin, la princesse Marie, fille du roi Ferdinand, a épousé le roi Alexandre de Yougo-Slavie.

### 9. Les divisions politiques de la Pologne

La Pologne a été ressuscitée par la victoire des Alliés, mais elle a eu la mauvaise inspiration de se mettre en République, et les mêmes querelles reparaissent, qui ont jadis, au XVIIIe siècle, amené sa disparition.

Le 8 juillet 1922, la Diète a renversé le cabinet de gauche Slivinski, formé par le président Pilsudski. Il en est résulté une longue crise ministérielle qui n'a été dénouée que par la constitution d'un ministère pris en dehors des partis

### 10. En Russie Rouge.

La Russie bolcheviste a passé une année terrible. La famine et le choléra ont ravagé ce pays qui, sous les tsars, fournissait du blé à l'Europe entière.

En dépit des bruits qui ont couru sur sa santé, Lénine est resté au pouvoir.

Le procès des socialistes antibolchevistes a duré du 10 juin au 8 août 1922. Il s'est terminé par huit condamnations à mort.

ABEL MANOUVRIEZ.

# QUELQUES LIVRES DONT ON A PARLÉ... ET D'AUTRES

Par MARCEL AZAÏS.

Le succès de *Maria Chapdelaine* peut être dit sans précédent. Le dernier coup d'œil sur une vitrine découvre, en ce mois d'octobre, la 550e édition. Ni les livres d'Edmond Rostand, ni ceux d'Henri Gréville ou de Jean de la Brète, n'ont atteint un pareil tirage. L'éditeur, comme ahuri de ce succès, a ouvert une enquête auprès du public pour en connaître la cause. Je ne me charge pas de l'expliquer, il suffit de se réjouir. En effet, rarement célébrité fut plus justement acquise.

Ce livre arrivé à un moment où nous étions saturés de romans lourds, après une mêlée déjà ancienne — et, d'ailleurs, toujours vivace — entre la pychologie et l'aventure, le réalisme et l'idéalisme (que sais-je encore ?), ce livre s'est présenté sans tambour ni trompette. Il n'a déployé aucun programme. Il n'a demandé qu'à être lu. Et voilà que, dans sa simplicité, il nous a donné tout ce que nous désirions.

Il nous a parlé d'amour. Mais cet amour n'est pas le produit tarabiscoté et faisandé que les romanciers modernes ont fabriqué par ignorance, vanité ou surenchère. C'est vraiment l'amour tel qu'il fleurit dans les cœurs simples ; amour qui fait rêver le

vieux Chapdelaine devant sa femme morte et qui avait uni les deux époux à travers tant de rigueurs ; amour virginal au cœur de Maria. La jeune fille cède au penchant qui incline aussi vers elle François Paradis. Ils sont fiancés avec décence, ils se marieront. Mais le jeune homme périt tragiquement ; pris dans une tempête de neige, il « s'écarte » et meurt dans la solitude. C'est alors que Lorenzo Surprenant se déclare à Maria. Avec celui-ci, l'amour est moins pur. Lorenzo est un ouvrier de la ville, il vante à la jeune fille les merveilles de la civilisation, les tramways et les cinémas. Pourtant, un voisin, Eutrope Gagnon, aime aussi la petite Chapdelaine. Cette dernière passion est la plus belle du livre, c'est la plus humble et la plus vraie. Nous avons quatre amoureux, sans compter le vieux Samuel et sa femme. Tous les quatre sont présentés avec leur personnalité distincte et leurs nuances propres. Chacun sait nous attendrir, nous émouvoir. Au lieu des marionnettes habituelles, des « cas » plus ou moins monstrueux, nous trouvons des cœurs vivants, gonflés de vérité.

Quelle pâture offre aussi ce livre à notre imagination ! Personne ne pense à dire que *Maria Chapdelaine* soit un roman d'aventures, et, en fait, il ne l'est pas. Mais, par leur éloignement, les héros du livre nous entraînent mieux que ceux de M. Benoît. En vérité, le Sahara, le lac Salé, l'Ossiplourie ne sont pas plus prestigieux que les forêts et les hautes terres canadiennes. Que dis-je ? Ils le sont beaucoup moins. Hémon, l'auteur du livre, est né à Brest, mais il a séjourné longtemps dans les lieux qu'il nous décrit ; il y a trouvé la mort. On le sent entouré, soutenu, pénétré par le paysge, on le sent amoureux du décor. Les travaux de la forêt, ceux des champs prennent sur cette terre lointaine autant de poésie et de goût tragique que les aventures des boucaniers. Les compagnons de Samuel Chapdelaine, les défricheurs sans cesse en quête de terres neuves à fertiliser, jamais en repos, toujours appelés vers la solitude dès qu'ils ont constitué des domaines riches et paisibles, sont-ils moins romanesques que les conquérants et des découvreurs d'îles ? Parmi les lecteurs de *Maria Chapdelaine* y en a-t-il beaucoup qui ne se soient pas sentis gagnés par le goût des aventures, attirés par ce pays inconnu, qui n'aient pas subi le mirage d'un art d'habitude si casanier, soudain devenu plein d'imprévu : l'agri-

culture ? Les livres de Stevenson ne parlent pas plus à notre amour des voyages que le petit roman de Louis Hémon.

Pour obtenir ce résultat, rien n'est ôté à la vraisemblance. Il n'y a pas un détail dans cette histoire que nous nous refusions à accepter. Les mœurs sont telles que nous les ont dépeintes, pour la France, les très vieilles gens. Dans tel ou tel personnage (voyez Nazaire Larouche) nous reconnaissons des amis. C'est bien ainsi que parlent les paysans, les Français que le vernis d'une civilisation niveleuse n'a pas uniformisés. Nous sommes très près du vieux Samuel, de sa femme, de Maria et d'Eutrope. Ce qu'ils sentent, ce qu'ils expriment, c'est le vieux dépôt mis en nos cœurs par notre race. Admirable réalisme, dépouillé de tous les apports sordides dont l'avait sali de vils intellectuels, réalisme appliqué à l'âme des héros autant qu'à la peinture des décors. Après avoir fermé le livre, ne croyons-nous pas connaître les régions canadiennes décrites par Hémon ? Que le lecteur se rappelle la description du printemps, « la neige redoutable se muant en ruisselets espiègles sur toutes les pentes... » Quelle poésie au service de quelle vision claire !

Quand on nous parle de réalisme, nous sommes tentés de sourire : nous avons vu, sous ce nom, tant de puérilités ! Louis Hémon évite ce ridicule. Il ne nous accable pas d'exotisme. Il évite de nous éberluer avec des mots, des noms d'arbres ou d'animaux, toutes les vieilles recettes moisies de la couleur locale. L'autre danger, en ce cas, est de tomber dans la convention, de nous décrire les sauvages comme on le fit au XVIII^e^ siècle. *Maria Chapdelaine* a évité ce second écueil. Le personnage qui domine tout le livre, c'est la terre. La voix de la terre jointe à la voix de la Race mène la marche des événements. Ce sont ces deux voix réunies qui détournent Maria de Lorenzo Surprenant et tracent son devoir à la jeune fille. On a beaucoup reproché à Hémon ces pages lyriques qui ferment le livre, « à moitié un chant de femme et à moitié un sermon de prêtre ». Elles sont, au contraire, le sommet de l'œuvre et son explication. Ce sont elles qui lui donnent ce grand air capable d'élever cette histoire de paysans jusqu'à l'épopée :

Nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde se tourne vers nous et dise : ces

gens sont d'une race qui ne sait pas mourir... Nous sommes un témoignage...

Haut idéalisme, qui parfait le livre et concourt à le faire aimer par les esprits les plus divers.

Si l'on pouvait expliquer les raisons d'un succès, on dirait de celui-ci : parce qu'il s'agit du livre d'une race.

***

L'aventure de *Saint Magloire* constitue une périlleuse entreprise. M. Roland Dorgelès, l'auteur des *Croix de bois* et du *Cabaret de la Belle-Femme* était tenu, avec M. Alexandre Arnoux, pour le meilleur peintre de la guerre. Il a essayé de prouver que son talent était autre chose que le fruit de ses observations ou de ses émotions guerrières.

La donnée de son dernier roman est hasardeuse. Il s'agit d'un extravagant, devenu missionnaire laïc en Afrique et qui acquit auprès des noirs une réputation de thaumaturge. Quand il revint en France précédé de cette réputation, les foules accoururent vers lui et les malades l'assiégèrent. Bon gré, mal gré, il fut contraint de faire des miracles. Sa renommée grandit jusqu'au jour où il mena les pauvres de Paris à l'assaut du quartier de l'Etoile. Elle déclina ensuite à tel point qu'il fut contraint de s'expatrier à nouveau.

Le roman de M. Dorgelès est remarquable par la qualité du récit, la vivacité des dialogues, le pittoresque de l'observation et surtout par la peinture des foules. Nous le goûterons plutôt, cependant, pour sa portée sociale. A travers les épisodes de l'affabulation, il s'agit du rôle de la bonté dans le monde. Entendons la bonté sans contrepoids, sans morale sévère, ni religion précise. Magloire professe une vague doctrine théosophique, une morale sans obligation ni sanction. Suivant le mot d'un personnage, il est un monstre de bonté. A quoi aboutit-il ? Il dissout sa famille, il sème le malheur autour de lui, il secoue la France entière et amène au cœur de Paris une émeute sanglante.

Ce livre est de nature à nous faire profondément réfléchir. M. Dorgelès est venu des derniers confins de l'anarchie; il a écrit à Charles Maurras qu'il avait été arrêté jadis pour manifesta

tion antimilitariste devant la gare de l'Est. Le spectacle de la guerre et de la fausse paix l'a, sans doute, incité à d'utiles réflexions. On peut voir dans *Saint Magloire* le fruit d'un optimisme attiédi. Nous y constatons que l'homme livré à lui-même n'est pas fatalement orienté vers le bien, que les instincts humains ne doivent pas être divinisés. Ce prophète plus qu'à moitié fou qui veut faire le bonheur de tous en renversant l'ordre établi et en poursuivan des chimères, n'est pas, d'ailleurs, un héros purement fictif. A l'heure où M. Dorgelès le dépeignait, il avait sous les yeux un illustre modèle. Ce M. Wilson, déjà oublié, mais dont l'œuvre néfaste subsiste, n'est-il pas une sorte de Magloire, lui qui a allumé en Europe et en Asie tant de discordes pour libérer les peuples malgré eux et leur imposer le bonheur ?

Sciemment ou non, M. Dorgelès a servi la société par son livre ; cet ancien anarchiste a écrit, sous une forme romanesque, le plus éloquent réquisitoire contre l'anarchie.

* * *

Le livre qui a fait couler le plus d'encre pendant l'année est, sans conteste, *Batouala*. C'est le destin du prix Goncourt de déchaîner de gros tumultes ; celui-ci a battu un record.

Je crois que, au fond, bon nombre d'écrivains ont été humiliés de se voir préférer un nègre, comme un vulgaire Carpentier, aussi sont-ils aller chercher midi à quatorze heures en reprochant au petit livre de M. René Maran de nous discréditer auprès de l'étranger. C'est un argument dont on use à tous coups. Un certain M. Le Blond, à propos du *Stupide XIX^e^ siècle*, a porté contre Léon Daudet la même accusation. En réalité, notre prestige est lié à des causes plus complexes. Un homme comme Aristide Briand nous discrédite plus sûrement que *Batouala*. En ces matières, la politique est plus éloquente que la littérature.

Ce roman nègre n'avait pas besoin, pour être accablé, d'arguments aussi nationalistes. Il suffirait de rire de son style, de son affabulation, de sa naïveté. Il est écrit de la façon désuète dont on usait aux années 80 et que quelques adolescents se permettaient encore au temps de la dernière exposition uni-

verselle. Comparaisons saugrenues, platitudes enflées de recherche, incorrections prétentieuses, on dirait un pastiche destiné à réunir en quelques pages tout ce qu'il faut éviter pour ne pas être ridicule. Joignez une profusion de mots nègres, destinés à faire couleur locale. Les tagouas, les n'gouhilles, les darra'mbas, les golokotos, pullulent et le lecteur n'a plus pour ressource que de se prendre la tête entre les mains pour ne pas devenir fou. Cette vieille bouteille de style artiste, soudain débouchée en 1922, produit un effet irrésistible.

L'intrigue n'a pas plus de valeur que le style. C'est une banale histoire d'adultère, telle qu'on nous l'a servie des millions de fois. M. Maran n'a eu besoin que d'une boîte de cirage pour changer la couleur des protagonistes : son roman a été trouvé. Des artifices grossiers permettent à l'auteur de dépeindre quelques coutumes odieuses qu'il aurait voulues colorées et pittoresques.

Mais le plus drôle, c'est la différence entre les intentions de l'auteur et sa réussite. Dans une préface grandiloquente, il déclare la guerre à l'administration coloniale et veut nous faire croiser pour la libération des nègres. Il aurait eu des chances de nous convaincre s'il nous avait présenté des nègres acceptables. Or, ses héros sont des monstres impudiques, cruels, paresseux, vindicatifs. Ils détestent les Français parce que ceux-ci les empêchent de se torturer entre eux et de se manger à leur guise. Ces nègres-là sont à faire frémir. L'aberration de M. Maran est insondable. Et son livre très mauvais.

* * *

Le roman de M. Jacques Chardonne, auquel *Batouala* fut préféré, a gagné de se trouver dans ce sillage. A cause de la dure lutte au sein des Goncourt, l'*Epithalame* a connu un succès auquel ses deux volumes ne le disposaient guère. Ce livre est très supérieur à *Batouala*, ce qui n'est pas un éloge. M. Chardonne à essayé de faire une œuvre neuve, en rajeunissant la marche ordinaire des récits. Il a procédé par petits tableaux rapides où les dialogues tiennent une grande place. Beaucoup de ces tableaux sont anodins ou inutiles. Ils ne représentent qu'une touche dans l'ensemble : c'est du pointillisme littéraire, quelque chose d'intermédiaire entre les drames de M. Maeterlinck et le

cinéma. Quoique M. Chardonne paraisse leste dans le détail, il est, dans l'ensemble, lourd et prolixe. Le premier volume du roman est inutile. Quelques pages suffiraient à le résumer ; au lieu de cela ce sont des hors-d'œuvre interminables ; à la fin de ce tome, on ne sait pas encore quels sont les véritables protagonistes. Ces défauts masquent les qualités de M. Chardonne, ses dons d'observation, son âpreté adoucie et son art de présenter en quelques traits des scènes importantes.

Les livres dont on parle beaucoup ne sont pas nécessairement les meilleurs ; quelques-uns mêmes affirment que ce sont les plus mauvais, mais nous ne saurions partager une opinion aussi exclusive. *Maria Chapdelaine* et *Batouala* nous prouvent que le succès n'est pas toujours aveugle, s'il l'est souvent.

D'autres qui ont fait moins de bruit n'en ont pas moins de singuliers mérites. M. Duhamel a publié une série de contes : *Les hommes abandonnés*, qui brillent d'une pensée amère et hautaine. L'humanité y est dépeinte sans complaisance, quoique avec une secrète pitié. *Les Plaisirs et les Jeux*, consacrés à ses enfants, nous montrent des petits hommes où germent toutes les promesses humaines, les meilleures et les pires. Enfin, les *Lettres d'Aspasie*, tout récemment parues au moment où sont écrites ces lignes, nous dévoilent au net l'esprit de M. Duhamel où se heurtent le scepticisme et la foi, l'ironie et l'enthousiasme, le tout éclairé, tempéré par une bonne indulgence. La lettre *sur les Orateurs* sera lue avec profit par les démocrates, et par ceux qui ne le sont pas, avec plaisir.

Les essayistes ont produit quelques livres arbitraires et ennuyeux comme de coutume. Il en est pourtant deux remarquables.

*La Revanche du bourgeois* de M. Gaston Le Révérend est un petit volume précieux. La sagesse qui l'inspire, le bon sens et la verve dont il déborde sont rehaussés par ceci : que M. Le Révérend est un instituteur de petite ville. Resté dans sa profession et dans sa province, cet écrivain a pu donner sa mesure et ne pas se gâter. Son œuvre, de ce fait, est peu connue, mais les quelques privilégiés qui ont lu *la Revanche du Bourgeois* rient bien quand on leur parle de la décadence ou de la mort de l'esprit et du goût français.

*Conjectures* de M. Hector Talvart forment un autre livre de premier ordre. L'instituteur normand fait œuvre de critique littéraire; M. Talvart, érudit rochellois, se préoccupe de morale, de psychologie. Sont esprit rompu au maniement des idées s'amuse à côtoyer le paradoxe, à feindre d'y tomber. Ce n'est qu'un artifice pour capter notre attention. Il se redresse brusquement et nous mène aux hautes régions de l'intelligence.

Beaucoup de vers aussi, beaucoup ! beaucoup ! Presque tous sont pâles et la mémoire se refuse à les retenir.

Fagus se dresse au-dessus du troupeau avec *la Danse macabre*, horrible mêlée où grouillent les éléments les plus divers, mais où passe le grand souffle de l'inspiration. Un éditeur provincial[1] n'a pas craint après ce livre de Fagus d'en faire sortir un second : *Frère tranquille*. C'est une méditation sur une tête de mort. Il semble que le poète ait épuisé la matière du sujet. Plus pur que *la Danse macabre*, *Frère tranquille* descend autant dans l'âme humaine et monte aussi haut. Ce ne sont pas des livres pâles ceux-là, on ne peut les recommander aux jeunes filles. Il faut, pourtant, les connaître pour savoir qui est ce singulier Fagus : homme du moyen âge égaré en notre siècle, passionné, débridé, succulent, sorte de Villon épris, on ne sait comment, de Rimbaud.

M. Paul Valéry a réuni sous le titre de *Charmes* un grand nombre de ses poèmes épars jusqu'ici dans des revues ou des plaquettes. Ce mince livre n'a laissé personne indifférent. Le lecteur aux prises avec une pensée difficile, toujours obscure et souvent fuyante, s'impatiente souvent, jette le volume et maudit l'auteur. Pourtant la persévérance est récompensée. M. Valéry est un très beau poète. *Le Serpent*, *le Cimetière Marin*, *le Narcisse* forment des pages telles que nous n'en avions pas lues depuis longtemps. On pense à Vigny — mais un Vigny sans platitude ni vulgarité, à Sully-Prud'homme — mais un Sully-Prud'homme plus étincelant. Il faut du travail, beaucoup de travail, mais quand on est arrivé à savoir par cœur des pages de M. Valéry, on n'a plus la force de le haïr.

M. Claudel a publié aussi ses *Poèmes de guerre*, mais si vous le souffrez, nous n'en parlerons pas.

1. Malfère, d'Amiens.

# CONTE

## LES DEUX ARBRES

Par PIERRE BENOIT

J'ai jadis été une maison heureuse et à son aise, je ne suis plus qu'une masure démantelée : cinq ou six murs croulants, des tas de gravats, avec des orties et des araignées. De-ci de-là, un coquelicot pousse parmi la pierraille... Et toujours, devant moi, intact, ce maudit arbre que je m'obstine à considérer comme le signal, sinon la cause de mes maux. Ah ! l'ouragan de fer et de flammes, qui a eu raison de mes honnêtes murailles et a tué mon vieil ami, le grand chêne de Carloman, a bien pris garde de faire le moindre tort à cet arbre-là.

Je dois dire les choses comme elles se sont passées, sans en changer l'ordre. Les hommes savent présenter les faits logiquement. Je ne sais pas ; je ne suis qu'une humble maison, triste témoin de pierre sur la pente d'une colline ravagée. Je dis ce que j'ai vu, à la queue leu leu. Quand j'aurai tout dit, on verra si je n'ai pas mes raisons pour en vouloir à cet intrus.

Je fus bâtie sur un coteau, à mi-chemin, entre le faîte et la rivière. On a choisi mon emplacement à cause de l'ombre que donnait en été mon ami, le grand chêne de Carloman, qui était millénaire et qu'ils ont assassiné. De là, on voyait la mer beige des labours, ou la mer verte, puis jaune, du blé. En bas, la rivière... Mais que vous importe ! Il y a à l'heure actuelle en France cent mille maisons dans mon état... L'endroit où j'ai été bâtie n'a rien à voir avec mon histoire.

La date à laquelle on m'a construite importe peut-être davantage. C'était deux cents ans avant qu'on plantât le funeste petit arbre. Deux cents ans ! Mes deux cents ans de jeunesse, de bonheur, de quiétude...

J'étais à la fois rustique et riche. La même famille qui m'avait construite me possédait. Les hommes se voûtaient au même âge, les yeux des femmes prenaient, au même âge, le même bleu pâle

et lointain. Dans mes granges, le blé, le trèfle, l'armoise s'amoncelaient. Un solide bétail tirait, dans les étables, la nuit, les anneaux de fer, et les laissait retomber contre les murs, seul bruit dont était troublée ma paix nocturne. De belles assiettes de faïence peinte décoraient la cuisine, avec des cuivres toujours luisants. Ces choses devaient avoir plus de valeur que nous ne pensions, puisque, dans les derniers temps, on venait de partout pour nous les acheter. Il y avait, dans les ténèbres, dans les

escaliers, de grands coffres, d'où l'on retirait, aux jours d'assemblée, les vestes de ratine et les jupes de futaine à raies jaunes et rouges, et aussi la petite boîte qui contient une croix d'or massif pendue à un ruban de velours noir.

Ainsi étais-je alors. J'ai entendu dire plus tard que cette époque avait été l'époque malheureuse de ma vie. Je ne suis qu'une humble maison, je répète ce que j'entends dire, sans parfois bien le comprendre ; il n'y a qu'une chose dont je sois certaine : c'est que je vois les faits, et que je les rapporte sans les dénaturer.

C'était donc en été, et mon ami le grand chêne de Carloman

comptait déjà quelques feuilles rousses. Mon maître revint de la ville avec un air ému et ravi. « C'est demain le grand jour, dit-il. Le Souverain va au Champ-de-Mars prêter serment à la Constitution. L'ère de la liberté et de la paix s'ouvre pour le monde. Préparez tout ici pour la fête de demain. »

La table du banquet était dressée sur la pelouse. Mon maître y prit place avec sa famille, ses serviteurs, ses voisins. Il avait ramené de la ville un homme qui avait eu des démêlés avec la justice pour des histoires de gabelle. On lui donna la place d'honneur, comme représentant les victimes de la tyrannie. Le lendemain, quand on rangea l'argenterie, il manquait quelques petites choses. « C'est tout ce que je possède, dit mon maître, que j'aurais voulu voir emporter par ce vertueux émule des Brutus et des Calas. »

Le banquet se termina vers quatre heures ; dans ma cour un trou était creusé ; c'est là qu'on planta, en grande pompe, l'arbre, un vilain petit arbre, qui devait me donner tant d'amertume. Le faux saunier lança la première pelletée de terre. La seconde fut jetée par le plus jeune fils de mon maître, un enfant de six ans. Le faux saunier parla, puis mon maître : « Que cet arbre, dirent-ils, planté à l'heure où retentit le canon du Champ-de-Mars, marque pour les cœurs vertueux l'avènement de l'égalité entre les hommes et l'extinction des luttes fratricides entre les peuples. » — « Voire ! disait, pendant ce temps, le murmure de mon ami, le grand chêne, qui voyait d'un mauvais œil jaloux la plantation du

petit orme. Quelque chose me dit que nous allons avoir des ennuis du fait de ce gringalet.

Il n'avait pas eu le temps de changer trois fois de feuilles que l'événement lui donnait raison. « Oh ! Qu'est ceci ? dit-il, par une chaude après-midi d'août. Voilà cinq siècles que je n'avais vu ces gens de nos côtés, sinon comme mercenaires. »

Du sommet de la colline, au petit trot, descendait un groupe de cavaliers bleu de ciel. J'entendis pour la première fois ce cri :

— Les Prussiens !

Ils entrèrent sans façon chez moi, où il ne restait que les femmes, burent beaucoup et s'en allèrent en emmenant le bétail, Le canon roula tout le jour suivant. Au soir, mon maître en uniforme arriva avec son fils aîné, noirs de poudre : « Victoire, criaient-ils, victoire ! les soldats de Brunswick ont fui devant les soldats de la nation... »

— Oui-da ! dit l'aïeule du coin de la cheminée; victoire, mon fils. Mais ils ont emmené nos vaches ; de mon temps, on était peut-être vaincus, mais c'était chez eux. Et c'étaient nos soldats qui rôtissaient leur bétail.

Cette femme mourut. Puis il en fut de même de mon vieux maître. Alors, pendant vingt ans, il n'y eut plus d'hommes à la ferme, car, depuis le fameux banquet où on avait fêté la fin des guerres, tous les jeunes gens partaient pour être soldats, et aucun ne revenait. Je répète que j'ai dit ce que j'ai vu, sans en tirer de commentaires.

Il paraît d'ailleurs qu'on était vainqueurs. Mais le grand chêne de Carloman n'avait pas l'air rassuré ; le petit orme était maintenant un arbre véritable.

Un matin (c'était la fin de l'hiver, et des soldats — les nôtres— avaient, toute la nuit, défilé sur la route noire et glacée), dans l'instant sinistre, où les uns étant partis et les autres n'étant pas arrivés, pauvre maison restée seule entre deux armées ennemies, j'entendis un sifflement, puis un craquement effroyable... Le boulet était tombé sur mon aile droite, là ou les foins étaient engrangés. L'incendie, couleuvre rouge qui se glisse entre les gerbes, faisait son œuvre.

Tour le jour, on se battit. Le grand chêne secouait tragique-

ment sa tête noire dans le ciel blafard strié de lueurs jaunes. Puis, vers le soir, des soldats, toujours des Prussiens, entrèrent ; ils portaient sur un brancard un de nos officiers, blessé. Ah ! je le reconnus vite ! Mon petit maître, le seul survivant, celui-là même qui avait planté jadis, avec le faux saunier, l'orme de la liberté. Ce fut à ses pieds qu'ils l'enterrèrent, le pauvre enfant.

Ils partirent. Ils revinrent l'année suivante. On avait reconstruit mon aile brûlée ; ils brûlèrent l'autre. Il y eut alors une accalmie d'une cinquantaine d'années, peut-être plus. Puis... Ah ! n'accusez pas mon récit de monotonie ! C'est toujours la même chose ? Qu'y puis-je ? Je ne suis qu'une simple maison, je ne sais que répéter ce que j'ai vu.

Puis ils revinrent donc. L'orme était maintenant un grand arbre, presque aussi haut que le chêne de Carloman. « Les voilà, les voilà encore, cria celui-ci, du plus loin qu'il les aperçut. Quatre fois en quatre-vingts ans ! Cette fois-ci, ils ne sont plus en bleu, ils sont en noir. Mais ils sont dix fois plus nombreux. »

Il s'écoula encore un demi-siècle. On m'avait reconstruite une fois de plus. J'étais la même, somme toute, quoique plus blanche à l'œil, et moins solide, peut-être. Je pensais bien que, cette fois, l'heure de quiétude était venue, qu'il y avait eu seulement une

erreur d'une centaine d'années dans les comptes, et je me surprenais à regarder avec plus de mansuétude, au milieu de ma cour, l'orme fatal. Sur ma muraille extérieure on venait de coller de belles affiches rouges, avec des mots qui me rappelaient ceux de la fête de la Fédération. Puis, trois mois après, par un soir d'orage, on en colla une autre qui portait en croix deux petits

drapeaux tricolores. Les deux arbres, le chêne de Carloman et l'orme, étaient immobiles dans le ciel lourd et comme privés d'air.

Ah ! cette fois, ce fut la fin : « Ils sont en gris, et dix fois plus nombreux encore ! » hurla le vieux chêne, et il s'affaissa, frappé par un obus, dans un tonnerre de branches déchiquetées et de racines qui sortaient du sol avec des pans entiers de terre noire. Ils n'ont, bien entendu, pas touché à l'orme, pas plus qu'ils n'ont arraché de mon mur les affiches électorales, dont les promesses faisaient un effet si bizarre à côté de l'ordre de mobilisation.

Maintenant, regardez-moi : une masure démantelée ; cinq ou six murs croulants ; des tas de gravats avec des orties et des araignées. De-ci de-là, un coquelicot parmi la pierraille... Et voici qu'on parle de me reconstruire encore ! Ah ! je vous en supplie, commencez par l'abattre, lui, le maudit arbre. Sinon, tout recommencera, j'en suis sûre, et alors il vaut mieux n'en plus parler, et me laisser comme je suis.

PIERRE BENOÎT.

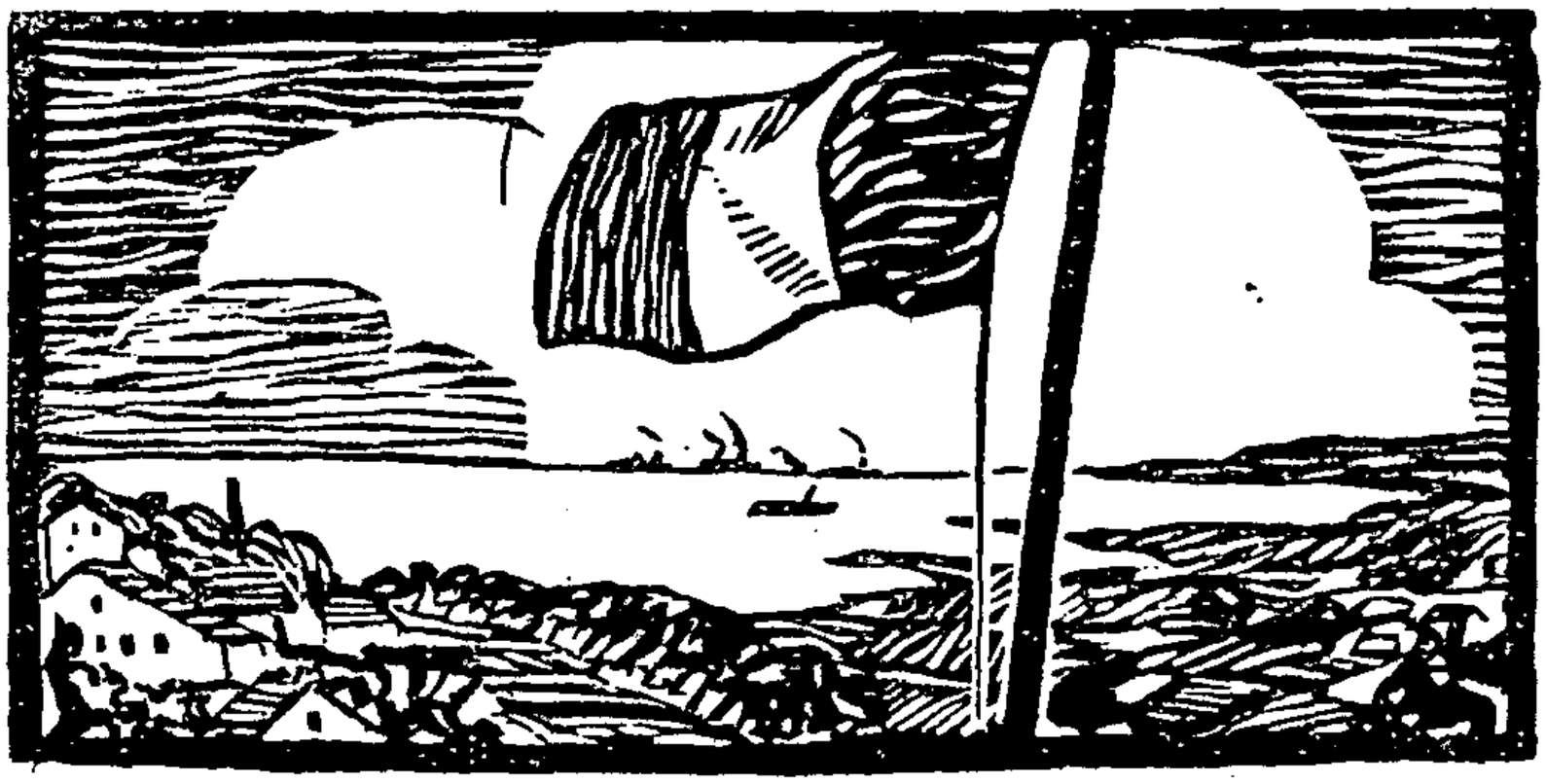

# RÉFLEXIONS SUR L'ANNÉE 1922 POUR 1923

Par JACQUES BAINVILLE

**Faillite du socialisme et de la démocratie.**

L'année 1922 s'est ouverte, comme l'année 1921, devant l'abîme de nos finances et devant le même problème, qui n'est pas résolu et qui s'éloigne de plus en plus de sa solution parce qu'on tourne le dos à la réalité.

Toujours des conférences ! Et, à chacune, notre créance diminue, nos gages et nos garanties disparaissent. Chaque fois doit être la dernière et la bonne. On réduit la dette de l'Allemagne ou bien l'on en modifie le caractère pour qu'elle soit mieux payée. La diminution est acquise. Le paiement ne vient pas. Et, au bout de trois mois, tout est à recommencer.

Cependant, les gouvernements seront punis de leur inertie et de leur faiblesse. Ils le sont déjà. Ils se sentent obligés de recourir à d'autres forces que les leurs. C'est l'abdication des démocraties, impuissantes, à remédier au chaos que leurs principes ont causé.

C'est avant tout la faillite du socialisme. L'Europe est dévastée et désorganisée, c'est vrai. Mais il est faux de dire qu'elle

l'est uniquement par la guerre. Les révolutions et le bolchevisme l'ont atteinte et ruinée bien plus gravement. Même dans les pays qui ont échappé au bolchevisme, les gouvernements ont eu la faiblesse de croire qu'il y avait du bon dans les théories socialistes, que ces théories avaient l'avenir pour elles et qu'il fallait leur faire des concessions.

Le socialisme, malgré ses promesses qui prenaient sur les crédules, n'a pas édifié un ordre nouveau. Il est toujours plus facile de détruire que de construire. Lénine lui-même est obligé de revenir à la propriété individuelle et à la liberté du commerce. Mais il a décapité la société russe et il ne trouve plus les éléments capables de ressusciter la Russie.

Au contraire, les autres pays ont gardé leur organisation capitaliste. Et cette organisation n'a pas seulement résisté à la tourmente. Elle en est sortie plus forte et plus puissante qu'elle n'était autrefois.

Est-ce aux syndicats ouvriers, est-ce aux prolétaires, est-ce aux représentants du travail et du socialisme international que les gouvernements alliés s'adressent pour sauver l'Europe ? Pas du tout. Ils s'adressent aux représentants du capital. Ils vont chercher les grands patrons qui ont derrière eux de puissants organismes industriels et financiers.

Nous le répétons : c'est le plus formidable aveu de la banqueroute morale et politique qu'aient pu faire le socialisme et sa mère, la démocratie. On n'a jamais si hautement reconnu la valeur du capital et le caractère indispensable des états-majors capitalistes aux gouvernements.

Seulement, autrefois, le capital passait pour être subordonné à l'Etat, les états-majors capitalistes aux gouvernements. Aujourd'hui l'Etat et les gouvernements sollicitent le concours de la puissance nouvelle et lui abandonnent une partie de leurs pouvoirs.

C'est ainsi que la féodalité avait pris naissance en Europe après la chute de l'Empire romain et la décomposition de la société antique. Alors l'Etat n'était plus qu'une ombre. L'autorité passait entre les mains d'hommes riches, entreprenants, énergiques, auxquels les populations demandaient protection et secours.

# ÉDITIONS CASTERMAN

*Pour les Distributions de Prix*

dans les Écoles libres et les Maisons d'Education

## la Collection CASTERMAN

est spécialement recommandée :

**ses ouvrages sont franchement catholiques**
**ils ont une valeur indiscutable**

*Le catalogue pour 1923 contient 25 séries et 290 titres et de nombreuses nouveautés.*

**DEMANDEZ-LE A VOTRE LIBRAIRE**

*CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS :*

## Le Missel Vespéral liturgique

ou HEURES ROMAINES

Un volume in-18 de 1.406 pages sur papier mince, à partir de **15,50**

## Les Cours illustrés d'Histoire sainte

de J. ECKER

**Bible des Écoles** cartonné 5,50 | **Bible du jeune âge** cartonné 4,15 | **Bible de l'enfance** cartonné 2,20

*DEMANDEZ LE PROSPECTUS SPÉCIAL*

## Georges STREIF, Libraire

*66, rue Bonaparte, PARIS (VI^e^)* Compte chèque postal 224-37

**DANS LES CAMPAGNES**

*Lisez et faites Lire*

# L'Action Française

# - du Dimanche -

**Organe Hebdomadaire de Défense**

**- - NATIONALE - -**

**- - SOCIALE - -**

**- - AGRICOLE - -**

vivant, illustré de caricatures, donne chaque Dimanche le résumé des faits importants de la Semaine, une Revue de la Presse, des commentaires politiques.

---

COLLABORATION DE

Léon DAUDET - Jacques BAINVILLE

---

Le Numéro : **15** centimes

---

**ABONNEMENTS : France et Colonies. Un an 7 fr., Six mois 4 fr.**

# REVUE des JEUNES

:: ORGANE DE PENSÉE ::
CATHOLIQUE & FRANÇAISE
D'INFORMATION & D'ACTION

## PAR SES RUBRIQUES DOCTRINALES

LA PENSÉE CATHOLIQUE — ART ET LITTÉRATURE
LA CITÉ — LE FOYER
LETTRES DE L'ÉTRANGER — NOTES HISTORIQUES

## PAR SES CHRONIQUES D'ACTUALITÉ

CHRONIQUES DES IDÉES — CHRONIQUE ÉTRANGÈRE
CHRONIQUE RELIGIEUSE — CHRONIQUE LITTÉRAIRE
CHRONIQUE SOCIALE — CHRONIQUE ARTISTIQUE

## ELLE RÉALISE UNE NOUVELLE FORMULE DU PÉRIODIQUE D'IDÉES

**Dans chaque numéro :**

ARTICLES PRÉCIS ET PLEINS
NOUVELLES, ESSAIS, POÈMES
REVUE MÉTHODIQUE DES REVUES
PLUS DE TRENTE LIVRES ANALYSÉS

La REVUE des JEUNES paraît le 10 et le 25 du mois en
:: :: :: une élégante brochure de 128 pages :: :: ::

| FRANCE | ÉTRANGER |
|---|---|
| Un an : **36** fr. ; Six mois : **18** fr. | Un an : **46** fr. ; Six mois : **23** fr. |
| Le Numéro : **2** fr. | Le Numéro : **2** fr. **50** |

*ENVOI d'un NUMÉRO SPÉCIMEN sur DEMANDE*

**PARIS** :: *3, Rue de Luynes* :: **PARIS (VII^e^)**

# Librairie des Jeunes

— 3, rue de Luynes —

— (PARIS VII[e]) —

# et Office de Bibliographie

**Pour connaître** rapidement et sûrement les meilleurs ouvrages concernant les sciences religieuses, pour orienter vos lectures et constituer vos bibliothèques.

CONSULTEZ LE

## *Catalogue Méthodique*

*des Sciences Religieuses et Notions de Bibliographie générale*

Uu vol. in-16 de 192 pages. . . . . 2 fr. : franco. . . . 2 fr. 30

Cet ouvrage publié par l'**Office de Bibliographie** de la Librairie des Jeunes, se compose de 17 Sections pour les Sciences religieuses et de 14 Sections pour la Bibliographie générale ; il constitue le meilleur répertoire bibliographique que nous puissions utiliser à l'heure actuelle.

Le **Catalogue méthodique** ne contient aucune annonce des éditeurs, mais les ouvrages qu'il signale ont tous été choisis, avec le plus grand soin, par des spécialistes en chaque matière.

**Pour recevoir** par retour du courrier et dans les meilleures conditions tous les livres qui sont nécessaires à vos études, à votre enseignement, à vos prédications et conférences.

ADRESSEZ-VOUS A LA

## *Librairie des Jeunes*

*Directeur : Raymond CHASLES, Archiviste-paléographe.*

La **Librairie des Jeunes** a été créée pour seconder l'apostolat religieux et et intellectuel de la **Revue des Jeunes**. Elle fournit tous les ouvrages modernes et possède un service spécial de recherche pour les livres anciens ou épuisés.

**L'Office de Bibliographie** renseigne sur les livres, leurs auteurs et leur prix ; il recommande les ouvrages les plus utiles pour les études particulières ainsi que pour la constitution des bibliothèques publiques ou privées.

Téléphone : FLEURUS 19-68. Chèques Postaux : PARIS 183-24.

Sous d'autres formes, nous en revenons là. Les ducs de notre temps, ce sont des banquiers et des maîtres de forge. Ce n'était pas la peine de dire tant de mal du moyen âge !

## La France, l'Allemagne et l'Angleterre.

Toute l'histoire de France, une histoire de mille ans, s'est passée à défendre notre indépendance contre les Allemands et contre les Anglais, tour à tour, quand ce n'était pas en même temps. C'est encore l'histoire d'aujourd'hui.

Le péril allemand est le plus grave, d'abord parce que l'Allemagne est notre voisine immédiate, qui a chez nous des portes d'invasion, et ensuite parce que les Germains, à travers les siècles, sont restés ce qu'ils étaient lorsqu'on les appelait les Barbares : avides de conquêtes et de pillages, jaloux et querelleurs.

Quant aux Anglais, nous sommes heureusement séparés d'eux par la mer. Mais depuis qu'ils ont été boutés hors de France par Jeanne d'Arc, ils n'ont jamais perdu la mauvaise habitude de se mêler des affaires de notre pays. Pour que nous soyons bien avec eux, il faut qu'ils aient besoin de nous, comme ils en ont eu besoin contre l'Allemagne entre 1914 et 1918. Une fois le péril passé, l'Angleterre ne connaît plus d'amis. Elle ne voudrait que des subordonnés.

Il n'y a jamais eu pour la France qu'un moyen de défendre sa liberté contre l'égoïsme naturel aux Anglais : c'est d'être forte sur mer. Si nous n'avons pas de vaisseaux de guerre, ils ne nous respectent pas. Et comme ils ne tiennent pas à nous respecter, mais à nous voir obéissants, ils cherchent toujours à nous empêcher d'avoir une marine. C'est ce qu'ils ont fait encore ces temps-ci quand ils ont même prétendu nous interdire d'avoir des sous-marins.

Aussi, depuis l'armistice, sommes-nous en difficulté quotidienne avec l'Angleterre. Dame ! Elle ne craint plus l'Allemagne à qui elle a tout de suite enlevé ses bateaux et ses colonies, qu'elle ne parle jamais de lui rendre. Et nous, nous avons toujours à craindre sur terre une Allemagne surpeuplée, qui rumine sa revanche et contre laquelle nous n'avons même pas obtenu

de bonnes frontières parce que les Anglais nous ont interdit de les prendre et parce que le gouvernement français a sacrifié la sécurité du pays à l'illusion qu'il garderait l'alliance de l'Angleterre à perpétuité.

La grande naïveté de la démocratie, c'est de croire aux phrases de circonstance. La France, pendant la guerre, a eu beaucoup d'alliés. Elle s'est imaginé, parce que ses orateurs officiels le lui disaient sur tous les tons, qu'elle était aimée pour elle-même, parce qu'elle représentait la liberté, la justice, etc...

En réalité, si nous avons eu des alliés, c'est surtout (sauf les Belges qui luttaient comme les Français pour leur indépendance), parce que beaucoup de pays avaient peur de l'Allemagne. Il faut être bien naïf pour croire a l'amour des peuples les uns pour les autres. Le Français seul a de ces enthousiasmes-là. Il en est bien mal payé, surtout quand son gouvernement est dupe. Voyez comment les Russes nous ont récompensés ! Dès qu'ils ont été en révolution, ils nous ont lâchés en pleine bataille. Car nous étions les alliés du tsar, fidèle à sa parole, et non des moujiks qui se moquent de la France comme de leur première touloupe.

Après une guerre épuisante, après une mauvaise paix, le tragique de notre situation actuelle, c'est que l'Allemagne est toujours redoutable, qu'elle peut devenir l'alliée de la Russie, ce qui nous ferait deux cents millions d'ennemis dans une guerre future. Et l'Angleterre veut en outre nous contraindre à renoncer aux maigres fruits de notre victoire et à devenir les auxiliaires de sa politique intéressée et à courte vue et de son commerce.

C'est toute l'explication de ce qui s'est passé à Gênes. Nos délégués paraissaient croire qu'à force de concessions à M. Lloyd George, ils garderaient son amitié et qu'alors il serait possible d'exécuter le traité de Versailles et d'obtenir les réparations que l'Allemagne nous doit.

Mais, le traité de Versailles, l'Angleterre n'en veut plus. C'est elle qui nous l'a imposé avec tous les sacrifices qu'il comportait pour nous. Et maintenant que nous en demandons l'application, elle le trouve trop sévère pour l'Allemagne.

Le gouvernement répète depuis trois ans que nous n'aurons pas nos réparations si nous ne restons pas unis à nos alliés. Mais les Etats-Unis nous ont déjà abandonnés. Quant à l'Angleterre, c'est

elle qui s'interpose chaque fois que nous voulons faire payer l'Allemagne. Alors ?

## La République et la paix.

La République française, avec la victoire, jouerait-elle la fable de Perrette et du pot au lait ? C'est déjà presque cela. Adieu, veau, vache, cochon, couvée !

Que signifie, en effet, l'effondrement de la monnaie allemande ? Il signifie que tout le système des réparations reposait sur un principe faux.

Représentons-nous, d'abord, ce qu'est la chute du mark allemand. Le mark valait autrefois 1 fr. 25. On ne le trouve aujourd'hui à l'étranger, et encore très péniblement, que contre moins d'un millime suisse, la Suisse étant un pays où la monnaie n'est pas avariée et a conservé la valeur de l'or.

Il résulte de là que, chaque fois que l'Allemagne a un paiement à faire au dehors de ses frontières, et à faire en bonne monnaie, elle doit donner 800 fois plus de billets qu'avant. Ainsi, après les réductions et les adoucissements dont elle a bénéficié sur sa dette, elle n'a à verser que 50 millions par mois, ce qui est vraiment peu de chose. Mais ces 50 millions de marks-or calculés en marks-papier faisaient plus de 18 milliards. Vous voyez que toutes les proportions sont faussées. Et les Allemands hurlent : « Nous payons chaque mois autant que la France, après le traité de Francfort, a payé pour solde de tout compte. »

Naturellement l'Allemagne allègue la panique de son mark pour demander de nouvelles remises et de nouveaux moratoriums. Il va sans dire aussi que cette concession ne servirait à rien. Car, en admettant même que, par ce moyen, on obtînt un relèvement du mark, le mark se remettrait à baisser dès que les paiements seraient repris et tout recommencerait. On n'en sortirait pas, il vaudrait mieux dire tout de suite qu'on renonce aux réparations.

Notez bien que les réparations en nature, très à la mode en ce moment-ci, ne seraient pas non plus une solution. Car les marchandises livrées à la France pour payer les réparations devraient être remboursées aux fournisseurs allemands par l'Etat allemand

qui paierait toujours des valeurs calculées en or par des monceaux de papier de plus en plus déprécié.

Telle est la situation. Et ne croyez pas que ce que j'en dis est pour plaider la cause de l'Allemagne.

Il faut d'abord chercher pourquoi le mark en est venu à ne plus valoir que si peu. Ce n'est certainement pas la faute des réparations, puisque l'Allemagne n'a presque rien payé. Elle a même beaucoup moins payé que nous après 1871, et pourtant alors notre change n'avait pas souffert.

Si le mark est tombé à la huit centième partie de sa valeur, c'est parce que les Allemands se sont ruinés eux-mêmes. Exactement, ils ont brûlé la chandelle par les deux bouts. Leur ruine est celle d'un peuple tombé dans la démocratie socialiste et où tout le monde a pillé l'Etat, avec d'autant plus de plaisir que l'on se disait : « En même temps, je vole les vainqueurs, je vole les Français. »

On nous raconte toujours que ce sont les industriels et les bourgeois allemands qui ruinent l'Allemagne en cachant leurs capitaux à l'étranger. Cette explication est vraie, mais elle n'est pas suffisante. En effet il y a aussi en Allemagne un grand nombre de socialistes. Et les socialistes exigent sans cesse des augmentations de traitements et de salaires. Ils ne veulent pas d'impôts directs. Ils ruinent donc l'Etat en cachant de la richesse, non pas dans des coffres-forts, mais dans leur estomac ou bien ils la dissipent en fumée de tabac qui coûte moins cher en Allemagne que chez nous et qui devrait coûter plus.

Alors les bourgeois allemands disent : « Nous ne pouvons pas payer à la place des ouvriers : envoyons nos fonds en Hollande. » Et les ouvriers répondent : « Pas d'impôts de consommation, pas de sacrifice pour l'ouvrier quand le bourgeois ne paie pas. » Résultat : tout le monde est d'accord pour échapper aux taxes, le budget de l'Allemagne est au pillage, on imprime des billets de banque à tire-larigot, et plus il y en a, moins ils valent cher, phénomène qui d'ailleurs n'est pas particulier au billet de banque.

Voilà ce que la démocratie et le socialisme ont rapporté à l'Allemagne : Ils l'ont ruinée et c'est à nous que les Allemands en veulent de cette ruine, — alors que la nôtre arrive à grands pas et que nous sommes menacés de faillite.

Pas d'argent et la haine de l'Allemagne. C'est le pot au lait de Perrette cassé par les principes démocratiques. Adieu, veau, vache, cochon, couvée !

## Conséquences pour la France.

Le 24 novembre 1921, la Chambre avait voté un ordre du jour par lequel elle accordait sa confiance au gouvernement pour « veiller à la stricte exécution des engagements de l'Allemagne ».

De son côté, en décembre 1921, M. Henri Chéron, rapporteur du budget au Sénat, répétait que la France ne pourrait être sauvée au point de vue financier que si les réparations étaient payées par l'Allemagne. Autrement dit, c'est la banqueroute infaillible si l'Allemagne ne paie pas.

Si nous ne recevons pas nos réparations, ce sera la ruine. Tous les Français doivent bien se mettre cela dans la tête. Nous ne pourrons pas laisser nos dix départements dévastés dans l'état où les Allemands les ont mis. Il faudra bien que quelqu'un paie. Si ce ne sont pas les Allemands, ce sera nous.

Notez bien une chose : nous avons déjà commencé. Nous avons déjà versé pour la reconstitution du Nord et de l'Est plus de 90 milliards empruntés à droite et à gauche par l'intermédiaire du *Crédit National* ou autrement. On estime à une cinquantaine de milliards la somme qui serait encore nécessaire. C'est le gouffre.

Qu'arrivera-t-il si l'Allemagne ne le comble pas ? Oh ! c'est bien simple. L'Etat continuera à emprunter. Mais, quand on emprunte, il faut payer des intérêts aux prêteurs. Déjà les intérêts de notre dette exigent chaque année environ 13 milliards. Somme fantastique, qu'on ne peut même calculer exactement, car nous en sommes à ce point que le Trésor public, débordé, ne peut plus faire le compte de ce qu'il doit.

Mais quand il aura accru encore sa dette d'une centaine de milliards, qu'arrivera-t-il ? — C'est que la totalité des contributions et des impôts y passera. Il ne restera rien pour payer les pensions, les fonctionnaires, les services publics, l'armée, etc. Ce sera la débâcle.

Augmenter les impôts ? C'est facile à dire. Mais il faut les faire rentrer et un moment vient où la limite est atteinte. Déjà,

en 1921, les nouvelles taxes votées par la Chambre ont produit un milliard de moins qu'il n'avait été calculé.

Il n'y a donc qu'un moyen d'en sortir. C'est que l'Allemagne paie. Et plus le temps s'écoule, moins elle est disposée à payer, plus il est difficile de la faire payer. Car elle se garde bien, elle, de se charger d'impôts! Les Allemands ont même réussi à en payer moins que nous.

Ils ne nous indemniseront que contraints et forcés Tout le reste est illusion ou mensonge. Seulement, qui se chargera d'appliquer la contrainte ? Tous les jours on tourne un peu plus le dos à la seule solution pratique, celle des gages.

### Conséquences pour les Français.

Vous avez certainement entendu dire bien des fois, et l'on nous a même appris à tous à l'école, que, sous l'ancien régime, le poids des impôts était insupportable, que le contribuable en était écrasé et qu'il serait affreux de revenir à ce temps-là. Eh bien, nous y sommes revenus, du moins au point de vue des impôts.

L'impôt sur le revenu a cette particularité d'être double, c'est-à-dire de frapper d'abord les revenus un à un (c'est le *cédulaire*) et de les frapper ensuite tous réunis (c'est le *global*). Tel était à peu près le système fiscal de l'ancien régime qui combinait la *taille*, le *vingtième* et la *capitation*.

L'ancien régime avait institué ces formes de l'impôt sur le revenu parce qu'elles sont simples à imaginer. Quand l'Etat avait fait de grandes dépenses pour soutenir une guerre et sauver le territoire, il pensait tout de suite à demander aux contribuables une part de ce qu'ils gagnent et de ce qu'ils possèdent. Rien de plus facile, en théorie, que de se tirer par ce moyen de tous les embarras d'argent.

Mais la taille était abhorrée de nos pères. Etait-ce seulement, comme on l'a dit, parce que les privilégiés ne la payaient pas ? Non. L'impôt sur le revenu a déjà ses privilégiés. Il en aura d'autres. Les ouvriers renvoient leurs feuilles au percepteur : on les exemptera. Au moins, sous l'ancien régime, l'exemption avait-elle pour contre-partie des services rendus à l'Etat, le

service militaire en particulier, qui n'était pas dû par tout le monde comme aujourd'hui.

On n'avait pas attendu la Révolution pour savoir que la taille et la capitation, noms de l'impôt sur le revenu en ce temps-là, étaient vexatoires. Dès le milieu du XVIIIe siècle, l'opinion était faite à cet égard. L'administration monarchique elle-même la partageait. La taille aurait été supprimée, même si la Révolution n'avait pas eu lieu. Un rapport officiel du bureau de l'impôt en 1870 disait : « Il s'agit d'estimer la fortune des contribuables : pour cette recherche, on ne s'aide d'aucun principe ; *on est obligé de se livrer à des calculs hasardés, à des approximations vagues, à des apparences trompeuses.* Cette manière d'imposer ne permet qu'une approximation incertaine, un jugement aveugle, qui promène le fardeau de la capitation au gré des erreurs et des passions humaines. » Ne croirait-on pas entendre une critique d'aujourd'hui ?

Vous vous demandez peut-être pourquoi je vous parle de toutes ces choses d'autrefois. Eh bien, c'est parce que les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Sous l'ancien régime, la taille et la capitation ayant été d'un rendement inférieur à celui qu'on s'attendait et les capitaux mobiliers se dissimulant tant qu'ils pouvaient, qu'avait fait le fisc ? Il s'était rabattu sur ce qui ne peut pas être caché, sur ce qui se voit au grand jour, *sur la terre.*

De là était venue l'impopularité des impôts de l'ancien régime. Fondés sur le même principe que notre *global* et notre *cédulaire* d'aujourd'hui, ils retombaient de tout leur poids sur le cultivateur, taillable et corvéable à merci.

Jusqu'à présent, au contraire, l'impôt sur le revenu a relativement épargné les cultivateurs. Les bénéfices agricoles paient peu. Le gouvernement n'a pas osé tourmenter ces millions de cultivateurs qui ont gagné la guerre, parce que ce sont eux qui ont le plus donné de soldats, qui ont eu le plus de tués, sans compter qu'ils ont nourri le pays.

Mais cela ne durera pas. Lorsque l'impôt sur le revenu a commencé de fonctionner, on a dit qu'il serait bénin, bénin, qu'il ne tourmenterait personne, qu'il n'y aurait ni vexation ni inquisition. En effet, les premières années ont été assez douces.

Mais, vous connaissez le supplice du garrot, qui est appliqué en Espagne. On met le cou du condamné dans un collier, une espèce d'écrou qui se serre progressivement jusqu'à ce que mort s'ensuive. L'écrou fiscal de l'impôt sur le revenu est exactement le même.

D'abord on avait dit que les contribuables déclareraient volontairement leur revenu qui serait contrôlé sans que l'administration eût le droit de s'ingérer dans les affaires des particuliers. Mais déjà on en est à pourchasser les titres au porteur et à récompenser les dénonciateurs. Si vous avez souscrit, par exemple, à des rentes sur l'Etat, celui qui paye vos coupons préviendra le fisc et gare aux amendes si le montant que vous avez touché ne se retrouve pas dans votre déclaration annuelle.

Les agents du Trésor recevant une prime sur les fraudes qu'ils auront aidé à découvrir, leur zèle sera stimulé. Ainsi la délation sera organisée à travers toute la France.

Dans un pays comme le nôtre, où presque tout le monde a un peu de bien, vous voyez à quoi un pareil régime peut conduire. Ce sera la méfiance générale. Personne n'osera même plus avoir l'air de posséder un peu d'aisance, de peur d'être victime du percepteur.

On dira sans doute que ces choses-là ne regardent que les bourgeois. Erreur profonde. L'impôt sur le revenu a été d'abord créé sous prétexte de frapper les riches. Mais on s'est vite aperçu qu'en France il y avait beaucoup de petites fortunes, très peu de grandes. Et comme l'Etat a besoin d'une énorme quantité d'argent, il s'est mis peu à peu à serrer l'écrou pour atteindre les petits.

Jusqu'à présent, les cultivateurs avaient été ménagés. Le gouvernement n'osait pas les frapper pour ne pas créer des mécontents dans cette énorme masse de ruraux dont les élections dépendent. L'impôt sur le revenu n'atteignait pour ainsi dire pas les bénéfices agricoles. Pour la première année où l'impôt sur le revenu a fonctionné, l'Etat ne leur avait demandé que deux millions pour toute la France !

On a trouvé que c'était trop peu. Le cultivateur, a-t-on dit, gagne de l'argent. On prend l'argent où il y en a. Les campagnes sont riches. Près de la moitié de la population française vit de

l'agriculture. Il faut chercher le bénéfice réel des agriculteurs.

Le bénéfice réel d'un agriculteur, allez donc le chercher ! Il faudrait venir chez lui, le suivre au marché, fouiller jusqu'au fond de ses armoires. L'Etat a reculé devant des mesures aussi graves. En 1918, il a créé un système qui évaluait à forfait le bénéfice agricole, calculé sur la moitié de la valeur locative. Avec ce système, le produit a encore été bien faiblé, à peine supérieur à celui de l'année précédente. On s'est mis à la recherche d'autre chose.

La loi du 25 juin 1920 a décidé que le bénéfice agricole serait fixé d'après la totalité de la valeur locative de la terre multipliée par un chiffre dit *contingent*, et variable selon la nature des cultures, les régions et les années.

Cela paraissait bien, du moins en théorie, quoique ce fût déjà horriblement compliqué. Mais on découvrit tout de suite que ce procédé allait se heurter à des impossibilités pratiques.

En effet, il n'y a rien de plus irrégulier que les bénéfices agricoles. Telle année sera superbe, la suivante désastreuse. Or, ce qu'il y a de pire dans l'impôt sur le revenu, c'est que l'on paie, par exemple, en 1922, sur ce que l'on a pu gagner en 1921. Supposez que l'année 1921 ait été très bonne et l'année 1922 très mauvaise. C'est au moment où le cultivateur est gêné, au moment où il a de gros frais, où il perd au lieu de gagner, qu'il devra verser à l'Etat la forte somme. Il faut tout ignorer de la vie de la campagne pour ne pas voir à quelles conséquences désastreuses ce système conduirait. Jamais le cultivateur n'aurait été si malheureux.

Toujours est-il que l'impôt sur les bénéfices agricoles, de deux millions où nous l'avions laissé, est déjà monté à treize. Mais le fisc est insatiable. Il constate qu'il y a quatre millions de chefs de famille vivant de la terre et que 120.000 seulement paient le nouvel impôt. Le garrot s'est encore serré.

Déjà l'administration fait toutes sortes de projets pour que nul cultivateur n'y échappe. On veut « généraliser » l'impôt sur le revenu. Pour le généraliser, il faudra couvrir la France d'un réseau d'espionnage. Jacques Bonhomme reviendra au régime de la *taille*, à moins qu'il ne sache se défendre.

J'ai déjà annoncé cela aux gens de mon village. Je leur dis :

« Vous habitez presque tous votre maison : c'est comme si elle était louée et que vous en tiriez profit. Vous mangez vos choux, vos pommes de terre : c'est un revenu. Vous tuez un ou deux cochons l'an et vous en faites du petit salé : c'est un revenu encore. Revenu, les poules, les œufs, le lait et le beurre, et le sarrasin de votre galette. Mettez tout cela bout à bout : c'est votre rente et le percepteur vous en demandera compte un jour. »

## L'Europe malade.

L'Europe court à sa ruine. C'est l'avis de tous les hommes sensés qui examinent la situation.

Personne ne croit plus que l'Europe puisse se tirer du formidable amas de ses dettes. La faillite est aux portes de je ne sais combien d'Etats. Pourquoi donc ? Est-ce la guerre seule qui a obéré les finances, déprécié les monnaies, réduit des pays prospères à la pauvreté ?

Non, la guerre a détruit beaucoup de richesses, c'est vrai. Mais elle a été suivie d'un fléau non moins destructeur qu'elle et qui est permanent. Elle a été suivie, dans plus de la moitié de l'Europe, soit de révolutions, soit d'un mouvement démocratique et socialiste. Voilà ce qui achève de tuer les peuples européens et de les tuer, cette fois, à petit feu.

Si l'on pouvait dresser un compte exact des pertes et des gaspillages qui ont réduit l'Europe à la misère, on verrait que quatre ans de guerre violente n'ont pas coûté plus cher que les quatre ans de révolution et de démocratie qui ont commencé à courir en 1918 et dès 1917 en Russie. Or la guerre devait avoir une fin, si longue qu'elle ait été. Quand la démocratie et le socialisme finiront-ils ? Tant qu'ils durent, chaque jour qui passe ajoute une ruine à une ruine.

Qu'aurait-il fallu après la grande secousse de la guerre ? Il aurait fallu travailler encore plus qu'avant, et le travail fécond exige la discipline et l'ordre. Cependant on a vu tout le contraire. De tous côtés, des révolutions. Des peuples qui, la veille, n'existaient pas, sautaient à pieds joints dans la démocratie, adoptaient des formes républicaines encore plus avan-

cées que celles que nous avons. Le résultat ne s'est pas fait attendre.

Ne regardez pas seulement la Russie, où l'expérience est complète, décisive, irréfutable. Regardez les autres pays d'Europe. Presque partout c'est l'instabilité et l'anarchie.

Nous avons de l'affection pour les Polonais. Ce sont nos alliés et nos amis. Mais, à ses amis, on doit la vérité. Jadis la Pologne est morte d'être en République. A peine ressuscitée, elle est retournée d'un bond à l'état républicain. De nouveau, les partis se déchirent. Aucun ministère ne peut durer. Les patriotes et les conservateurs combattent l'autorité du président Pilsudski. Le président les combat avec l'aide des éléments subversifs. C'est une épouvantable confusion.

Chez nos voisins d'Italie, les affaires ne vont guère mieux. Eux, au moins, ils gardent leur monarchie qui garantit leur unité nationale : sans elle, l'unité italienne serait déjà en morceaux. Mais les partis luttaient sans trêve. Les ministères tombaient, comme des châteaux de cartes. Et les partisans de l'ordre, les fascistes, ont fini par constituer une police indépendante, une armée véritable qui a emporté le pouvoir d'assaut, balayant le faible ministère Facta, sans plus se soucier du Parlement italien que s'il n'existait pas.

* * *

Les choses vont plus mal encore au delà du Rhin. D'ici un certain temps, nous assisterons à des événements dans l'Europe Centrale, principalement dans les pays germaniques. Suivant le conseil si judicieux d'un homme d'Etat italien, il ne faut jamais donner de dates et je ne sais pas si les choses que je vous annonce se passeront dans trois semaines, dans dix-huit mois ou même plus tard. Mais qu'il doive se passer des choses, ce n'est pas douteux.

L'Autriche agonise à la suite de l'anéantissement de sa couronne. Que deviendra ce malheureux pays ? Le prélat qui le gouverne, comme les évêques gouvernaient dans les Gaules à la chute de la civilisation romaine, il y a quinze cents ans, est allé demander partout du secours. Qui lui en donnera ? Il s'agit de

6 à 7 millions de bouches à nourrir. Où trouver l'argent ? Tout le monde en cherche, tout le monde en réclame. Ce n'est pas le moment pour un peuple de compter sur la charité.

Mais l'Autriche, par Vienne, est un des points les plus importants de l'Europe. Quiconque tient Vienne tient aussi un des centres vitaux du continent européen. C'est pourquoi les convoitises et les jalousies sont ardentes au lit de mort de l'agonisant autrichien. Nous n'avons pas fini d'entendre parler de la succession d'Autriche !

Et voilà que le mark allemand a suivi la même pente que la couronne. Lentement il a glissé vers zéro. Les réparations n'y sont pour rien, puisque l'Allemagne n'en paie pas. Le grand coupable, le grand responsable, dans cet anéantissement de la monnaie allemande, c'est le socialisme allemand qui a poussé à un gaspillage épouvantable, lequel s'est traduit par la distribution en masse d'assignats qui ont perdu toute valeur, car les billets de banque sont comme autre chose : la surabondance les déprécie.

Parlons des effets. Nous reparlerons des causes.

Ce qu'on voit en Allemagne en ce moment-ci est tout à fait singulier. Songez qu'avec un billet de cent francs, qui ne vaut que 40 fr. en or (chose que beaucoup de personnes ne savent pas), on a donné ces temps derniers jusqu'à 17.000 marks. C'est-à dire qu'un mark, qui valait autrefois 1 francs 25, ne vaut plus que 3 ou 4 *millimes*. C'est-à-dire que pour faire dix mille francs français ou 4.000 francs-or, il faut un million de marks. C'est-à-dire enfin qu'un Allemand qui aurait un revenu de un million de marks (1 million 250.000 francs d'autrefois) ne joindrait pas les deux bouts.

Vous vous représentez sans peine la panique qui s'est emparée de la population allemande, la population des villes s'entend, car celle des campagnes n'a pas à s'émouvoir. Dans tous les pays celui qui a la terre tient le bon bout. Il produit les choses indispensables à l'existence. Il commence donc par se nourrir lui-même. Il est sûr de ne pas mourir de faim.

Les autres ne peuvent pas en dire autant. Car celui qui ne reçoit que des billets en échange de son travail peut en recevoir des quantités de plus en plus grandes, ces billets peuvent porter

des chiffres de plus en plus élevés. Plus il en circule, moins on peut acheter de choses avec.

Or il y a en Allemagne une population d'ouvriers d'industrie, d'employés et de fonctionnaires, bien plus nombreuse que les cultivateurs, si nombreuse que l'agriculture allemande ne suffit pas à la nourrir. Avec leur mark au millime, comme les Autrichiens avec leurs couronnes, des masses d'Allemands ne vont plus savoir quoi devenir.

De là deux conséquences. D'abord il y a lieu de penser qu'il se produira en Allemagne des troubles, de l'anarchie, peut-être une guerre civile entre habitants des villes et habitants des campagnes. Ensuite nous aurons à nous occuper de nos réparations auxquelles les Allemands croyaient échapper en dépréciant leur mark tandis que ce faux calcul a été celui de l'homme qui crache en l'air et à qui cela retombe sur le nez.

L'Allemagne s'abîmerait dans l'anarchie, elle se disloquerait que nous ne serions pas surpris. Le peuple allemand n'est discipliné qu'à la condition que quelqu'un lui impose une discipline. La République et le socialisme ont rongé peu à peu les habitudes qu'il avait prises sous les Hohenzollern. Tous ceux qui connaissent l'Allemagne savent très bien qu'elle est capable, un de ces jours, d'être dans un chaos complet.

## La résurrection d'une magistrature.

Le salut ne peut venir que de la France. Mais il faut qu'elle achève de se redresser et n'hésite plus à donner l'exemple.

La presse révolutionnaire a mené grand bruit autour d'une phrase que nous avions écrite dans l'*Action française* quotidienne : « La France est le pays le plus réactionnaire du monde. » Ce n'est pas que l'*Humanité* ou d'autres journaux d'extrême gauche aient contesté que ce fût vrai. Ils reconnaissent parfaitement, au contraire, que c'est « vrai ». Comment feraient-ils autrement ?

La France est un pays où il y a une majorité considérable de possédants. Chez nous, presque tout le monde possède quelque chose. Les petites fortunes sont nombreuses. Les très grandes sont rares. Le principe de la propriété n'est combattu que par

une poignée de communistes, et encore pour la forme. Aussi les Français sont-ils éminemment conservateurs.

On les a pris longtemps, ils se sont pris parfois eux-mêmes pour des révolutionnaires. A cause de 1789, sans doute. Mais cette révolution n'avait fait que confirmer le principe de la propriété. Elle fut une révolution de propriétaires et de bourgeois. Quelle différence avec la révolution russe qui a fait table rase de la société !

Les deux révolutions ne se ressemblent qu'en un point : c'est qu'elles ont entraîné des guerres et des massacres par une force de fatalité inhérente aux grands mouvements politiques. Mais la France de 1789 était une nation déjà si ancienne, si bien constituée, où la richesse et l'instruction étaient si répandues que l'ordre social avait tout de suite repris le dessus.

En conséquence, ce sont maintement des mots tout à fait vides de sens que de dire que la France est le pays de la Révolution. Le vrai pays de la Révolution, c'est la Russie. Et la France se trouve en opposition formelle avec la Russie révolutionnaire qui a détruit la propriété chez elle et qui voulait la détruire chez les autres.

La France, à la conférence de Gênes, a été d'accord avec la Belgique, si proche de nous et si semblable à nous, pour défendre le principe de la propriété. Par la force des choses, la France s'est donc trouvée en Europe à la tête de la résistance et de la réaction. Nous l'avons constaté. Et voilà pourquoi la presse d'extrême gauche, qui ne peut rien répondre à un fait, s'est mise en fureur.

Qu'est-ce que la réaction ? Nous l'avons répété bien souvent : c'est un mot qui a tout son sens en médecine. Quand un malade guérit, on dit qu'il réagit contre la maladie. Quand un noyé sort de l'eau, on le frictionne avec vigueur, on lui fait des tractions rythmées de la langue pour l'aider à réagir. La réaction, en politique, c'est aussi une défense contre la maladie et contre l'asphyxie.

A Gênes, on a bien vu que la France se défendait contre les poisons mortels de la révolution russe et tous les peuples qui ne veulent pas être empoisonnés se sont tournés vers nous. Aussi n'avons-nous rien de mieux à faire dans l'Europe d'aujourd'hui

que de continuer à être le rempart de l'ordre. C'est ce qui nous vaudra des alliés et des amis.

M. Lloyd George a cru habile un jour de prendre l'autre position et de faire des concessions, des amabilités et des avances aux soviets. Que s'est-il attiré ? Tout simplement un coup de pied de Tchitchérine.

Comme, après tout, l'Angleterre non plus n'est pas encore bolcheviste, M. Lloyd George n'a pas pu accorder aux soviets tout ce qu'ils demandaient, et, enhardis par la naïveté des Anglais, ils leur demandaient d'abord de l'argent. Ce sont les Russes qui ont fait échouer la Conférence de Gênes. Ils ont renversé le grand projet de M. Lloyd George qui est sorti de là humilié et n'a plus trouvé d'issue devant lui quand il s'est heurté à la Turquie victorieuse.

Ainsi, entre la réaction et la révolution, M. Lloyd Georges s'est assis entre deux selles, et il y est resté. La position de la France sera bien meilleure si elle remplit le rôle que l'on attend d'elle. Les peuples ne sont pas tous prêts à s'abandonner au communisme et à l'anarchie. Le besoin de l'ordre reste puissant. Que la France continue à incarner l'ordre dans le monde. Elle s'en trouvera bien pour elle-même, elle récoltera les fruits de son attitude au dehors et sa place sera grande parmi les nations.

1er *novembre* 1922.

JACQUES BAINVILLE.

---

# L'ORGANISATION DE L'ARMÉE

Par le Lieutenant-Colonel BERNARD DE VESINS

La Chambre des députés vient de voter une loi de recrutement qui va être présentée au Sénat. Cette loi établit le principe de 18 mois de service et on a promis que la durée serait abaissée à un an dès que l'on pourrait le faire. Nous avons indiqué l'année dernière comment la logique demandait que fût calculée la durée du service militaire et comment une sage politique était nécessaire pour que, la situation extérieure étant détendue, le nombre des hommes à garder sous les drapeaux pût être diminué et par conséquent la durée de service de chaque classe. Or, il faut bien constater que cette amélioration de la situation politique extérieure ne s'est pas produite mais qu'au contraire, si nous avions écouté les Anglais, nous serions en guerre aujourd'hui avec les Turcs. La seule sagesse qu'ait montrée le gouvernement républicain, a été de nous éviter ce surcroît d'armements, mais vis-à-vis de l'Allemagne rien n'a été changé qui nous permette de réduire notre armée.

En revanche, nous avons vu se produire la surenchère démagogique. Elle a pris une forme détournée : comme le projet de loi prévoyait un abaissement possible de la durée du service et sa réduction à un an, on disait : décrétons d'abord le service d'un

an et puis disons qu'en raison des circonstances actuelles, les classes feront provisoirement dix-huit mois.

Cela avait l'air d'être la même chose et de fait, *avec un gouvernement sérieux et permanent*, c'était équivalent. Mais qui ne voit quelle campagne d'agitation et quel appât électoral on eût ainsi permis. En 1924, tous les candidats en mal d'élection auraient promis les « douze mois » et il aurait bien ensuite fallu tenir la promesse, quelque dommage qu'on risquât de causer ainsi au pays.

C'est un nouvel exemple des dangers permanents que le régime électif fait courir à la France.

Nous allons montrer maintenant comment ce régime même est impuissant à trancher dans le calme et la soumission à l'autorité une autre question tout aussi importante : celle de l'organisation de l'armée qui se présente avec un caractère de grande urgence.

Depuis la guerre, rien n'a été fait dans cette voie. Or il est bien certain que les réformes doivent y être profondes.

En effet, l'organisation de l'armée en corps d'armée de deux divisions formées chacune de deux brigades d'infanterie et de neuf batteries de 75 avec une artillerie de corps d'armée comprenant surtout du 75 a été démontrée insuffisante à la guerre.

On a vu l'artillerie lourde prendre une place considérable, l'artillerie sur tracteurs remplacer l'artillerie à chevaux, l'aviation devenir une arme combattante d'une importance capitale, les chars d'assaut et les gaz faire leur apparition et imposer leur emploi, la cavalerie devenir une arme nouvelle par l'emploi des auto-mitrailleuses et la tactique appropriée, les transports par automobile se généraliser d'une façon inattendue. Bref, l'armée telle qu'elle doit être constituée, dans l'état actuel du machinisme, ne ressemble en rien à l'armée d'avant la guerre.

Il importe donc d'en modifier l'organisation. C'est bien ce qu'on a fait en pratique par des entorses successives aux lois existantes. Mais pour modifier ces lois, on n'a encore rien fait ou à peu près. L'exemple de l'anarchie vint ainsi du gouvernement lui-même. Il a raison pour le bien du pays, mais il est impossible que cet état absurde subsiste ; il faut le rendre légal.

C'est ici que la difficulté commence et elle est bien grande à

résoudre, faute d'une autorité durable et par conséquent responsable.

En 1818, trois ans après Waterloo, la Restauration avait refondu l'organisation militaire : pour cela, un ministre, grand homme de guerre, Gouvion-Saint-Cyr, avait fait sienne la réforme et l'avait fait aboutir malgré les difficultés politiques et parlementaires du moment.

En 1922, quatre ans après la victoire, nul ne sait dans quelle voie on est décidé à s'engager et personne ne porte la responsabilité de cette œuvre pourtant capitale. Ni le maréchal Foch, occupé à des besognes d'ordre interallié, ni le maréchal Pétain, qui semble confiné dans une obscurité profonde, ni le conseil supérieur de la guerre, pur organe consultatif, irresponsable comme toutes les assemblées, ne sont chargés de la chose. Le ministre de la guerre peut essayer de faire travailler les uns et les autres à l'œuvre commune, mais en verra-t-il l'éclosion ? sera-t-il encore là dans quelques mois ?

Il en résulte un piétinement sur place qui désespère l'Etat-Major de l'armée et son chef, le général Buat, mais dont personne ne peut sortir.

Rivalités des armes, inimitiés ou jalousies des hommes, inertie des différents rouages d'une administration compliquée, tout concourt à cette stagnation. Il n'y a aucune volonté capable de s'imposer à toutes ces faiblesses humaines et de coordonner le travail de tous qui est énorme pour chacun et dépensé en pure perte.

Premièrement, imposer une idée directrice : la cellule militaire du combat est actuellement la division. De quoi sera-t-elle composée ? Pourquoi continuer à l'appeler la division *d'infanterie*, alors que tant d'autres éléments y ont une part énorme ? Comment sera-t-elle organisée de façon assez simple pour pouvoir répondre aux besoins de la guerre chimique ou bactériologique de demain, ces branches de l'art de la destruction se développant comme c'est à craindre ?

Toutes ces questions remontent jusqu'au sommet du pouvoir. Or là, on ne trouve que le fameux « trou par en haut » dont parlait Sembat.

Autre question du même ordre : quels sont les rapports du

haut commandement avec le pouvoir politique ? Là sera toujours notre grande faiblesse parce qu'à la guerre *c'est le pouvoir* politique *qui doit non pas commander mais diriger.* « Dans l'ancienne Rome, dit Ludendorff, le Haut Commandement militaire était aux mains du *consul politique.* Cela eut pour résultat un grand essor de l'Etat.» Rien n'est plus juste. Mais Rome avait un Sénat héréditaire qui était l'organe de continuité dans l'Etat. Cet organe manque cruellement chez nous.

Aussi est-il à prévoir que la réforme indispensable, que l'on est forcé de réaliser, souffrira grandement de cette mortelle imperfection de notre gouvernement républicain.

BERNARD DE VESINS.

---

D'APRÈS STEUBEN

# SI LE BON ROI HENRI REVENAIT

Par BERNARD DE VAULX.

Si le bon roi Henri revenait..., nous n'en serions pas plus avancés, dira le sceptique. Savoir ?

N'est-ce pas lui qui a fait revivre et prospérer le royaume de France, qu'à son avènement il avait reçu si dévasté que le jurisconsulte Pasquier écrivait que « quiconque aurait dormi quarante ans, penserait voir non pas la France mais un cadavre de la France ».

Les comparaisons entre deux époques sont dangereuses. La question n'est pas au, surplus, de savoir si la France est, au lendemain de la victoire, plus ou moins abattue qu'au lendemain des guerres de religion. Les ruines d'alors qui n'étaient pas minces ont été relevées : voilà le fait. Dans quelle mesure le pouvoir royal y-a-t-il contribué ? voilà le point intéressant.

On ne trouvera pas seulement dans cette étude une leçon historique et politique, mais aussi le réconfort que donne le spectacle de toute œuvre difficile menée à un plein succès. Ajoutons que ce chef-d'œuvre de relèvement national, accompli par la volonté du roi et de son ministre, est peut-être le plus éclatant démenti qui ait été donné par l'histoire à la théorie libérale d'après laquelle les gouvernements n'exerceraient aucune influence sur la marche des événements.

## La France à l'avènement de Henri IV.

Quand, en août 1589, Henri IV fut reconnu roi légitime par Henri III à son lit de mort et par la majorité des évêques, ce qui ne laissait pas son pouvoir d'être précaire, il y avait trente ans environ que protestants et catholiques étaient aux prises. Guerres civiles atroces, dont la cruauté était accrue encore par le mépris de la vie humaine, la dureté, la passion qui caractérisaient les hommes de l'époque sous l'influence des mœurs italiennes. La vie du pays était à peu près paralysée. Les paysans, en butte aux pillages incessants des troupes en déplacement, quittaient les fermes, abandonnaient toute culture pour fuir vers les villes ou s'enrôler dans les armées. « Partout des ruines, écrit Cavalli dans sa chronique vénitienne de 1574, le bétail est en grande partie détruit, de sorte qu'on ne peut plus labourer et qu'une grande partie des champs est en friche. » Dans les villes l'industrie est morte ; les chômeurs abondent, formant d'imposantes et dangereuses troupes de mendiants accrues des paysans fuyards. Il n'y a à peu près plus de commerce. Les routes sont effondrées et peu sûres, parcourues par des associations de pillards. Les ponts sont coupés, la situation financière est déplorable, les ressources suffisent à peine à payer les créanciers.

A ce désordre matériel correspond un profond désordre moral. L'usure est florissante. Les agents d'affaires véreux, ceux qui savent si bien conduire gaiement à la ruine les gentilshommes et les bourgeois besogneux et avides de jouissance et de luxe, pullulent dans tout le royaume. Les paysans et les ouvriers des villes sont devenus pillards. Bref, remarque Cavalli : « La population n'est plus comme autrefois, probe et civile ; la misère, la vue du sang, la guerre l'ont rendue rusée, grossière et sauvage. » Enfin l'autorité royale s'est dissociée à la faveur des troubles.

Le mouvement religieux protestant était en effet à tendance libérale et démocratique. Mais parmi les catholiques le pouvoir royal n'est guère mieux reconnu. Sous Henri III l'autorité effective passe aux mains des Guise, maîtres souverains de la Ligue. Les catholiques sont divisés : à l'intransigeance et au fanatisme des ligueurs s'oppose l'esprit de conciliation des

« politiques » avec le bon chancelier Michel de l'Hospital. En province une partie de la noblesse a profité de la carence du pouvoir royal pour reconstituer une sorte de féodalité. Enfin l'étranger, les troupes de Philippe II appelées par la Ligue, sont chez nous.

Henri IV est vraiment le monarque qu'il faut pour relever ces ruines matérielles et morales. Il a quarante ans, il est beau, vigoureux, courageux, infatigable. Sa hardiesse, sa bonté, son esprit, son éloquence primesautière et nullement livresque, sa simplicité séduisent et attachent. Il en impose par son autorité naturelle, la fermeté, aux apparences de douceur, son incroyable activité et son intelligence prodigieusement vive, avertie et pratique. Quel curieux homme ! Il ne paraît jamais travailler. A peine passe-t-il deux heures chaque jour dans son cabinet. Cependant il voit tout, juge les hommes et les situations en un clin d'œil, ne néglige rien, mais en homme d'action véritable, il fait servir à la discussion des affaires les promenades, es rencontres, les visites, les divertissements eux-mêmes. Avec cela tenace, ne se décourageant jamais, — il avait connu l'adversité, — habile à suivre le détail, mais jamais aveuglé par lui. Par-dessus tout il sait oublier, et c'est de première importance au lendemain des divisions violentes qui viennent de ronger le cœur du royaume. C'est un homme d'Etat et un guerrier, un prince magnifique, qui ne croit pas s'abaisser en veillant à la prospérité de son royaume, comme un bon propriétaire soigne son patrimoine. Un tel roi à une telle époque, c'est un de ces

bonheurs dont notre histoire de France est coutumière et qui lui donne parfois la saveur d'une légende touchante.

## La restauration de l'autorité royale et la pacification du royaume.

« La France et moi, disait Henri IV, avons besoin de souffler. » Si le principe d'autorité était ébranlé, le pays, il est vrai, était prêt à se donner sans réserve à qui lui apporterait la paix. Il fallait tout d'abord éteindre la guerre religieuse. L'abjuration sincère et solennelle de Henri IV, protestant jusque-là, fut le premier pas vers la pacification. Elle eut lieu à Saint-Denis le 25 juillet 1593. Sous le grand portail de l'église abbatiale, au milieu d'un concours énorme de curieux, l'archevêque de Bourges, environné d'une dizaine d'évêques et des moines du monastère, écouta la lecture de l'abjuration. Quand elle fut achevée, Henri IV fut conduit au chœur, tandis que la foule grouillante et enthousiaste l'acclamait. La nouvelle porta l'allégresse dans tout le royaume ; les soumissions abondèrent. C'était un premier pas vers la bienfaisante unité, un premier coup porté à l'autorité de la Ligue. Le sacre allait encore affermir le pouvoir d'Henri IV. Reims aux mains des ligueurs, il fut célébré à Chartres le 27 février 1594 dans le décor somptueux qu'imposait la tradition. Dès lors Henri IV était bien le roi de France, légitime. Il lui restait à conquérir sa capitale et à briser les dernières résistances de la Ligue.

Paris, centre de la Ligue, tombée dans la démagogie avec son turbulent conseil des Seize, était la ville la plus hostile au roi. Voyez comme Henri sait la conquérir. Ayant négocié rondement la reddition de la ville avec Brissac pour éviter une effusion de sang inutile, il y pénètre en monarque le 22 mars 1594, « casqué, cuirassé, le chef orné de son grand panache blanc et, escorté de 5 à 600 hommes d'arme, pique en mains, arquebuse à l'épaule ». Dans cet appareil imposant il se rend tout d'abord à Notre-Dame pour y entendre la messe. De là il va au Louvre. Des hérauts parcourent les rues annonçant une amnistie plénière les cloches, toutes les cloches, sonnent à toute volée, comme aux jours de grande fête, et bientôt les Parisiens, séduits par

cette magnificence et cette crâne rondeur, se répandent dans les rues en criant : Vive le roi ! Les troupes de Philippe II commandées par La Feria n'ont plus qu'à s'en aller ; on sait quel adieu superbe et narquois vint leur faire Henri à la porte Saint-Denis.

Paris conquis, les chefs de la Ligue cédèrent rapidement. Mayenne, et en Bretagne le duc de Mercœur, s'obstinaient pourtant. Le décret d'absolution d'Henri IV ayant été rendu, Mayenne comprit qu'il était temps de négocier. Le traité de soumission fut signé à Folembray en janvier 1596. Il avait fallu payer les dettes de Mayenne. Mercœur céda en Bretagne à la même condition. C'était ruineux pour le trésor royal, mais Henri IV voulait par-dessus tout éviter de nouvelles effusions de sang. Il consentait à oublier le passé, mais il se montra impitoyable pour tout acte nouveau de révolte. Le duc de Biron, un de ses amis qu'il avait comblé d'honneurs et de gratifications, fut exécuté le 31 juillet 1602 pour avoir comploté contre la personne du roi avec le duc de Savoie.

Dans le même temps Henri IV chassait du royaume les troupes de Philippe II. Obligées d'évacuer Amiens, battues à Fontaine-Française, la paix fut signée à Vervins le 2 mai 1598. Ainsi les révoltés de l'intérieur et les ennemis de l'extérieur étaient maîtrisés. Pour apaiser les esprits encore tout ébranlés des divisions religieuses, Henri signa l'édit de Nantes (1598) par lequel il accordait aux protestants le libre exercice de leur culte. Dans le même dessein, il appelait dans ses conseils des catholiques anciens ligueurs, ses anciens adversaires, Villeroy, le président Jeannin et des protestants : Sully, Olivier de Serres.

### Les Finances.

On connaît la fameuse lettre de Henri IV à Sully dans laquelle il lui peignait la misère de sa garde-robe et de ses écuries : « mes chemises sont toutes déchirées. Mes pourpoints troués aux coudes ; ma marmite est souvent renversée et, depuis deux jours, je dîne et soupe chez les uns et les autres. » Peinture exacte de la situation financière. Si le trésor royal était vide, la bourse des trésoriers de finances et des fermiers généraux

était pleine. Henri s'adressa à son rude ami, M. de Rosny, duc de Sully, pour mettre fin à ces abus. D'abord membre du conseil des finances, Sully en devint surintendant plus tard. Esprit clair et plein de bon sens, grand travailleur, austère, bourru même, économe de tempérament, Sully était l'homme qu'il fallait pour arrêter la ruine, l'homme qui saurait sans mesquinerie, mais sans faiblesse, serrer les liens de la bourse. On a beaucoup dit, et non sans raison, qu'il avait soigné un peu trop son œuvre devant la postérité dans ses fameux *Mémoires*. Ses services furent pourtant réels et éminents.

Il débuta par un coup de tonnerre. Une inspection minutieuse de toutes les administrations financières du royaume fut ordonnée ; il exécuta lui-même celle de quatre généralités avec une impitoyable rigueur, révoquant les agents, rayant des dépenses, finalement rapportant des excédents de recettes de quoi remplir 70 voitures.

C'était un exemple nécessaire. Henri IV voulait une méthode. Il ne craignait pas de faire appel à la collaboration de son peuple. Il convoqua à Rouen en 1596 une assemblée de notables. Ecoutez sa harangue : « Je vous ai fait assembler, leur dit-il, pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref pour me mettre en tutelle entre vos mains, envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises, aux victorieux ; mais la violente amour que je porte à mes sujets, l'extrême désir que j'ai d'ajouter deux beaux titres — ceux de libérateur et restaurateur de cet Etat — me fait trouver tout aisé et honorable. » Et encore : « J'ai trouvé la France non seulement quasi ruinée, mais presque toute perdue pour les Français... sauvons-la à cette heure de la ruine. » Quelle bonhomie et quel violent désir de servir avant tout le pays !

Les notables s'opposèrent à de nouveaux emprunts ainsi qu'à la création de nouveaux offices à vendre, et demandèrent qu'on recourût aux impôts. Dans la mesure où ces conseils étaient compatibles avec la bonne administration des finances, Sully s'en inspira. Il supprima plusieurs abus. Les aides qui étaient affermées séparément à des taux médiocres, il les donna aux enchères à un seul pour un prix plus élevé. Les cinq grosses fermes furent augmentées. L'Etat avait aliéné en garantie à certains

prêteurs, ou à titre de récompense d'un service, le produit de certains impôts ; le revenu ainsi abandonné était souvent très supérieur à l'intérêt de la somme empruntée ou à la valeur du don fait. De là pour l'Etat un intérêt immense à annuler ces aliénations et à indemniser les aliénataires. Sully n'hésita pas à le faire, sur le conseil d'Henri IV alors que cette mesure frappait jusqu'à des personnes de la famille royale. Sully fit une conversion de rentes : on gagna ainsi 100 millions de capital. Les exemptions d'impôts, frauduleusement extorquées pendant les troubles, furent rapportées. Quant aux quémandeurs de toutes sortes et de tous rangs, ils étaient impitoyablement renvoyés. Le roi donnait le premier l'exemple de l'économie, mais se montrait généreux envers les inventeurs, tous richement dotés, comme nous le verrons plus loin. A ce régime et tout en abaissant la taille (qui frappait surtout les paysans) de 20 millions à 14 millions, le budget fut rapidement équilibré. Bien mieux l'Arsenal et la Bastille reçurent chaque année le fruit des économies qui s'élevaient en moyenne à un million.

D'APRÈS RUBENS

Sully et Henri IV n'avaient fait aucune innovation, en dehors de l'établissement du droit de la Paulette. Par une gestion scrupuleuse et ferme, ils avaient multiplié le rendement du système qu'ils avaient trouvé. Voilà ce que réalisa la volonté de deux hommes passionnés pour le relèvement du royaume.

## L'Agriculture.

La paix rétablie par Henri IV rendait à l'agriculture les moyens de revivre. Il ne se borna pas à cette protection lointaine. Il aimait les paysans, au milieu desquels il avait vécu durant son enfance en Béarn. Comme Sully, il jugeait l'agriculture la principale source de richesse de la France. De là des dispositions spéciales visant au bien-être de la classe rurale et à l'amélioration de la culture.

La paix rétablie, les jacqueries calmées, il fallait arracher l'agriculture endettée aux usuriers et aux agents du fisc. Ayant souvent perdu sa récolte et ses instruments de travail au cours des troubles, le paysan avait dû emprunter parfois à 100 pour 100 pour reconstituer son exploitation. Heureux quand il n'avait pas dû céder son bien à l'usurier pour un maravédis. Et les agents du fisc ne le lâchaient pas, prêts à saisir le premier signe de richesse qui apparaîtrait, pour solder l'arriéré non payé de la taille.

Henri IV réduisit d'abord d'un tiers les intérêts des rentes au denier dix et au denier douze, échus de 1589 à 1593. En 1595 les instruments aratoires sont déclarés insaisissables, la réquisition illégale des chevaux et du matériel d'exploitation est interdite. La chasse est défendue jusqu'à la rentrée des récoltes. Pour fournir des chevaux à l'agriculture et développer les transports, le roi crée des relais dans les villes et bourgades distantes de 12, 14 et 15 lieues. L'édit de 1600 fait remise de la taille pour les années 1596 et antérieures : soit 20 millions, ce qui profite, à peu près uniquement, aux paysans. Par contre, les usurpateurs de noblesse sont replacés dans la classe des taillables.

Ainsi allégée de ses charges, l'agriculture pouvait vivre ; il fallait maintenant l'arracher à la routine. Dans ce dessein Henri IV donna sa protection à l'œuvre du premier de nos agronomes en date : Olivier de Serres. Seigneur huguenot, Olivier de Serres, durant les guerres de religion, cultivait ses terres dans le Midi, desséchait des marais, tentait des expériences, lisait des études sur la culture et guerroyait aussi un peu. Quand il prit la plume, il donna un ouvrage documenté, plein d'innovations, et pratique ; ce fut son *Théâtre d'agriculture* en huit livres, véritable traité d'économie domestique et d'agriculture. Pour la pre-

mière fois était exposée la théorie des assolements. L'auteur recommandait également différentes cultures nouvelles : maïs, houblon, betterave et surtout mûrier.

Le mûrier était cultivé déjà dans le midi de la France. De Serres prétendait qu'il pouvait être acclimaté partout. Cette dernière tentative échoua; mais il faut attribuer aux efforts de De Serres, patronnés par le roi, le développement que prirent les plantations déjà existantes.

Le succès énorme pour l'époque du *Théâtre d'agriculture* — il y eut cinq réimpressions de 1600 à 1610 — est dû à la protection royale. Henri IV, pour donner l'exemple, s'en faisait lire des chapitres à ses repas. De la diffusion de ce précieux ouvrage il espérait des progrès agricoles et le retour à la terre de tant de ses gentilhommes, qui venaient dissiper à Paris les débris de leur fortune. On peut assurer que l'ouvrage de De Serres eut une réelle influence sur la renaissance agricole du pays.

Pour conquérir des terres nouvelles, Henri IV entreprit le dessèchement des marais. On ignorait en France la technique de l'opération. Henri fit appel au hollandais Humphrey Bradley. Il le nomma entrepreneur officiel du dessèchement et plus tard maître des digues. Bradley, avec l'appui royal, forma une association en 1607. Malheureusement l'appel aux capitaux français eut peu d'écho. Henri IV ne cessa pourtant pas de soutenir Bradley, et c'est bien à lui et à lui seul qu'il faut attribuer le mérite des dessèchements accomplis après sa mort par des sociétés particulières issues de la société primitive.

Enfin Henri IV fut encore innovateur en instituant et en défendant sans se lasser la libre circulation des grains qui donnait à l'agriculture des débouchés.

### L'Industrie.

A la faveur des troubles, des abus sérieux s'étaient introduits au cœur de la vieille organisation corporative. L'épreuve du chef-d'œuvre, qu'il fallait accomplir pour devenir maître, avait perdu sa valeur depuis qu'en fait elle devait être enlevée à prix d'or. Les rois des merciers étaient devenus insupportables, tyranniques, exerçant une autorité tracassière non seulement sur les merciers, mais sur tous les marchands et artisans. Pour

ouvrir boutique il fallait leur acheter une lettre de maîtrise, et dans la suite payer un droit de vente et d'apprentissage tous les six mois. Chargés enfin de la police des métiers, ils se faisaient payer la tolérance qu'ils donnaient aux fraudes et aux malfaçons.

Henri IV, conseillé par son tailleur valet de chambre, Barthélémy Laffemas, lequel avait été gros commerçant, entreprit la réorganisation de l'industrie. Par l'édit de 1597, il supprimait les abus énumérés plus haut : tous les métiers étaient érigés et organisés en corporation, les rois des merciers étaient supprimés ; enfin l'épreuve du chef-d'œuvre devait être libre.

En 1601, Henri IV, conseillé par Laffemas, créa la commission du commerce. Elle était chargée d'un vaste programme de revision et de refonte du régime industriel et commercial. Le roi en espérait la naissance d'une industrie nationale puissante qui, utilisant les procédés étrangers, libérerait le pays des importations ruineuses et le mettrait au rang des nations exportatrices. Vaste dessein, digne d'un grand roi. La réalisation demandait des moyens matériels et un état d'esprit qui n'étaient pas nés ; pourtant l'effort n'a pas été stérile. Il en est sorti les premières manufactures royales, — celles des règnes précédents étaient insignifiantes. — Par quel moyen ? Par la protection accordée à des artisans, français ou étrangers, créateurs de procédés nouveaux. Le roi leur donnait un monopole plus ou moins long, un privilège qui les affranchissait de la réglementation des maîtrises ; souvent il les dotait, parfois les anoblissait. Ce fut le point de départ de nombreuses industries, dont plusieurs contribuèrent à faire admirer le génie français dans le monde entier. Bornons-nous à signaler celles qui survécurent à Henri IV.

Pour les soieries, la protection donnée au Lyonnais Dançon doit faire considérer Henri IV, écrit M. Fagniez, « comme le premier auteur d'une prospérité que Napoléon et la Restauration devaient porter à son apogée ». L'extension prise à la fin du XVI^e^ siècle par les manufactures de bas de laine et de bas de soie de Dourdan est due à la protection royale. Henri IV est le fondateur des Gobelins, grâce aux privilèges et aux dotations qu'il donna à deux Flamands, Marc de Cormans et François de la Planche. C'est encore lui qu'on trouve à l'origine de la manufacture de la Savonnerie, grâce aux privilèges accordé à Jean Fortier d'intro-

duire en France l'industrie des tapis façon d'Orient. L'industrie des maroquins dut son rapide développement au monopole donné au Flamand Guillaume Albert. C'est à une protection pareille consentie aux verriers italiens, les Sarrode, qu'on doit attribuer le développement de l'industrie de la verrerie fine, notamment en Poitou et à Nevers. Sainctot et Parent, fabricants de draps et toile d'or et d'argent reçurent un monopole

de 12 ans. Henri les dota et les anoblit... et beaucoup d'autres connurent également la faveur royale.

Enfin quand la grande galerie du Louvre qui borde la Seine fut achevée, Henri IV installa au rez-de-chaussée, chez lui, dans son palais, un grand nombre d'ouvriers que distinguaient leur adresse et leur originalité. « Nous avons, dit Henri IV dans l'acte de fondation, fait disposer les bâtiments en telle forme que nous puissions loger commodément quantité des meilleurs ouvriers et des plus différents maîtres qui pourraient se rencontrer, tant de peinture, sculpture, orfévrerie, horlogerie, insculptures en pierreries, qu'autres de plusieurs et excellents arts, tant pour nous servir d'iceux, comme pour être par ce même moyen employé par nos sujets. » Tous échappaient à la réglementation

des ordinaires corporations. Ce fut une véritable école des beaux-arts et des arts industriels, formée d'artistes, d'inventeurs et de savants de tous ordres, dont les œuvres exposées dans le palais du roi, sous les yeux des visiteurs étrangers de marque, témoignaient de l'habileté de notre main-d'œuvre. Elle devait également éduquer de nombreux maîtres et ouvriers qui s'établissaient dans le royaume et y répandaient des procédés nouveaux.

Si l'on veut mieux mesurer l'essor industriel, regardons le développement des villes. Marseille, Rouen, Angoulême, Périgueux, Limoges, Agen, La Rochelle étaient plus peuplées et plus prospères qu'avant les troubles, Lyon renaissait; d'autres attiraient l'attention, enfin Paris était une ville de 400.000 âmes grouillante de vie, qui faisait par la beauté de ses monuments et sa circulation intense déjà, l'admiration et l'étonnement des étrangers.

### Commerce.

Il manquait à la France, pour que le commerce pût revivres un réseau pratique et sûr de voies de communication, terrestres et fluviales. Les routes, qui n'avaient pas été entretenues durant les troubles, étaient impraticables. Des bandes de pillards les parcouraient. Des taxes et péages illégaux rendaient les déplacements ruineux. Quant à la navigation fluviale, elle était peu développée, et surtout entravée par des droits de péages innombrables et excessifs, que les riverains multipliaient à plaisir. Le commerce n'avait pu résister à un tel régime. Les foires, les foires elle-mêmes, si célèbres dans l'ancienne France, étaient désertes.

Le mal ne venait pas uniquement des guerres civiles. Jusque-là, l'administration responsable des routes et des voies fluviales était morcelée entre les autorités locales, les seigneurs et les villes. Henri IV l'unifia en créant une administration centrale des Ponts et Chaussées. Sully en fut le grand maître, avec le titre de grand voyer de France, à dater de mai 1599. Dès lors, il s'attacha avec l'obstination que l'on sait à reconstituer et à développer les voies de communication du royaume, en faisant appel aux ressources du Trésor, à celles des généralités et des villes.

Quelques années avant la mort de Henri IV, une partie des anciennes routes avaient été repavées, bordées d'ormes — « les

Sully » comme on disait— qui en fixaient les limites et donnaient l'ombre aux voyageurs.

En même temps, Henri IV prenait des dispositions pour développer les moyens de transport. En 1594 il institue un surintendant général de tous les coches publics, chargé du contrôle des administrations privées de messageries. Quant aux relais, créés en 1597, on se souvient qu'ils étaient destinés autant aux transports qu'à l'agriculture. Les chevaux de ces relais, marqués d'un *H*, furent déclarés insaisissables.

Sully fit également relever les ponts détruits durant les troubles ; il en fit construire d'autres. Henri IV et Sully, impitoyables envers les quémandeurs, n'hésitaient pas à engager d'énormes dépenses quand elles devaient entraîner la richesse du royaume. Parmi les nouveaux ponts, citons celui de Rouen, de Blois, Châtellerault, et à Paris, le Pont-Neuf, dont la santé est légendaire, et le Pont Marchand.

La Vesle, la Vienne, l'Aisne, l'Eure, l'Ourcq furent ouvertes à la navigation.

Le roi et Sully ne se contentèrent pas de restaurer. Ils avaient compris que la position de la France la désignait comme l'intermédiaire nécessaire entre les diverses nations d'Europe. De là l'élaboration d'un vaste programme de constructions de canaux et d'aménagements de fleuves pour la navigation qui devait, d'une part relier la Méditerranée au Golfe de Gascogne, de l'autre joindre la Méditerranée à l'Océan, à la Manche et à la mer du Nord, en utilisant la Saône, la Loire, la Seine et la Meuse. L'exécution fut commencée. Le canal de Briare, reliant la Seine et la Loire, était presque achevé à la mort de Henri IV. Pour le reste l'avenir n'eut le plus souvent qu'à reprendre les plans conçus par le roi et Sully. C'est ce qui fut fait pour le canal du Centre, achevé en 1791, et pour celui de Bourgogne, ouvert en 1775.

Henri IV voulait une marine puissante. Nous avions sous la main tout ce qui est nécessaire : des marins et des constructeurs habiles, des matériaux, du fer, du bois, du chanvre, de la poix. Pourtant notre marine était distancée par celle de la Hollande, de l'Angleterre et de l'Espagne. Henri IV mit tout en œuvre pour modifier cet état de choses. Aux constructeurs, il donna des

# LA PRODUCTION FRANÇAISE

## Organe de la C. I. P. F.

Journal hebdomadaire économique, social et financier

*Directeur :* Georges **VALOIS**

*Rédacteur en chef :* Georges **COQUELLE**

***LA PRODUCTION FRANÇAISE*** donne chaque semaine un examen complet des faits économiques, dégageant leurs leçons. Dès 1921, elle proposait à ses lecteurs une analyse exacte de la situation financière, sur des bases réalistes que les documents parlementaires commencent seulement à adopter. En même temps elle définissait les conditions d'une politique des réparations.

***LA PRODUCTION FRANÇAISE*** publie dans chaque numéro des études consacrées aux événements sociaux et à la situation particulière des industries nationales ; une chronique de la situation économique à l'étranger ; une chronique financière ; une revue des publications économiques et sociales et une revue des livres. Elle donne fréquemment des articles sur les questions coloniales et maritimes.

***LA PRODUCTION FRANÇAISE*** doit être lue par tous les industriels et commerçants soucieux de connaître, dans leur application, les idées qui présideront à la restauration du pays.

### Principaux collaborateurs :

Georges Coquelle, Maurice Denis, Pierre Dumas, Albert Kéragnel, Firmin Bacconnier, Pierre Thirion, Pierre Poivre, etc.

*Abonnements :*

Un An, **12 francs** — Six Mois, **6 francs**.

**Compte courant postal : 19.567.**

***ADMINISTRATION : 10, rue du Havre, PARIS*** (IX^e^)

# Fin Bourgogne Patriarche

Les Bourgognes **PATRIARCHE** sont toujours des vins de premier choix.

Pour vous en convaincre, demandez-nous notre Caisse-Réclame composée de :

1 bouteille **Neursault-Charmes 1918** (blanc).
1 — **Vosne-Romanée 1919** (rouge).
1 — **Fin Bourgogne Patriarche 1919** (rouge).
1 — **Grand Crémant extra** (Bourgogne mousseux blanc).

**40 francs à votre domicile ou en votre gare (France), net de tous frais**

*Les expéditions se font contre remboursement avec retour des fonds à notre charge.*

**Demandez-nous notre prix courant**

# PATRIARCHE Père & Fils

Négociants en vins, *BEAUNE (Côte-d'Or)*

**Maison fondée en 1780**

# Confiserie - Chocolaterie - Biscuiterie

# BRILLAT-SAVARIN

**74-76, rue du Temple — PARIS**

**(IIIe)**

**Téléph. ARCHIVES 00. 99**

***Adresse Télégraphique :*** **BRISARIN-PARIS**

**Chèque-Postal : N° 255-83**

## LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE PARIS

:: :: :: LE PLUS GRAND CHOIX :: :: ::

:: :: :: LE MEILLEUR MARCHÉ :: :: ::

# PRIX COURANT

**15 OCTOBRE 1922**

## GRANDE BAISSE DE PRIX

## Prix spéciaux par Quantités

*Demandez également le Catalogue des* ***ÉTABLISSEMENTS BRILLAT-SAVARIN*** *pour jouets, jeux, articles de Paris, de cotillons et de fêtes ; statuettes en plâtre, porcelaine, bronze imitation, fétiches, bimbeloterie,* **articles de Noël (arbres, crèches, etc...)**

**Réduction aux œuvres et aux abonnés d'AF.**

# VITRAUPHANIE

FABRIQUE-FRANÇAISE

**D'IMITATION PARFAITE, ÉCONOMIQUE, DURABLE DE LA PEINTURE SUR VERRE**

*Aspect des plus beaux Vitraux anciens et modernes religieux ou profanes pour décorations*

**D'APPARTEMENTS, HALLS, BUREAUX, MAGASINS, etc.**

## Spécialité pour ÉGLISES et CHAPELLES

Remplace économiquement les

**RIDEAUX et les VERRES DÉPOLIS**

*Tous renseignements, spécimen, chez :*

**F. BRICARD, 135, boul. St-Germain, PARIS (6e)**

---

**25 FR.**

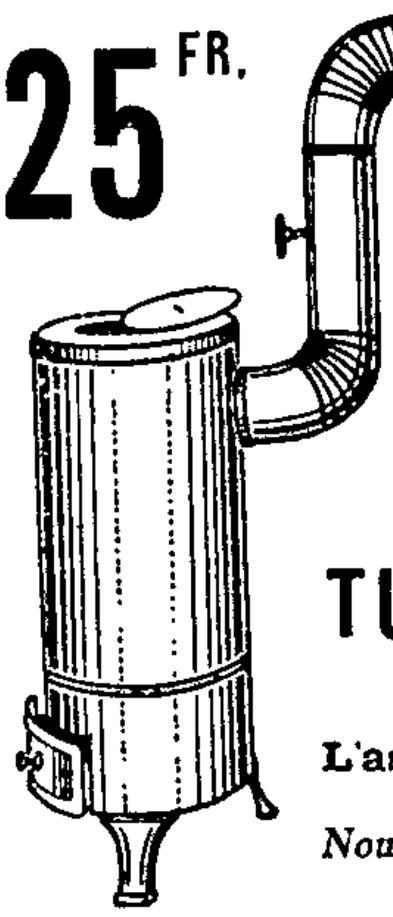

# 5.000 POÊLES

**TOLE ET FONTE 0,75 × 0,26**

**VALANT LE TRIPLE**

**Brûle tout** : *bois, charbon, poussier, coke, boulets, etc.*

Très recommandé pour la campagne, l'atelier, l'école.

**USAGE GARANTI**

*Pou la Province* : manutention et mise en gare : **2** fr.

**N'attendez pas l'épuisement du stock**

**TUYAUX** 111 *m/m*, le mètre (valeur 3 fr. 50), **2** fr. (5 0/0 de remise par 5 mètres).

**Le Coude, 2** fr. (5 0/0 de remise par 5 coudes).

**uyau à clef de réglage, 4** fr.

**L'assortiment de** age composé de 5 mètres de tuyaux, 2 coudes, 1 tuyau à clef de réglage, **14 fr 50.**

*Nous avons 100.000 mètres de tuyaux de 111 mm à vendre ; demander nos prix par quantité (grosses remises)*

**DEMANDEZ LE CATALOGUE ILLUSTRÉ N° 42 DE NOS STOCKS**

Lits 1 et 2 places, literie, cuisinière, tables, couvertures, draps de lits, etc.,

**Le tout vendu au tiers et au quart de sa valeur**

---

**STOCKS AMÉRICAINS** Lits fer, sommier (depuis **18** fr.), Matelas, Tables (**6** fr.), Draps de lits, Cuisinières (**60** fr.), Poêles (**25** fr.), Couvertures, Lits de milieu en chêne (avec sommier, **45** fr.), etc. — Lits complets pour Entrepreneurs, Hôtels, Pensionnats, Cliniques, etc.

STOCK-OFFICE, 315, rue Belleville, PARIS. — Métro : Lilas. — Fermé le mercredi.

encouragements et des privilèges, il fit visiter et réparer les ports, il fit réparer les Galères qui restaient, il en acheta de nouvelles, notamment à la Turquie, il réprima la piraterie et sut faire rapidement respecter notre pavillon. Les Espagnols saisissant les vaisseaux français porteurs de marchandises de l'Inde Orientale, Henri les menaça de représailles et chargea le lieutenant général de l'Amirauté de Rouen de recenser les bâtiments étrangers amarrés à Rouen, Honfleur, le Havre et Dieppe, en vue d'en faire l'arrêt et de les armer en course. Il imposa à l'Angleterre le respect de nos navires. Enfin, pour la sûreté des relations dans la Méditerranée, il chargea le Flamand Simon Dansa, ancien pirate lui-même, de convoyer et de protéger nos vaisseaux.

En Méditerranée, la France était souveraine. Depuis la première capitulation de François Ier, le commerce avec l'Orient devait se faire entièrement sous pavillon français. L'Angleterre avait réussi à s'affranchir de cette tutelle. Les autres nations tentaient de l'imiter. Henri IV déjoua leur plan en signant avec Achmet en 1604 une nouvelle capitulation, d'après laquelle, à l'exception des Anglais et des Vénitiens, tous les États devaient faire commerce avec l'Orient sous notre drapeau. Marseille, un moment détrônée, redevint la reine de la Méditerranée.

Si Henri IV voulait une flotte, c'est que les richesses tirées par les Espagnols, les Portugais et les Hollandais de leurs colonies lui faisaient désirer pour la France un empire colonial. Aux Indes Orientales la place était prise par la Hollande ; aussi la Compagnie des Indes Orientales, dont Gérard de Roy fut le capitaine, fut-elle distancée par les compagnies plus anciennes de la Hollande. Au contraire, le champ était libre dans l'Amérique du Nord, au Canada et dans l'Acadie. C'est sous Henri IV que s'installèrent les premiers sujets français au Canada, sous les auspices de la Compagnie de la Nouvelle-France, reconstituée en 1604. Ces colons français fondèrent Québec, repeuplèrent Port-Royal, et organisèrent un commerce très actif de pelleteries avec la France. La culture et la colonisation proprement dites vinrent plus tard. C'est que Sully n'aimait pas les colonies. Il craignait de priver l'agriculture de bras, et, chose plus grave, il contestait aux Français la prévoyance, la persévérance, l'esprit

d'entreprise, qualités nécessaires aux colons. L'avenir lui donna rapidement tort, au Canada notamment. Henri IV voyait plus loin que lui quand, sans se lasser, sûr de l'avenir, il donnait dotation et privilèges à nos armateurs et à nos colonisateurs.

* * *

Le moment venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur le règne de Henri IV, l'étonnement et l'admiration vous gagnent, comme à la vue d'un chef-d'œuvre.

Nous sommes en 1610, au lendemain de sa mort. Il avait donné la paix au royaume après trente ans de guerre civile ; l'ordre avait été rétabli dans les Finances, et ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps, des économies avaient été réalisées ; l'administration du royaume avait été réorganisée et purifiée ; l'agriculture prospérait ; l'industrie retrouvait l'étonnante prospérité qu'elle avait connue sous la Renaissance ; le commerce reprenait ses anciennes habitudes d'activité et d'honnêteté ; enfin Henri IV avait évité au royaume la guerre étrangère. Du « cadavre de royaume » qu'il avait reçu, il avait fait un Etat sain, en plein développement, et redouté au point que l'ancienne autorité de la France était rétablie en Europe.

On comprend la douleur profonde dans laquelle la nouvelle de la mort de Henri IV jeta tout le royaume. Les grands qui se rappelaient sa simplicité et sa gaieté, tout le peuple de France qui se souvenait de sa sollicitude et de ses bienfaits le pleuraient avec une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants. La France perdait aussi un grand roi, « le plus grand de la terre et le meilleur », disait l'Estoile, bourgeois de Paris.

C'est que vraiment Henri IV avait été le premier et principal ouvrier de la renaissance. La France, écrit M. Fagniez, la devait beaucoup à elle-même ; « mais plus encore à son gouvernement ». A l'encontre de la thèse libérale, il faut donc conclure avec le savant historien : « qu'un peuple est capable de remonter, à force d'énergie, la pente de la décadence, *et que rien ne peut l'y aider davantage qu'une autorité forte et respectée, passionnée pour l'intérêt public, en imposant le respect aux intérêts particuliers,*

*ouvrant des voies nouvelles à l'activité nationale, stimulant ses créations et soutenant ses défaillances* [1]. »

C'est d'être privée de cette bienfaisante autorité royale que la France souffre aujourd'hui et menace de mourir. Il la lui faut pour relever ses ruines.

Ce qui a été réussi peut être réussi de nouveau.

Si le bon roi Henri revenait, il réussirait aujourd'hui comme autrefois l'œuvre de renaissance nécessaire, pour les mêmes raisons, parce qu'ainsi le veut et le *peut* la fonction royale pacificatrice et organisatrice par essence, conservatrice par définition et douée d'assez de force pour être ceci, et cela dans les actes et non pas seulement dans les paroles.

— Mais alors qu'attend-on pour le prier de revenir, lui ou son arrière-petit-fils ?

— Ah ! oui, Français, qu'attendez-vous ? Qu'attendez-vous ?

BERNARD DE VAULX.

1. Gustave Fagniez, *l'Economie sociale de la France*, sur Henri IV.

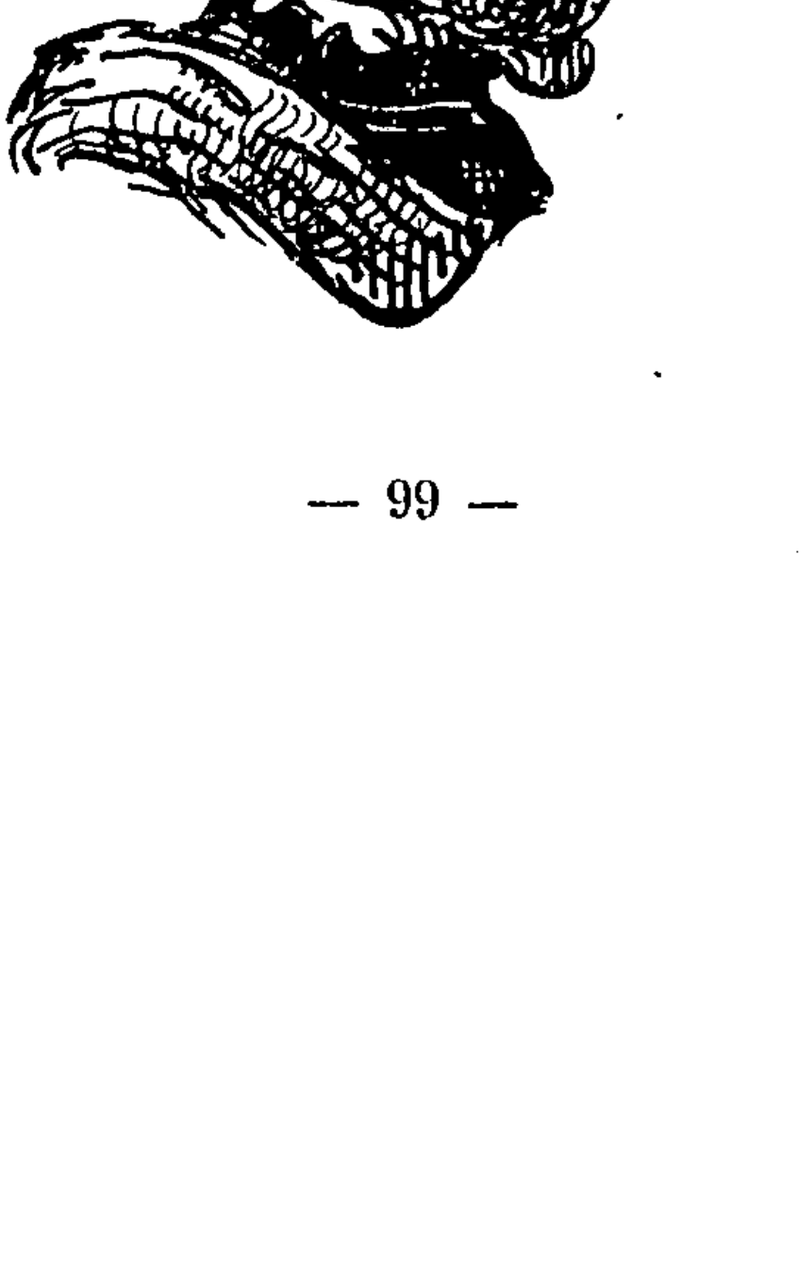

# LA BONNE FÉE DOUCELINE

## CONTE pour les ENFANTS

Par NOEL FRANCÈS

Il était une fois une petite princesse nommée Mirobolette et qui était très belle. Mais ayant perdu son père et sa mère, le Roi et la Reine, elle était aussi très malheureuse.

Conformément à une loi, d'ailleurs critiquable, un des ministres, désigné par le sort, devait être régent jusqu'au mariage de l'héritière du trône. Le hasard aveugle avait favorisé Pétra le Goulu qui était un méchant homme, en sorte que si l'enfant pleurait son père, le peuple ne cessait de pleurer l'absence du Prince. Par surcroît d'infortune, la régente, Dame Pichenette, était d'humeur si fâcheuse que tout le monde la haïssait et que la gaieté, les jeux innocents de la fillette devenaient prétextes à remontrances ou punitions. Et un cachot où la lumière du soleil n'avait jamais pénétré servait à Dame Pichenette pour enfermer la petite princesse.

Or, il advint qu'un beau jour de printemps, assise dans le cabinet noir, sur un siège élevé, Mirobolette, jambes ballantes, se morfondait et songeait aux papillons légers que bercent les fleurs, à la chanson du jet d'eau, aux arbres de la forêt voisine et aux molles pelouses où les paons orgueilleux vont éployant l'éventail de leur queue magnifique.

Comme la captive poussait un profond soupir, un miaulement doux et prolongé vint faire écho à sa plainte. En même temps, ses yeux furent éblouis par deux feux brillants comme des joyaux, l'un, couleur de l'océan quand il reflète l'étincelant azur du ciel, l'autre, d'un vert miroitant et changeant comme les hautes vagues de la mer aux heures de tempête.

— *Mi*..... *A*..... *Ou*..... modulait la voix féline et, entre ces trois notes, bien accentuées, des sons voilés mais distincts disaient :

— *Mi* robolette, *A* ccours *Où* je te conduis ! Bien vite, la jeune princesse dégringola de son tabouret. Elle aperçut alors une belle chatte blanche comme flocon de neige et qui, de ses yeux bleu et vert, la regardait avec beaucoup d'amitié. Sa patte veloutée s'offrait à l'enfant. Mirobolette la baisa doucement.

— Je suis, dit la belle chatte blanche, parmi des miaulements harmonieux, je suis la fée Douceline, et comme j'ai protégé ta mère, je te protégerai. Pétra le Goulu et Dame Pichenette sont au mieux avec le malfaisant enchanteur Bochon-le-Bossu, mais je saurai déjouer leurs desseins coupables.

Ayant dit, Douceline se dressa contre un pan de mur qui aussitôt livra passage. La fée et l'enfant firent à peine quelques pas dans un couloir qu'éclairait les yeux de la chatte, et Mirobolette, bien étonnée, se trouva tout à coup près du jet d'eau qui retombe en poussière diamantine sur la pelouse des jardins royaux.

Mais quelle fut sa frayeur ! Dans l'allée en bordure de la pelouse, Dame Pichenette gourmandant sa dame d'honneur, faisait sa promenande. Moribolette se mit à trembler.

— Douceline, qu'as-tu-fait ? Je suis perdue ! Cependant, la chatte sans se soucier de Pichenette, faisait mille cabrioles et miaulements :

— *Mi*..... *A*..... *Ou*..... ! c'est-à-dire : *Mi*.. robolette, *A* pproche sans crainte, *Où* luisent mes feux, nul ne peut t'apercevoir.

Dame Pichenette, en effet, dardait son regard aigu sans voir aucunement la princesse qu'elle croyait en son cachot et qui jouait maintenant sur la pelouse, à son nez et à sa barbe. (Il faut savoir que Dame Pichenette portait une barbe fort vilaine que Bochon, sans qu'elle s'en doutât, lui avait, par pure malice, fait pousser au menton.)

Quand elles se furent bien diverties, aussi joyeuses l'une que l'autre, la chatte et l'enfant bondirent à travers prés, jusqu'à la forêt.

A peine Douceline avait-elle franchi les premières arches de verdure que des oiseaux en grand nombre se mirent à voleter autour d'elle. Le plus beau, qui était couleur de rubis et d'or, vint orner majestueusement sa tête.

— Ron, ron, ron, ronronnait Douceline. Et les petits ténors ponctuaient son contralto de leurs tui, tui, tui, tire tire li !

Mirobolette, d'abord radieuse, éclata tout à coup en pleurs :

— Chère Douceline, jamais plus je n'aurai le courage de vivre sous la férule de Dame Pichenette !

Alors, Douceline, secouant sa blanche fourrure, congédia ses amis chanteurs, et fit asseoir Mirobolette auprès d'elle sur un banc de mousse. Et voici quelles furent ses paroles :

— O Mirobolette ! tu peux *aujourd'hui* rentrer en reine et maîtresse dans le palais de tes aïeux. Apprends que l'enchanteur Bochon devait, cette nuit même, durant ton sommeil, te toucher

au front, de son doigt crochu. Dès lors, ta croissance, à jamais arrêtée, te laissait enfant de dix ans, tant par la taille et la constitution que par l'intelligence. Ton incapacité à gouverner et à contracter mariage étant évidente, Pétra et sa Pichenette, complices de Bochon, étaient proclamés roi et reine au lieu et place de ton époux princier et de toi-même. Mais je veillais sur toi... Contemple cette forêt ; n'as-tu jamais entendu sa voix ? hurlements de douleur dans la tempête, douce plainte ou chansons sous la tendre brise... Combien de jeunes princes enfermés dans ces troncs par le fourbe Bochon, et dont l'âme palpite à travers le vivant feuillage ! Va, Mirobolette, et fais ton choix : l'arbre que tu entoureras de tes bras et dont ta bouche effleurera l'épiderme durci cache ton futur époux, et c'est ton baiser qui le délivrera.

* * *

Mirobolette s'étant levée, commença de parcourir lentement la voie sacrée de la forêt. Et ses yeux furent attirés par un hêtre vigoureux, très droit, dont l'écorce semblait douce à merveille. Elle s'approcha ; et comme si le bel arbre frémissait jusqu'en ses racines sous le pied léger de la petite princesse, la terre trembla et une jeune branche flexible, s'inclinant, vint frôler le front et la joue de l'enfant.

Pâle d'émotion, Mirobolette étreignit de ses bras le tronc solide et posa ses lèvres sur la tendre écorce...

Un grand silence s'était fait dans la forêt. Elle détendit bientôt ses bras, mais, en levant ses yeux, quel fut son saisissement de voir à ses côtés un Prince fait à ravir et qui, la retenant, murmurait, penché vers elle :

— Mirobolette, ô chère fiancée ! depuis si longtemps je vous attendais !

Il l'entraîna vers la rivière limpide qui sert de miroir aux jeunes villageoises du pays : au lieu de la fillette de dix ans que Bochon et Cie voulaient garder enfant et nouée sa vie durant, Mirobolette, qu'envahissaient des flots de vie et de force, aperçut dans l'onde une jeune fille de 16 ans, belle comme le jour à son aurore, et prête à régner sur le cœur de ses sujets et de son époux.

L'heure d'après, le cortège des fiancés entrait solennellement au palais par la porte d'honneur.

Des oiseaux, en foule, faisaient la musique. Douceline, majestueuse, queue en panache, venait la première. Puis marchaient à bonne distance, les plus anciens du pays, les seigneurs, les notables ; après eux, les heureux fiancés entourés des jeunes gens et jeunes filles poussant des vivats. Enfin, la longue et joyeuse file des hommes, femmes et enfants. Le tout avait été rassemblé au coup de baguette de la bonne fée Douceline.

Pétra le Goulu était en train de s'empifrer une poularde arrosée de bon vin quand parut le cortège. Reconnaissant la Chatte blanche, bête noire de Bochon, et Mirobolette, devenue grande, qui s'appuyait au bras d'un vaillant Prince, le Goulu, qui suçait un os, fit un si grand sursaut que l'os se mit en travers de sa gorge et qu'il en mourut. Dame Pichenette s'enfuit à toutes jambes, on ne sait où. Nul ne la revit jamais.

Mirobolette et son époux furent très heureux et eurent beaucoup d'enfants. Le bonheur et la prospérité de leurs sujets firent l'envie de tous les peuples voisins.

NOEL FRANCÈS.

# L'ORGANISATION DU TRAVAIL

Par GEORGES VALOIS

## I

### La révolution économique.

Un très grand changement s'accomplit en France, sous nos yeux. Dans un siècle, peut-être plus tôt, cela s'appellera « la Révolution économique du XXe siècle ». Car c'est bien d'une révolution qu'il s'agit : on renverse un ordre établi, et l'on construit un nouvel ordre.

L'ordre établi, c'était celui de la Révolution de 1789, par laquelle l'individu, le citoyen était souverain, et qui interdisait toute association aux producteurs pour la défense de leurs « prétendus intérêts communs ». Les doctrines de 1789 rendaient ainsi impossible toute organisation du travail. Nous avons vécu ainsi pendant plus d'un siècle dans l'individualisme ; le travail n'ayant plus ni coutumes, ni règles propres, n'étant plus soumis qu'à une loi, celle de l'argent, et à une vague réglementation qui lui venait des lois fabriquées par le Parlement. C'était là l'ordre établi, qui n'était en somme que le désordre, puisque le propre de cet ordre était de n'avoir aucune loi que celle de la fantaisie de chacun.

L'ordre nouveau, c'est celui de l'association professionnelle, des unions d'associations, de l'association provinciale des

métiers, et de l'association nationale des groupes économiques et des provinces. La loi, c'est que l'individu doit se mouvoir dans le cadre des associations professionnelles, qu'il n'est nullement libre de faire ce qu'il veut et qu'il doit accepter les règles et les coutumes de la profession, à l'élaboration desquelles il participe, et qui sont la sauvegarde de la profession et la sienne propre. La loi, c'est encore que chacun doit des comptes à son voisin, que chaque syndicat doit des comptes au syndicat voisin, et que les groupements de métiers, de professions, de provinces doivent des comptes à la nation. La loi, c'est enfin que les règles et coutumes des métiers doivent être établies par les métiers eux-mêmes, et non par des législateurs ignorants. Enfin, l'Etat au-dessus de tous est regardé comme l'organe par lequel l'intérêt national corrige, comprime, redresse. Voilà les tendances profondes de chaque groupement, les idées, les principes, les doctrines qui animent aujourd'hui tout le mouvement économique.

Les survivants de 1789 et de 1848, qui participent à ce mouvement, peuvent dire qu'il est dû à la démocratie. La vérité est que l'œuvre tout entière est opposée à la démocratie. Les Français du XX^e^ siècle sont en train de défaire morceau par morceau l'œuvre de la Révolution de 1789 et de construire une économie française dont l'organisation sera en même temps conforme à la tradition nationale et aux nécessités des temps modernes. Une chose est sûre, l'œuvre nouvelle ne sera pas menée à bien par le personnel démocratique, qui ne la comprend pas ; entreprise par des Français sortis de l'ornière démocratique, elle n'atteindra son plein développement que lorsqu'elle sera entièrement conduite par eux.

## II

### Comment les démocrates ont conçu l'organisation du travail

Lorsque les démocrates ont vu qu'ils ne pourraient plus s'opposer au mouvement syndical, ils ont décidé d'y pénétrer pour le détourner. A vrai dire, ils n'ont pas vu une organisation du travail à réaliser : ils n'ont vu qu'une nouvelle forme de l'organisation électorale.

Du côté ouvrier, ils ont considéré les syndicats comme de nouveaux comités électoraux où les ouvriers viendraient pour des raisons professionnelles, mais où, dirigés d'une manière occulte par les préfets et les hommes politiques, ils ne feraient rien d'autre qu'une besogne à destination électorale. La grève était regardée comme un moyen de pression politique sur les conservateurs et les libéraux. En fait, pendant trente ans, le mouvement syndical ouvrier n'a été, sous la conduite des politiciens socialistes, qu'un mouvement appuyant les manœuvres électorales, c'est pourquoi il n'a donné absolument aucun résultat intéressant pour les classes ouvrières.

Du côté patronal, même opération. Pendant vingt ans, le syndicalisme patronal a mené une existence morne, sans grande influence sur la production parce qu'il a été pénétré par la politique. C'était moins apparent que pour le syndicalisme ouvrier ; mais c'était néanmoins très sensible. Les hommes politiques avaient manœuvré pour faire placer, à la tête des syndicats patronaux, des hommes qui étaient leurs grands agents électoraux et dont l'action devait être de remplir les caisses électorales des partis. On tenait les hommes avec les promesses de décorations. Les chefs des organisations patronales étaient décorés beaucoup plus pour les services rendus aux partis que pour leurs services professionnels.

En résumé, pour les chefs de la démocratie parlementaire, le syndicalisme ouvrier était une machine à recruter des voix, et le syndicalisme patronal une machine à recruter des fonds pour les caisses de propagande des partis politiques.

Lorsque l'on a bien compris celà, on ne peut pas s'étonner que, jusqu'en 1914, les deux syndicalismes aient rendu si peu de services à la production. Nous avons déjà des syndicats nombreux ; mais il y en avait fort peu qui eussent un caractère vraiment économique.

## III

### Quand a commencé la révolution économique.

Elle a commencé le 2 août. 1914, jour où la mobilisation a fait comprendre aux Français qu'ils avaient vécu jusque-là

sur des idées fausses. Devant le spectacle de l'impréparation à la guerre (qui nous a valu une guerre longue et ruineuse), des milliers de Français ont juré que cela ne recommencerait pas. Dans les tranchées, dans les camps de prisonniers, et enfin en 1918, les Français ont vu la vérité : on n'avait cessé de leur dire que les Allemands leur étaient supérieurs par leur génie de l'organisation ; ils ont vu, de leurs yeux, ces Allemands à l'œuvre ; ils ont constaté que, dans des circonstances semblables, les Français étaient capables de faire mieux que les Allemands. Pourquoi donc l'organisation française était-elle inférieure à l'organisation allemande avant la guerre ? La vérité apparaissait : ce n'était pas à cause du caractère français, c'était à cause des idées que les Français ont subies pendant un siècle et demi.

Au 11 novembre 1918, les Français victorieux jetaient au vieux matériel les idées qui avaient failli les faire mourir. Les temps de l'individualisme de 1789 étaient finis.

Mais en rentrant chez eux, les combattants trouvèrent un esprit différent du leur : à la tête des organisations professionnelles, tout le vieux personnel à décorations entendait se maintenir en place, et ce vieux personnel demeurait pénétré des idées d'avant-guerre, croyant dur comme fer que le monde « évoluait » à gauche. La guerre, qui marquait la fin des temps démocratiques, était regardée comme le triomphe de la démocratie.

D'autre part, tous les embusqués de la guerre, embrigadés dans le parti socialiste, prétendaient faire la loi, et entraîner la France dans une révolution à la moscovite.

L'inertie des patrons à décorations et le délire des embusqués ont failli causer une crise grave en France. Il y a eu un moment où des patrons complètement abrutis envoyaient eux-mêmes leurs ouvriers dans les bras du pauvre Jouhaux, grand maître de la C. G. T., qui faisait le jeu des communistes.

Mais c'est pendant cette crise même que, de tous côtés, des hommes se sont donné pour mission de faire passer dans la réalité les idées qu'ils avaient mûries pendant la guerre.

La révolution économique en cours sera l'œuvre des combattants et de ceux qui ont compris les leçons de la guerre.

Le mouvement commencé est désormais irrésistible. Rien ne l'arrêtera.

## IV

### Comment le mouvement se manifeste.

Premièrement, il ne faut pas confondre le mouvement économique vrai avec le mouvement économique verbal et de pure forme engagé par quelques parlementaires, qui essaient de tromper le public.

Le mouvement artificiel, verbal, c'est celui qui tend à la constitution d'un Parlement économique, qui serait ainsi constué : les Français seraient légalement parqués dans des compartiments économiques, où on les ferait voter démocratiquement pour leur faire nommer leurs représentants. Des élections de ce genre seraient aussi truquées que les autres, et l'on verrait comme représentants « économiques » tout ce que les professions comptent de non-valeurs.

Le mouvement vrai, profond, salutaire, c'est celui que nous voyons se développer, qui est engagé par des hommes énergiques, qui ne sont pas des « représentants » mais des chefs, et qui groupent autour d'eux les hommes qui se dévouent pour leur métier, et non pas les « électeurs » qui ne quittent pas leur fauteuil ou le coin de leur feu.

Ce n'est pas un mouvement de « constituants », de gens qui rédigent des statuts et des règlements, c'est un mouvement d'hommes d'action, qui agissent, qui créent, qui construisent, et qui font rédiger la coutume après l'action, lorsque la coutume s'est dégagée de l'expérience.

Regardons maintenant les créations :

En moins de quatre années, un monde nouveau d'associations s'est créé : les syndicats ont été fédérés ; les fédérations ont été réunies en confédérations ; les Régions économiques sont en formation. Une simple énumération montrera d'un seul coup l'ampleur du mouvement :

Confédération de la Production française ;

Association nationale d'Expansion économique ;

Confédération de l'artisanat français ;

Confédération des travailleurs chrétiens ;
Confédération des travailleurs intellectuels ;
Confédération nationale des associations agricoles ;
Fédération des associations régionales ;
Confédération de l'Intelligence et de la Production française.

Voilà les fondations auxquelles a donné lieu l'esprit nouveau sur le plan national pendant la guerre ou depuis la guerre.

Et s'il fallait citer ce qui a été fait dans l'ordre local ou dans l'ordre purement professionnel, il faudrait occuper des dizaines de pages.

Toutes ces fondations sont d'ailleurs loin d'avoir le même esprit. Il en est dont les chefs appartiennent encore au vieil esprit démocratique. Mais elles témoignent toutes d'un même esprit sur le plan économique : d'esprit anti-individualiste ; c'est-à-dire, qu'elles le veuillent ou non, qu'elles sont essentiellement antidémocratiques.

Mais le fait capital est le suivant :

Actuellement, presque tout le mouvement économique est dominé par cette idée :

*Que l'organisation générale économique doit être faite par groupements économiques et non par classes.*

L'idée de classe, idée essentiellement socialiste, marxiste, sur laquelle on faisait reposer toute organisation, il y a peu de temps encore, cette idée-là est en recul partout, et disparaîtra totalement prochainement.

Le principe de l'organisation, désormais, commande la réunion des producteurs selon les caractères professionnels, qu'ils soient patrons, techniciens ou ouvriers, chaque catégorie constituant son syndicat, la réunion des syndicats constituant le groupe économique (Livre, Vêtement, Chaussure, etc.) ou le groupe provincial. L'excellence du principe et de ses applications a été démontrée dans les *semaines économiques* instituées en 1920, et dont chacune a produit un organisme permanent, qui est le noyau des futurs organes économiques nationaux (conseils économiques du Livre, du Bâtiment, de la Publicité ; Comités permanents du Livre, du Commerce extérieur, du Vin, du Blé, de la Monnaie, etc.).

L'aboutissement, ce sera le conseil économique national dont les premières pierres sont déjà posées, soit à la Confédération de la Production française, soit à la Confédération de l'Intelligence et de la Production française, soit enfin et surtout au Comité de liaison des grandes associations économiques qui a été fondé au printemps de 1922, et dont l'action a déjà été efficace, notamment au moment de la conférence de Gênes, lorsque, par les déclarations qu'il a faites sur le droit de propriété, il a permis au gouvernement français de contrebattre l'offensive germano-bolcheviste.

Peu à peu, par une action méthodique, sous l'impulsion d'hommes représentant des conceptions politiques différentes, mais en plein accord économique et national, se constituent les organes centraux de l'économie française. La figure de la France de demain est dessinée ; d'innombrables républiques corporatives et provinciales y apparaissent, reliées par des centres provinciaux et nationaux, ayant un même cœur et une même tête, et vivant sous la protection d'un Etat fort mais réduit à ses attributs essentiels. Des démocrates continuent de croire que ces républiques professionnelles pourront vivre et se développer dans le cadre de la démocratie. Ils verront bientôt leur erreur. Quelques-uns l'ont déjà vu et l'ont dit : plus les corps professionnels grandissent, plus l'Etat doit être libre et fort.

Or il n'y a d'Etat libre et fort que la Monarchie. La France, par le travail de création économique où elle est aujourd'hui, appelle de ses vœux à demi conscients la monarchie traditionnelle, protectrice des républiques françaises.

GEORGES VALOIS.

---

# L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Par GEORGES COQUELLE

Il y a en Europe cent millions d'habitants en trop ; c'est le mot que nous a laissé M. Hoover, chef des services américains de ravitaillement pendant la guerre. Ce jugement, s'il est vrai, ne peut s'interpréter qu'ainsi : il y a quelques dizaines de millions d'hommes en Europe qui vivent sur des terres qu'ils ne savent pas exploiter ; d'autres, en nombre au moins égal, ont mis leurs bras au service de l'industrie, qui devraient retourner à la terre pour augmenter son rendement.

Car il ne peut être admis que le sol européen ait jamais donné tous ses fruits. Ce n'est pas en effet la terre qui manque de fécondité, ni d'étendue, mais les hommes qui l'ont méprisée à l'excès, voire abandonnée, et qui paient aujourd'hui le prix de leurs erreurs.

Avant la guerre, pour tous les jeunes ingénieurs qui n'avaient pas rompu avec le bon sens, c'était un constant sujet d'étonnement à « monter » quelque affaire, attentifs aux moindres détails de la fabrication, soucieux de réaliser dès le départ la plus abondante production, mais presque totalement indiffé-

rents aux exigences de la consommation et même à la capacité de réception. Tant de préjugés sans fondement traînaient sur la place publique qu'on ne se préoccupait que de produire abondamment, au plus bas prix : on pensait n'avoir qu'à s'en remettre aux « lois économiques », dont l'ensemble formait une sorte de *deus ex machina* régulateur et bienfaisant. La libre concurrence, le jeu de l'offre et de la demande suffisaient à tout ordonner ; la consommation semblait illimitée, comme un gouffre élastique qui se serait approfondi à mesure qu'on s'efforçait de le combler. On croyait n'avoir qu'à produire ; toujours plus et toujours moins cher, sans souci du lendemain.

L'exemple fut donné par l'Angleterre, qui détourna son activité nationale vers l'industrie et le commerce, laissa péricliter son agriculture et s'imposa de retrouver, sur les marchés extérieurs, l'équilibre sans cesse menacé de son économie. Le système fut repris par l'Allemagne et porté par elle au maximum de nocivité. Il était insensé, mais tant d'esprits femelles, qui n'avaient d'admiration que pour ce qui venait d'outre-Rhin, s'étaient constitués les apologistes de la philosophie, de la guerre et de l'organisation allemandes, qu'on pouvait compter les Français sceptiques sur ce point. Nous avons vu les résultats.

Il n'est pas de stabilité durable pour une nation qui se livre à la seule industrie. Qui introduit sans modération le machinisme chez soi, voit bientôt la machine régner en maîtresse. Car elle exige inlassablement, il faut lui donner sa vitesse maxima et la maintenir sous peine de ruine ; la perfectionner sans cesse pour dépasser le concurrent ou le rejoindre. Or elle produit d'autant plus qu'on l'améliore. Les débuts sont faciles : la formation d'agglomérations industrielles, la désertion des campagnes constituent une population croissante d'ouvriers, qui dépensent presque tout ce qu'ils gagnent. Les marchés nationaux vite gorgés, pour vendr encore, il faut baisser les prix, donc produire plus, passer les frontières, trouver sans répit des acheteurs nouveaux. D'autant que l'importation croissante des denrées agricoles, qu'on produit de moins en moins, exige à l'extérieur des moyens de paiement chaque jour accrus.

Ainsi une nation en vient rapidement à ne pouvoir vivre sans l'étranger, à faire de la prospérité de l'étranger une condition essentielle de sa prospérité propre ; il en résulte une quasi-nécessité d'intervenir dans les affaires privées du voisin lorsque celui-ci cesse d'être aussi bon acheteur ou vendeur qu'auparavant. La vaste organisation d'espionnage politico-commercial, créée par l'Allemagne, vient de là. Les occasions de conflits internationaux s'en trouvent multipliées. Il est dangereux pour une famille de lier trop intimement son avenir à celui d'une autre famille ; il est mauvais que les nations entremêlent trop intimement leurs destins.

L'économie européenne ressemblait ainsi, en 1914, à un château de cartes que le moindre souffle devait ébranler. C'est une tempête qui est venue, emportant les hommes et les richesses. Quinze cent mille hommes tués, douze cent mille plus ou moins gravement mutilés, le nombre des hommes valides, âgés de dix-neuf à soixante ans, a été diminué d'un cinquième. Les pertes en Allemagne sont au moins égales. Elles sont graves encore dans l'Europe centrale, en Russie et dans les Iles-Britanniques. S'il était possible, en outre, d'évaluer les pertes en capital, de combien le total dépasserait-il le millier de milliards ? Cependant les nécessités de la guerre ont développé encore la productivité industrielle au détriment de l'agriculture. Il y avait 7 millions 400 mille ouvriers dans l'Allemagne de 1913, il y en a 80 mille de plus dans l'Allemagne diminuée de 1921. La guerre a porté un coup nouveau à l'agriculture anglaise agonisante et nos campagnes françaises ne souffrent que du manque de bras.

Pour préparer l'équilibre économique nouveau, dont l'Europe ne peut se passer, il conviendrait de n'oublier pas, comme on le fait, ces dures réalités. La pire erreur en tout cas consisterait à ne voir là qu'un ensemble de questions économiques : on exagère à peine en disant que, sur le plan national, il n'y a pas de problèmes économiques, mais seulement des politiques. En gros, nous avons à reconstituer nos richesses perdues, c'est affaire de travail, d'économies et de modération dans les jouissances. Tandis que nous vivons sous le signe de la démocratie, qui est le régime du gaspillage et des appétits effrénés. La pre-

mière condition est ainsi de restaurer le moins coûteux et le plus fécond des régimes politiques, celui du chef unique.

* * *

Nous n'entendons pas traiter de la restauration européenne, mais seulement de la France, moins déséquilibrée que les autres grandes nations et qui, plus aisément qu'elles, pourra se relever. Nous avons conservé une agriculture prospère et nous disposons d'une puissante industrie : privilège unique sur le vieux continent. Il ne saurait être question de rien sacrifier, mais seulement d'harmoniser entre elles les branches multiples d'une production complète, qui peuvent s'aider l'une l'autre et nous libérer presque entièrement de l'étranger, dans la paix et dans la guerre.

Or l'industrie française vit dans une indifférence presque totale de l'agriculture et de ses besoins. Rien ne le montre mieux que la question capitale de la motoculture. Les terres françaises souffrent gravement d'un excessif dépeuplement ; aussi ne suffisent-elles plus à nourrir le pays qui voit, avec inquiétude, diminuer sa production de blé. C'est, en effet, pour la France une question vitale que de produire à peu près tout le blé qu'elle consomme, or tandis qu'avant la guerre la production annuelle était de 84 millions de quintaux en moyenne, elle n'a pas dépassé 66 millions de 1919 à 1922, alors que la population, grâce au retour de l'Alsace-Lorraine, n'a pas sensiblement varié. Il est vrai que la superficie emblavée a diminué d'un sixième — plus d'un million d'hectares — et de ce chef un problème politique est posé. Mais il est non moins vrai qu'on se trouve là devant un problème industriel ; le manque de bras ne pouvant être corrigé immédiatement que par le développement de la motoculture.

Une industrie française est née de là, mais ses chefs ont commencé à fabriquer sans souci des conditions du travail agricole en France. Pour des terres morcelées à l'extrême — autre problème politique que pose le remembrement, lié à la question du partage des héritages — pour des cultivateurs qui ne peuvent être des mécaniciens, on a produit des

machines puissantes et compliquées, utilisables seulement dans les grands domaines, par des chefs d'exploitation capables de s'adjoindre un personnel spécial. Il fallait des appareils légers, simples et peu coûteux : on a cherché inutilement à vendre des mastodontes. Ou bien, avec ces machines puissantes, il était indispensable de constituer des entreprises spéciales mettant à la disposition de tous, dans un groupe de villages, leur matériel et un personnel exercé ; mais il revenait alors aux industriels fabricants de susciter la formation de ces entreprises que les paysans sont hors d'état de créer. Rien ou presque n'en a été fait et, faute d'une conception réaliste, la motoculture ne s'est pas encore développée chez nous.

La motoculture nécessitait encore l'approvisionnement des carburants nécessaires ; le prix élevé de l'essence de pétrole a été jusqu'ici un obstacle sérieux. C'est aux fabricants de machines agricoles, aux fabricants d'engrais et autres produits chimiques que revenait naturellement l'étude de cette question : ils sont restés inertes. Une autre ressource importante peut être assurée par la force hydraulique et on constate actuellement un mouvement important des agriculteurs français, désireux d'aménager les chutes d'eau dont ils disposent : le mouvement vient des campagnes, il n'est pas soutenu, ni développé par les industriels intéressés.

Tant d'indifférences ne sont surpassées que par l'apathie de l'Etat qui devait organiser des rapports indispensables, prévoir et conseiller, au lieu qu'il ne sait avoir aucune politique féconde, à l'intérieur non plus qu'à l'extérieur.

Lorsqu'on parle, chez nous, de l'économie française, on ne pense guère qu'à l'industrie. Et nos industriels manifestent une préoccupation excessive des exportations, sans voir assez que le commerce extérieur se heurte au désordre général des monnaies et des finances, entravé encore, en ce qui nous concerne, par les prix relativement élevés de notre production. On cherche ainsi très loin ce qu'on trouverait facilement, en partie du moins, chez nous, on confond le commerce national avec le seul commerce extérieur, alors que l'intérieur, dix fois plus important, peut et doit être développé. Plus de vingt millions de quintaux de blé seront demandés cette année à l'étranger, c'est deux

milliards au moins qui sortiront de France et qui auraient pu y rester, à peu de chose près, si on avait su maintenir notre production d'avant-guerre.

Ce que nous disons du blé pourrait, toutes proportions gardées, s'appliquer à l'élevage, comme à toutes les branches de l'agriculture qui ne produisent pas assez. C'est donc un vaste trésor qui se trouve encore caché, comme disait le fabuliste, dans nos terres françaises, par lesquelles notre industrie connaîtrait un véritable renouveau. Il suffirait d'être plus fidèle à la sagesse qu'elles conseillent et qui fit, de la France penchée sur sa glèbe, la mieux douée des nations.

# LA QUESTION DU BLÉ ET DU PAIN

Par AMBROISE RENDU.

Tous les Français s'intéressent à la question du prix du pain et par conséquent à celle du blé. Les besoins de la France en blé s'élevant chaque année à 85 millions de quintaux environ se décomposant ainsi :

| | |
|---|---|
| Alimentation en pain..... | 72 mill. de quint. |
| Pâtes alimentaires, pâtisserie, divers..... | 5 mill. de quint. |
| Semences ..... | 8 mill. de quint. |
| | 85 |

Sous l'influençe de l'augmentation du bien-être et des facilités de transport de diverses denrées (poissons, fruits, conserves variées), les besoins de la consommation ont tendance à la baisse, mais le pain restera longtemps encore la base essentielle de l'alimentation nationale. A juste titre, l'industrie prend pour base du prix des salaires le prix du kilogramme de pain, prix qui retentit ainsi profondément sur l'économie générale du pays et sur sa puissance d'exportation. En face de ces besoins, quelles sont les ressources offertes par la production nationale ?

Avant la guerre, la surface consacrée à la culture du blé comprenant 6.500.000 hectares avec un rendement moyen annuel de 13 quintaux à l'hectare, soit un total de 84 millions 5 de quintaux de blé, représentait sensiblement les besoins du pays. En mauvaise année seulement, nous étions obligés d'avoir recours aux blés étrangers qui se trouvaient en abondance et à très bon marché (de 15 à 20 fr. le quintal) sur les marchés russes et amé-

ricains. Ces faibles achats accidentels n'exercaient donc aucune influence sur notre change.

Il ne rentre pas dans mon sujet d'exposer la situation de notre production en blé pendant la guerre, ni de souligner les erreurs économiques commises pendant cette période. Il ne suffit pas de rappeler que la surface ensemencée est tombée à 4 millions d'hectares en 1917 avec une production de 36 millions de quintaux, à 4 millions 600.000 hectares en 1918 avec une production de 61 millions de quintaux et que les achats à l'étranger faits en blé pour le compte du Ravitaillement atteignaient, fin 1920, huit milliards de francs. — Quelle est après la guerre la situation de la production ?

La surface ensemencée en 1921 s'est élevée à 5 millions 500.000 hectares et à 5.200.000 en 1922, montrant ainsi, malgré l'appoint de l'Alsace et de la Lorraine, une forte régression sur le chiffre davant guerre. Un rendement moyen exceptionnel de 17 quintaux en 1921 nous donnait une récolte de 93 millions 5 de quintaux, mais il est vraisemblable que la récolte de 1922, plus normale, ne donnera pas une récolte supérieure à 60 ou 65 millions de quintaux, nous obligeant à une importation de 20 à 25 millions de quintaux.

Les achats de blé à l'étranger aux cours actuels du blé et du change vont nous obliger à une exportation d'un milliard et demi de francs-or qui va grever très lourdement notre situation financière de 1923, déjà si obérée.

La situation est donc sérieuse et explique l'émotion de l'opinion publique qui craint de voir s'élever le prix du pain.

Les journalistes ou politiciens incompétents ont une réponse toute prête au problème posé : « Les agriculteurs français sont des routiniers qui obtiennent des rendements dérisoires alors qu'il serait si facile de les accroître par l'emploi des engrais et les meilleures méthodes de culture. Regardez nos voisins belges, danois, allemands, anglais qui obtiennent normalement des rendements de 23 à 25 quintaux par hectare. En les imitant, les agriculteurs français auraient des récoltes de 130 millions de quintaux, permettant de larges et fructueuses exportations. »

Les pays cités en exemple limitent la culture du blé aux terres exceptionnelles placées sous un climat particulièrement favorable. Dans les mêmes conditions de sol et de climat, nos agriculteurs de Flandres, de l'Artois, du Soissonnais, de la Brie obtiennent des résultats au moins égaux. Mais si les Français limitaient la culture du blé aux seules régions particulièrement propices, la surface cultivée tomberait à 2 millions d'hectares avec un rendement total inférieur à 50 millions de quintaux, nous obligeant à des importations normales et ruineuses de 35 à 40 millions de quintaux. L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, que l'on nous cite comme modèles, ont toujours été dans l'obligation d'importer de très grosses quantités de céréales et si la prédominance de l'industrie a permis à leurs finances de faire ces exportations de capitaux avec contre-parties, la même politique entraînerait rapidement la France à la ruine, sans préjudice de la hausse énorme que l'apparition d'un nouvel acheteur de 40 millions de quintaux provoquerait sur les marchés mondiaux. Le prix du pain atteindrait alors un niveau insoupçonné.

Nous pouvons, sans doute, par la divulgation des meilleurs méthodes de culture, par le large emploi des engrais chimiques, par une sélection rigoureuse des semences, améliorer progressivement nos rendements moyens à l'hectare ; mais trois millions d'hectares de blé, actuellement semés dans des sols médiocres ou sous un climat peu favorable, ne pourront jamais donner des rendements moyens comparables à ceux qui nous sont cités en exemple.

Par contre, la rapide diminution du nombre des laboureurs entraînera une réduction certaine de l'assolement blé (surface réduite de 1 million 300.000 hectares en 1922 sur la surface semée en 1913).— Cette diminution de surface balancera certainement l'augmentation que nous pouvons espérer obtenir sur le reste de l'assolement. *Il n'y a donc, à mon avis, aucune chance de voir, pendant les dix années qui vont venir, augmenter le total des quantités de blé livrées à la consommation* par l'agriculture française, quels que soient les progrès de la culture.

Par contre, cette quantité diminuera rapidement si les cultivateurs des terres médiocres ou moyennes n'obtiennent pas un

prix suffisamment rémunérateur et un bénéfice modeste, mais convenable, proportionné à leur effort.

Le prix de revient actuel de la culture du blé ne saurait se fixer au-dessous de 800 francs par hectare. Si nous estimons, d'après les moyennes des vingt dernières années, à 10, 11 ou 12 quintaux le rendement des terres moyennes ou médiocres, nous pouvons conclure qu'au-dessous de 80 fr. le quintal, le cultivateur se trouve en perte et n'a plus d'intérêt par conséquent à continuer la culture du blé.

Sans doute, à ce cours, les terres privilégiées donneront des bénéfices importants, mais l'impôt sur les bénéfices agricoles, dont le coefficient varie suivant les régions et la nature des cultures, corrigera, dans une certaîne mesure, une inégalité qu'il est impossible de supprimer.

80 fr. le quintal, voilà le prix auquel il faut payer le blé pour conserver en France 5 millions d'hectares et pour assurer le ravitaillement normal en pain, sans importations ruineuses. Négliger cette donnée essentielle du problème, c'est sortir du domaine de la réa ité pour établir sur le sable de chimériques raisonnements.

Le blé à 80 frs. donne le pain à 1 fr. le kilo en ville et à 0 fr. 95 à la campagne en laissant au minotier et au boulanger une marge modeste mais suffisante de bénéfices.

Le prix du pain en 1922 représente le prix du pain en 1913 multiplié par le coefficient 2,2, chiffre qui représente sensiblement la dépréciation du franc.

J'ai la ferme conviction que l'immense majorité des consommateurs acceptera le prix du pain comme raisonnable et comme correspondant aux nécessités de la situation. Il est inférieur à tous les prix actuellement pratiqués en Europe et nul ne peut prétendre qu'il influera défavorablement sur le prix de revient de l'industrie. L'essentiel est, aussi bien pour les producteurs que pour les consommateurs, d'en assurer la fixité pendant une période aussi longue que possible.

Assurer la fixité d'un prix rémunérateur pour le producteur et modéré pour le consommateur, constitue la deuxième partie du problème du blé et du pain tel qu'il est posé actuellement en France.

Le libre échange, cher aux économistes du XIXe siècle, a fait son temps. Basé sur la libre concurrence qui ne peut agir qu'en face d'une production abondante, que dans un monde où la liberté et la facilité des échanges internationaux restent indiscutées, qu'avec des changes stables et à écarts modérés, le libre échange a encore besoin d'une haute moralité des consciences dans lesquelles l'appât du gain est tempéré par des principes respectés. Aucune de ces conditions n'est réalisée dans ce monde de 1922, au lendemain d'une guerre qui a bouleversé toutes les règles du commerce, facilité à l'extrême les spéculations et les trusts et livré les marchés du monde déséquilibré par les variations fantastiques des changes à une poignée de spéculateurs hardis et sans scrupule. Le libre échange du XIXe siècle ne saurait donc réduire les difficultés posées pour le XXe siècle et c'est folie d'espérer le retour, avant de longues années, des conditions économiques qui en ont assuré le succès dans le passé. Est-ce à dire que nous sommes partisans de confier à l'Etat irresponsable et anonyme le soin de régler lui-même les conditions de la production et les besoins de la consommation et de se substituer aux intermédiaires nécessaires qui assurent le paiement, la répartition et la transformation des matières premières destinées à l'alimentation des humains ? Nullement, trop d'exemples affirment la vanité de cette conception et l'effrayant gaspillage qu'engendre la gestion directe de l'Etat.

Mais l'Etat, défenseur de l'intérêt général, peut et doit déléguer partie de ses pouvoirs aux représentants qualifiés des producteurs et des consommateurs et les aider, par des mesures appropriées, à donner aux professions les directives et les moyens propres à réaliser un programme élaboré en commun, après accord de tous les intérêts en présence.

Examinons à la lumière de ces principes la situation économique du marché du blé et les mesures à prendre pour concilier les intérêts engagés.

Une récolte moyenne de blé représente fin août, chaque année, plus de 6 milliards de francs. Avant la guerre la même récolte ne représentait que 2 milliards de francs. L'agriculture conservait un tiers de cette récolte, la minoterie et les commerçants en grains, aidés par deux ou trois banques spécialisées, achetaient les

deux autres tiers pour une somme approximative de un milliard et demi.

Aujourd'hui minotiers et commercants en grains ne peuvent plus trouver l'énorme somme de quatre milliards que représentent les deux tiers du blé produit par la France. Le champ reste libre pour la spéculation internationale, maîtresse de la situation parce qu'elle seule peut trouver en France et à l'étranger les capitaux exigés par l'achat du stock disponible au lendemain de la moisson. Quelle tentation pour des spéculateurs de profiter du besoin d'argent de la culture française, d'acheter à bon compte les quelque 50 millions de quintaux de blé disponibles sur les marchés en août et septembre ! et avec quelle facilité les détenteurs de ce stock pourront-ils ensuite provoquer une hausse de 10 ou de 20 francs par quintal pour réaliser un bénéfice qui oscillera entre 500 millions et un milliard !

Un autre danger menace le producteur. Si le blé est abondant dans le monde, de fortes importations, faites à des cours bas, viendront avilir les cours en France et peser pendant plusieurs années sur le marché intérieur ou bien les réclamations des intéressés obtiendront du Parlement une augmentation des droits protecteurs provoquant ainsi les protestations des consommateurs de pain.

Stabilité des cours à un taux tel que la France agricole continue à cultiver les 5.500.000 hectares nécessaires à des besoins estimés à 85 millions de quintaux, stabilité du cours du pain fixé à 1 fr. le kilo dans les villes permettant à l'industrie et au commerce de baser sur ce chiffre le prix de la main-d'œuvre : voilà le double résultat que peut obtenir une organisation professionnelle aidée par l'État et la Banque de France. Nous proposons la création d'un Comité National du blé et du pain contenant dans son sein des représentants qualifiés des producteurs, des minotiers, des commerçants en grains et des consommateurs. Ce Comité estime chaque année l'importance de la récolte du blé et délivre, les années déficitaires, des licences d'importation jusqu'à concurrence des quantités nécessaires à l'alimentation de la France et de l'Afrique du Nord.

Il indique, sans obligations ni sanctions, aux agriculteurs français, aux commerçants en grains, aux minotiers, le prix

normal du blé pour l'année en cours et fixe le prix maximum du pain. Le Comité national peut provoquer dans les autres pays choisis la création de magasins coopératifs permettant d'emmagasiner en années d'abondance les excédents de blé à reporter sur les exercices suivants. Pour procuer aux agriculteurs, commercants et minotiers les crédits nécessaires à l'achat et à la conservation des blés, la Banque de France est autorisée à créer le *Bon de Blé* payable à 90 jours avec faculté de deux renouvellements de même durée sans que la date du dernier renouvellement puisse dépasser le 1er septembre.

Le Bon de blé reste entre les mains du minotier chargé de son remboursement ; outre la signature du minotier, il porte les signatures du propriétaire du blé et celle du syndicat agricole de la commune dans laquelle le blé a été produit.

Le Bon de blé est consenti jusqu'à concurrence des deux tiers de la valeur du blé donné en nantissement et porte intérêt au taux de l'escompte de la Banque. Dès la réception de la marchandise, le minotier rembourse le Bon de blé à la Banque de Franec qui donne décharge aux trois signataires.

Telles sont, rapidement exposées, les directives d'une organisation économique qui pourrait résoudre pour le plus grand bien de tous les divers problèmes soulevés par la question du blé et du pain. L'usage apporterait à ce programme les modifications suggérées par l'expérience : il est donc susceptible de grandes améliorations.

AMBROISE RENDU.

---

# LES RÉSEAUX RURAUX

## DE

# DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Par JEAN VALLET

« Il faut équiper la terre. »

Mis DE LA FERRONNAYS.

Ce n'est pas à nous de commenter cette parole du Marquis de La Ferronnays, rapportée par M. Emile Quentin dans l'*Effort Régionaliste*. Mais nous la croyons vraie, et nous pensons que l'électricité peut jouer un grand rôle dans l'équipement de la terre. Et cela aussi bien au point de vue du bien-être des populations rurales qu'au point de vue de l'outillage agricole.

C'est même, sans discussion possible, dans l'accroissement de ce bien-être que l'électrification des campagnes sera le plus rapidement efficace. Les paysans se serviront d'abord de l'électricité pour la lumière. L'éclairage électrique a le double avantage d'être plus commode et plus économique que tout autre, et les frais d'installation sont relativement peu élevés. S'affranchir des lampes à essence ou à pétrole qui demandent à être rechargées souvent d'un combustible si cher, qui donnent une lumière capricieuse, et qui laissent parfois sur les tables où elles reposent une odeur si désagréable, devient un rêve pour tout le monde à la campagne. Aussi, partout où le courant électrique parvient, quel empressement à lui demander la réalisation de ce

rêve ! Dans beaucoup de campagnes électrifiées, la proportion des usagers est certainement plus grande qu'à Paris. Il n'est pas impossible que Paris prenne rang bientôt parmi les communes les plus mal électrifiées de France.

D'ailleurs, les familles rurales peuvent demander dès maintenant à l'électricité, en dehors de l'éclairage, de menues commodités qui sont loin d'être négligeables. Fers à repasser, petits moteurs de machines à coudre, et bien d'autres choses plus futiles, qui amusent et intéressent le paysan, sont déjà très répandus. Car le paysan est beaucoup plus curieux de nouveautés qu'on semble le croire. Cette soif du nouveau a été certainement un facteur important de l'abandon des campagnes. L'électricité est une nouveauté de bon aloi. L'amener jusqu'à la terre est de grande utilité sociale.

* * *

Mais il ne faut pas se dissimuler que, sous forme de force motrice, l'électricité n'est pas encore prête à entrer dans toutes les fermes comme elle l'est sous forme de lumière.

La motoculture (nous entendons spécialement par ce terme le labourage électrique) pouvait fort bien se développer sans attendre l'électricité. Les moteurs à vapeur ou à pétrole avaient pour cela des qualités suffisantes. Pourtant, la motoculture n'a pas eu grand succès en France. La propriété est peut-être trop morcelée, et le sol trop souvent accidenté. Le moteur électrique n'apporte rien par lui-même d'assez nouveau pour faire espérer une amélioration rapide dans ce sens. Toutefois, l'établissement des réseaux ruraux implique, comme nous le verrons, un certain développement de l'esprit d'association chez les agriculteurs, ce qui rendra peut-être possible, au moins pour les terrains favorables, l'usage des machines collectives.

Mais en dehors du labourage, le moteur électrique peut se prêter à des travaux importants et variés suivant les régions. Le Midi l'emploie avec beaucoup de succès pour l'élévation de l'eau. Toutes les zones de cultures maraîchères peuvent d'ailleurs en faire autant.

Pour les régions d'élevage, on peut appliquer très facilement l'électricité à l'industrie de la laiterie. Les écremeuses, en particulier, et certains modèles de barattes peuvent être mus par ce moyen. De même les machines servant à préparer pendant la mauvaise saison les aliments du bétail ( hache-paille, coupe-racines, etc.).

Les pays de céréales emploient déjà beaucoup les moteurs électriques pour le battage et les opérations connexes. Nous dirons tout à l'heure quelques mots sur le prix de revient de ce mode de battage, suivant les conditions d'emploi du moteur. Mais outre l'économie réalisée, on voit tout de suite qu'il a l'énorme avantage d'éviter le transport de lourdes locomobiles et de leur approvisionnement de charbon et d'eau dans les chemins quelquefois très mauvais des campagnes.

Dans les fermes importantes, l'électricité peut rendre de grands services pour les manutentions. Mais il faut bien voir que là son utilité est liée à la disposition des magasins, des granges, des silos, etc. — En somme, la construction d'une ferme moderne devient un problème absolument analogue à celui de la construction d'un établissement industriel.

Arrêtons là cette revue rapide des applications de l'électricité. Nous allons voir maintenant, d'une façon malheureusement trop brève, les conditions les plus importantes d'établissement des réseaux.

* * *

Au point de vue technique, aucune difficulté. L'emploi de la haute tension qui permet le transport de l'énergie à toutes les distances, la transformation des courants suivant les voltages et les formes désirées sont choses courantes.

D'une façon générale, un réseau de distribution se compose d'un réseau primaire à haute tension (alimenté par une usine centrale ou par une grande artère appartenant à une Société distributrice) et d'un réseau secondaire à basse tension alimentant directement les usagers. Le courant le plus employé est le courant alternatif triphasé.

La tension du réseau primaire peut varier d'une façon très

large entre 5.000 et 30.000 volts. On la choisit, suivant le développement des lignes, la puissance mise en jeu, les modes de transformation employées, de telle façon que les pertes d'énergie soient aussi faibles que possible. L'étude de ces pertes a une grande importance. Dans beaucoup de réseaux, elles absorbent depuis le point d'alimentation jusqu'aux points d'utilisation autant d'énergie que les usagers eux-mêmes.

Quant aux réseaux secondaires à basse tension, ils s'étendent généralement sur une commune ou sur un hameau important. Le voltage le plus courant en triphasé est 110 volts au neutre et 190 volts entre fils de phases ; le premier étant surtout employé pour la lumière et le second pour la force motrice. Il y a donc généralement un poste de transformation par commune. Mais certaines fermes peuvent être assez éloignées du transformateur. Lorsque leur consommation est importante, il y a intérêt à les alimenter en haute tension, quitte à installer à proximité un petit transformateur sur poteau. Sinon, il faut s'attendre à des pertes de voltage qui sont fort gênantes pour l'éclairage. Les Syndicats ou Coopératives d'Electricité devraient, pour éviter cet inconvénient dans les petites fermes écartées, mettre à la disposition de leurs abonnés des lampes calibrées à deux ou trois voltages différents. De cette façon un éclairage satisfaisant serait assuré à toutes distances du transformateur communal.

La construction des lignes elle-même n'offre aucune difficulté, ne demandant aucun luxe spécial. Le poteau en bois suffit généralement. Mais il faut soigner les poteaux d'angle ou d'arrêt qui supportent des fatigues exceptionnelles. Il vaut mieux augmenter un peu pour cela les dépenses de premier établissement, afin d'éviter les charges d'entretien qui alourdissent annuellement et de plus en plus le budget de l'affaire.

Ce n'est donc pas pour des raisons techniques que les réseaux ruraux sont encore si peu nombreux, mais pour des raisons financières. On se rend compte que, dans les campagnes, la consommation de courant est faible par rapport au nombre de kilomètres de lignes installés. S'il n'y a pas dans une région déterminée quelques industries locales importantes, une Société privée ne peut pas songer à y construire et à y exploiter un réseau. Les capitaux qu'il faut rémunérer au taux industriel,

# LA VARINETTE

## LE ROI DES INSTRUMENTS

*Par la Simplicité de son Jeu*
*et la richesse de ses imitations Musicales*

MÉDAILLE D'ARGENT au 16e Concours Lépine,
MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition Nationale de la Maternité et de l'Enfance (Paris, 1921).

Voici, imaginé par un abbé, pour distraire au cours de l'été une colonie de jeunes Parisiens que la grande guerre a laissés orphelins, un joli petit Instrument de Musique, de proportions si minuscules qu'on peut le mettre dans la poche de son gilet, instrument avec lequel chacun peut imiter soit le violon, soit le violoncelle, soit la contrebasse, selon son registre vocal.

Groupe des PETITS ORPHELINS DE LA GUERRE
pour esquels l'Abbé VARIN a inventé « *LA VARINETTE* »,
ainsi baptisée par l'un des Enfants.

*LA PETIT VARINETTE* n'avait pas alors le chic qu'elle a aujourd'hui. D'améliorations en améliorations, après une mise au point soignée, elle est devenue UN VÉRITABLE INSTRUMENT, fort apprécié des amateurs, voire des artistes. Sous l'aspect luxueux de ses plus récents modèles, elle est UN VRAI BIJOU, un ornement pour le visage, et dans son ravissant écrin, c'est un des plus GRACIEUX CADEAUX que l'on puisse offrir.

**SON SUCCES** ? Car « *LA VARINETTE* » est en train de devenir LE PLUS POPULAIRE DES INSTRUMENTS, portant partout la bonne et saine gaîté française, en famille et en société, dans les noces, les banquets, les soirées intimes, les kermesses, les fêtes de village, les réjouissances publiques. On en joue dans les Ecoles, les Pensionnats, les Patronages, les Théâtres, les Cinémas. Elle fait merveille dans les Orphéons, Chorales et Maîtrises.

A Paris, comme en Province, les Varinettistes sont légion. Il y a longtemps que « *LA VARINETTE* » a passé les frontières. A la *FOIRE DE PARIS*, où elle était exposée, le public pouvait admirer une magnifique collection d'enveloppes avec leurs timbres variés, provenant des pays où a pénétré « *LA VARINETTE* » (exactement 74 pays, octobre 1922). Cette curieuse collection, artistiquement disposée en tableau-réclame, portait ainsi le meilleur témoignage de la grande vogue de « *LA VARINETTE* » **DANS LE MONDE ENTIER.**

Brevetée en France et à l'Etranger
(*Marque déposée.*)

**LA CAUSE DE CET EXTRAORDINAIRE SUCCÈS** ? La voici :

De tous les Instruments de Musique, « *LA VARINETTE* » est le plus simple, le plus mélodieux, et surtout le plus à la portée de toutes les bourses et de tous les talents.

N'importe qui peut en jouer sans aucune connaissance musicale *spéciale*, et sans étude préalable. Il suffit d'un filet de voix presque imperceptible, d'un léger fredonnement, d'un simple murmure, BIEN LIÉ, pour faire rendre à « *LA VARINETTE* » des sons harmonieux d'une douceur et d'une beauté qui ne le cèdent en rien à ceux des Instruments à cordes VIOLONCELLES ET VIOLONS. L'inventeur arrive à donner avec la Varinette **LA PUISSANCE** de 2 ou 3 violoncelles dans certains morceaux de son répertoire, comme dans le « CÉLÈBRE **LARGO** » d'Haendel, les « RAMEAUX » de Faure, etc.

Avec le gentil gazouillis de leurs voix fraîches et limpides, même de petits garçons et de petites filles de 5 à 6 ans tirent de leurs varinettes de ravissants effets, et peuvent déjà, en s'amusant et sans aucune fatigue, développer l'instinct musical dont ils sont naturellement doués, préparant ainsi les VIRTUOSES DE L'AVENIR.

Un côté tout à fait remarquable de ce petit instrument, c'est *l'infinie variété* des sonorités produites par les différentes *VARINETTES* : s'il n'y a pas 2 feuilles d'arbres qui soient absolument identiques, il n'y a pas non plus 2 Varinettes qui aient exactement la même résonance, chacune ayant sa beauté distincte ; et comme cette variété est encore multipliée par la variété à l'infini des timbres de voix des artistes, il en résulte qu'un groupe de Varinettistes arrive à produire des effets d'ensemble d'une beauté incomparable dans les CHŒURS RELIGIEUX comme dans les CHŒURS D'OPÉRAS.

Le mot est d'un artiste lauréat du Conservatoire : *Toutes mes félicitations, Monsieur l'Abbé, vous nous apportez une petite merveille.* VOTRE VARINETTE *n'est pas simplement charmante, C'EST UNE* **CHARMEUSE.**

C'est en des termes non moins élogieux que des milliers de Varinettistes ont exprimé à l'inventeur toute leur satisfaction. Telle, Madame la Directrice de l'Ecole Paroissiale de Saint-Thomas d'Aquin, à Paris, à l'occasion de la Distribution des Prix, où 60 petites filles accompagnant finement les chœurs avec leurs Varinettes donnaient l'impression d'une trentaine de violons ; un quart d'heure avait suffi à l'inventeur pour initier ces enfants à la pratique de son petit instrument. Tel encore ce prêtre canadien, racontant dans une lettre la charmante et originale surprise qu'il fait à l'un de ses confrères et amis de l'autre bout du Canada, en lui donnant de temps en temps par téléphone *un petit air de violoncelle sur sa Varinette, etc...*

Pour répondre aux désirs d'un grand nombre de Directeurs d'œuvres de jeunesse, l'inventeur espère pouvoir organiser bientôt des tournées de démonstration, avec le concours d'artistes distingués, lauréats du Conservatoire.

En attendant, dans la SALLE D'EXPOSITION PERMANENTE DU JARDIN D'ACCLIMATATION (Bois de Boulogne), PARIS-NEUILLY, l'Abbé Varin a ouvert un SALON D'AUDITION, où est démontrée de 14 à 18 heures, spécialement les jeudis et samedis, aux nombreux visiteurs qui se présentent, la valeur de son petit instrument, par l'exécution d'un répertoire de choix, composé des plus beaux extraits de musique classique et moderne (Haendel, Gounod, Faure, Massenet, Beethoven, C. Franck, Schumann, Fauré, Schubert, Saint-Saëns, etc.).

| | | |
|---|---|---|
| *Prix franco* : | en métal nickelé (vibrateur ordinaire)..... | 3 fr. 60 |
| — | en bois (vibrateur à pas de vis) ..... | 5 fr. 60 |
| — | en galalith..... | 18 fr. 60 |
| Membranes de rechange, la pochette de deux..... | | 1 fr. 00 |

Sur commande spéciale. { VARINETTE-BIJOU, de nuances variées, avec écrin.
PETIT ORCHESTRE DE SALON, comprenant 5 Varinettes dans un écrin.

Adresser correspondance, *Chèques*, *Mandats*, à l'Inventeur.

**J.-E. VARIN**, Section A. F.

**Salle d'Exposition permanente, Jardin d'Acclimatation**
***(Bois de Boulogne), PARIS-NEUILLY.***

(Compte Chèque postal : 253.30-PARIS.)

es bénéfices qu'il faut prélever, rendent la chose impossible. Seuls des groupements n'ayant pas simplement en vue une industrie lucrative peuvent le faire.

* * *

On peut songer à des groupements d'individus tels que le *Syndicats d'Intérêts Collectifs* et les *Coopératives*. Mais ils manquent souvent de prestige pour la recherche des capitaux.

Les *Syndicats de Communes* paraissent mieux qualifiés. Nous en dirons deux mots pour qu'on ne les confonde pas avec les Syndicats Agricoles qui sont des associations professionnelles fondées sur les bases de la loi du 1884.

Les Syndicats de Communes ont été créés par la loi du 22 mars 1890. Ils groupent plusieurs communes pour l'exécution d'une œuvre d'utilité intercommunale. Ce sont des établissements publics investis de la personnalité civile. Les lois et règlements concernant la tutelle des communes et leurs règles de comptabilité sont applicables aux Syndicats. Le Syndicat est administré par un *Comité* dont les membres (qui ne sont pas obligatoirement des conseillers) sont élus par les Conseillers Municipaux des communes associées. Ce Comité élit lui-même les membres de son bureau. C'est le Président qui passe les actes de concessions intéressant le Syndicat. Il représente le Syndicat en justice.

Aussitôt constitué, le syndidat doit mettre au point les projets relatifs à la construction, à l'entretien et à l'exploitation du réseau. (L'entretien et l'exploitation du réseau sont généralement confiés à la Société qui fournit le courant.) Puis il se met à la recherche des capitaux nécessaires. C'est la partie la plus difficile de sa tâche.

En général, il est absolument nécessaire d'obtenir du département ou de l'Etat une subvention à fonds perdus, exempte d'intérêt. Un projet de loi actuellement à l'étude permet d'espérer que, d'ici peu de temps, plusieurs centaines de millions seront affectés à ce genre de subventions pour toute la France. Le reste du capial doit être trouvé à bon marché. Les communes peuvent quelquefois en couvrir une partie avec leurs fonds libres.

Pour le compléter, le Syndicat peut s'adresser à plusieurs sources de valeurs inégales.

D'abord au *Crédit Foncier* ou à la *Caisse des Dépôts et Consignations.* Mais le taux de l'intérêt exigé est trop élevé. Pour un amortissement en trente ans, la charge annuelle atteint environ 9 °/₀.

Le *Crédit Agricole* se contente d'un taux inférieur. Mais, ayant surtout pour but de faire rouler des fonds, il est obligé de réduire la durée de ses prêts ; le taux d'amortissement en est donc aggravé. Pour une durée de quinze ans, la charge totale, intérêts et amortissement compris, approche encore de 8 °/₀, chiffre élevé.

M. Préaud, Ingénieur du Génie rural, qui a publié une étude approfondie sur l'électrification de la région lorraine, préconise l'emprunt auprès des habitants intéressés eux-mêmes. L'expérience a déjà prouvé que cette méthode est efficace. Des emprunts, amortissables en trente ans, ont été émis avec succès au taux de 5 °/₀, ce qui met la charge annuelle totale à 6,5 °/₀ environ, chiffre très sensiblement inférieur à ceux plus haut cités. Ces emprunts ont chance de réussir tant que les hauts prix des denrées font affluer l'argent à la campagne. Naturellement, il ne faut pas présenter la chose aux paysans comme une opération financière, mais bien plutôt comme une association pour l'acquisition d'un outil d'usage collectif : l'électricité.

Un des problèmes les plus délicats qui se posent au Syndicat est la répartition des charges entre les communes. Bien entendu, es réseaux secondaires, à basse tension, avec les postes de transformation qui les alimentent, sont respectivement à la charge des communes qui les utilisent. Mais le réseau primaire, depuis l'usine centrale sur la grande artère d'alimentation jusqu'aux transformateurs communaux, est d'utilité intercommunale. La répartition des charges y afférentes peut se faire de façons diverses en se basant par exemple sur les éléments suivants : population des communes, superficie, centime communal, etc. Nous ne pouvons mieux faire pour éclairer cette question que de donner le tableau ci-contre se rapportant à un Syndicat de 20 communes et emprunté à l'étude précitée de M. Préaud. On y

| Commune d'une population de : | Valeur du centime communal | Quote-Part sur Dépenses H. T. | | | Ouvrages propres à la commune (poste et réseau basse tension). | Dépense totale pour la commune | Soit par habitant |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1/3 parts égales | 1/3 proportionnellement à la population | 1/3 proportionnellement au centime communal | | | |
| | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. |
| 75 habitants. | 5,03 | 8.150 | 2.600 | 2.100 | 8.600 | 21.450 | 285,00 |
| 100 — | 6,96 | 8.150 | 3.750 | 2.900 | 10.000 | 24.800 | 248,00 |
| 150 — | 13,58 | 8.150 | 3.750 | 5.650 | 10.000 | 27.550 | 275,50 |
| 200 — | 19,22 | 8.150 | 7.550 | 8.400 | 14.000 | 38.100 | 190,50 |
| 300 — | 15,74 | 8.150 | 7.900 | 6.550 | 14.500 | 37.100 | 176,50 |
| 350 — | 26,23 | 8.150 | 13.200 | 11.000 | 19.750 | 52 100 | 149,00 |
| 550 — | 52,60 | 8.150 | 20.700 | 22.000 | 27.250 | 78.100 | 142,00 |
| etc. | etc. | etc. | etc. | etc. | etc. | etc. | etc. |
| Totaux : 43.500 — | 390,00 | 163.000 | 164.000 | 163.000 | 300.000 | 790.000 | 181.50 moyenne générale). |
| | | 490.000 | | | | | |

trouvera en outre des chiffres intéressants sur l'ordre de grandeur des dépenses. La dépense par habitant oscille autour de 200 francs. Cette moyenne est conforme à celles que nous avons tirées d'autres études, notamment de celles de M. Duperrier, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées de l'Eure-et-Loir.

* * *

Quoi qu'on fasse, l'électricité restera plus chère à la campagne qu'à la ville. Il ne faut pas plus s'en étonner que pour l'essence et le pétrole. Le prix normal du kilowatt-heure pour la lumière est environ de 1 fr. 20 à la campagne. A Paris, il est de 0 fr. 80. Pour la force motrice, c'est la même proportion.

Les cultivateurs doivent donc utiliser leurs moteurs d'une façon rationnelle afin de ne pas arriver à des prix de revient prohibitifs. L'étude de la tarification conduit en effet à faire payer la consommation d'un moteur de la façon suivante :

1° Paiement d'une somme fixe, proportionnelle à la puissance du moteur, soit sous forme de garantie d'un minimum de consommation, soit sous forme d'une prime par cheval installé.

2° Paiement d'une redevance proportionnelle au nombre de kilowatts-heures consommés.

Prenons l'exemple suivant : moteur de 8 chevaux ; prime par cheval : 100 francs par an, redevance par kilowat-heure [1] = 0 fr. 40.

Pour une consommation de 300 kilowatts-heures le prix de revient du kw-h est :

$$\frac{(100 \times 8) + (0{,}40 \times 300)}{300} = 3 \text{ fr. } 07$$

Et pour une consommation annuelle de 1.500 kw-h :

$$\frac{(100 \times 8) + 0{,}40 \times 1.500)}{1500} = 0 \text{ fr. } 93$$

Avec un moteur de 6 chevaux, les prix précédents tomberaient respectivement à 2 fr. 40 et 0 fr. 80.

On voit donc :

1. On sait que le cheval vaut 0.736 kilowatt.

1° Que pour un moteur déterminé, le prix de revient du kw-h est d'autant plus faible que le temps de travail est plus grand ;

2° Que pour un travail déterminé, il faut toujours choisir le moteur de la plus faible puissance compatible avec ce travail.

Naturellement, il faut réduire autant que possible le nombre de moteurs en service dans une exploitation, afin de réduire par là les primes fixes.

Pour le battage, si l'on veut employer de puissantes batteuses il faut absolument adopter l'usage d'un moteur collectif pour un nombre d'usagers aussi grand que possible. Cela suppose une discipline qu'il n'est pas toujours facile d'obtenir. Mais la raison d'économie pourra être d'un grand poids. Il sera souvent facile d'obtenir un prix de revient un peu inférieur à 1 franc par quintal battu (sauf main-d'œuvre), tandis que les entreprises de battage demandent près de 3 francs, charbon compris.

Dans l'usage du courant comme dans l'établissement des réseaux, on vérifie donc ce fait que le développement des applications agricoles de l'électricité exige des agriculteurs beaucoup de *discipline* et un large esprit *d'association*.

JEAN VALLET.

# COMMENT J'AI QUITTÉ LA RÉVOLUTION

Par PIERRE DUMAS

De l'époque et du milieu où se déroula mon enfance, j'ai gardé l'impression très nette d'une période de conflits d'ordre intellectuel, moral et sentimental mettant aux prises parents et enfants.

La République, décidément victorieuse, ne semblait pouvoir vivre et s'établir de façon solide et durable sur notre sol qu'à la condition de rompre avec tout notre passé.

J'ai pu observer, dans nos montagnes du Plateau Central, la mise en œuvre de toute la tactique de défense et de propagande républicaine. Elle consistait à dresser, en face de tout ce qui constituait nos traditions, nos habitudes d'ordre, d'autorité familiale, nos croyances religieuses, en un mot les habitudes de penser et de vivre de nos ascendants, des thèses toutes différentes, contradictoires sur lesquelles la République entendait établir les règles d'une morale, d'une vie publique et privée entièrement nouvelle.

Les propagandistes des doctrines républicaines, tout désignés, étaient les fonctionnaires placés dans la dépendance absolue du nouveau régime et de ses préfets. Parmi ces fonctionnaires, les instituteurs étaient appelés à montrer le plus de zèle et à obtenir le maximum de résultats. N'étaient-ils point les détenteurs et les interprètes autorisés de la Science et de la nouvelle morale, et, le plus souvent, les véritables maîtres de la maison communale ? Il faut avouer qu'ils acceptèrent avec une sorte d'enthousiasme de jouer le rôle écrasant auquel on les conviait. Porteurs de torche de la doctrine républicaine dans nos campagnes les plus

reculées et grands électeurs, triturant la matière électorale en faveur du candidat officiel, telle fut leur besogne essentielle.

Le jeune garçon, évoluant de l'école à l'église, pouvait difficilement se refuser à connaître l'existence de deux puissances antagonistes dans la commune. L'instituteur ne pouvait lui laisser ignorer qu'il était une de ces puissances, celle qui représentait le gouvernement et la morale laïque, la fin des abus ; en un mot le PROGRÈS qui datait de la grande Révolution de 1789-93.

L'autre puissance, contre laquelle se dressait l'homme du présent et de l'avenir, était, naturellement, le curé, représentant des régimes déchus, d'un passé odieux, en un mot de la barbarie et de l'esclavage.

Ce que l'on m'avait fait comprendre clairement, au cours de ma fréquentation de l'école laïque, je devais le sentir, plus nettement encore, au moment où j'entrais en apprentissage.

Chez mon patron se rencontraient des jeunes hommes se destinant aux carrières libérales : futurs huissiers, médecins, avocats ou notaires. Ils appartenaient tous à une petite bourgeoisie très récemment parvenue. Et ces nouveaux riches se montraient heureux de la réussite d'un régime nouveau, destiné à réduire l'influence des grandes familles traditionnelles — presque toutes bourgeoises d'ailleurs — et y substituer celle d'une jeune bourgeoisie sans attaches avec le passé.

Plus brutalement qu'à l'école laïque, ces jeunes hommes battaient en brêche toutes les idées que j'avais appris à aimer et à estimer dans ma famille, d'esprit foncièrement catholique.

Ce que j'entendais avait d'autant plus d'influence sur mes 14 et 15 ans, que les jeunes amis de mon patron étaient plus instruits, plus cultivés.

Les conceptions que l'on opposait à mes croyances étaient : au point de vue religieux et philosophique, l'anticléricalisme tel que l'ont répandu les loges maçonniques ; au point de vue politique, les doctrines du radicalisme. Grâce à cette propagande, à 15 ans je rentrais en conflit avec les miens, décidé que j'étais à m'affranchir de toute tutelle, de toute contrainte et, conformément à la doctrine républicaine, « vivre en homme libre ».

Cette adhésion aux doctrines républicaines radicales offi-

cielles ne fut d'ailleurs que momentanée. Elle cessa le jour où, pour compléter mon apprentissage, je quittais les petites bourgades de la Haute-Auvergne pour des cités plus importantes.

J'étais à Clermont-Ferrand, dans ma dix-huitième année, en contact avec des ouvriers de ma profession beaucoup plus âgés que moi. Plusieurs étaient socialistes militants, c'est-à-dire heureux de profiter de toutes les circonstances pour conquérir de nouvelles recrues à leurs doctrines.

Les succès électoraux n'avaient pas encore pourri les états-majors socialistes. Les légions d'arrivistes et d'intrigants : avocats sans cause, médecins sans pratiques, intellectuels plus ou moins ratés pour qui la politique est la seule profession possible n'avaient pas encore submergé et accaparé les fractions socialistes rivales, qui, dans une assez large mesure, étaient dirigées par des ouvriers. On y trouvait des illusions sans doute, mais aussi de la franchise et une sorte de foi mystique en une société idéale.

Ces ouvriers, esprits simplistes, mais honnêtes se firent un devoir de m'ouvrir les yeux sur les beautés de la République démocratique. A leur point de vue, les politiciens républicains s'étaient servis de la classe ouvrière pour conquérir le pouvoir. Dès qu'ils avaient été installés, ils avaient oublié leurs promesses et s'étaient retournés férocement contre leurs alliés de la veille. Je me rappelle la conclusion d'une longue discussion qui fut formulée par un farouche blanquiste :

En résumé, dit-il, ils nous ont apporté la liberté de désigner nos maîtres et celle de crever de faim.

A nos patrons, ils ont apporté la liberté de nous exploiter sans mesure, et ils les ont dégagés de toute obligation à l'égard de leurs salariés.

Cependant, ces ouvriers socialistes étaient républicains. Du régime, ils retenaient l'enseignement révolutionnaire qui fait le fond de son histoire. De même què la bourgeoisie a conquis le pouvoir par la révolution, par la violence, de même, et contre les bourgeois révolutionnaires de 1789, nous réaliserons par d'identiques procédés, la révolution prolétarienne.

J'abandonnais le socialisme pour le communisme anarchiste vers 1900, au lendemain d'une campagne électorale que j'avais

suivie comme délégué et propagandiste du parti. Nous étions gouvernés,alors, par le Ministère Waldeck-Rousseau-Millerand et il me fut donné d'assister à une course à l'arrivisme tout à fait répugnante.

Au moins les anarchistes n'avaient pas de candidats à caser à tout prix ? Mais que de tares, et quelles tares ? Et j'arrivais à un moment de pleine décadence où les esprits, aigris par la chute d'un trop beau rêve : « faire de tous les humains des anges », étaient prêts à toutes turpitudes. Ainsi, à côté de dévouements sublimes, on pouvait découvrir les pires bandits.

Dans les groupes anarchistes de nos grands centres, on rencontrait de tout, du meilleur et du pire. A côté d'ouvriers réguliers et honnêtes, on trouvait des intellectuels déclassés, des cambrioleurs, des faux monnayeurs, des souteneurs, etc., etc.

Le triomphe de la liberté « en soi », l'armée du désordre et de la révolte en permanence.

Telles sont, brièvement exposées, les caractéristiques de mon évolution toujours plus à gauche, à la recherche d'un idéal impossible, irréalisable.

Une idée à laquelle je suis toujours resté profondément attaché, c'est la nécessité de l'organisation professionnelle.

Sans doute, le syndicalisme révolutionnaire apparaît aujourd'hui complètement disqualifié parce qu'il a été asservi par ses chefs à des partis politiques qui le dressent contre la France. Sans doute, encore, il apparait impossible de bâtir quelque chose de solide avec le concours d'organisations qui n'ont d'autres préoccupations, d'autres visées que l'agitation et le chambardement.

Mais le principe est excellent, si nous le considérons sous la forme d'un syndicalisme constructeur, tel que j'ai appris à le connaître chez le marquis de La Tour du Pin et dans les écrits de Georges Valois et de Georges Coquelle.

Ainsi qu'on peut le voir par ce bref exposé, que je me propose de reprendre plus longuement, je reviens de bien loin.

J'ai beaucoup souffert pour rallier le Parti de l'ordre dans la nation, tellement les serviteurs du régime que nous subissons ont accumulé de mensonges et de préjugés dans les milieux populaires, contre la monarchie.

C'est la guerre qui m'a obligé de procéder à une revision totale de mes conceptions.

J'ai jugé, moi qui ne pouvais être mobilisé, que j'avais accompli une besogne détestable en participant aux violentes campagnes antimilitaristes susceptibles de troubler, d'égarer des consciences. Ennemi de la guerre, je pouvais avoir contribué à la précipiter en trompant l'Allemagne sur le patriotisme de l'ouvrier français, en lui faisant espérer un mouvement insurrectionnel en face de l'ennemi.

J'ai jugé nos chefs et j'ai reconnu qu'ils nous avaient trompés et sur l'esprit des socialistes allemands tout imprégnés de pangermanisme, et sur les dangers qui menaçaient. Un Jaurès, qui possédait des moyens d'information à peu près illimités, en France et à l'étranger, nous avait menti quand, alors que le feu prenait à l'Europe, il continuait à nous entretenir dans l'illusion que la social-démocratie était contre la guerre et assez puissante pour l'empêcher.

J'ai jugé que nos gouvernants, ces radicaux, maîtres de la Chambre et du pouvoir qui n'ont rien su préparer, ni pu éviter, n'ont su ni faire la paix, ni organiser la guerre et nous ont livré à moitié désarmés aux armées de l'envahisseur.

Dès ce moment, au sein de la C. G. T., je me suis efforcé, dans la mesure de mes moyens, à faire servir à l'ordre intérieur une organisation créée pour le désordre.

J'avoue que j'ai cru, un moment, que la C. G. T. serait capable d'adapter les destinées du mouvement ouvrier à celles de la nation. Cette espérance ne tarda pas à être déçue. Dès la signature de l'armistice elle s'empressa de reprendre ses plus mauvaises traditions. Son chef nominal, M. Léon Jouhaux, grisé, encensé par une cour de plats valets, était, en réalité, le serviteur d'une bande de ploutocrates et de politiciens qui, dans la coulisse où ils se cachaient prudemment, manœuvraient l'organisation ouvrière au profit d'une politique antifrançaise.

C'est ce qui explique pourquoi elle a marché à fond derrière Wilson, derrière Lloyd George contre les plus légitimes revendications de la France, contre celles, notamment, qui étaient susceptibles de nous éviter, pour de longues années, toute menace d'un nouveau conflit.

Nous avons vu la C. G. T. prendre parti pour la Russie bolcheviste au moment même où les armées de Trotzky étaient aux portes de Varsovie.

Le même personnage mène, à l'heure qu'il est, pour le compte de l'Internationale d'Amsterdam et avec la complicité du Bureau International du Travail, une offensive de grand style contre notre agriculture, contre les maigres droits aux réparations contenus dans le traité de Versailles.

Au moment où la C. G. T. s'orientait vers la démocratie, vers la politique des loges maçonniques et recevait son baptême des mains des frères Aulard, Malvy, Debierre, je terminais mon examen de conscience. Sur les conseils de l'un des miens, ouvrier d'élite et royaliste convaincu, je me mis à lire l'*Action Française*.

Grâce aux enseignements de Maurras, de Daudet; de Valois, de Bainville, à travers les mensonges du régime, je découvris, enfin, une doctrine de vie individuelle et collective. J'adhérais à la monarchie dont les destinées se confondent avec les idées qui ont fait, dans le passé, la grandeur et la sécurité de la France.

A quarante-sept ans, je me suis remis en apprentissage. J'ai vécu la vie intime de la C. I. P. F., de son organe la *Production Française*, travaillé et servi sous les ordres d'un chef calme, observateur réfléchi, amical, M. Georges Coquelle.

Le résultat, c'est que le vieux syndicalo-anarchiste que j'ai été, que je suis resté peut-être par certains côtés, s'est adapté de façon remarquable, quasi miraculeuse, à la vie de cet atelier familial des idées qu'est la Confédération de l'Intelligence et de la Production Française.

C'est comme conclusion à ce stage que je décidai de consacrer à la diffusion du syndicalisme national et reconstructeur toute l'activité dont je suis encore capable et l'expérience que je possède des questions ouvrières.

PIERRE DUMAS.

---

# LA RÉSURRECTION DES ÉTATS PROFESSIONNELS

Par FIRMIN BACCONNIER

Le Congrès de la Confédération générale du Travail, tenu à Lyon en septembre 1919, votait une résolution ainsi conçue : « Plus que toute autre force sociale présente, le syndicat traduit ce fait essentiel qui est la conséquence *fatale* de l'activité collective moderne : le recul de la politique devant l'économie ».

On aimerait connaître quelles conséquences *fatales* ont amené ce « fait essentiel ». M. Maxime Leroy nous en donne une explication assez imprévue en formulant une sorte de nouvelle loi des trois états. A « l'honnête homme », dit-il, du XVIIe siècle, a succédé le « citoyen » ; au citoyen va succéder le « producteur » ; « dans tout l'univers, sur les ruines de la guerre, les peuples essaient de créer la République du Travail ». Et M. Jouhaux, dans un discours qui fixait le programme de la C. G. T., déclarait qu'il en restait à « la vieille idée proudhonienne, que l'*atelier doit remplacer le gouvernement* ».

### Proudhon confisqué.

Aujourd'hui théoriciens et praticiens du syndicalisme révolutionnaire invoquent volontiers l'autorité de Proudhon. Seulement ils l'interprètent de travers. Sans doute Proudhon avait écrit vers 1860 que le droit économique devait prendre la place du droit politique; toutefois il y posait un certain nombre de conditions, dont la principale était « l'équilibre entre les puissances, tel que toute suprématie politique, tout protectorat, conséquemment toute guerre d'ambition et de conquête soient rendus impossibles ». Cet « équilibre entre les puissances », Proudhon le croyait assuré par le système des traités de 1815,

dont certaines stipulations lui paraissaient bien « susceptibles de revision », mais dont il ne voulait voir que « l'idée fondamentale indestructible », à savoir *la liberté et l'équilibre des Etats*. En d'autres termes, Proudhon n'admettait pas que l'on pût organiser *l'économie* sans le règlement préalable de la *politique*. Tout le positif de son œuvre s'accorde avec notre devise : Politique d'abord ! C'est assez dire que les révolutionnaires qui se couvrent de son grand nom sont aussi éloignés que possible de sa vraie pensée.

Or ne perdez pas de vue que les « garanties politiques », qui, selon Proudhon, conditionnent l'organisation du travail, font aujourd'hui, depuis les traités de 1919, complètement défaut. A aucune époque la paix n'a été plus menacée ni la sécurité des Etats plus précaire. Et c'est au moment où les « garanties politiques » apparaissent plus nécessaires que jamais, que les syndicalistes révolutionnaires viennent nous dire que la politique représente une forme d'activité désormais révolue : l'atelier posent-ils, doit remplacer le gouvernement.

### Les formations de classe.

Notez que, dans le fait, la Confédération générale du travail ne condamne la politique qu'en paroles. Ses chefs ne savent donner aux organisations ouvrières que des directives politiques, et son activité présente se réduit à travailler à la reconstitution d'un « Bloc de Gauche » que l'on opposera, aux élections de 1924, au fameux Bloc dit « national ».

Il faut croire que ces directives politiques ne répondent guère aux préoccupations ouvrières, puisque, de plus en plus, les travailleurs désertent la C. G. T. Le secrétaire confédéral avouait naguère qu'en un an, la C. G. T. avait perdu 1.300.000 cotisants. Que l'on donne de cette diminution d'effectifs toutes les explications qu'on voudra ; on fera difficilement admettre qu'elle annonce un goût très prononcé du prolétariat pour les formes d'activité que lui propose la C. G. T.

Au vrai, la C. G. T. a eu ce réel avantage de contribuer à faire renaître, dans un siècle d'individualisme, l'esprit de solidarité, en familiarisant les Français avec le fait syndical. Mais, comme l'a écrit Georges Valois, « le mouvement est aujourd'hui dépassé

et elle ne peut plus rendre de services ». Elle n'en peut plus rendre à cause de sa formation en classe. D'abord parce qu'une telle formation favorise la corruption des chefs syndicaux par les politiciens, les ploutocrates et les étrangers ; ensuite parce qu'elle dirige l'activité des syndicats dans un sens qui met obstacle à la production alors qu'ils devraient en être les excitants. La création économique réclame la discipline morale et technique de tous les facteurs de la production. Or la C. G. T. est tenue de contrarier cette discipline, puisque son principe essentiel est la lutte de classes.

Cette observation dernière s'applique, quoique dans une moindre mesure, à un autre groupement fondé sur le terrain confessionnel, la Confédération générale des Travailleurs chrétiens. Pourtant cette Confédération rejette le principe de la lutte de classes ? Oui, mais en dépit de l'esprit qui a présidé à ses origines; elle est demeurée une formation de classe et par la même est entraînée sur la même pente que la C. G. T. Cela éclate dans la question des huit heures, où les deux groupements ont montré la même incompréhension des nécessités de la production nationale. Si la C. G. T. C. veut répondre aux espérances qu'elle a fait naître, elle devra sortir du cercle étroit où la momifie la recherche des intérêts spéciaux des salariés et s'orienter vers l'action commune pour assurer une bonne organisation de la production en vue d'un rendement meilleur et d'une répartition plus équitable.

La formation syndicale était admissible avant la guerre. Les richesses étaient abondantes et on pouvait sans inconvénient donner la primauté aux questions d'heures de travail ou de salaire ; elle ne l'est pas aujourd'hui, parce que le problème qui se pose n'est pas de savoir si le Français travaillera plus ou moins longtemps et à quelles conditions il travaillera, mais s'il pourra travailler et s'il pourra manger. Il faut d'abord créer les richesses avant de songer à les répartir. Le chapitre de la production domine celui de la consommation.

### Les agriculteurs.

Dans le mouvement de réorganisation professionnelle, les agriculteurs occupent une place à part. Ici, le syndicalisme a

opéré le rapprochement de tous les producteurs terriens, frayant ainsi la voie à la création d'un régime corporatif nouveau. C'est le plus beau titre de gloire des agriculteurs. Il s'est traduit sur le plan économique par cette magnifique floraison d'institutions bienfaisantes, que le président de l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France, M Delalande, énumérait naguère avec une juste fierté : caisses de crédit qui servent d'appui au cultivateur laborieux et lui permettent d'étendre le cercle de ses affaires ; sociétés coopératives qui facilitent ses achats et écoulent ses produits ; assurances sous toutes les formes qui le mettent à l'abri des revers de la fortune. L'agriculture a ainsi ouvert le chemin par où le Commerce, l'Industrie et les Métiers devront passer, s'ils veulent être à même de rendre tous les services que le producteur est en droit d'attendre de l'exercice d'une profession.

### Les réalisations de la C. I. P. F.

Le problème de la reconstruction française est d'organisation professionnelle d'abord, puis de liaison économique et de coordination politique. Il comporte :

1° L'incorporation des producteurs dans un groupement professionnel ;

2° La liaison des groupements professionnels par groupes économiques et celle des groupes économiques entre eux ;

3° La collaboration des groupes économiques avec l'Etat.

Cette tâche d'incorporation, de liaison et de coordination est aujourd'hui amorcée. Elle est l'œuvre propre de la Confédération de l'Intelligence et de la Production française, qui a apporté au pays une doctrine et une méthode.

Une doctrine : celle de la coordination de tous les facteurs de la production ;

Une méthode : celle qui passe immédiatement à l'acte une fois la théorie formulée.

Et voici les réalisations.

Problème : constituer ces ensembles professionnels que désigne l'objet qui les réunit : blé, fer, vêtement, livre, vin, transports ; puis opérer, sous le contrôle de l'Etat, la liaison de ces ensembles en vue de la prospérité nationale.

Premier champ d'expérience : le Livre[1]. Nous sommes en 1920. Le Livre offre la plus parfaite image de la confusion; toutes les corporations sont en bataille : l'édition contre l'imprimerie, l'imprimerie contre le papier ; la librairie contre l'édition; et au sein de chaque métier, les ouvriers en révolte contre les patrons ; les patrons en difficulté avec leurs employés ; sur le tout, le *livre déchiré.*

Mais voici la Confédération de l'Intelligence et de la Production française, qui va introduire un commencement d'ordre dans ce chaos. A tous les producteurs du Livre, elle adresse un pressant appel. Vingt syndicats ou associations répondent ; ils s'unissent sur un programme d'action qui comporte la confrontation des intérêts dans des conférences techniques, une conférence générale réunissant tous les éléments de la production du Livre en vue d'instituer la représentation de l'intérêt général du Livre. La confrontation s'est faite ; la conférence générale s'est tenue. C'est la « Semaine du Livre » d'où sont sont sorties : la première conférence permanente du papier ; la reconstitution de la conférence des auteurs et éditeurs ; la liaison enfin, liaison permanente avec les organismes issus de la Semaine du Commerce extérieur.

Ce qui a été réalisé par la C. I. P. F. dans le Livre, a été tenté ailleurs avec un égal succès : les Semaines du Bâtiment, du Commerce extérieur, de la Monnaie, d'autres encore, ont été organisées directement par elle ou avec son concours. Elle a déterminé ainsi ce grand mouvement de reconstruction économique et sociale, dont l'aboutissement est la coordination, dans le cadre national, de toutes les forces de l'intelligence et de la production françaises.

### Les états professionnels substitués au Parlement.

On voit tout de suite les avantages de cette coordination. Tous les ensembles professionnels étant constitués et ayant établi entre eux comme avec l'Etat les organes de liaison indispensables, l'Etat ne peut plus ignorer les besoins de l'industrie

1 Ces considérations sont tirées de : *Nos expériences, Nos résultats;* par Georges Valois (*Production française*, 10 juillet 1921).

et du commerce, ni les transports l'agriculture, ni le commerce les métiers, ni l'industrie se désintéresser des progrès de la haute culture.

Des esprits réfléchis, qui suivent attentivement les affaires du pays, voudraient que le gouvernement de la France eût auprès de lui une sorte d'Etat-Major économique, qui l'informerait et lui suggérerait la politique économique capable de redresser le crédit de l'Etat et de redonner la santé à la production nationale. Cet Etat-Major économique, cet organe d'information, le voilà : il prend corps, il se forme sous nos yeux ; il est en train de surgir de l'institution des SEMAINES, qui sont de véritables tenues d'Etats professionnels.

Ces Etats professionnels vont prendre rapidement une très grande place, et déjà l'on observe qu'ils vont faire avec le Parlement double emploi. Mais c'est le Parlement qui devra s'effacer, pour ce motif qu'il ne peut servir à rien. Le Parlement devra disparaître pour laisser le champ libre aux Chambres des Etats.

Cela n'ira pas sans difficultés. On pense bien que le Parlement ne se laissera pas bénévolement arracher son privilège, si peu justifié qu'il soit. Et l'on peut s'attendre à ce qu'il apporte mille entraves à la reconstruction économique et sociale. Il sera appuyé dans ses résistances par un certain nombre de groupes économiques et financiers dont les intérêts sont contraires à l'intérêt national. Mais cette hostilité que les reconstructeurs vont rencontrer les convaincra, s'ils ne le sont pas encore, qu'il y a opposition fondamentale entre les exigences de la production nationale et les institutions de la Démocratie. Et voici une preuve de plus que le « politique » domine l' « économique ».

**La Confédération de l'Intelligence et de la Production française.**

A l'origine du travail de reconstitution économique et sociale nous avons découvert la doctrine et la méthode de la Confédération de l'Intelligence et de la Production française. Cette Confédération est mal connue encore, sans doute parce que son activité se dépense peu en paroles. Ses manifestations sont des actes. C'est un acte que d'avoir aidé à la formation du COMITÉ DE LIAISON entre les grandes associations économiques. Or qui

ne voit les immenses bienfaits que, dans un temps très court, le pays pourra retirer d'une institution de cette envergure ? C'est un acte que d'avoir déclenché la « Semaine de la Monnaie », dont le Comité exécutif permanent est appelé à devenir un facteur important de la vie économique du pays.

Créer un lien entre les organisations existantes, c'est déjà une grande chose ; ce n'est pas assez pourtant pour absorber l'activité de la Confédération. C'est d'elle qu'est sortie cette jeune et vigoureuse FÉDÉRATION DES CHEMINOTS, dont l'influence rayonne déjà sur tous les grands réseaux. D'elle encore est issu ce COMITÉ DE PROPAGANDE ET D'ACTION OUVRIÈRE, auquel un ancien militant de la C. G. T., Pierre Dumas, apporte aujourd'hui le fruit d'une expérience acquise en 25 années de propagande syndicaliste. L'objet de ce comité est de provoquer à Paris et dans les grands centres la création de groupes d'animateurs qui orienteront à leur tour vers la C. I. P. F. la masse ouvrière que l'indigence intellectuelle de la C. G. T. rejette de plus en plus hors des sentiers du syndicalisme révolutionnaire.

Enfin, il y a un problème agraire, la C. I. P. F. ne le perd pas de vue. Visiblement un mouvement se dessine qui a pour but de renouveler contre notre agriculture l'agression amorcée l'année dernière par le Bureau international du Travail. Il faut que nos producteurs terriens sachent que la C. I. P. F. est maintenant armée pour les défendre. Son COMITÉ DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS AGRICOLES est prêt à répondre, quand il le faudra, à toutes les provocations, d'où qu'elles viennent, de groupes politiques ou d'officines louches comme le Bureau International.

Nous en avons dit assez pour prouver à tous nos amis, quel que soit leur métier, qu'ils ont le devoir de participer à l'action de la C. I. P. F. et de s'instituer ses propagateurs. Qu'ils s'adressent à son siège social à Paris (10, rue du Havre), il leur sera confié une tâche dans l'œuvre de reconstruction économique. Nous bâtissons un ordre nouveau, dont tous voudront être les artisans.

FIRMIN BACCONNIER.

# LA MONNAIE

PAR MAURICE DENIS

Il y a plusieurs façons de commercer. La plus simple est l'échange, la permutation des produits, le troc. Pour être pratiquable, le troc exige que des marchandises nombreuses et variées soient concentrées en un même lieu. Cela n'empêche pas qu'il est souvent difficile de réaliser l'équilibre entre des produits différents. Certains peuvent être périssables, d'autres soumis à l'influence de la mode. De plus, la comparaison de la valeur de deux objets déterminés est une opération délicate. Tous ces inconvénients font que le troc n'est plus guère usité.

Depuis longtemps, les hommes ont ressenti le besoin de trouver une mesure, un dénominateur commun de la valeur des choses. Lorsque cette mesure existe matériellement, on l'appelle *monnaie réelle* ou *monnaie fiduciaire*. Lorsqu'elle n'est représentée que par un signe, on la nomme : *monnaie de compte*.

Les origines de la monnaie sont fort lointaines. On ne sait plus qui l'inventa. Elle doit son nom à Junon *Monéta* que les Romains avaient ainsi surnommée en reconnaissance des précieux avertissements qu'elle leur avait donnés. Des fonctionnaires, les *triumviri monetales*, fabriquaient, dans une dépendance du temple consacré à la déesse, les piécettes constituant la monnaie.

Avant d'être ainsi nommée, la monnaie existait déjà. On sait qu'aux temps bibliques, on mesurait couramment avec des bœufs la valeur des choses. Ces animaux ne jouaient pas évidemment le rôle de continuels intermédiaires. Ils n'étaient admis que comme unités dans les comptes des commerçants. Ils servaient de monnaie de compte. En échange d'un service ou d'une marchandise, ou d'un bien, on pouvait donner aussi

une autre marchandise toujours acceptée par les habitants du pays ; un certain poids de métal précieux, par exemple. C'est ainsi qu'Abraham donna un lingot d'or au vendeur qui lui avait cédé un champ pour la sépulture des siens. Dans d'autres pays, à des époques différentes, des objets fabriqués, des fruits du sol, des esclaves même, ont servi de monnaie. Chez les Crétois du IVe siècle, c'étaient des haches ; à Tahiti, des bambous remplis d'huile de coco. De nos jours encore, aux îles Fidji, les noix de coco, seules, ont cours.

Lorsqu'on possède de la monnaie, le troc peut être remplacé par deux opérations nécessaires qui le rendent plus facile : l'achat et la vente. Lorsqu'on achète, on échange contre de la monnaie la marchandise désirée. Vendre, c'est recevoir de la monnaie en remplacement de l'objet dont on se défait. La monnaie permet de mesurer l'équivalence des biens ou des services échangés. Elle est un intermédiaire commode rendant les échanges plus aisés.

Bien choisie, la marchandise tenant lieu de monnaie offre de grands avantages. Lorsqu'elle est inaltérable et de grande valeur sous un petit volume et pour un faible poids, elle peut servir d'instrument de capitalisation et de transport des richesses. Si elle jouit du privilège de convenir à tout le monde et de pouvoir être divisée sans rien perdre de son utilité, son emploi pourra être général et obligatoire. Les transactions seront plus sûres et plus précises.

Les métaux précieux, surtout l'or, possèdent ces différentes qualités. Pour éviter des pesées trop fréquentes qui donneraient inévitablement lieu à des disputes, on a imaginé de fabriquer des petits lingots, sur lesquels est imprimée la marque officielle de l'autorité publique en garantissant le poids et l'aloi. On a ainsi des pièces de monnaie, telles qu'elles existent de nos jours. La valeur numéraire de la monnaie *réelle* n'est pas trop supérieure à la valeur marchande du lingot de métal précieux qui la constitue. La différence ne représente que les frais de frappe, augmentés parfois d'une légère taxe au profit de l'Etat souverain. La monnaie réelle contient donc, suivant la remarque d'Aristote, toute espèce de choses, puisqu'on peut les payer avec elles.

La monnaie que nous employons tous les jours, c'est-à-dire la monnaie de papier, d'argent ou de billon, n'a guère d'autre valeur que celle qu'on veut bien lui donner. C'est pour cela qu'on l'appelle *monnaie fiduciaire.* Le billet de banque est le type de la monnaie fiduciaire. Sa valeur propre est nulle. Lorsqu'on accepte un billet, on croit ou l'on feint de croire qu'en le rendant aux guichets de la Banque de France, on recevra en échange la quantité d'or indiquée sur le papier. Avant la guerre, cette opération était possible. Maintenant, l'or ne circule plus. Le billet de banque n'est monnaie fiduciaire que dans la limite où il est gagé par l'or et l'argent emmagasinés dans les caves de la Banque de France et par les lettres de change acceptées par la Banque. Au delà de cette limite, on n'a plus que du papier-monnaie, des assignats.

Nous venions d'écrire qu'une partie de la garantie des billets se compose de lettres de change. Celles-ci, pour être escomptées par la Banque de France, doivent être des titres de créances réelles. Elles doivent représenter des opérations commerciales réellement effectuées. Lorsque le papier de commerce ne remplit pas cette condition, il n'est que du papier de complaisance ou du « papier de cavalerie ».

* * *

La monnaie étant le dénominateur commun de la valeur des choses, il s'ensuit que les prix sont proportionnels à la quantité de monnaie en circulation. Plus celle-ci est grande, plus les prix sont élevés. En temps normal, en effet, la somme des produits nécessaires à l'homme pour vivre varie peu. L'argent qui se trouve dans les poches ou dans les coffres-forts ne constitue pas la richesse. Il n'en est que le signe. La richesse comprend seulement les biens matériels, intellectuels et moraux utilisables par l'homme. Lorsqu'on accroît la quantité de monnaie, il n'y a pas plus de pain ni de vin. Il faut, par contre, plus d'argent pour se procurer un kilogramme de pain ou un litre de vin. L'augmentation de la circulation monétaire équivaut donc, dans la pratique, à un affaiblissement de la monnaie.

La falsification est le plus grave danger que puisse courir la monnaie. De tout temps on a frappé de peines terribles les faux monnayeurs. Aujourd'hui, ils sont passibles de travaux forcés à perpétuité. Autrefois dans la France royale, le crime de fausse monnaie était un crime de lèse-majesté et le coupable était puni du dernier supplice par l'eau et la corde. Il semble que, par cette répression inexorable, l'Etat ait voulu se réserver le monopole de la falsification des monnaies. On sait que chez les Grecs, chez les Romains, dans la France du moyen âge, dans la France moderne et aujourd'hui, comme dans les autres pays, l'Etat n'a point manqué de mettre en circulation des mauvaises pièces ou du papier non garanti. Il croit toujours que c'est sans danger pour lui. Il ne peut en effet se mettre en prison puisqu'il est le plus fort. Comme il a beaucoup de dettes, qu'il lui reste de grandes dépenses à faire et que ses coffres sont vides, le plus simple n'est-il pas d'augmenter, au détriment de la qualité, la quantité de monnaie en circulation ? Mais il s'aperçoit bien vite que ses nouvelles ressources sont insuffisantes et que des troubles publics éclatent.

La monnaie qui est une mesure convenue, qui permet de comparer tout ce qui entre en commerce parmi les hommes, devrait rester immuable. Son altération porte atteinte à la prospérité publique. Il est donc normal que le désordre règne dans un Etat où l'on change sans avis sa valeur.

Dans les manuels d'histoire laïque et démocratique on apprend aux enfants que, parmi leurs nombreux crimes, les rois volaient leurs sujets en fabriquant de la fausse monnaie. Sans doute quelques-uns d'entre eux le firent. Mais, leurs monnaies, si dépréciées qu'elles fussent, avaient une valeur réelle puisqu'elles étaient faites de métal précieux. Nos rois avaient quelquefois besoin de ressources abondantes pour faire et compléter l'unité de notre pays et pour soutenir la guerre contre l'étranger. Au moyen âge et plus tard, ils ne devaient ni tailles ni subsides qui ne leur fussent librement accordés par les provinces. Ils n'avaient parfois d'autre extrémité que d'altérer les deniers et les écus. S'ils touchèrent à la monnaie d'argent, ils laissèrent toujours intacte la monnaie d'or. Les troubles qui éclataient dans le royaume leur montraient leur erreur. Jamais nos rois

ne s'entêtèrent. Il n'y en a pas eu un seul qui ne soit revenu rapidement aux sains principes monétaires qui assurent l'ordre et la quiétude dans le pays. Aucun n'a essayé de justifier sa conduite par des théories spécieuses. Tous ont eu le courage de leurs actes.

C'est ce qui manque à la 3e République. Jamais, en France, autant que depuis quelques années, on n'a fait de fausse monnaie. Les ministres Ribot et Klotz en sont les principaux responsables. La guerre n'est pas pour eux une excuse suffisante. Ils pratiquèrent l'un et l'autre une politique de facilité. Ils négligèrent de faire rentrer les impôts et d'assurer ainsi d'une façon régulière les ressources de l'Etat. A eux deux ils firent imprimer près de quarante milliards de billets de banque, dont les trois quarts n'étaient pas garantis. M. Ribot, en forçant la Banque de France de fabriquer du papier-monnaie, croyait que l'état de guerre justifiait ses actes. M. Klotz, lui, fit tourner les presses après la guerre. Bien qu'il soit, comme l'a dit M. Clemenceau en le choisissant comme ministre, « le seul juif qui ne connaisse rien aux finances », M. Klotz n'a pas pu ne pas voir les graves conséquences de ses fautes.

Alors sont intervenus en grand nombre les courtisans. On a édifié des théories pour démontrer que le gouvernement avait bien agi en faisant de l'*inflation*, c'est-à-dire en émettant un grand nombre de billets de banque non gagés. Les inflationnistes prétendaient — et prétendent encore, car, malheureusement, ils ne sont pas tous morts — que la France s'enrichissait puisqu'elle avait à sa disposition plus de francs. Ceux qui raisonnent ainsi prennent des signes pour des réalités et l'argent pour de la richesse. Les inflationnistes ont résolu le grand problème : ils ont trouvé la pierre philosophale, puisqu'avec rien, avec un bout de papier, ils prétendent faire quelque chose, créer de la richesse.

Tout le monde a souffert et souffre encore des effets de cette politique. Les prix de toutes choses se sont élevés rapidement. Les moyens de paiement de l'Etat et des particuliers devenus insuffisants, il a fallu imprimer de nouveaux billets, et subir de nouvelles hausses. L'inflation engendre l'inflation et la hausse des prix ne peut plus s'arrêter.

Ceux qui vivent de leur travail demandent et obtiennent des augmentations de salaires à chaque émission nouvelle de billets. Ils ne souffrent pas trop de la vie chère. Mais les rentiers, les retraités, tous ceux dont les revenus sont fixes se voient avec effroi devenus pauvres. Et de nombreux vieillards, qui, pendant de longues années, ont servi leur pays, qui ont donné l'exemple de l'épargne, sont acculés à une mort misérable ou désespérée. Les inflationnistes en sont directement responsables. Mais leur conscience est aussi légère que leur tête.

Lorsqu'il y a des émissions répétées de papier-monnaie, l'unité monétaire perd en partie son pouvoir d'achat, il est donc prudent de s'en débarrasser. C'est ce que font les banquiers étrangers qui possèdent dans leurs caisses un grand nombre de milliards de francs. Cet argent représente le prix des marchandises que nous avons dû acheter outre-mer pendant la guerre. Si notre monnaie était restée saine, il n'y aurait pas eu de raison pour que les Américains ou les Anglais, en refusant de la conserver, fissent monter les changes. Et cela est extrêmement grave, car notre dette extérieure s'accroît d'autant. Nos charges deviennent plus grandes, ce qui n'est pas pour diminuer le prix de la vie.

* * *

Le plus grave danger de l'inflation, c'est qu'elle est fort difficile à arrêter. Tant que les presses marchent, le papier-monnaie diminue de valeur. Les prix varient eux aussi, de même les changes. Cette instabilité rend incertain le commerce et l'industrie. Les pays qui ne savent pas s'arrêter sur la pente fatale sont tôt ou tard voués à la ruine ; voyez la Russie, l'Autriche et maintenant l'Allemagne.

Nous avons déjà dit que l'Etat souffre le premier de la dépréciation des monnaies dont il est le responsable. Ses ressources sont toujours insuffisantes. Comme l'impôt ne rend pas assez, il doit faire appel à l'emprunt. Il est obligé de faire de nouvelles promesses et de nouveaux mensonges. Il demande aux souscripteurs d'abandonner de larges sommes d'argent contre le paiement annuel d'un intérêt et éventuellement le rembour-

sement lointain du capital prêté. Comment pourra-t-il rendre les sommes formidables qu'on lui prête, sinon en fabriquant, de nouveau, du papier-monnaie ? L'importance de sa dette est telle que l'Etat français ne peut plus rembourser qu'en monnaie de singe, c'est-à-dire qu'il ne peut éviter la faillite. La faillite franche, déclarée, serait un moindre mal. Dans l'état actuel des choses, on peut dire qu'elle serait presque honnête. Elle permettrait de voir plus clair, de refaire plus solidement notre pays.

La République est-elle capable de cette franchise ? Nous ne le croyons pas. Elle préfère les biais, car elle a l'esprit faux. De plus, elle n'a pas le courage de ses actes. Elle préfère la facilité à l'énergie salvatrice. La valeur de la monnaie est un bon baromètre de sa politique. Elle peut nous avertir des dangers imminents, comme autrefois à Rome Juno Moneta, Junon l'Avertisseuse.

MAURICE DENIS.

---

# HISTOIRE D'ADAM FILS D'ADAM ET D'ÈVE FILLE D'ÈVE

*Conte pour les parents*

PAR GEORGES VALOIS.

## I

Le nom de l'homme était Adam fils d'Adam.
Le nom de la femme était Eve fille d'Eve.
L'homme et la femme étaient jeunes et beaux.

Quand ils se rencontrèrent, ils étaient comme des enfants innocents.

C'était le printemps. La terre était parée de fleurs. Le ciel était une coupole d'azur tachée de blanc pur. La terre était douce au pied qui la foulait. L'air était embaumé.

Eve fille d'Eve dit : On se croirait au Paradis. Son visage était plein d'animation. Elle avait parcouru les prairies et les bois, où elle n'avait rencontré âme qui vive, mais comme elle avait beaucoup d'imagination, elle avait tenu mille discours aux arbres, aux fleurs et aux bêtes. En particulier, elle avait eu une longue conversation avec un serpent qui lui avait paru être la plus charmante bête de la Création.

Elle eut pour Adam fils d'Adam un long regard qui glissa sous ses paupières baissées comme un rayon d'or.

Adam fils d'Adam eut pour elle un regard qui ne lui donnait pas l'air intelligent, mais qui exprimait des sentiments profonds. Il connut dans son cœur qu'il était prêt à faire toutes les volontés de la femme.

Eve fille d'Eve dit à Adam fils d'Adam ses entretiens avec les arbres, les fleurs et les bêtes. Elle était vraiment charmante, car elle contait ces choses avec enjouement. Adam jugeait son discours un peu enfantin, mais il l'écoutait avec ravissement. Il n'était pas absolument tranquille. Il essaya de parler de Dieu. Sur quoi Eve lui dit :

— Les bêtes, les fleurs et les arbres sont toutes choses de Dieu. Admirons-les, mon ami, ainsi nous louerons Dieu.

Adam ne trouva rien à répondre.

Alors Eve fille d'Eve fit parcourir à Adam fils d'Adam le domaine qu'elle avait découvert. Ils admirèrent les choses de Dieu. Mais c'était eux-mêmes qu'ils admiraient à travers toutes choses. Ce qu'ils connurent quelque temps après avoir eu une conversation avec le serpent.

## II

Adam fils d'Adam et Eve fille d'Eve étaient mariés. Ils avaient vécu dans l'éblouissement pendant un temps qu'ils n'avaient pu mesurer, qui leur avait paru à la fois aussi bref que l'éclair de la nue, aussi long que leur vie tout entière.

Les lieux paradisiaques où ils s'étaient rencontrés avaient changé d'aspect. Le soleil, la pluie, le vent, le froid leur causaient mille souffrances. Ils se trouvaient seuls au monde.

Eve disait que cette terre est une vallée de larmes. Elle rappe-

lait à Adam que, dans sa maison paternelle, elle ne manquait jamais de rien. Il lui fallait maintenant tout demander. Adam jugeait injustes les plaintes d'Eve, car il s'empressait à ses moindres désirs, et il lui en coûtait toujours beaucoup de peine, et toute la sueur de son front.

Lorsque Adam avait beaucoup peiné, de l'aube au soir, pour quérir le bois, l'eau, les coquillages, les fruits et toutes les choses nécessaires au ménage, Eve l'accueillait de mauvaise façon. Elle lui reprochait d'être en sueur, d'avoir les mains calleuses, de négliger sa tenue. Elle paraissait n'attacher aucun prix au fruit de son travail, quelle eût donné en entier, disait-elle, pour quelques fleurs qu'il n'avait pas pensé à lui offrir.

— Cela ne se mange pas, disait Adam fils d'Adam.

— C'est la joie du cœur, disait Eve fille d'Eve. Vous ne m'auriez pas ainsi parlé autrefois.

Adam était accablé de tristesse. Eve lui montra qu'il ne la comprenait pas.

Il se prit d'une ardeur fougueuse pour le travail, pour fuir sa pensée. Mais tandis qu'il travaillait, Eve ne songeait qu'à se parer, et à s'admirer dans le miroir des eaux. Quand il rentrait, la soupe n'était jamais prête.

Eve devint de plus en plus capricieuse. Au lieu d'aider Adam à cultiver les légumes, elle avait semé des pois de senteur et des volubilis. Un jour, elle eut la fantaisie de tisser, avec les filaments des plantes, des petits vêtements de poupée.

Adam fils d'Adam se révolta contre le sort. Il ne resta plus à la maison. Il chassa dans les bois. Il pensait qu'Eve avait été changée. Il cherchait l'Eve d'autrefois. Il délaissa l'Eve nouvelle qui devenait, de futile, soucieuse, et qui lui tenait des discours fort ennuyeux sur ses devoirs de chef de famille. C'est vers cette époque qu'Adam fut révolutionnaire : il se mit à penser, et condamna l'ordre de choses établi, disant que Dieu avait mal organisé le monde, lequel devait être refait sur plans nouveaux, afin que chacun pût vivre sa vie.

## III

Adam fils d'Adam, rentrant un soir d'une réunion publique, réclama la soupe avec autorité.

La soupe n'était pas prête. Adam frappa le sol avec fureur. Mais à ce moment, il vit un spectacle étonnant.

Eve fille d'Eve, d'un geste, lui imposait silence avec fermeté

et tendresse : elle était étendue sur son lit, tenant auprès d'elle une chose qu'elle regardait avec amour.

Adam s'approcha et vit un petit être assez semblable à lui-même, mais tout rouge, et sans cheveux. Il se senti ému, mais ne dit rien.

— Il dort, murmura Eve. Va faire la soupe.

Adam fit la soupe, ce jour-là et les jours suivants, car Eve demeurait au lit avec le petit être. Mais Adam sentait tomber sa révolte.

Une nuit, le petit être criait. Adam voulut le frapper pour le faire taire. Mais Eve le défendit comme une louve. Alors Adam sortit, plein de colère. Il marcha toute la nuit. Au matin, il trouva une chèvre ; il la prit et l'amena à la maison. Il offrit à Eve le lait de la chèvre. Eve lui donna un baiser.

Adam cessa de courir les bois. Il ne quitta plus les alentours de sa maison. Il cultiva son jardin ; il sema du blé ; il construisit une étable où il enferma des bêtes qu'il captura. Il entoura sa terre d'une clôture. Pendant qu'il travaillait, Eve venait parfois sur le seuil, tenant dans ses bras le petit être, et lui disait une parole tendre. Le soir, elle essuyait doucement la sueur de son front. La soupe était toujours prête à la fin de la journée.

Un jour, Adam se reposait, assis sur une pierre placée près de son seuil. Il était fatigué et triste, parce qu'il ne voyait pas la fin de ses peines. Il vit sortir Eve, radieuse, portant le petit être. A quelques pas de lui, Eve se pencha, et, avec beaucoup de précautions, elle mit le petit être à terre, debout. Adam regarda ce spectacle avec amusement.

Le petit être hésita un moment, mit un pied devant l'autre et marcha, lentement d'abord, puis à pas précipités vers Adam qui, le visage illuminé, lui tendait les bras.

Le petit être dit : Papa !

Adam fils d'Adam dit : Mon fils !

Adam prit l'enfant sur sa poitrine. Il était plein d'orgueil, Eve s'approcha, et l'enfant mit un bras autour du cou d'Adam et un bras autour du cou d'Eve, et Adam et Eve s'embrassèrent, et embrassèrent l'enfant.

Adam montra son œuvre, le jardin, les champs, l'étable, la clôture :

— C'est pour lui que j'ai fait tout cela, dit-il.

— Je t'aime, Adam, dit Eve.

— Je t'aime, Eve, dit Adam.

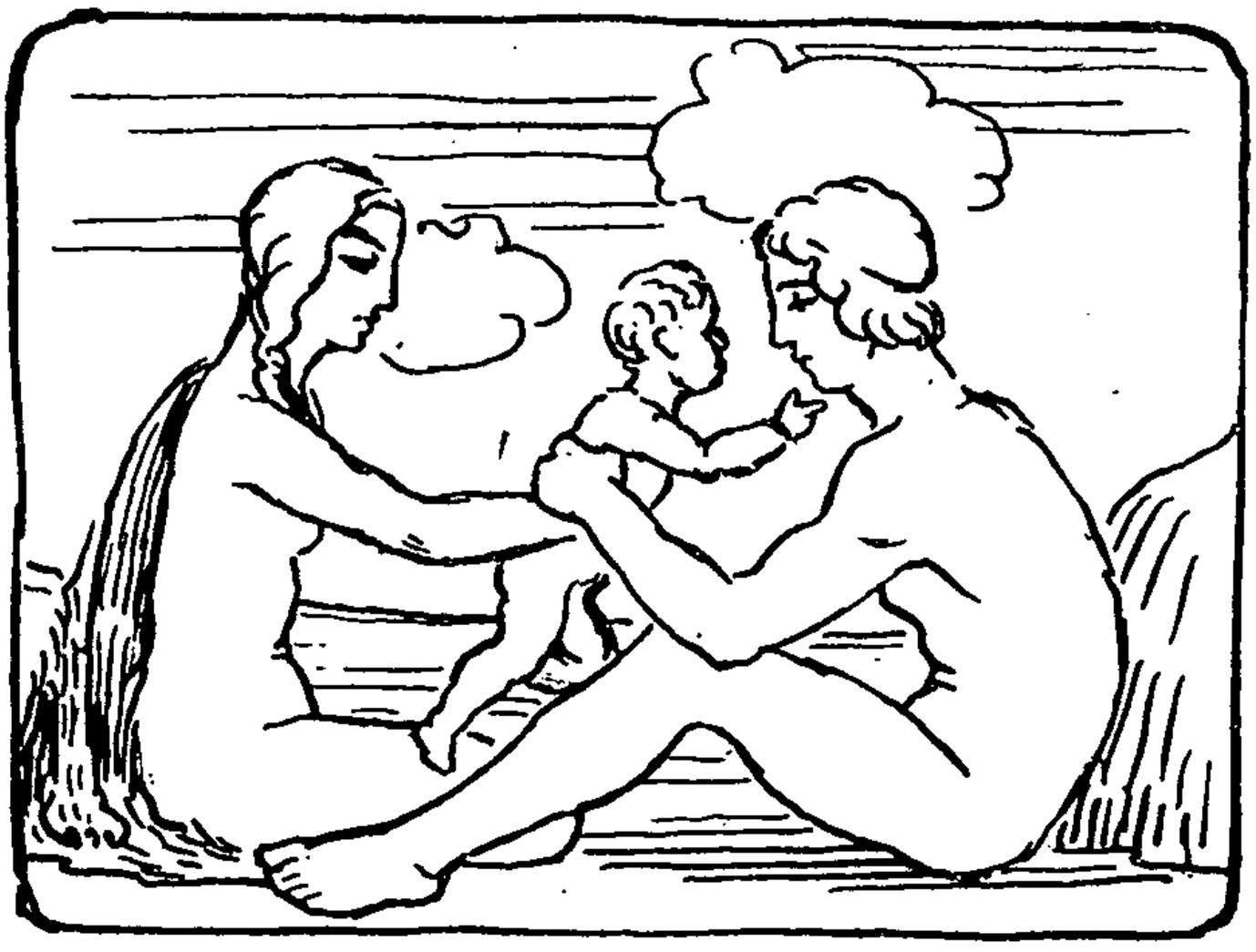

# LES HOMMES DE L'ACTION FRANÇAISE [1]

## Léon Daudet

Léon Daudet est né en 1867 à Paris. Fils du grand romancier Alphonse Daudet, il a raconté dans ses *Souvenirs* comment il fut au lycée Louis-le-Grand un brillant élève couronné par Renan.

Elevé avec les fils et les neveux des gouvernants républicains, Léon Daudet, même dépourvu de tout talent, aurait trouvé dans une carrière républicaine toutes les satisfactions d'honneurs, de puissance, de fortune qu'il pouvait désirer. Mais, observateur aigu; d'une rare indépendance d'esprit et de caractère, les tares, les vices, l'ignominie intellectuelle et le manque de désintéressement de cette noblesse républicaine le dégoûtèrent. Il vint rapidement un jour où le couronné de Renan, l'élève de Burdeau, le commensal des Ménard-Dorian et de tant de salons républicains, écrivit dans la *Libre Parole* de Drumont et dans le *Soleil* d'Edouard Hervé. L'affaire Dreyfus le lança dans «mouvement de la *Patrie française*. Mais là comme dans le monde gouvernemental il ne fut pas long à connaître les visages voilés du masque du patriotisme et son rôle fut celui d'un observateur averti.

Henri Vaugeois, devenu royaliste, avait compris de quel secours serait pour la cause royale, pour la cause française, un homme du talent et de l'audace de Léon Daudet. Il résolut de le convertir.

A chaque événement important, et Dieu sait qu'il y en eut dans ces années 1905, 1906, 1907, Vaugeois grimpait chez Daudet, et, prenant texte du fait de la veille, lui démontrait la nécessité du Roi. Cette insistance eut le résultat que la raison commandait : le 15 septembre 1907, l'*Action française* (revue) publiait un discours prononcé par Léon Daudet devant les groupes royalistes de la Vendée provençale, réunis à Saint-Rémy de Provence. Léon Daudet était monarchiste et il posait les termes d' « un programme positif ».

On sait le reste. On sait la création du journal *L'Action française* avec Léon Daudet

1. Les photographies de MM. Daudet, Maurras, Moreau, Bainville, Fujo, Robain, de Roux, Gon net, de Vesins, del Sarte, Plateau, Lacour, La Motte, Vasier, Le Grand et Denis ont été fournies par la maison *Pirou*. Les photographies de MM. Valois et Coquelle par la maison *Chéri-Rousseau*. Celle de M. Dumas par la maison *Manuel*.

comme directeur-rédacteur en chef. On sait cette vision singulière de la guerre prochaine qu'eut

LÉON DAUDET.

Léon Daudet et qui lui fit entreprendre ces nombreux articles sur l'espionnage allemand qui ont été réunis dans ce livre prophétique : « L'Avant-guerre ». On sait les campagnes acharnées menées par lui pendant la guerre contre les « amis de l'ennemi » et qui ont abouti aux condamnations de Caillaux et de Malvy, pour ne citer que les plus marquants des amis de l'Allemagne. On sait avec quelle infatigable ardeur Léon Daudet continue, par le journal, par le livre, par les conférences, par une action à la Chambre qui s'impose aux plus timorés, la lutte entreprise contre les idées « stupides », les intérêts antifrançais, et tout ce qui risque de tuer la France.

## Charles Maurras.

Charles Maurras, est né en 1868 à Martigues. Il a fait ses études au collège catholique d'Aix-en-Provence et fut très particulièrement l'élève du futur évêque de Moulins, M. l'abbé Penon.

Charles Maurras était de famille et de tradition conservatrices, mais dans quelles dispositions d'esprit abordait-il les disciplines des lettres et des sciences ? Il nous l'a dit... « Les jeunes gens du XX^e^ siècle se feraient difficilement une idée de notre état d'insurrection et de négation capitale. Un mot abrégera : il s'agissait pour nous de dire *non* à tout. Il s'agissait de contester toutes les évidences et d'opposer à celles qui s'imposaient la rébellion de la fantaisie, au besoin de la paresse et de l'ignorance. A quatorze ans passés, je sais par le menu ce que j'aurais pu répondre à tout auteur du *Vrai, du Beau et du Bien* qui aurait essayé de m'endoctriner... »

A dix-sept ans, Charles Maurras vient à Paris, où il reçoit les encouragements d'Anatole France et de Maurice Barrès. Il écrit à *la Plume*, où collaborait Jean Moréas, et c'est avec lui qu'il signe le manifeste de *l'Ecole romane*. Puis Charles Maurras entre à *la Cocarde* que dirige Maurice Barrès. Il rejoint là Frédéric Amouretti qui aura sur sa pensée une influence décisive.

Il collabore à la *Revue encyclopédique Larousse* ; il signe des chroniques philosophiques et littéraires qui le placent au premier rang des critiques contemporains.

Puis il entre au *Soleil*, que

dirige un maître journaliste, Edouard Hervé.

Il écrivait aussi à la *Gazette de France*, dirigée par M. Gustave Janicot, qui ayant envoyé Charles Maurras aux jeux olympiques d'Athènes « vit aller et venir le visage d'un homme heureux »

CHARLES MAURRAS.

(dédicace d'*Anthinéa*). Il devait voir, au retour, un homme qui parti assez sceptique en fait de régime politique, revenait monarchiste. Le contact avec l'étranger avait convaincu Charles Maurras de l'immense tort que notre régime démocratique portait à la France, et si *Anthinéa* n'est pas un ouvrage politique, quelques-unes de ses impressions ne laissent pas d'indiquer vers quelles voies allait s'orienter l'esprit de Charles Maurras.

Et voici l'affaire Dreyfus. Charles Maurras est au premier rang des défenseurs de l'ordre et de la patrie. Tels articles comme celui écrit à l'occasion de la mort du colonel Henry, montre que les partisans de l'ordre auraient eu profit à suivre cet éclaireur.

Nous sommes en 1899. Un jeune professeur au lycée de Coulommiers, plein d'enthousiasme et de désintéressement, recueille des noms pour le mouvement de protestation qui donna naissance à la *Ligue de la Patrie française*. Bientôt l'action politique de cette ligue ne le satisfait plus. Trop d'intrigues, pas assez d'idées. Il a le sentiment que pour rétablir l'ordre en France, il faut d'abord savoir quel ordre. Bientôt avec quelques amis Henri Vaugeois fonde un groupe d'études auquel, par réaction contre *l'action morale* et mystiquement protestante que mène M. Desjardins, il donne le nom *d'Action française*. Autour de lui se rangent Maurice Pujo, Lucien Moreau, Pierre Lasserre, Octave Tauxier, Antoine Baumann,.... Tous sont républicains, Maurras excepté.

En 1900, Charles Maurras entreprend dans la *Gazette de France*, *l'Enquête sur la Monarchie*, fondement de l'action royaliste qui va se développer. Dans cette même *Gazette*, il écrit plusieurs fois par semaine, puis presque journellement ses « Notes de critique », étudiant tour à tour la politique, la littérature, mais toujours en fonction de l'intérêt français, de l'intelligence française, en même temps il écrit dans l'*Action française* qui est alors une petite revue grise.

A la fin de 1902, l'*Action française* est monarchiste. Le format de la revue est agrandi. Le 15 janvier 1905, le ligue d'*Action*

*française* est fondée. Henri Vaugeois en est le président, Charles Maurras le vice-président. Enfin le 21 mars 1908 paraît le premier numéro de l'*Action française quotidienne*, Charles Maurras y donne une collaboration permanente. Après la mort de Henri Vaugeois, il assume avec Léon Daudet la direction du journal. On sait comment pendant la guerre, l'*Action française* « monta la garde devant les nerfs de la France » et quel fût son rôle dans la politique intérieure et dans la politique extérieure. Ses conseils ne furent malheureusement pas toujours suivis. Ils ne pouvaient l'être par un régime où l'action des partis est sans cesse renaissante, quelques périls que coure la Patrie. Charles Maurras n'a jamais interrompu cette propagande des idées de salut public qui ne peut et ne doit avoir qu'un résultat : le retour du Roi de France Philippe VIII.

### Lucien Moreau.

Lucien Moreau est né en 1875, dans une famille où étaient en honneur en même temps que les traditions patriotiques celles du libéralisme républicain. Ses études au lycée, puis à la Sorbonne, l'avaient amené jusqu'à l'anarchisme intellectuel, lorsque la lecture d'Auguste Comte, de Taine, de Barrès, lui fit remettre en question les principes mêmes dont il était parti.

Lucien Moreau entra en 1894, comme secrétaire de la rédaction à la *Revue encyclopédique Larousse*, parmi les collaborateurs de laquelle il a rencontré Charles Maurras. Une amitié solide et qui ne s'est jamais altérée lia bientôt les deux collaborateurs. Leurs entretiens portaient à peu près exclusivement sur la littérature et la philosophie, lorsque l'affaire Dreyfus vint avertir Moreau comme beaucoup de ses contemporains, qu'il devenait urgent de songer aux conditions du salut public.

LUCIEN MOREAU.

Henri Vaugeois venant de fonder la revue d'*Action française* n'eut aucune peine à compter Lucien Moreau parmi ses premiers collaborateurs. Pas plus que Vaugeois, Moreau n'était royaliste ; mais il disait : — S'il m'était démontré que la Monarchie est d'intérêt national, j'avoue que je n'aurais pas de raison de ne pas conclure à la Monarchie.

Deux ans d'études et de réflexions furent encore nécessaires pour que Lucien Moreau en vînt à conclure à la Monarchie. C'est le 15 octobre 1903, à la fin d'un

article de l'*Action française* (revue) sur le « témoignage de Barrès » que Moreau s'adressant en manière de post-scriptum à Charles Maurras lui écrivait : « Je vous remercie de m'avoir fait comprendre qu'il faut renoncer à rien améliorer d'important chez nous, — ou restaurer la Monarchie ».

Le nom de Lucien Moreau est lié à la plupart des décisions, des manifestations, des progrès de l'Action française.

Son avis n'a guère fait défaut dans les délibérations tenues, soit par le Conseil d'administration de l'Action française, soit par les Comités directeurs, soit par la Commission de propagande.

Bien que dégagé de toute obligation militaire au moment où fut déclarée la guerre, Moreau ne voulut pas en être absent. Il ne prit d'abord d'engagement que dans les services de l'arrière, où il resta du 23 juillet 1914 au début de septembre 1915. Il obtint alors de passer dans l'artillerie de campagne ; il y fut nommé en janvier 1917, sous-lieutenant, et remplit jusqu'à l'armistice les fonctions d'officier de renseignements. Il reçut la croix de guerre en avril 1918.

### Jacques Bainville.

Jacques Bainville est d'une famille où la lecture quotidienne du *Temps* fut un rite héréditaire. Il fit ses études au lycée Henri-IV où un libéralisme fortement teinté de radicalisme était la caractéristique du corps professoral. Il avait 20 ans (il est né en 1879) lorsqu'il entreprit un voyage en Allemagne. Il devait en rapporter un curieux livre sur *Louis II de Bavière* qui montre que ce souverain comprit l'ambition de la Prusse et s'efforça de s'y opposer. Bainville étudia les mœurs politiques et sociales de l'Allemagne, fit des comparaisons avec la France, réfléchit,

JACQUES BAINVILLE.

jugea, et à son retour, à la première gare française, il demandait à la marchande de journaux un exemplaire de la *Gazette de France*. Il était devenu monarchiste par réflexion personnelle. Il continua à lire le *Temps*, mais ce fut pour en relever les erreurs.

Rédacteur à la *Revues des revues*, à l'*Action française* (revue), à la *Gazette de France*, puis à l'*Action française* quotidienne, Jacques Bainville s'est spécialisé dans la politique étrangère. Mais il n'expose pas uniquement les faits, il prend à tâche de critiquer les idées génératrices de ces faits. Cet écrivain, journaliste-né, clair, concis, impeccable dans

l'expression, est l'un de ceux qui ont le plus contribué à répandre les idées de l'Action française. Son œuvre écrite, importante déjà par le nombre des volumes, l'est plus encore par la portée. Pour ne parler que de deux livres, son *Histoire de deux peuples*, — la France et l'Allemagne, — et son *Histoire de trois générations* devraient être dans toutes les mains.

### Maurice Pujo.

Maurice Pujo est né en 1872. A 21 ans, il fondait une revue *l'Art et la vie*, qu'il dirigea pendant six ans et qui fut l'un des centres les plus brillants de la jeunesse littéraire de l'époque. Dans le même temps, il publiait deux volumes d'études critiques : le *Règne de la grâce* et la *Crise morale*, qui attirèrent sur lui l'attention des connaisseurs et la sympathie du public. Ses idées participaient alors de cet anarchisme intellectuel qui avait son expression dans le groupe de l'*Union pour l'Action morale*.

L'affaire Dreyfus réveillant son patriotisme le lança dans la politique. Pujo fut avec Vaugeois, Syveton et Dausset un des fondateurs de la Ligue de la Patrie française et fit partie de son comité. Il suivit Vaugeois à l'*Action française* et publia quelques articles dans cette revue.

En novembre 1908, il formait avec Maxime Réal del Sarte, la légion des camelots du Roi. A partir de ce moment, il n'y eut plus, dans Paris, une injure à la Patrie qui ne fut immédiatement relevée par Pujo et ses jeunes amis. Ils soulevèrent le quartier latin contre Thalamas, insulteur de Jeanne d'Arc, ils firent cesser le scandale de la pièce d'un déserteur juif jouée sur notre théâtre français. Dans les réunions, dans la rue, ils mirent à la raison les bandes révolutionnaires et bar-

MAURICE PUJO.

rèrent le chemin aux manifestations des antipatriotes contre la loi de trois ans. Pujo gagnait ainsi le cœur de la jeunesse. Il pouvait la fédérer, sans distinction d'opinions, pour de grandes manifestations patriotiques comme celle des étudiants à la statue de Strasbourg. Les patriotes et les catholiques parisiens des partis les plus différents se confiaient à lui pour organiser le cortège annuel aux statues de Jeanne d'Arc. Maurice Pujo a été le véritable créateur de la fête de Jeanne d'Arc.

La guerre venue, Pujo fut appelé sous les drapeaux comme ancien réformé de la classe 92,

et versé sur sa demande dans le service armé. N'ayant voulu être que soldat de 2e classe, c'est ainsi qu'il a fait toute la campagne, au front.

Aujourd'hui Maurice Pujo assume les fonctions de rédacteur en chef de l'*Action française*.

### Paul Robain.

Un jour de décembre 1905, le secrétaire de la ligue d'Action française voyait arriver dans son bureau, au fond d'une cour de la rue du Bac, M. Paul Robain, qui,

Paul Robain.

tout simplement, exposait qu'il avait laissé une brillante situation au barreau de Poitiers et que, croyant le moment venu d'une large diffusion des idées d'Action française, il venait se mettre à la disposition des directeurs de la Ligue. Cette proposition généreuse fut acceptée immédiatement et Robain fut chargé du service des conférences.

Voici dix-sept années qu'il remplit cette charge, sans autre interruption que les années de guerre où Robain parti comme sergent d'un régiment territorial en service au front, est revenu sous-lieutenant. Immédiatement il a repris sa place et il parcourt la France, à droite, à gauche, au nord, au sud, en ligne droite, en ligne brisée, avec un dévouement qui n'a d'égal que sa belle humeur dans l'accomplissement de cette tâche fatigante. Ajoutons qu'un succès mérité récompense ces efforts et que l'éloquence de Paul Robain est aussi appréciée par les Parisiens que par les « gars » normands, les paysans tourangeaux, des Charentes, de Provence ou d'autres régions.

### Marie de Roux.

En 1904, quelques mois avant la fondation de la ligue d'Action française, « cinq bons amis » de Poitiers se réunissaient de temps à autre « pour parler de l'Action française » et en étudier les doctrines. Pendant l'hiver, modestement, sans affichage, uniquement par leurs relations personnelles, Marie de Roux et ses compagnons organisèrent quelques conférences. A la création de la ligue (janvier 1905) ce petit groupe se transforma naturellement en une section de la ligue qui compte comme la plus ancienne de la ligue. Marie de Roux la préside toujours.

Parmi les moyens employés pour abattre l'*Action française*, lui intenter de nombreux procès, l'accabler sous des amendes énormes et répé-

tées, a toujours été une perspective agréable et facile.

MARIE DE ROUX.

Depuis le début de l'Action française, c'est Me de Roux qui supporte la tâche de sa défense, souvent difficile, devant les diverses juridictions. Les Camelots du Roi et Maurice Pujo dans l'affaire Thalamas et lors des soirées du Théâtre-Français, Charles Maurras à Versailles, accusé stupidement d'avoir frappé un sous-officier, Vigo, Almeyreda, Gustave Téry, Lucien Baumann, l'*Humanité*, accusant l'*Action francaise* de les avoir diffamés (!!), tous les procès qu'ont valus à Daudet et à Maurras leurs campagnes contre la trahison, Me de Roux les a plaidés avec une éloquence qui fait accourir dans le prétoire de nombreux confrères.

Licencié ès lettres et docteur en droit, avocat à la cour de Poitiers depuis 1898, bâtonnier depuis 1921, la science juridique de Me de Roux est incontestée. Il la met au service des idées de l'Action française au Comité d'Etudes législatives dont il est le secrétaire général.

Mais il sert aussi par la parole, en conférencier désiré et applaudi. Sa plume ne reste pas inactive. Il a dénoncé *la République de Bismarck ou les origines allemandes de la troisième République* : récemment il a fait paraître *l'Etat et la natalité*, couronné par l'Académie française.

### Louis Gonnet.

Louis Gonnet est né en 1875, à Paris. Mais il aime ardemment le pays languedocien, berceau de sa famille paternelle, et la langue et la littérature provençales.

Monarchiste de tradition, ayant affermi encore ses convictions par

LOUIS GONNET.

l'étude, anxieux de l'avenir du pays, il a été dès l'abord attiré

par le mouvement de l'*Action française*. Mais ce qui l'introduisit au centre, ce fut, au cours d'une période militaire, la rencontre d'Octave Tauxier, « jeune homme qui pensait fortement », a écrit de lui Jules Lemaitre, et que l'*Action française* eut le grand malheur de perdre en 1903. Tauxier parla de Gonnet à Vaugeois, mais ce fut après les obsèques d'Octave, Tauxier dans le wagon qui les ramenait que Vaugeois et Gonnet se virent pour la première fois.

Gonnet était alors collaborateur d'Etienne Grosclaude. Il écrivit à Maurras qu'il se tenait à sa disposition pour lui signaler les articles qui pourraient l'intéresser. Maurras savait déjà par Vaugeois qui était Gonnet. Il accepta.

Sur ces entrefaits, la *Ligue d'Action française* avait été fondée le 15 janvier 1905. En septembre de la même année, sur la demande de Vaugeois et de Maurras, notre ami en devenait secrétaire délégué. Il devait garder cette fonction jusqu'en 1914, et être, jusqu'à la fondation de l'*Action française* quotidienne, le principal agent d'exécution des manifestations de la Ligue.

A la mobilisation, notre ami, père d'une nombreuse famille, fut affecté à l'hôpital de Dreux, à titre d'infirmier. Il devenait bientôt la cheville ouvrière de tout un service admirablement organisé.

Démobilisé en décembre 1918, Gonnet était chargé, dans la suite, des fonctions de secrétaire général de la Commission de propagande, que préside Charles Maurras et dont le trésorier est Robert de Boisfleury. Avec la même activité qu'autrefois, il continue sa collaboration au journal et va souvent, le soir, porter la bonne parole dans nos sections de Paris.

---

# LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

### Bernard de Vesins.

Le 8 février 1906, Bernard de Vesins, président de la section versaillaise d'Action française, était arrêté pour avoir défendu l'entrée de l'église Saint-Symphorien, sa paroisse, contre les agents de l'Enregistrement accompagnés du préfet de Seine-et-Oise. Il fut condamné à deux ans de prison.

Dans cette lutte à propos des inventaires d'églises où les royalistes étaient en tête, Bernard de Vesins, suivant la consigne donnée aux ligueurs d'Action française, se mit « au premier rang ».

Bernard de Vesins, né en 1869, appartient à une race de soldats. Le blason des Levezou de Vesins figure à Versailles dans la salle des Croisades. Lui-même suivit d'abord la carrière militaire et il était capitaine d'artillerie lorsqu'il quitta l'armée en 1907.

Etait-il royaliste à ce moment ? A peine, car il avait été très républicain, sincèrement. Mais l'affaire Dreyfus puis la lecture de Balzac l'avaient ramené à la doctrine d'autorité. Ensuite Bonald

le convertit tout à fait. Joseph de Maistre qu'il lut en prison, Blanc de Saint-Bonnet surtout, l'attirèrent. A leur suite, Vesins devint un théoricien social et politique. Il préludait ainsi à ces discours entraînants, pleins de doctrine, qu'il a prononcés par toute la France.

BERNARD DE VESINS.

Au moment de la déclaration de guerre, Vesins était administrateur de l'*Action française*. Il demanda à s'engager ; il fut réintégré dans l'armée avec son grade de capitaine, mobilisé le 7 août et affecté au 8e d'artillerie. Il a été nommé chef d'escadron le 8 février 1916 et lieutenant-colonel le 6 juin 1918. Il commandait depuis le mois de février 1918 et garda jusqu'à la fin de la guerre, un régiment d'artillerie portée, le 228e. Blessé deux fois, cité huit fois dont cinq fois à l'ordre de l'Armée, Bernard de Vesins a été nommé, le 1er mai 1919, officier de la Légion d'honneur au titre militaire. Bernard de Vesins est aujourd'hui président de la Ligue d'Action française.

### François de la Motte.

Père de six enfants, parti dès le début de la guerre, François de la

FRANÇOIS DE LA MOTTE.

Motte fut nommé capitaine au 11e cuirassiers. Il commanda un escadron du 29e dragons ; fut cité deux fois, fait chevalier de la Légion d'honneur en témoignage d'un courage et d'une endurance hors de pair. Au côté d'Octave de Barral, il combattit avant la guerre dans les rangs de l'Action française. Il est aujourd'hui président de la Fédération des sections de Paris et de la banlieue.

### Marius Plateau.

Secrétaire général de la Ligue d'Action française et des Camelots

du Roi, Marius Plateau est né à Paris. Royaliste de toujours par

MARIUS PLATEAU.

sentiment, il trouva, à l'Action française, des raisons de travailler au rétablissement de la monarchie. Il fut toujours l'organisateur remarquable des manifestations décidées par la Ligue.

A la mobilisation, Marius Plateau devance l'appel de sa classe. Il fut un sous-officier magnifique et tomba, très grièvement blessé à la tête, en entraînant sa section sous un feu violent de mitrailleuses, ce qui lui valut une magnifique citation.

Depuis la guerre, il est redevenu la cheville ouvrière de la Ligue d'Action française et préside à l'organisation de ces réunions, qu'aucun parti politique n'oserait même tenter.

### Maxime Réal del Sarte.

Maxime del Sarte est un descendant du peintre André del Sarte, qui vint en France avec François Ier et fonda l'école de Fontainebleau. Il est né à Paris ; statuaire, il est passé par l'école des Beaux-Arts.

Président et l'un des fondateurs des Camelots du Roi, il fut condamné à neuf mois de prison pour avoir défendu la mémoire de Jeanne d'Arc contre Thalamas.

A la mobilisation il rejoint trois frères sous les drapeaux. Des quatre, un fut tué, les trois autres gravement blessés. Maxime, aux Eparges, eut la main gauche broyée ; il reçut la médaille militaire, mais dut être amputé.

Malgré cette mutilation, il s'est placé en quelques années au premier rang de nos jeunes artistes sculpteurs. Ses œuvres, qui ont mérité les plus hautes récompenses, lui ont valu de nombreuses demandes, émanant de grandes

MAXIME RÉAL DEL SARTE.

villes françaises désireuses d'élever un monument à leurs morts. C'est

à lui qu'a été confié le monument qui doit être érigé à New-York, en l'honneur de Clemenceau. C'est lui qui a conçu et exécuté le monument aux morts solennellement inauguré à Compiègne, le 11 novembre 1922.

### Lucien Lacour.

Le nom de Lucien Lacour est mêlé à toutes les luttes de l'Action française. Né à Paris en 1885, menuisier, fils et petit-fils de menuisiers, dans une famille qui habite depuis plus d'un siècle le quartier Mouffetard. D'éducation républicaine et laïque, il est venu à l'Action française parce que Français avant tout.

C'est lui qui fut condamné à deux ans de prison pour avoir giflé, à l'issue d'une cérémonie officielle, le voyou Aristide Briand, alors président du Conseil et qui, déjà, ne savait que déshonorer la France.

Mobilisé au 71e bataillon de chasseurs à pied, Lucien Lacour, après une belle campagne, fut

Lucien Lacour.

évacué, le pied écrasé par un caisson de mitrailleuses.

Il était, avant la guerre, il est encore vice-président du Comité directeur des Camelots du roi.

## LA C. I. P. F.

### Georges Valois.

S'il est une vie faite pour tenter les biographes de talent, c'est bien celle de Georges Valois. Est-ce pour les décourager qu'il écrit lui-même l'histoire de son passé ? Ou voulait-il montrer quel abîme il a été nécessaire de franchir pour passer *D'un siècle à l'autre* ? On doit lire en tout cas cette *chronique d'une génération* qu'il a faite mieux qu'un autre qui n'eût pas été lui.

Valois est né en 1878, à Paris, il avait trois ans lorsque son père mourut accidentellement. A peine né il supporta ainsi les rigueurs de la vie hostile, fut confié à son parrain, puis à ses grand-parents qui le conduisirent à l'âge d'homme. Il eut une grand'mère admirable, qui le fit « vivre au cœur de la France, et un grand-père républicain, mais républicain comme on n'en voit plus, patriote et convaincu que le règne du peuple ferait le bonheur du pays. Ainsi, parvenu au terme de l'adolescence, Valois porte incons-

ciemment au fond de son âme l'héritage de sa grand-mère : tradition séculaire faite des efforts accumulés de toutes les mères françaises. Mais son esprit attend la démocratie universelle, la République sociale, terme logi-

GEORGES VALOIS.

que de celle qu'un grand-père lui avait enseignée ; il attend, souhaite et espère. A demi anarchiste, il part aux Indes, ne sachant où aller et là s'enivre de l'Orient éblouissant mais commence à mesurer l'éloignement de la démocratie universelle.

Il revient en France, retrouve sa famille, perd son grand-père, et pour ne pas accabler celle qui lui fut une mère, il s'installe à Paris, où il devient, d'un coup, anarchiste. Il connaît là une « bienheureuse pauvreté », fréquente les milieux anarchistes jusqu'en 1902, où il accepte un préceptorat en Russie.

Le spectacle de l'Empire russe lui fut un enseignement nouveau, il y retrouve le bienfait de l'autorité et le sens de sa patrie. Il se marie, rentre à nouveau en France, cherche un emploi, le trouve dans l'édition, devient père et continue à poursuivre la vérité. C'est Dieu qu'il rencontre d'abord : il devient catholique et conclut bientôt à la nécessité de la monarchie. Il écrit *l'Homme qui vient* et le présente à Paul Bourget, qui envoie l'auteur à Charles Maurras. Au cours du mois de juillet suivant il allait à Ostende saluer Mgr le duc d'Orléans.

Valois conservant son métier, poursuit et publie une enquête auprès des chefs du mouvement ouvrier : *La Monarchie et la classe ouvrière.* Il fonde le cercle Proudhon pour l'étude des phénomènes économiques. Il est appelé à prendre la direction de la Nouvelle Librairie nationale.

Le 2 août 1914, il est mobilisé comme simple soldat d'infanterie. Nommé caporal en 1914, sergent en 1915, adjudant en 1916, sous-lieutenant la même année, il traverse, sans une blessure, l'enfer de Verdun jusqu'à la fin de 1916 où un accident ,qui devait provoquer des complications terribles, entraîne son évacuation. Il est alors titulaire de trois citations que la croix de la Légion d'honneur devait compléter après l'armistice.

En 1919, ayant compris que la France allait souffrir gravement par l'absence de toute organisation professionnelle, il tente de constituer une Confédération nationale de la production, mais est devancé par quelques politiciens qui, avertis, ont flairé le danger. Il reprend son projet sur d'autres

bases et, en 1920, appuyé par l'Action française, il préside à la fondation de la Confédération de l'intelligence et de la production française, après avoir publié son *Economie nouvelle.*

Par son esprit lucide, pénétrant, vigoureux et passionné d'action, Valois, royaliste avéré, a su imposer son autorité aux hommes les plus éloignés de lui politiquement. Dans son action nationale, il n'est cependant qu'à ses débuts, appelé à devenir un des restaurateurs du pays.

### Georges Coquelle.

Ancien élève de l'Ecole des Ponts et Chaussées, Georges Coquelle s'est pendant longtemps désintéressé de la politique. Il est vrai que pour les hommes de sa génération (il est né en 1884), la politique ne se présentait pas sous un jour avantageux. Il ne se préoccupa donc pendant longtemps que de science et de philosophie. Il est un disciple fervent de saint Thomas d'Aquin. C'est dire qu'il a l'esprit clair, le jugement droit et qu'il admet la force comme vertu cardinale.

En 1906, la lecture des « Morts qui parlent » fit comprendre à Coquelle le mécanisme du régime. E. M. de Vogüé lui donnait des raisons de détester le régime républicain. Plus tard, notre ami fit la connaissance des reconstructeurs. Sur le conseil d'un ami, il lut, en 1909, l'*Enquête sur la Monarchie.* Ensuite l'*Avenir de l'Intelligence*, complété par une étude de Sainte-Beuve sur Boileau, le rallia à la Monarchie.

Mobilisé le 2 août 1914 comme sergent dans un bataillon de chasseurs à pied, il refuse en septembre de suivre l'ordre qui l'affecte à un régiment territorial, comme père de quatre enfants (il en a maintenant huit). Après avoir, à Ypres, pris le commandement de deux compagnies dont tous les officiers

Georges Coquelle.

étaient tombés, Coquelle fut nommé sous-lieutenant et décoré de la croix de guerre. Blessé, revenu au front, évacué de nouveau, il est envoyé en mission en Russie où il assiste au début de la Révolution.

Après la guerre, ressentant les blessures profondes de la France, et détestant plus que jamais la malfaisance de la République, notre ami se mit à la disposition de l'Action française. On lui confia bientôt la création de l'*Action française du dimanche*. Puis, avec Georges Valois, il fonda le C. I. P. F. dont il devint le

secrétaire général. Il créa ensuite la Production française. Il se dépense sans compter. Il circule par toute la France pour semer la bonne parole. Il écrit de nombreux articles. Il fait autorité dans les milieux financiers et politiques. Il est un des premiers, sinon le premier, qui aient vu clairement la question des réparations et la situation financière du pays.

Le temps et les circonstances n'ont pas encore permis à Coquelle de donner toute sa mesure. Cela ne tardera pas. Tous ceux qui ont lu son beau livre *le Chef* savent ce qu'on peut attendre de lui.

## Rémi Wasier.

Né en 1892, à Gagny, Rémi Wasier donna son adhésion à l'Action française en 1908, après avoir reconnu la vanité des groupements nationalistes républicains. Un de ses camarades, cheminot comme lui, attira son attention sur les mouvements royalistes et lui fit lire *l'Enquête sur la Monarchie*.

Dès 1909, il fonde la section du XVIII^e^ arrondissement, dont il devient secrétaire, aux côtés d'Octave de Barral, président. Jusqu'en 1914, il est camelot du roi, et participe à l'activité et aux luttes de l'Action française.

Engagé volontaire en 1914, il sert dans l'artillerie volante jusqu'au 10 septembre de la même année, où il est blessé. Il demande à passer dans l'aviation, reste quelques mois adjudant-pilote, sur le front français, et est envoyé en mission, à la fin de 1915, en Roumanie. Un an plus tard, il doit revenir en France, gravement atteint d'une pleurésie, suite des longs vols, effectués en hiver. Après une longue convalescence qui ne le rétablit qu'à demi, il est affecté à un poste de l'Afrique du Nord, où il demeure en service jusqu'à l'armistice, titulaire de la

RÉMI WASIER.

croix de guerre, de la croix de Saint-Georges et de la médaille militaire roumaine.

Rémi Wasier fut des premiers ouvriers de la C. I. P. F. Il devint un de ses vice-présidents et put y mettre à profit ses qualités d'organisateur pondéré. Ainsi est-il le fondateur de la Fédération des Transports et de ce Syndicat français du Rail qui a essaimé rapidement dans la France entière.

## Hervé Le Grand.

Hervé Le Grand est né à Paris en 1893. Les idées royalistes étaient restées vivantes dans sa

famille, comme la foi catholique. Il fit ses études à l'Institut catholique de Paris et, dès 1910, fonda le groupe des Camelots du roi de la banlieue Est, dont il devint le délégué. Ayant pris part aux manifestations dirigées par l'Action

HERVÉ LE GRAND.

Française, il fut arrêté quatre fois, de 1909 à 1913, et condamné à huit jours de prison.

Le conseil de revision, à la fin de 1913, déclara Hervé Le Grand inapte au service. Il demanda néanmoins et réussit à s'engager dans l'infanterie. En août 1914, il partait simple soldat, avec le 116e régiment de ligne, était successivement nommé caporal, puis sergent et blessé gravement, à Tahure, à la fin de 1915. Le traitement de sa blessure exigea un long séjour à l'hôpital.

Aussi, en 1917, Hervé Le Grand demanda à partir pour l'Italie comme volontaire. Il est promu l'année suivante au grade d'adjudant et décoré de la croix de guerre.

Hervé Le Grand compte parmi les cinq ou six premiers artisans de la C. I. P. F. Dès 1920, il fonde le groupement des techniciens financiers, auquel il donne, depuis plus de deux ans, l'appui d'un inlasable dévouement. Sa clairvoyance est appréciée des lecteurs de l'*Action Française* et de la *Production française*, car il est le rédacteur financier de l'un et de l'autre journal. On trouvera plus loin des conseils destinés aux épargnants et qui portent la marque de cet esprit cultivé, dont l'optimisme ne s'inspire que d'un sens profond des réalités.

En 1921, Hervé Le Grand a été nommé membre du Comité directeur de la C. I. P. F.

## Maurice Denis.

Né en 1894, au Mans, Maurice Denis bénéficiait d'une tradition : son arrière-grand-père, qui appartenait à la suite de la duchesse de Berry, fut un Chouan déterminé. Mais, de bonne heure orphelin de son père, il passa son adolescence dans son milieu familial.

Il se prépara à l'école Centrale des Arts et Manufactures, où il entra en 1912. La lecture de Bourget et de Maurras assurait en lui à l'*Action française* une recrue de grand avenir.

Mobilisé le 2 août 1914, comme sous-lieutenant d'artillerie, Maurice Denis demande à passer dans l'aviation après la bataille de la Marne. Dans cette arme, il se signala brillamment. Jusqu'en 1917, comme observateur, il est

cité cinq fois. Il est alors envoyé en Russie avec une mission d'aviation. Rentré en France en mars

MAURICE DENIS.

1918, il devient pilote ; à moins de vingt-quatre ans, chef d'escadrille, ce qui mesure ses qualités. Jusqu'à l'armistice, il recueille quatre nouvelles citations. L'une d'elles mentionne, à son actif un exploit « unique dans les annales de la guerre » : le 6 octobre, en effet, il surprend une batterie allemande de canons de 105, fonce sur elle et, volant bas, immobilise à la mitrailleuse tout le personnel, jusqu'à l'arrivée de notre infanterie, assurant ainsi, en avion, la capture de la batterie. Deux avions et une saucisse boches, descendus par lui, figurent à son tableau de chasse.

Esprit remarquablement équilibré, maître de soi, il conserve à un degré élevé la raison droite de ses actions. Dès la fondation il fit partie des animateurs de la C. I. P. F., fonda et dirigea le groupe des ingénieurs mécaniciens jusqu'au jour où il se consacra à des études bancaires. Depuis 1921, il est membre du Comité directeur de la C. I. P. F. et donne chaque semaine des études fort appréciées dans la *Production Française*.

**Pierre Dumas.**

Pour l'*Action française*, dans l'après-guerre, Pierre Dumas est un symbole : révolutionnaire, mais avant tout Français, c'est-à-dire, au fond, anxieux de voir la France péricliter dans la médiocrité démocratique et ayant mesuré l'ampleur de la réaction nécessaire, il est le premier qui ait compris, sous l'influence de la

PIERRE DUMAS.

guerre, que la monarchie seule était capable de redresser le pays, sans le détruire. Il l'a compris

**NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, 3, Place du Panthéon, PARIS (V^e^)**

**Récents Ouvrages de Léon DAUDET**

# LE STUPIDE XIX^e^ SIÈCLE

**23^e^ mille**

*Le livre du jour* — *Le livre qu'il faut avoir lu*

**Un volume in-16 de 320 pages. . . . . 7 »**

## LES ŒUVRES DANS LES HOMMES

**Un volume in-16 de 320 pages. . . . . 7 »**

## LES DICTS ET PRONOSTIQUATIONS D'ALCOFRIBAS DEUXIÈME

**Un volume in-16 sur bel alfa, avec bandeaux et culs-de-lampe. . . . 10 »**

**L'ŒUVRE DE CHARLES MAURRAS**

dans la

**Collection des Ecrivains de la Renaissance Française**

*Chaque volume forme un bel in-8° carré composé en IX Renault par le maître imprimeur Hérissey et tiré sur beau vélin teinté fabriqué spécialement par les papeteries Navarre.*

I. KIEL ET TANGER (17^e^ mille) avec un index. **15 »**

II. LA DÉMOCRATIE RELIGIEUSE

(Texte revisé de : *Le Dilemme de Marc Sangnier - La Politique religieuse L'Action Française et la Religion Catholique.*)

**Préface inédite et index des noms cités (12^e^ mille). . . . . 18 »**

III. ROMANTISME ET RÉVOLUTION

(Texte intégral revisé de l'*Avenir de l'Intelligence - Le Romantisme féminin Trois idées politiques.*)

**Préface nouvelle, index des noms cités (17^e^ mille). . . . . 12 50**

IV. TOMBEAUX **Couverture de Maurice Denis. . . 12 50**

*On serait tenté de croire en voyant les ravissants portraits de* **CHERI ROUSSEAU** *que leur prix est très élevé. Erreur ! Renseignez-vous,* **12, rue Boissy-d'Anglas**. *Recommandez-vous de l'Action Française.*


# La Revue Universelle

DIRECTEUR : **J. BAINVILLE**

Rédacteur en chef : **Henri MASSIS**

157, Boulevard Saint-Germain, Paris (6e)

**Paraît le Ier et le 15 de chaque mois en fascicule de 128 pages**

La Revue Universelle a une doctrine

La Revue Universelle enseigne

La Revue Universelle renseigne

CONDITIONS D'ABONNEMENT

| | UN AN | SIX MOIS |
|---|---|---|
| Paris, Seine, Seine-et-Oise. . . . . | **60** fr. | **32** fr. |
| Départements. . . . . | **65** fr. | **34** fr. |
| Belgique . . . . . | **70** fr. | **38** fr. |
| Etranger . . . . . | **82** fr. | **42** fr. |

Le numéro : **3** fr. **50**



-:- A L'ANGE GARDIEN -:-

**A. ROBLOT**

— ROBLOT fils et SIPERT, Successeurs —

*67, rue Caumartin, 67, PARIS*

MAISON FONDÉE EN 1840 -:- TÉLÉPHONE CENT. 70-37

LIBRAIRIE - IMAGERIE - ESTAMPES

OBJETS D'ART RELIGIEUX - BIJOUTERIE

**SOUVENIRS MORTUAIRES EN TOUS GENRES**

et il ne s'en est pas tenu là : avec une virilité, un courage intellectuels qu'on ne saurait trop admirer, il l'a dit, écrit, proclamé, sans respect humain, n'ayant jamais su distinguer son action de ses idées.

Pierre Dumas est né en 1875, à Mèze, dans l'Hérault, mais ses parents étaient auvergnats et il fut élevé en Auvergne. Jeune, il s'établit à Genève, il est ouvrier-tailleur et syndicaliste ardent. Dès 1900, il a la présidence du syndicat des tailleurs de Genève et devient même, l'année suivante, vice-président de la Fédération des syndicats ouvriers génevois. En 1902, il fonde un journal bimensuel : *L'Emancipation* ; pas pour longtemps, car il est bientôt expulsé du territoire suisse pour avoir participé à l'organisation d'un mouvement de grève générale. On le trouve à Grenoble, en 1904 et 1905, où il publie un organe communiste libertaire : *l'Aube nouvelle*. De 1905 à 1909, il est à Lyon propagandiste acharné du syndicalisme anarchiste. Il est poursuivi en 1907 pour un article antimilitariste et un article anarchiste parus dans son *Emancipation*, ressuscitée à Lyon et dont il est le gérant. Amnistié, il a maille à partir avec la justice en 1908, pour une conférence faite au lendemain des événements de Narbonne et pour une affiche antimilitariste, deux affaires qui lui valent de comparaître devant la cour d'assises, deux fois en 48 heures; ; il est condamné à 18 mois de prison la première fois et acquitté la seconde

En 1909, la C. G. T. l'appelle au secrétariat de la Fédération nationale de l'Habillement, il tiendra ce poste jusqu'en août 1920, participant ainsi, onze ans durant, à la vie de la Confédération et à sa propagande générale ; il est d'ailleurs nommé secrétaire adjoint de la Confédération en 1911, et appelé à remplacer Griffuelhes comme administrateur délégué de la *Bataille syndicaliste.*

Mais il ne traversa pas la grande guerre sans passer de vieilles et chères idées au feu de l'épreuve : éloigné des corps combattants par une infirmité,— un accident d'enfance lui a déformé une jambe, — il sert comme il peut, observe et médite. Dès 1918, ses premières conclusions étaient nationales ; en 1919, il fonde la *Revue du Travail* et s'efforce vainement d'orienter le syndicalisme vers des préoccupations corporatives et nationales. On sait le reste.

# LES ORGANISATIONS D'ACTION FRANÇAISE

L'ŒUVRE INTELLECTUELLE.

L'*Action française* est une école politique et un mouvement d'organisation dont l'objectif est la conquête des intelligences, la destruction des « nuées » démocratiques et la restauration de la monarchie, régime d'ordre, d'autorité et de libertés, dont l'action ininterrompue pendant mille ans a fait la France et assuré sa prospérité, son indépendance et sa grandeur.

Pour arriver à ce but, l'*Action française* dispose d'un certain nombre d'organes.

Le principal de ces organes est le journal « L'ACTION FRANÇAISE ».

En effet, le 7 juin 1922, M. Eugène Lautier écrivait dans l'*Homme libre*, journal radical : « Le journal le plus lu en France, c'est l'*Action française*, le journal de la monarchie intégrale. Pourquoi ?

« Pourquoi ? Parce que, sur dix-huit colonnes de rédaction, ce journal contient toujours les deux tiers consacrés à l'exposé des idées ou à des discussions d'idées. »

Par sa critique raisonnée, incessante, des fautes de la démocratie, le journal est le moyen le plus efficace pour toucher les intelligences et les éclairer. Il est aussi le lien le plus vivant, le plus fort entre les amis de ses doctrines et de sa méthode, le plus capable de coordonner leur action.

L'*Action française du dimanche* est destinée aux milieux agricoles Chacun de ses numéros contient un article de Léon Daudet et un de Jacques Bainville où les événements de la semaine écoulée sont commentés tout spécialement pour les agriculteurs. Une revue de la presse, une revue des faits marquants, puis de nombreux renseignements à l'usage des cultivateurs, telle est la physionomie de cet hebdomadaire dont le succès est très grand et dont la propagande est tout spécialement à recommander.

Avant la fondation du journal (21 mars 1908) existait la REVUE D'ACTION FRANÇAISE dont l'édition est suspendue depuis la guerre. Elle permet de donner aux études doctrinales des développements qui ne pourraient trouver

place dans le cadre forcément limité du journal.

L'INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE, dont la fondation est de février 1906, permet l'étude, dans leurs détails, des grands problèmes politiques, sociaux, religieux. Ses cours ont repris régulièrement en 1919. L'année 1922 a été particulièrement brillante tant par la nature des cours que par le grand nombre des auditeurs. Les étudiants des Facultés de l'Etat et des Facultés libres y ont la plus large entrée.

Ces cours ont lieu 33, rue Saint-André-des-Arts, à Paris. L'Administration de l'Institut est au siège du journal, 14, rue de Rome.

A côté de ces organes étroitement liés à l'*Action française*, nous devons en placer deux autres, complètement autonomes, mais qu'animent le même dévouement à l'intérêt français, le même objectif de propagande intellectuelle.

C'est d'abord la REVUE UNIVERSELLE, fondée en avril 1920, sous la direction de Jacques Bainville, et dont le programme est : « refaire l'esprit public par les voies de l'intelligence, tenter une fédération intellectuelle du monde par la pensée française ». Aujourd'hui, l'influence intellectuelle de la *Revue universelle* dépasse celle des plus anciens périodiques.

Le siège de la *Revue universelle* est à Paris, 157, boulevard Saint-Germain.

C'est ensuite la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE, maison d'édition qui s'est placée au premier rang de la Librairie française sous l'impulsion énergique et audacieuse de Georges Valois.

La Nouvelle Librairie Nationale édite les œuvres des écrivains d'Action française et ceux d'auteurs qui, n'étant pas royalistes, servent cependant la cause française.

La Nouvelle Librairie Nationale a son siège à Paris, 3, place du Panthéon.

### L'ACTION.

L'*Action française* ne sépare point pratiquement l'idée de l'acte. Toute personne convaincue pleinement de la nécessité de la monarchie dans la France contemporaine, s'attache à servir cette cause et tout d'abord en faisant partager ses convictions raisonnées par ceux avec qui elle est en rapport.

La distinction que nous faisons ici entre l'œuvre intellectuelle et l'action est donc simplement une classification matérielle.

### COMMISSION DE PROPAGANDE.

La Commission de propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à tout un ensemble de formations actives et laborieuses qui ne cessent d'étendre en profondeur dans les régions les plus éclairées de l'opinion l'influence et l'autorité des idées de salut public. Mais ces organismes, importants et nécessaires, ou bien ne peuvent tabler sur aucune recette particulière, tels sont les *Secrétariats régionaux*, le *Comité d'études législatives*, la *Main-d'œuvre civique*, l'*Office de placement*, ou bien encore la *Ligue d'Action française*, les *Camelots du Roi*, l'*Institut d'Action française*, qui ne disposent pas des ressources pro-

portionnées soit à leur développement, soit à leur utilité pour la propagande.

D'autres moyens de propagande dont l'efficacité est reconnue de tous, dont l'extension nous est demandée journellement, comme l'*affichage* intensif, les *Conférences* répétées dans les grandes villes, et aussi les villes de moyenne importance et les gros bourgs, coûtent extrêmement cher. Ajoutons que des affiches, des conférences peuvent éveiller l'attention des bons Français et leur ouvrir les yeux sur les illusions et les contre-vérités sur quoi se fonde la République, mais il faut ensuite les éclairer, les convaincre, en faire à leur tour des propagandistes et des adhérents. Pour cela la mise à leur disposition de tracts, brochures, etc., est nécessaire, et surtout il importe de les mettre en état de connaître notre journal par des abonnements qui, au début, doivent être gratuits ou à prix réduit.

Par ce rapide exposé, on voit à quel point sont considérables les charges de la Commission de propagande. Pour les remplir, elle n'a que les ressources fournies par la générosité de nos amis. Elle les obtient par différents systèmes dont on aura connaissance en s'adressant au Secrétaire général de la Commission de propagande, 14, rue de Rome, Paris.

Tous les services de l'*Action française* sont représentés dans la Commission de propagande que préside Charles Maurras. Le capitaine Robert de Boisfleury, membre des Comités directeurs de l'*Action française*, est le trésorier. Louis Gonnet remplit les fonctions de secrétaire général.

### LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

Président : Lieutenant-Colonel Bernard de Vesins. — Secrétaire général : Marius Plateau.

Pour être *Ligueur d'Action française* il faut :

1° Avoir signé la déclaration ;

2° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (5 francs au minimum, membre adhérent ; 50 francs au minimum, membre donateur) ;

3° Avoir été agréé par la section locale ou par le Secrétariat de Paris.

Il existe également une *Alliance d'Action française*. Les conditions sont les mêmes que celles de l'adhésion à la Ligue, sauf pour la signature de la déclaration, qui n'est pas demandée.

Partout où des sections d'*Action française* sont organisées, les intéressés sont mis en relation avec nos amis de l'endroit ; dans le cas contraire, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège central.

Il suffit d'écrire au Secrétariat de *Ligue d'Action française* (12, rue de Rome, Paris-8e) pour recevoir immédiatement tous les renseignements complémentaires.

### CAMELOTS DU ROI ET COMMISSAIRES.

Président : Maxime Real del Sarte. — Vice-président : Lucien Lacour. — Secrétaire général : Marius Plateau. — Secrétaire adjoint : André Guignard.

Les inscriptions à la Fédération nationale des Camelots du Roi, qui avaient été interrompues depuis la mobilisation, sont reprises. Pour tous renseigne-

ments, s'adresser au secrétaire général, 12, rue de Rome, Paris.

### SECRÉTAIRES RÉGIONAUX.

Les secrétaires régionaux sont créés pour décharger les services de la *Ligue* à Paris, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de l'*Action française du dimanche*.

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur intermédiaire pour toutes les questions concernant la *Ligue*, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique, et en général pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action française.

Ire ZONE, RÉGION DU NORD. — (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme), secrétaire régional : M. Maurice Dupont, 6, rue Jeanne-d'Arc, à Amiens.

IIIe ZONE, PARTIE OUEST. — (Finistère, Côtes-du-Nord, Morbihan, secrétaire régional : le commandant Ariès, 7, rue Brizeux, à Lorient.

PARTIE EST. — (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine), secrétaire régional : M. André Feildel, 16, rue Crébillon, à Nantes.

Ve ZONE, RÉGION DE LA LOIRE MOYENNE. — (Cher, Indre, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Yonne, Eure-et-Loir, Nièvre), secrétaire régional : M. Emile Devaux, 21, rue Gambon, à Bourges.

VIe ZONE, RÉGION DU POITOU ET DES CHARENTES. — (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente et Charente-Inférieure), secrétaire régional : M. Jean Jamain, 3, rue de la Prévôté, à Poitiers.

VIe ZONE, PARTIE SUD. — (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées), secrétaire régional : M. Paul Courcoural, 7, rue Ravez et permanence d'A. F., 43, rue Porte-Dijeaux, à Bordeaux.

VIIe ZONE, RÉGION DU MASSIF CENTRAL. — (Haute-Vienne, Corrèze, Creuse, Cantal, Allier, Puy-de-Dôme), secrétaire régional : M. Elie Jacquet, 114, rue Grange-Garat, à Limoges.

VIIIe ZONE, RÉGION DE LYON. — (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Haute-Loire), secrétaire régional : M. Louis Jasseron, 26, place Bellecour, à Lyon.

IXe ZONE, RÉGION DE TOULOUSE. — (Haute-Garonne, Ariège, Gers, Tarn-et-Garonne, Lot, Tarn, Aveyron, Aude, Pyrénées-Orientales), secrétaire régional : M. Alban Castelbert, 14, rue Saint-Sauveur, à Toulouse.

Xe ZONE, RÉGION DU MIDI. — (Hérault, Lozère, Gard, Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Hautes et Basses-Alpes, Var, Alpes-Maritimes, Corse), secrétaire régional : M. Jean-Austin Brunel, 5, rue des Augustins, Montpellier.

## SECTIONS DE LA LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

Voici la liste des sections ayant une permanence effective, c'est-à-dire un local spécialement aménagé pour les réunions, la bibliothèque, la propagande, etc.

Tous nos amis sont engagés, pendant leurs déplacements, à se présenter à ces permanences. Ils y seront toujours les bienvenus. La correspondance pourra également y être adressée sous forme impersonnelle : M. le président de la section d'Action française de...

### *Paris et Banlieue*

5e, 24, rue de l'Arbalète.
6e, 33, rue Saint-André-des-Arts.
7e, 116, rue du Bac.
8e, 12, rue d'Isly.
10e, Hôtel des Chambres syndicales, 10, rue de Lancry.
11e, 16, rue Pétion.
12e, 8, rue Abel.
14e, 2, rue Asseline.
15e, 97, rue Blomet.
16e, 13, rue de l'Annonciation.
17e, 21, rue Lamandé.
18e, 71, rue du Mont-Cenis.
19e, 16, rue Cavendish.
20e, 1, rue Bretonneau.
SAINT-DENIS, 10, impasse Thiers (boulevard Ragot).
SAINT-OUEN-CLICHY, 1, rue de la Chapelle, à Saint-Ouen.

### *Provinces.*

AGEN, 59, Cours de Belgique.
AIX-EN-PROVENCE, 10, rue Mazarine.
ALAIS, 66, rue Fabrerie.
ALGER, 8, rue Ledru-Rollin.
AMIENS, 10, place Florent-Caille
ANCENIS, 62, rue des Tonneliers.
AVIGNON, 20 *bis*, rue Bouquerie.
BAYONNE-BIARRITZ, 20, rue d'Espagne (Bayonne).
BEAUMONT-DE-LOMAGNE (Tarn-et-Garonne), rue du Maréchal-Foch.
BERGERAC, 10, rue Saint-James.
BEZIERS, 8, rue Montmorency.
BORDEAUX, 43, rue Porte-Dijeaux.
BOURGES, 18 *bis*, rue Littré.
BREST, 15, rue de la Mairie.
CANNES, 42, rue d'Antibes.
CASTRES, 11, rue du Temple.
CAVAILLON (Vaucluse), café de l'Univers (1er étage), cours Gambetta.
CHATEAUROUX, 4, rue Racine.
CHERBOURG, 69, rue Gambetta, 1er étage.
CHOLET, 1, rue Nantaise.
CLERMONT-FERRAND, 25, rue Ballainvilliers.
COMPIÈGNE, salle Hégo, 3, place de l'Hôtel-de-Ville.
DIJON, 3, place Bossuet.
FABRÈGUS (Hérault), rue du Presbytère.
LABRUGUIÈRE (Tarn), ancienne gendarmerie, rue Castelmouton.
LA GRAND'COMBE (Gard), Maison Lacombe, rue Mas-Chazelle.
La ROCHE-SUR-YON, M. Baudry, libraire, boulevard de l'Ouest,
LAVAL, 48 *bis*, rue de Joinville.
LE HAVRE, 19, rue de la Bourse.
LE MANS, Librairie française, 22, avenue Thiers.
LILLE, 4, rue des Débris-Saint-Etienne (Grand'Place).
LIMOGES, 4, place de l'Ancienne-Comédie.
LORIENT, 34, rue Gambetta.
LYON, 26, place Bellecour.
MACON, 2, rue du Vieux-Palais.

MARSEILLE, 6, cours Belsunce (entresol).
MAUBEUGE, 8, place d'Armes.
MARMANDE, café Bordes.
MAZAMET (Tarn), café du Rodondal (1er étage).
METZ, 15 *bis*, rue des Clercs.
MONTARGIS, 19, rue du Pont-de-l'Ouche.
MONTAUBAN, Place de la Cathédrale.
MONTPELLIER, 5, rue des Augustins.
NANCY, salle Déglin (bureau 25), rue Léopold-Lallemand.
NANTES, 16, rue Crébillon.
NICE, 3, boulevard Victor-Hugo.
NIMES, café de la Poste, boulevard Gambetta.
ORAN, 2, rue Pierre-Picard.
ORANGE, 1, rue Grenouillet.
PAMIERS, 26, rue Major.
PARTHENAY, 15, rue de la Poste.
PAU, 2, place des Sept-Cantons.
PÉRIGUEUX, 4, rue de la Nation.
PERPIGNAN, 3 *bis*, rue des Grandes-Fabriques.
PHILIPPEVILLE, rue Jeanne-d'Arc.
POITIERS, 7 *bis*, rue du Trottoir.
RENNES, 15, rue Hoche.
RIOM, 21, rue Croizier.
RODEZ, café du Bourg (1er étage), place du Bourg.
ROCHEFORT, 31, rue Emile-Zola.
ROUBAIX, 44, rue du Vieil-Abreuvoir.
ROUEN, 35, rue Saint-Eloi.
SAINT-BRIEUC, 2, rue Glais-Bizoin.
SAINT-ETIENNE-SAINT-CHAMOND, 18, rue de l'Alma (Saint-Etienne).
SAINT-OMER, 106, rue d'Arras.
SEDAN, 7, place Turenne,
SENS, 16, rue Rigault.
SOISSONS, Hôtel de la Croix-d'Or.
STRASBOURG, 6, rue Brûlée.
TARARE, 5, place Denave.
TARBES, 4, rue Paul-Bert.
THIERS, 12, rue Manuel-Chabot.
TOULOUSE, 9, rue des Arts.
TOURCOING, 9, rue Nationale.
TOURS, 1, rue Colbert.
VALENCE, 9, rue du Refuge.
VANNES, 3, place Henri-IV.
VERSAILLES, 53, rue du Maréchal-Foch.
VIAS, maison Nicolas, rue Saint-Jean (Hérault).

## ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE.

Les étudiants, collégiens et lycéens d'aujourd'hui seront demain officiers, professeurs, médecins, avocats, prêtres, officiers ministériels... ou bien agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie. Grâce à leur situation sociale, c'est par eux que se reformera l'esprit politique de la nation française. On voit de quelle importance il est de les instruire des doctrines de salut public.

La permanence et le local des Etudiants d'Action française sont situés à Paris, 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier latin.

Des salles de lecture, de travail, de conférences, une bibliothèque, sont à la disposition des adhérents.

Pendant l'hiver et le printemps, des conférences contradictoires sont faites par les Etudiants sur un sujet d'économie politique ou sociale, ou sur un sujet d'histoire. Ces conférences sont présidées par Charles Maurras ou Georges Valois. Elles attirent un nombreux public d'étudiants désireux de pénétrer à fonds les doctrines d'Action française, de les discuter, de les provoquer.

Le Secrétaire général est chargé

de répondre à toute demande de renseignements.

### CONFÉRENCES.

Ce service est destiné à l'organisation de conférences par toute la France. Son directeur est Paul Robain à qui l'on peut s'adresser 14, rue de Rome, Paris.

On trouvera plus loin un tableau des conférences données pendant l'année 1922.

### DAMES ET JEUNES FILLES ROYALISTES D'ACTION FRANÇAISE.

L'association des Dames royalistes d'Action française est présidée par M^me^ la marquise de Mac-Mahon à qui on est prié d'écrire pour tous renseignements (à l'*Action française*).

L'association des Jeunes Filles royalistes est présidée par M^lle^ Yvonne de Kerret, au château de la Forêt, par Languidic (Morbihan).

Les Jeunes Filles royalistes étudient, à Paris et dans leurs groupes régionaux, les doctrines d'Action française. Elles ont, chaque année, à Paris, une vente d'objets fabriqués par elles et dont le produit, très important, est affecté à des abonnements de propagande spécialement destinés au clergé.

### SERVICES DIVERS.

Indépendamment de ces organisations d'étude, de propagande et d'action, l'*Action française* possède :

1° Une *Permanence centrale*, salle de lecture et de correspondance créée comme centre de réunion pour nos amis de Paris et nos ligueurs des provinces de passage dans la capitale. Cette permanence est ouverte chaque matin (sauf le dimanche), 14, rue de Rome, au troisième étage, de neuf heures et demie à midi, et tous les après-midi, de deux heures à sept heures ; on y trouve journaux, magazines, revues, nouveaux ouvrages, etc. Pour les conditions d'admission, s'adresser au président ;

2° Un Comité d'Etudes législatives et sociales, qui avec le concours de jurisconsultes de nos amis, étudie les projets de lois ou amendements possibles et propose les solutions qui paraissent les plus favorables aux différents problèmes posés soit au Parlement, soit devant l'opinion publique. Les bureaux sont installés 14, rue de Rome, au 4^e^ étage ;

3° Un service de *Renseignements militaires et juridiques*.

Il est répondu aux questions écrites soit par la voie du journal, à des initiales indiquées, soit par lettres particulières. (Les correspondants sont priés de joindre un timbre pour la réponse.)

4° Un *Office de placement gratuit*, organisé pour servir d'intermédiaire entre employeurs et employés et dans l'espoir de leur rendre de mutuels services.

Pour les uns comme pour les autres, les demandes d'emplois sont reçues et examinées à titre absolument gracieux, à la seule condition que les intéressés soient inscrits à l'une de nos organisations ou recommandés par un de nos amis connus.

Seuls les réformés de la guerre et les réfugiés des pays envahis peuvent se présenter sans autre

recommandation. Ils sont simplement priés de présenter des pièces justifiant cette situation.

De plus, les bureaux de l'office (12, rue de l'Isly, 8e) sont ouverts tous les matins (dimanches et jours de fête exceptés), de 9 heures à 11 heures.

Toutes les communications doivent être adressées à M. le Secrétaire de l'Office de placement d'*Action française*, 12, rue de Rome, Paris (8e).

5° Un service de *Main-d'Œuvre civique*, qui a pour but de classer les amis de l'Action française suivant leurs professions et dont on a pu apprécier l'intervention au moment des grèves du 1er mai 1920. Toute communication au secrétaire, M. Jean Collot, 12, rue de Rome, Paris (8e).

# LA BIBLIOTHÈQUE
## DES
# LIGUEURS D'ACTION FRANÇAISE

Pour les amis de l'Action Française, la lecture quotidienne et attentive du journal est la meilleure école ; on en reçoit le principal et le plus vivant exposé des idées monarchiques. Toutefois un journal, tenu de batailler au jour le jour et d'aller au plus pressé, ne peut donner un exposé complet et ordonné d'une doctrine politique : les livres restent donc indispensables. Notre but ici est de rappeler tous ceux *qu'il faut* avoir lu ; nous les classerons aussi judicieusement que possible.

### I. — Politique générale.

Quelques œuvres de Charles Maurras sont à l'origine et au centre de tout le mouvement, aujourd'hui européen, d'action française. Retenons seulement :

*L'Enquête sur la monarchie*, le livre fondamental, véritable traité de la monarchie française, c'est-à-dire de la France.

*L'Avenir de l'intelligence*, livre devant lequel les pires adversaires s'inclinent, dès qu'ils sont peu ou prou intelligents et qui restera peut-être comme le chef-d'œuvre de Maurras. Cet ouvrage est réuni avec quelques opuscules des plus importants : *Auguste Comte, Trois idées politiques*, etc., sous le titre *Romantisme et révolution*.

De ces ouvrages il convient de rapprocher le procès du siècle démocratique que nous devons à Léon Daudet :

*Le stupide XIX^e^ siècle*, dont le succès a été foudroyant, est un des monuments de la réaction française.

Nous mentionnerons encore ici *Vers un ordre social chrétien* du marquis de La Tour du Pin, théorie sociale de la France, qui définit avant tout une organisation des métiers, mais donne aussi d'abondantes précisions sur l'armature politique indispensable.

### II. — Politique extérieure et histoire.

*Kiel et Tanger* de Charles Maurras, démonstration prophétique de l'incapacité irrémédiable de la République.

*L'Histoire de deux peuples* et *l'Histoire de trois générations* de Jacques Bainville qui donnent une magnifique synthèse de notre passé, envisagé relativement au problème allemand.

*Les Tronçons du serpent* de

Louis Dimier, complètent les deux ouvrages précédents par l'étude ethnographique de l'Allemagne artificiellement unifiée.

Enfin *Les conséquences politiques de la paix* par Jacques Bainville, livre tristement prophétique qui éclaire l'avenir et dont l'autorité est accrue aujourd'hui par deux années au cours desquelles les événements n'ont cessé de confirmer.

III. — Politique religieuse.

Les principaux ouvrages : *Le dilemme de Marc Sangnier, La politique religieuse, L'action française et la religion catholique*, tous de Charles Maurras, sont réunis en un seul volume, sous le titre : *La Démocratie religieuse.*

IV. — Politique économique et financière.

Avec l'ouvrage déjà cité de M. de La Tour du Pin, il faut citer ici la plupart des ouvrages de Georges Valois :

*L'Homme qui vient*, histoire d'une étape, dont une philosophie de l'autorité se dégage.

*L'Economie nouvelle*, qui donne les principes d'organisation économique future, en même temps qu'une réfutation définitive du marxisme.

*Intelligence et production*, écrit en collaboration avec Georges Coquelle, qui complète et précise d'un point de vue pratique l'Economie nouvelle et définit la constitution et le plan d'action de cette Confédération de l'intelligence et de la production française que les auteurs ont fondée.

*La Reconstruction économique de l'Europe*, qui montre les conditions intellectuelles, politiques et économiques du relèvement européen.

Enfin un récent volume de Georges Coquelle, *Le Chef, dans l'usine et dans la cité*, apporte des raisons nouvelles en faveur de l'autorité, fondement de la prospérité des entreprises et des nations.

A ces ouvrages nouveaux, il convient d'ajouter quelques études particulières imposées par le malheur des temps :

*La monnaie saine tuera la vie chère* de Georges Valois, et *le Problème de la monnaie* de Jacques Arthuys, qui rappellent des vérités méconnues touchant la stabilité des monnaies et analysent les désordres terribles sociaux entraînés par l'oubli des principes de la saine monnaie.

*Comment éviter la banqueroute* de Jacques Arthuys, analyse complète et lucide de notre situation financière et des conditions d'un rétablissement.

V. — Littérature.

Les *Souvenirs* de Léon Daudet sont, en même temps qu'un tableau coloré des milieux politiques, artistiques et médicaux de ces dernières années, l'histoire de toutes les hontes du Régime depuis l'affaire Dreyfus jusqu'à l'affaire Malvy et l'histoire aussi de la réaction nationale et de l'Action Française. Six volumes ont paru : Fantômes et vivants, L'entre deux guerres, Salons et journaux, Devant la douleur, Au temps de Judas, Vers le Roi.

D'un siècle a l'autre de *Georges Valois* est bien la chro-

nique d'une génération, l'histoire d'une âme droite et sincère qui, partie de l'anarchie, finit par aboutir au nationalisme intégral et à l'Action Française.

LE PÈRE, superbe et forte analyse des vertus familiales qu'il faut opposer aux attaques que l'on porte de toutes parts à la famille, à cette institution divine qui fait la force et la grandeur d'un pays.

LES ŒUVRES DANS LES HOMMES de LÉON DAUDET sont un des meilleurs ouvrages de critique littéraire de ces dernières années. Il faut avoir lu ses pénétrantes études sur *Victor Hugo*, *Zola*, *Drumont*, *Charcot*, *Mistral* et *Goncourt*.

## VI. — PHILOSOPHIE.

Ceux qui s'intéressent à la science des sciences tireront grand profit de la bibliothèque française de philosophie que dirige Jacques Maritain et dont le but est de rénover en France l'étude de *la* philosophie, c'est-à-dire du thomisme aristotélicien que le siècle stupide a pu ignorer mais non réfuter. Signalons en particulier *Théonas* de Maritain, *Le Probabilisme* du R. P. Richard, le *Sens commun* du R. P. Garrigou-Lagrange.

Ouvrages auxquels il faut lier *l'Hérédo* dans lequel Léon Daudet renouvelle la question de l'hérédité.

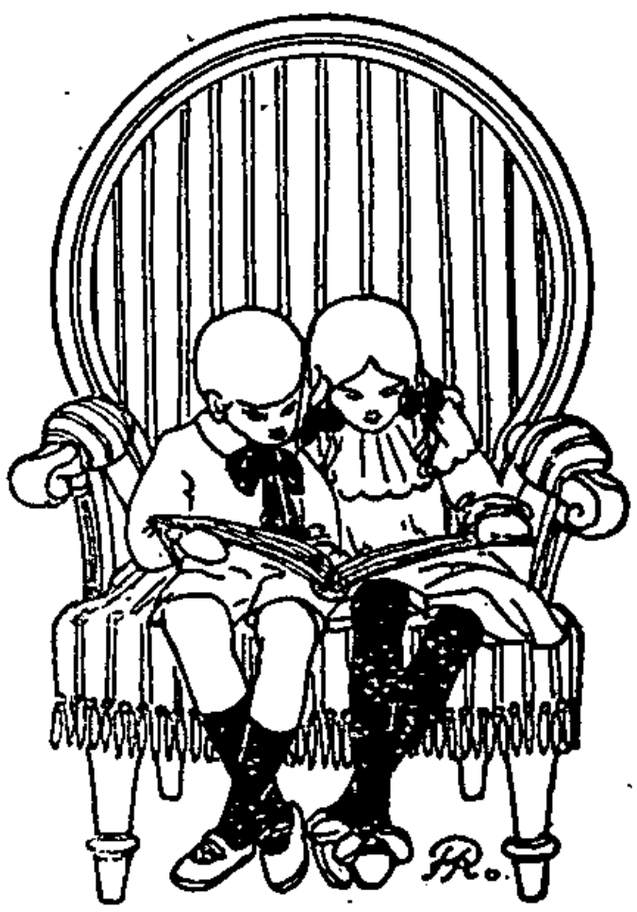

# LA CULTURE ET L'ÉLEVAGE

Vous récoltez chaque année, à l'hectare, une moyenne de 15 à 20 hl. de blé, 30 à 40 hl. d'avoine, 15.000 kgr. de pommes de terre et vous êtes satisfaits ! Ce sont là, pourtant, des rendements insuffisants qui ne paient pas toute votre peine tandis qu'avec moins de mal souvent vous pouvez obtenir davantage. Il n'est pour cela d'autre secret qu'une méthode de culture plus rationnelle basée : 1° sur une meilleure préparation du sol ; 2° sur l'emploi méthodique des engrais les mieux appropriés à chaque plante ; 3° sur le choix de graines sélectionnées ; 4° sur des soins culturaux assurant la vie active des plantes et la destruction de leurs ennemis ; 5° sur une amélioration progressive réalisée petit à petit par la mise en œuvre de pratiques culturales s'écartant de la routine et par une sélection des graines ou des racines obtenues sur vos meilleures terres. *Produire davantage* : vous le pouvez ! Voyez plutôt comme nos meilleurs agriculteurs du Nord savent tirer de leurs champs, à peine remis de la guerre, un rendement atteignant 35 hl. de blé à l'ha ! Sans doute ils savent cultiver mais il vous est possible de les imiter. Soyez pour cela des *Cultivateurs d'aujourd'hui.*

## Le Blé.

Votre intérêt comme celui du pays est de donner la plus large place possible à cette céréale.

**Place dans l'assolement.** — 1° *Après jachère.* Préparez votre terre par des labours répétés séparés par des périodes de scarifiages et de hersages, mais laissez-la se reposer quelques semaines avant le semis. Par le 2e labour, enfouissez 13.000 à 15.000 kgr. de fumier à l'ha., puis effectuez un roulage. Complétez cette fumure avant le semis par 250 à 300 kgr. de superphosphates. Au printemps, épandez 100 à 150 kgr. de nitrate de soude pour activer la végétation.

2° *Après plantes sarclées,* (betteraves, carotte, colza chou, etc.). Ces plantes ont reçu une bonne fumure et laissent le sol en parfaite condition d'ameublissement. Labourez légèrement pour éviter la terre « creuse ». Contentez-vous même d'un passage au cultivateur pour les terres propres débarrassées tardivement de leurs récoltes. Tenez compte des fumures reçues par les plantes sarclées : pour les blés sur betteraves, par exemple, appliquez avant le semis, 300 kgr. de superphosphate, 200 à 400 kgr.

de sylvinite ; sur zonnes de terre : 300 à 450 kgr. de sylvinite, 300 à 400 kgr. de superphosphate.

3° *Après fourrages.* Trèfles, vesces, minette, sainfoin sont de bons antécédents. Sur trèfle et minette, apportez 15.000 kgr. de fumier, 400 à 500 kgr. de sylvinite et 350 à 500 kgr. de superphosphate. Veillez au raffermissement du sol. Après vesces et fourrages de printemps, donnez un léger apport de fumier complété par 400 kgr. de superphosphate et 400 kgr. de sylvinite. Après luzerne, passez le scarificateur et donnez un labour moyen suivi d'un autre plus léger. Croskillez avant le semis et fumez à raison de 300 à 500 kgr. de superphosphate et autant de sylvinite.

4° *Après céréales.* Sur sarrazin, labourez légèrement et incorporez au sol 200 à 300 kgr. de superphosphate : sur maïs, épandez 400 kgr. de superphosphate et 60 à 100 kgr. de sulfate d'ammoniaque.

**Les meilleures variétés** : NORD et NORD-OUEST. *Blé des alliés, Dattel, Bon fermier, Gironde, Hâtif inversable, Goldendrop, Rouge de Saint-Laud, Trésor, Blés poulards, Wilhelmine.* En terres fertiles du Nord : *Stand Up* et *Shireff square Head.* — EST. *Alsace, Lorraine, Seille, Altkirch.* — MIDI. Blés hâtifs supportant la sécheresse : *Bladette de Bordeaux, de Besplas, de Puylaurens, blés Riéti, Roumélie, les tuzelles, les Saisettes.* En bonnes terres : *Carlotta Strampelli, Hâtif inversable.* — CENTRE. *Bordier, Bordeaux, Japhet, Gris de Saint-Laud, Saumur d'automne, Trésor.* En bonnes terres : *Bon fermier* et *Hâtif inversable.* Citons encore quelqnes variétés de blés de printemps bien que leurs rendements soient généralement inférieurs à ceux des blés d'hiver : *Chiddam blanc de mars, Saumur de mars, blé de Mars barbu, blé Hérisson, Ridelle blanche hâtive* et les variétés américaines introduites après guerre : le *blé du Manitoba* et le blé *Marquis.*

**Semis et soins d'entretien.** — Triez vos semences et prémunissez-les contre les maladies par l'aspersion au sulfate de cuivre préparé à la dose de 250 gr. pour 8 l. d'eau, quantité suffisante pour traiter 100 kgr. de blé. — QUANTITÉ DE SEMENCES : En moyenne 150 à 170 kgr. à l'ha pour les blés d'automne ; 190 kgr. pour les blés de printemps. — DATE DES SEMIS : N. et N.-O. : vers le 8 octobre ; Est : 1er octobre ; Centre : 2e quinzaine d'octobre ; Midi : 15 novembre au 15 décembre. — MODE DE SEMIS. Semez en lignes de préférence : *a*) pour économiser la graine ; *b*) pour obtenir une levée régulière ; *c*) pour faciliter les binages. Essayez les semis à 20 et même 25 cm. d'écartement pour biner mécaniquement (néoculture) ou encore le système suivant : 2 lignes rapprochées à 8 cm. séparées des deux suivantes par un écartement de 40 cm. Expérimentez aussi le système de culture Jean avec préparation unique au cultivateur. Le semis terminé, assurez l'écoulement des eaux pendant l'hiver. Au printemps : hersez pour aérer le sol, croskillez pour obtenir un bon tallage ; binez, sarclez et prévenez la verse par l'écimage.

**Sélection et récolte.** — Coupez le blé quandl e grain est résistant tout en se laissant « mordre » encore par l'ongle, mais auparavant, assurez-vous des semences de premier ordre en pratiquant la sélection sur pied. Repérez dans vos meilleurs champs les pieds portant les plus beaux épis, recueillez ceux-ci et réservez-les. Vous ne perdrez pas ainsi votre temps et vos prochaines récoltes vous démontreront l'efficacité de cette sélection supérieure, 9 fois sur 10, à celle des semences payées fort cher à des mercantis.

## L'Avoine.

L'avoine n'est pas une céréale négligeable et vous avez pour le moins avantage à produire, sur votre ferme, la quantité de grains nécessaires à l'alimentation de vos animaux. Ne vous contentez pas d'un rendement de 12 qx. à l'ha. alors que, par le judicieux emploi des engrais, vous pouvez produire 25 qx.

— **Place dans l'assolement.** — 1° APRÈS BLÉ (assolement triennal). Déchaumez sitôt la moisson et donnez un labour moyen à l'automne. Assurez l'écoulement des eaux par des rigoles, marnez ou chaulez pour rendre le sol perméable. Au printemps, ameublissez la terre par plusieurs façons au scarificateur ou au cultivateur canadien. Apportez comme engrais : 125 à 150 kgr. de nitrate de soude ; 200 kgr. de superphosphate. 2° APRÈS FOURRAGE OU PLANTE SARCLÉE (assolement quadriennal) l'avoine trouve une terre enrichie en azote. Labourez à l'automne, passez le scarificateur et la herse au printemps. Effectuez seulement un apport d'engrais phosphaté : 300 à 400 kgr. de superphosphate à l'ha. En sol calcaire crayeux ou siliceux, ajoutez 100 kgr. de chlorure de potassium.

**Les meilleures variétés.** — Pour l'alimentation de vos animaux, préférez les variétés : *Victoire, Jaune d'Yvois, Ligowo, Pluie d'or,* qui donnent un bon rendement en amandes. Pour la vente, cultivez plus spécialement les variétés de votre région : blanches, grises ou noires suivant les débouchés possibles. Prévenez enfin l'échaudage avec les avoines : *Noire de Mesdag, Joannette, Etampes, Houdan* ; la verse avec les variétés : *Brie-Ligowo, Jaune de Flandre, Gloire d'Ostende* et *Victoire.*

**Semis et soins d'entretien.** — Préparez vos semences avec soin : 1° par plusieurs passages au trieur et au tarare ; 2° en les immergeant dans l'eau pour éliminer plus facilement les grains légers. Semez fin février, de préférence, en terre saine mais non froide, à raison de 100 à 150 kgr. de semence à l'ha, et en lignes de 12, 18 et même 20 cm. d'écartement. Augmentez la dose de graines pour les semis tardifs. Méfiez-vous des mauvaises herbes sanves et ravenelles surtout. Le sulfate de cuivre, répandu au pulvérisateur à raison de 800 litres à l'ha., est un moyen de lutte très efficace, mais difficile à employer. Vous pouvez le remplacer en semant sur les avoines, au moment de la rosée; 700 kgr. de cianamide en poudre ou 1.000 kgr.

de sylvinite pulvérisée ou 300 kgr. de sulfate de fer desydraté à l'ha.

**Sélection et récolte.** — Comme pour le blé, dans vos meilleures parcelles, choisissez sur pied les touffes les mieux constituées et réservez-les pour fournir une partie des semences de l'année suivante. Récoltez l'avoine dès que les grains se colorent et deviennent résistants à l'ongle. N'attendez pas toutefois la complète maturité pour éviter l'épiage.

## Le Seigle.

L'extension de la culture du blé tend à limiter la culture du seigle aux terres pauvres ou récemment défrichées, mais vous pouvez avantageusement le produire pour son grain, pour sa paille ou comme fourrage destiné à l'alimentation de vos animaux.

**Place dans l'assolement.** — 1° APRÈS DÉFRICHEMENT OU JACHÈRE : le seigle à croissance rapide domine les mauvaises herbes. *a*) Après pommes de terre dans l'assolement triennal (pomme de terre, seigle, avoine) ou dans l'assolement biennal (pomme de terre, seigle, sarrasin, seigle). *b*) Après blé ou escourgeon dans les bonnes terres. Après jachère, enfouissez 15.000 kgr. de fumier décomposé et complétez cette fumure par 300 à 400 kgr. de scories de déphosphoration ou 150 à 200 kgr. de superphosphate à l'ha.—2° SUR POMME DE TERRE OU CÉRÉALE faites un apport léger de superphosphate complété, au printemps, par 50 à 75 kgr. de nitrate de soude pour favoriser le tallage. En sol calcaire épandez à l'automne 150 kgr. à l'ha. de chlorure de potassium. Au seigle-fourrage donnez 20.000 kgr. de fumier et 250 kgr. de superphosphate.

**Les meilleures variétés.** — Peu sélectionnées, les variétés de seigle sont peu stables. Les plus employées sont : le *seigle commun* le moins exigeant ; le *Géant d'hiver*, précoce, très productif ; le *seigle des Alpes*, rustique, très employé dans le Sud-Est ; le *seigle de Rome*, le *seigle de Schlanstedt*, très productif en sol fertile.

**Semis et soins d'entretien.** — N'utilisez pas des semences « tout venant » : triez-les soigneusement pour éliminer les petits grains, l'ivraie, la nielle ou le brome. Semez à l'automne, de fin août à fin septembre, en terre propre, ameublie et sèche, soit à la volée à raison de 300 litres de semences à l'ha, ou en lignes, à raison de 160 litres seulement. Pour le seigle-fourrage semé 15 jours plus tôt augmentez d'un quart la quantité de graines. Passez aussitôt la herse; un mois après, donnez un léger roulage et assurez l'écoulement des eaux pour l'hiver. Au printemps, roulez légèrement.

**Sélection et récolte.** — La sélection sur pied n'est pas moins utile que pour le blé et l'avoine : vous obtiendrez même de remarquables résultats. Récoltez en juillet, à complète maturité, dès que le grain devient bien consistant. Coupez le seigle-fourrage en avril, dès l'apparition des épis.

## Le Maïs.

Il y a 50 ans, la culture du maïs était ce qu'elle est aujourd'hui,

c'est dire qu'elle n'a fait aucun progrès. Il s'agit pourtant d'une plante dont la valeur du grain égale deux fois celle du foin et qui constitue un fourrage de premier ordre pour le troupeau laitier.

**Place dans l'assolement.** — Le maïs se cultive de préférence en tête d'assolement, comme une plante sarclée. — 1° APRÈS CÉRÉALE : déchaumez à l'automne et labourez à 30 cm. avant l'hiver. Au printemps, scarifiez, hersez et roulez. — 2° APRÈS PLANTE SARCLÉE : labourez légèrement au printemps. — 3° APRÈS FOURRAGE donnez un bon labour d'automne et un second labour léger au printemps. Comme engrais, enfouissez à l'automne 30 à 40.000 kgr. de fumier. Complétez cette fumure par 200 à 300 kgr. de nitrate de soude. En sol pauvre en potasse, épandez 150 kgr. de sulfate de potasse. Portez la fumure du maïs-fourrage à 50.000 kgr. de fumier et 200 kgr. de nitrate de soude.

**Les meilleures variétés.** — 1° POUR LE GRAIN : maïs blanc de *Bresse, des Landes, King Philip blanc* ; maïs jaune : des *Landes, Quarantain, de Bresse, du Lauraguais, très hâtif du 15 août* ; maïs *rouge King Philip*, très hâtif. — 2° COMME FOURRAGE : *Dent de cheval, le Cuzco*, très productifs ; *Quarantain, jaune gros, blanc des Landes*, plus fins.

**Semis et soins d'entretien.** — Recourez aux graines sélectionnées et semez les grands maïs en avril-mai, les variétés précoces, d'avril en juin ; le maïs-fourrage de mai à fin juillet. En petite culture, adoptez le semis à plat : déposez les graines derrière la charrue, de façon à en réunir 4 ou 5 tous les 30 cm. En grande culture, semez au semoir, en lignes écartées de 50 à 60 cm. et à raison de 60 litres de graines à l'ha. Semez le maïs-fourrage à un écartement de 20 cm. seulement et portez la quantité de semences à 150 litres. 8 à 10 jours après le semis, passez une herse souple ; binez une première fois dès la levée ; une deuxième fois quand les plantes ont 20 cm. Procédez en même temps à l'éclaircissement et à l'ébourgeonnage. Effeuillez pour hâter la maturité. Les binages suffisent pour le maïs-fourrage.

**Sélection et récolte.** — Immédiatement avant la récolte passez dans votre plus beau champ et coupez les épis portés par les pieds les plus robustes ; faites les sécher et réservez-les comme semence. Coupez les épis à complète maturité et rentrez-les à la ferme pour enlever leurs spathes. Etendez-les ensuite sur une aire ou un plancher sec et bien exposé. Récoltez le maïs-fourrage dès l'apparition des inflorescences mâles et au fur et à mesure des besoins.

## Le Sarrasin.

Utile pour l'alimentation humaine et pour celle des animaux, le sarrasin tient une place importante en Normandie, en Bretagne, dans le Limousin et dans les régions à sol silico-argileux.

**Place dans l'assolement.** — 1° APRÈS SEIGLE OU AVOINE, remplaçant l'année de jachère. — 2° APRÈS DÉFRICHEMENT : précédant blé ou seigle. — 3° EN CULTURE DÉROBÉE : 15 à 20.000 kgr. de fumier de ferme suffisent

au développement du sarrasin. Ajoutez 300 kg. de superphosphate ou, en terres peu calcaires, 400 kgr. de scories. Epandez au moment du semis 120 à 140 kgr. de nitrate de soude.

**Les meilleures variétés.** — Deux espèces seulement : le *sarrasin ordinaire* dont on a tiré le *sarrasin gris ou argenté* et le *sarrasin de Tartarie*, très rustique, qui a fourni le sarrasin-seigle.

**Semis et soins d'entretien.** — Ensemencez à la volée, depuis le courant de mai jusqu'au 15 juillet, à raison de 40 à 60 l. de semences à l'ha. Forcez cette quantité pour les semis tardifs. Après le semis, passez deux fois la herse et roulez un peu plus tard. Les binages sont souvent inutiles, la croissance rapide de la plante ne permet pas aux mauvaises herbes de se développer.

**Récolte.** — Coupez le sarrasin ordinaire dès que les tiges deviennent rouges et le sarrasin de Tartarie quand elles sont jaunâtres, soit trois mois et demi environ après le semis. Récoltez par temps couvert, mettez en javelles. Procédez au battage 15 ou 20 jours après la rentrée à la ferme.

## La Pomme de terre.

Vous donnez à la pomme de terre une place de second ordre ou, tout au moins, par ignorance des exigences réelles de sa culture, vous n'en obtenez que des rendements très inférieurs. Vous pouvez demander beaucoup plus à cette plante à la fois alimentaire, fourragère et industrielle.

**Place dans l'assolement.** — Placez la pomme de terre en tête d'assolement après une céréale et avant une autre : blé ou avoine de printemps si la récolte est trop tardive. Vous pouvez encore planter après trèfle retourné avant l'hiver ou en terre défrichée. Labourez profondément à l'automne et enfouissez 25.000 à 30.000 kg de fumier de ferme à l'ha. Associez à cet engrais 300 kgr. de superphosphate et 150 kgr. de chlorure de potassium. Vous obtiendrez de meilleurs résultats encore en complétant cette fumure par 150 kgr. de sulfate d'ammoniaque en plantant ou 180 kgr. de nitrate de soude au hersage. La formule suivante est excellente : fumier : 25.000 kgr. ; superphosphate : 400 kgr. ; sulfate de potasse : 100 kgr. ; nitrate de soude : 100 kg.

**Les meilleures variétés.** — 1° DE GRANDE CONSOMMATION. Jaunes : *Magnum Bonum*, très résistante ; *Institut de Beauvais*, demi-tardive ; *Up to date* ; rouges : *Saucisse*, tardive ; *Early-rose*, très hâtive ; *Fleur de pêcher*, hâtive. — 2° FOURRAGÈRES ET INDUSTRIELLES : *Merveille d'Amérique, Richter Imperator, Cérès, Landzuwel, Géante sans-pareille ; Professeur Maerker, Canada.*

**Plantation et soins d'entretien.** — Soignez le choix des plants qui doivent être moyens, sains et bien constitués. Si vous ne disposez que de gros tubercules, sectionnez-les dans le sens de la longueur de façon que chaque fraction possède des yeux de couronne. Plantez en avril, dans le Midi ; en mai dans les régions plus froides, à la charrue, à la bêche ou au planteur mécanique. Ecartez les

plants de 30 à 40 cm. et adoptez comme profondeur 10 cm. en terre moyenne, 15 cm. en terre sablonneuse, 8 cm. en terre forte. Hersez énergiquement et binez dès l'apparition des herbes. Complétez ces soins par un buttage.

**Sélection et récolte.** — La pomme de terre dégénère faute de sélection. La condition essentielle d'un gros rendement continu est le renouvellement du plant : assurez celui-ci par vous-même en sélectionnant pieds et tubercules. Marquez sur le champ même les pieds les plus vigoureux et récoltez les plus belles pommes de terre de chacun d'eux alors que la plante est encore verte. Conservez ces plants à part et poursuivez leur sélection. En février-mars mettez-les à la lumière pour les faire verdir et germer. Récoltez les tubercules de consommation dès que les fanes se dessèchent et par beau temps. Rentrez à la ferme après séchage sur le champ, triez vos pommes de terre par grosseur et mettez-les dans une cave bien aérée mais à l'abri de la gelée.

## La Betterave.

Par son rendement, la betterave est une racine fourragère de premier ordre, mais vous pouvez également la cultiver comme plante industrielle destinée à la fabrication du sucre.

**Place dans l'assolement.** — Comme plante sarclée, mettez la betterave en tête d'assolement, entre deux céréales, de préférence, et sur vos meilleures terres. Labourez profondément à l'automne et incorporez au sol 15.000 à 25.000 kgr. de fumier par ha. Apportez en même temps comme engrais complémentaire : 500 kgr. de scories ou 300 à 400 kgr. de superphosphate. La sylvinite, à la dose de 400 à 500 kgr., donne aussi de bons résultats. Au printemps, efforcez-vous de bien rasseoir votre terre ; passez le scarificateur, le croskill et la herse pour rendre le sol meuble mais tassé. Enfouissez alors 300 kgr. de nitrate de soude.

**Les meilleures variétés.** — 1° Fourragères : *Jaune cylindrique* ; *jaune ovoïde des Barres* ; *Disette Mammouth*, très vigoureuse ; *Disette rose*, pour tous terrains ; *jaune géante de Vauriac* ; *géante blanche* demi-sucrière ; *géante rose* demi-sucrière ; *Géante rouge* demi-sucrière, — 2° Industrielles : *Blanche de Silésie* ; la *Francaise riche* ; *Simon le grand* ; *betterave améliorée Vilmorin*, la *Desprez* pour ne citer que les variétés françaises.

**Semis et soins d'entretien.** — Achetez vos graines chez un grainetier sérieux et méfiez-vous surtout des vieilles graines. Semez tôt, en avril-mai, dès que les gelées blanches ne sont plus à craindre. Effectuez le semis des betteraves fourragères en lignes continues ou en poquets à raison de 15 à 20 kgr. de semences par ha., à 2 cm. de profondeur en terres compactes, à 3 ou 4 cm. en terres légères. Observez entre les lignes un écart de 40 à 50 cm. Pour les betteraves à sucre, n'adoptez que le semis en lignes espacées de 45 cm., à raison de 25 à 30 kgr. de semences par ha. et à une profondeur maximum de 2 cm. Exécutez ensuite un bon roulage.

Dès la levée, binez une première fois à la houe, en évitant de toucher les jeunes plantes. Quand les betteraves ont quelques feuilles, procédez à un nouveau binage et démariez, de façon à ne laisser sur les lignes qu'une plante tous les 25 à 35 cm. Binez aussi souvent que possible, surtout s'il fait sec : c'est de cette importante opération que dépend le rendement et ce n'est pas sans raison que les betteraviers disent : *il faut faire le sucre à coups de houe*. N'effeuillez pas avant la récolte : il est démontré que cette opération nuit au rendement.

**Récolte et sélection.** — Les betteraves mûrissent fin septembre-octobre. Arrachez-les par beau temps, à la main ou à la machine suivant l'importance de votre récolte. Décolletez soigneusement les betteraves de sucrerie avant de les expédier. Rentrez les betteraves fourragères à la ferme pour les conserver en cave ou bien mettez-les en silo sur le champ même. Donnez les fanes au bétail.

La culture au point de vue production de la graine peut être très intéressante pour vous : essayez-la, mais visez alors la sélection méthodique des variétés, ainsi que nos grands producteurs savent la conduire.

ALBERT CORDIER.

**ENFIN, AMIS, LISEZ CECI....**

*Bonnes semences font bonnes récoltes* : c'est un fait ! Vous ne regardez pas à la dépense pour vous procurer des variétés de tout premier ordre, mais votre désir de bien faire vous fait délier parfois trop vite les cordons de votre bourse. 8 *fois sur* 10 c'est un mercanti plutôt qu'un grainetier sérieux qui vous livre à 100, 150 et même 200 fr. les 100 kgr. des semences « maquillées » et baptisées d'un nom ronflant. Ne donnez votre confiance qu'à d'honnêtes producteurs !

# LE POTAGER - FRUITIER

Il faut autant qu'on peut faire chaque chose en son temps ! Faites que chaque mois ces quelques lignes vous redisent ce conseil.

EN JANVIER. — Achevez les labours d'hiver avec fumure au fumier de ferme. Apportez chaux, plâtre, si besoin ; faites quelques drainages utiles. Par beau temps, découvrez un peu vos *artichauts* et passez en revue toutes vos provisions conservées en cave ou en jauge, afin d'éliminer tout légume gâté.

Fumez au pied vos arbres fruitiers ; plantez par beau temps les variétés à fruits à noyau et à pépins, en pralinant les racines. Taillez : *poiriers, pommiers, groseilliers, framboisiers*. Faites la guerre aux insectes par le chaulage et le sulfatage.

EN FÉVRIER. — Mettez un peu d'ordre dans les bordures de

*thym* ou d'*oseille*. Arrachez les derniers *poireaux*, béchez le terrain rendu libre et fumez au fumier bien décomposé. Débuttez un peu les *artichauts*, mais veillez à la gelée. Redoublez votre surveillance à la cave aux légumes, sans oublier les silos.

En terrain sec, continuez vos plantations d'arbres fruitiers et la taille des *pommiers* et des *poiriers*. Divisez les *framboisiers* et alignez les fractions de touffes contre un palissage de fils de fer.

En mars. — Débuttez et œilletonnez les *artichauts*. Fin du mois, semez en place : *carotte nantaise, oignon jaune paille des vertus, radis ronds roses* à bout blanc, *persil frisé, pois ridé de Knight* ; en pépinière, *chicorée scarole, chou milan hâtif, chou de Bruxelles, laitue des* 4 *saisons, poireau de Carentan*. Plantez les légumes porte-graines réservés à l'automne, les *asperges hâtives*, les *fraisiers remontants* à gros fruits.

Abritez espaliers et contre-espaliers de *pêchers* et d'*abricotiers*; greffez *abricotier, amandier, poirier et prunier*. Taillez *vigne, abricotier* et *pêcher*. Echenillez et traitez contre les maladies cryptogamiques.

En avril. — Terminez l'œilletonnage des *artichauts* ; buttez les pieds d'*asperges*. Semez en côtière: *chou-fleur géant d'automne* ; *haricot triomphe des châssis* ; *épinard lent à monter* ; *haricot soissons, scorsonère* ; *chou milan gros des Vertus*. Fin du mois, plantez les *pommes de terre*, mais abritez-les le soir.

Continuez le greffage des arbres fruitiers et faites les dernières plantations. Ecussonnez le *cerisier* et le *pêcher*. Assurez un palissage parfait aux arbres formés et continuez à les abriter contre les gelées tardives.

En mai. — Buttez les *asperges*. Semez en place : *betterave à salade* ; *cardon, carotte demi-longue, chicorée barbe de capucin* ; *épinard d'été* ; *pois* et *haricots* ; *poirée* et *salsifis*. Semez sur côtière : *chou de Milan, chou-fleur* ; *poireau d'hiver*. Semez en poquet : *potiron*, et *cornichon*. Fin du mois, plantez toutes les *pommes de terre*, les *pois* et les *haricots*.

Arrosez vos arbres fruitiers au pied en ajoutant 2 ou 3 gr. de sulfate de fer par litre d'eau. Commencez l'éclaircie des fruits, puis l'ensachage. Soufrez les vignes et pulvérisez-les à la bouillie bordelaise. Pratiquez le hannetonnage et l'échenillage.

En juin. — Semez : *épinard lent à monter* ; *radis blanc d'été* ; *cerfeuil*. Plantez : *chou gros des Vertus, chou de Bruxelles* ; *Céléri* ; *haricot flageolet blanc*. Récoltez vos légumes au fur et à mesure de leur maturité. Fendez les tiges d'*artichaut* et placez une cheville dans la fente, pour obtenir des têtes énormes. Pincez le *pêcher*. Terminez l'éclaircissement des fruits et l'ensachage. Ciselez les *raisins* pour obtenir de jolies grappes.

En juillet. — Ramez *pois* et *haricots*. Semez à l'ombre : *navets* et *épinard d'été* ; en pépinière : *oignon blanc hâtif de Paris* ; en place : *carotte hâtive* ; *mâche, pourpier*. Plantez le plus possible : *chou d'hiver, chou de Bruxelles, chou rouge hâtif, chicorée frisée,*

*scarole, céleri.* Taillez *tomates* et *aubergines* ; buttez *haricots* et *pommes de terre.*

Hâtez la maturité des fruits par l'effeuillage ; surveillez les fruits ensachés et désensachez-les quelques jours avant leur cueillette, pour qu'ils se colorent. Paillez vos arbres au pied, en cas de grande sécheresse.

En aout. — Semez en pépinière pour récolter à l'automne : *chicorée frisée, scarole, laitue pommée* et *romaine d'hiver, chou hâtif.* Faites les derniers semis de *haricot nain, oseille* et *persil* en bordure. Plantez *poireaux d'hiver, chicorées, scaroles, choux.* Pratiquez les cultures intercalaires mais binez fréquemment.

Continuez l'effeuillage et pratiquez l'entre-cueillette des fruits. Faites la chasse aux guêpes et appliquez aux *vignes* les derniers traitements anti-cryptogamiques.

En septembre. — Faites vos derniers semis en pépinière : *carotte, radis, chou d'York, mâche, oseille, épinard.* Repiquez les légumes semés en août. Plantez les *fraisiers des quatre-saisons.* Liez *chicorées* et *scaroles* pour les faire blanchir ; effeuillez les *tomates* pour hâter leur maturité. Désensachez vos fruits au fur et à mesure de leur maturité et cueillez-les avec soin pour éviter toute blessure. Rentrez au fruitier. Poursuivez l'effeuillage des *vignes.*

En octobre. — N'attendez pas les froids pour abriter vos légumes sur place à l'aide de feuilles ou de paille. Préparez vos silos à légumes, aménagez votre cave. Coupez les tiges d'*asperges*, buttez les *pieds* d'*artichauts.* Repiquez *laitues* et *romaines d'hiver.* Faites les dernières plantations, à bonne exposition.

Songez aux plantations nouvelles d'arbres fruitiers ; creusez les trous d'avance. Bouturez le *groseillier.* Bêchez la terre au pied des arbres et enfouissez un bon fumier de ferme. Pour éviter la montée des chenilles, entourez les troncs de *pommiers* et de *poiriers* d'une ceinture de glu.

En novembre. — Rentrez tous les légumes de garde et assurez au mieux leur conservation en jauge, en cave ou en silo. Labourez vos planches et enfouissez un bon fumier pailleux. Assurez le parfait écoulement des eaux.

Plantez vos arbres fruitiers dès leur réception. Dépalissez tous les arbres à pépins et taillez-les. Ramassez tous les débris et brûlez-les. Ne laissez pas vos fruits se gâter au fruitier.

En décembre. — Continuez le labour et l'enfouissement du fumier. Complétez la fumure par des engrais chimiques à décomposition lente. En cas de forte gelée, renforcez la couverture des jauges et des silos.

Poursuivez la taille des *poiriers* et des *pommiers.* Commencez les traitements énergiques contre les maladies cryptogamiques. Badigeonnez en particulier les troncs avec la solution suivante : 2 kgr. 500 de sulfate de cuivre, 1 kgr. de chaux vive par 50 litres d'eau.

Albert Cordier.

# MEMENTO DU VIGNERON

**Résumé des travaux à exécuter au vignoble pendant chaque mois de l'année.**

JANVIER. — Terminer la fumure. — Finir d'arracher les souches mortes. — Défoncer le sol. — Dans les terrains non humides, planter les racines greffées. — Récolter et mettre en stratification les bois destinés à fournir des greffons et des porte-greffes. — Faire brûler les abris-pièges artificiels placés dans les vignes en août. — Retailler les anciens échalas. — Réparer les chemins d'exploitation. — Exécuter l'ébouillantage des souches et des échalas contre la pyrale et la cochylis. — Ecorcer les ceps. — Badigeonner ceux qui ont été écorcés l'année précédente avec le liquide suivant préconisé par M. Laborde : chaux vive, 30 kgr. ; huile lourde, 10 kgr. ; sulfure de carbone, 5 kgr. ; soude caustique, 1 kgr. ; eau 54 litres. — Préparer ce liquide de la manière suivante : faire éteindre la chaux vive dans 30 litres d'eau ; faire dissoudre la soude caustique dans les 24 litres d'eau qui restent, puis y verser lentement et en agitant le mélange d'huile lourde et de sulfure de carbone préparé d'avance. Ajouter ensuite la chaux.

FÉVRIER. — Continuer les défoncements et les plantations. — Ecorcer, badigeonner et ébouillanter les souches. — Tailler si le temps le permet. — Dans le Midi, donner le premier labour. — Récolter et conserver greffons et porte-greffes. Employer la chaux.

MARS. — Continuer la taille. — Donner le premier labour. — Terminer les nouvelles plantations. — Planter les échalas et placer les fils de fer. — Greffer sur place et en pépinière dans la seconde quinzaine du mois. — Verser au pied des souches fortement chlorosées une solution contenant de 500 à 1.000 grammes de sulfate de fer pour 10 litres d'eau ou de purin. — Tailler les souches atteintes d'anthracnose, puis les badigeonner avec un liquide que l'on prépare en faisant dissoudre de 45 à 50 kgr. de sulfate de fer dans 100 litres d'eau, puis en versant dans la solution, par petites quantités et tout en remuant avec un bâton, un litre d'acide sulfurique à 65°-66°. Employer cete solution tiède et la faire chauffer dans un récipient en fonte.

AVRIL. — Terminer les labours. — Finir de planter les échalas. — Mettre les boutures en pépinière. — Greffer sur place, en pépinière et à l'atelier. — Mettre les greffes-boutures en stratification. — Employer le nitrate de soude, le nitrate de chaux, le sulfate d'ammoniaque, la cyanamide et le sulfate de potasse.

MAI. — Mettre les greffes-boutures en pépinière. — Dans le Midi, exécuter le second labour, le premier soufrage et le premier sulfatage. — Se protéger contre les gelées blanches en produisant des nuages de fumée. — Capturer les papillons de la cochylis avec des pièges alimentaires. — Employer contre l'altise et con-

tre les chenilles de la cochylis et de l'eudémis les bouillies arsenicales, les bouillies nicotinées et les solutions de savon-pyrèthre. Répandre ces insecticides liquides au moment où il y a le plus de papillons et à l'aide d'un pulvérisateur à pression préalable muni d'une lance avec robinet interrupteur. — Exécuter deux traitements à huit ou dix jours d'intervalle. — Traiter les grappes avec soin et les humecter entièrement.

*Bouillies arsenicales.* — Première formule : arséniate de plomb, 600 grammes ; eau, 100 litres. — Deuxième formule : arséniate de plomb, 800 grammes, eau, 100 litres. — Délayer la pâte ou la poudre à l'arséniate de plomb dans 10 litres d'eau ; compléter les 100 litres de liquide et agiter pendant quelques minutes.

*Bouillies nicotinées.* — Pour obtenir ces bouillies, préparer une bouillie bordelaise, une bouillie bourguignonne ou une bouillie au verdet, puis ajouter 150 grammes de nicotine par hectolitre.

*Solutions de savon-pyrèthre.* — Ces solutions sont plus efficaces que les bouillies arsenicales et que les bouillies nicotinées. Pour les préparer, verser une partie de savon-pyrèthre dans neuf parties d'eau en agitant avec un bâton. — D'après M. Sicard, on obtient une bouillie qui est très efficace contre le mildiou et contre la cochylis et l'eudémis en versant 10 litres de savon-pyrèthe dans 90 litres de bouillie bordelaise.

*Sulfatages.* — Au début, lorsque la vigne pousse vigoureusement, sulfater tous les 7 ou 8 jours, puis ensuite tous les 12, 15 ou 18 jours. — Exécuter les sulfatages avant la pluie qui cause la contamination. — Toujours sulfater la vigne à la suite d'un orage accompagné d'une pluie très violente. — Traiter les grappes à part et à l'aide d'un pulvérisateur à pression préalablement muni d'une lance avec robinet interrupteur. Pour les atteindre, soulever les feuilles qui les recouvrent ou pratiquer un léger effeuillage au niveau des raisins. Leur appliquer un sulfatage quelques jours avant la floraison et un autre sulfatage immédiatement après la floraison. Compléter ces deux sulfatages par un traitement aux poudres cupriques.

*Nuages de fumée.* — Produire les nuages de fumée à l'aide de foyers artificiels. — Mettre autour du vignoble à protéger un foyer à tous les 10 ou 15 mètres ; établir dans l'intérieur une série de lignes de foyers situées à 40 ou 50 mètres les unes des autres si le vignoble n'a que quelques hectares et à 100 ou 150 mètres s'il est beaucoup plus étendu. — Allumer les foyers dès que le thermomètre marque deux degrés au-dessus de zéro. — Prolonger la durée des foyers pendant au moins deux heures après le lever du soleil.

JUIN. — Dans le Centre et dans l'Est, donner le second labour et pratiquer l'ébourgeonnement. — Dans le Midi, effectuer le premier binage. — Exécuter soufrages et sulfatages. — Détruire l'altise, la pyrale, la cochylis et l'eudémis. — Attacher les sarments aux échalas ou aux fils de fer. — Soufrer et sulfater les greffes.

JUILLET. — Biner la vigne. — Terminer l'accolage. — Faire un

traitement contre le mildiou et contre l'oïdium. — Visiter les greffes. — Couper les rejets qui ont poussé sur les porte-greffes et les racines qui se sont formées sur les greffons. — Détruire les papillons de la pyrale, de la cochylis et de l'eudémis à l'aide de pièges alimentaires. — Répandre contre l'anthracnose du soufre composé Bringuier ou un mélange de fleur de soufre avec de la chaux grasse finement pulvérisée. — S'il y a lieu, renouveler les soufrages tous les 10 jours. — Faire la première application avec $\frac{4}{5}$ de soufre et $\frac{1}{5}$ de chaux ; la seconde, avec $\frac{3}{5}$ de soufre et $\frac{2}{5}$ de chaux et la troisième, avec $\frac{2}{5}$ de soufre et $\frac{3}{5}$ de chaux.

Aout. — Biner les vignes et les pépinières. — Sulfater les greffes. — Exécuter un traitement contre le mildiou et contre l'oïdium. — Mettre de distance en distance, entre les pieds de vigne, des abris-pièges artificiels pour que les altises viennent s'y réfugier.

Septembre. — Marquer, par un procédé quelconque, les souches sur lesquelles les greffons devront plus tard être coupés. — Faire la vendange. — Biner les pépinières. — Couper les racines qui se sont formées sur les greffons. — Exécuter l'effeuillage lorsque cela est nécessaire.

Octobre. — Terminer la vendange. — Dans la première quinzaine, tailler les souches atteintes de chlorose et, immédiatement après, badigeonner les plaies de taille avec une solution contenant de 35 à 50 kgr. de sulfate de fer pour 100 litres d'eau. La dose de 35 à 40 kgr. convient aux vignes peu malades et celle de 40 à 50 kgr. s'applique aux vignes fortement chlorosées ou qui se trouvent dans des terrains très calcaires.

Novembre. — Exécuter le labour d'hiver. — Employer le fumier de ferme, la sylvinite, les superphosphates, la dolomagnésie, les scories de déphosphoration et le chlorure de potassium. — Arracher les échalas. — Butter les greffes. — Coutures jusqu'au septième ou huitième œil de la tige. — Dans le Midi, commencer la submersion.

Décembre. — Continuer la fumure et le labour d'hiver. — Arracher les souches mortes. — Défoncer le sol pour les nouvelles plantations.

Auguste Négrier.

---

# GUIDE DE VÉTÉRINAIRE

## HYGIÈNE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

### Alimentation.

L'alimentation des animaux domestiques doit être l'objet d'une surveillance attentive et constante. Les aliments que l'on distribue doivent toujours être de bonne qualité ; il faut rejeter de

l'alimentation les grains avariés, les pailles, les fourrages moisis qui peuvent déterminer des *coliques* ou de la *gastro-entérite*. — Les fourrages verts, particulièrement la luzerne et le trèfle, prédisposent le bœuf, le mouton et le cheval à la *météorisation* ou *indigestion gazeuse*. — Le foin des prairies artificielles est échauffant pour le cheval. — Le foin donné en excès développe outre mesure le ventre et rend le cheval mou. — L'avoine est l'aliment qui donne de l'énergie, mais elle n'est pas indispensable pour les animaux qui travaillent au pas. — Il ne faut pas abuser du son sec, ni du son frisé, c'est-à-dire légèrement humecté, car il produit dans l'intestin des calculs qui gênent la digestion et finissent par obstruer l'intestin. — La ration d'un animal doit être proportionnée au travail qu'on lui demande. Lorsqu'on diminue le travail il faut diminuer proportionnellement la ration et même supprimer la ration d'avoine afin d'éviter les *coliques rouges*, les *coups de sang*, le *vertige* et la *paralysie du train de derrière*. On ne doit pas chercher à donner de l'embonpoint aux chevaux qui travaillent, la graisse les rend mous et diminue leur force musculaire. Quand un cheval sue à l'écurie, c'est un indice qu'il est nourri trop fortement ; il faut lui diminuer sa ration ou l'empêcher de manger sa litière. — Il importe de donner des rafraîchissants aux animaux qui consomment beaucoup de sec : en automne, on mélange des carottes, des betteraves avec l'avoine ; au printemps, un peu de vert donné le soir avec le foin fait grand bien. En tout temps, un ou deux barbotages par semaine sont nécessaires pour tenir le ventre libre. — L'alimentation du bœuf à l'engrais et de la vache laitière doit être abondante et variée ; il ne faut pas omettre de faire entrer le sel dans leur ration. — Les ruminants et surtout les moutons sont généralement nourris au pâturage. Les herbages humides, tels que les marécages, les prairies arrosées ont sur les ruminants et surtout sur le mouton, une influence pernicieuse et sont fréquemment la cause de la *pourriture* ou *cachexie aqueuse*. Dans tous les cas, une ration sèche donnée le matin au râtelier retarde singulièrement l'apparition de cette maladie. — La nourriture du porc lui est d'autant plus profitable qu'elle est plus variée et qu'elle a subi plus de préparation, de cuisson.

La boisson ordinaire des animaux est l'eau : elle doit être pure, claire, sans odeur et renfermer une certaine quantité de substances salines. Les abreuvoirs devront être tenus très propres. — On fera boire le cheval deux fois par jour, et même trois fois pendant les grandes chaleurs. Le moment le plus propice pour abreuver le cheval est celui compris entre la distribution du foin et celle de l'avoine. Si on distribuait l'avoine avant de faire boire, elle serait entraînée par l'eau, hors de l'estomac et ne serait d'aucun profit, cette manière de faire occasionne assez fréquemment des indigestions, des coliques. — On ne doit pas faire boire les animaux quand ils ont chaud, lorsqu'ils sont en sueur. Une grande quantité d'eau prise

d'un seul coup peut, surtout si elle est froide, occasionner des indigestions, des coliques parfois mortelles ou des avortements. — Le cheval, le bœuf absorbent en moyenne de 25 à 30 litres d'eau par jour ; les vaches laitières boivent beaucoup plus ; le mouton boit peu ; cependant, il faut le conduire tous les jours à l'abreuvoir, ou disposer des baquets d'eau dans la bergerie. — On donne souvent aux bêtes à cornes, au lieu d'eau pure, soit de l'eau blanche, c'est-à-dire de l'eau blanchie par du son ou de la farine de blé, soit des buvées de l'eau dans laquelle on a fait bouillir ou délayé de la farine d'orge, de sarrasin.

### Habitations.

Les habitations de nos animaux doivent être souvent lavées et tenues dans le plus grand état de *propreté*. Elles doivent être installées de façon que l'*aération* soit facile et que chaque animal y dispose d'un cube d'air suffisant. On ne saurait trop multiplier les fenêtres et pratiquer des ouvertures opposées pour aérer largement. S'il faut éviter les courants d'air trop vifs, quand les animaux sont à l'écurie, à l'étable, rien n'empêche d'ouvrir portes et fenêtres quand ils sont dehors. Les étables doivent être suffisamment claires, plus obscures cependant pour les animaux à l'engrais et les vaches laitières et construites sur un sol dur et imperméable : l'humidité engendre fréquemment des douleurs. Le sol doit être incliné dans les deux sens, longitudinalement et transversalement pour permettre l'écoulement des urines et faciliter le nettoyage. Une écurie humide et malpropre prédispose à l'échauffement, à la pourriture de la fourchette, à l'altération de la corne du sabot, de même qu'à l'altération de la peau de l'extrémité des membres, en occasionnant des crevasses. — Les portes des étables doivent avoir une largeur et une hauteur suffisantes et ne pas présenter d'objets en saillie, afin d'éviter que les animaux et surtout les femelles pleines ne se blessent au passage. — La *litière*, quelle qu'elle soit, doit être renouvelée de temps en temps et maintenue aussi sèche que possible, car tous nos animaux domestiques sont sensibles à l'humidité. — Une bonne mesure à recommander, c'est la *désinfection annuelle* des écuries, étables, bergeries, porcheries, etc., leur nettoyage complet et leur blanchiment à la chaux.

### Soins hygiéniques.

*Les soins de propreté* comprennent : le pansage, les bains, le tondage.

Le *pansage* convient à tous les animaux ; ceux qui sont pansés régulièrement ont du brillant, sont plus vifs, mieux portants ; en outre, on prévient les maladies de peau dues aux poux et autres parasites, la gale entre autres, et les démangeaisons occasionnées par la crasse. Les animaux bien pansés se délassent mieux, et profitent bien de leur nourriture. Il est reconnu qu'un bon pansage diminue la durée de l'engraissement et augmente le rendement des bêtes de boucherie. — Le pansage du cheval doit se faire deux fois par jour, mais tout au moins une fois le matin, après le premier repas ; on ne le fera à

l'écurie qu'en cas de mauvais temps. Il est recommandé de nettoyer les chevaux après le travail, afin qu'ils ne restent pas plusieurs heures les poils collés par la sueur. — Les membres et surtout les pieds du cheval, du mulet, doivent être l'objet d'une attention constante. Il faut masser les membres, surtout les tendons, après un travail long et pénible, et même les doucher avec une pompe à douche, une pompe à voiture. Il faut nettoyer et graisser les sabots, curer les pieds tous les jours pour éviter l'échauffement et la pourriture de la fourchette. Journellement on épongera les ouvertures naturelles ; les yeux, la bouche, l'anus ; on tiendra la crinière et la queue bien propres, on les savonnera, ainsi que le fourreau, toutes les semaines. — Le bœuf n'a pas besoin d'être pansé avec autant d'exactitude que le cheval. Néanmoins, il convient de ne pas le négliger totalement, pas plus d'ailleurs que le porc.

Les *bains* donnés en été, le matin vers 7 heures, le soir vers 6 heures, dans une eau courante, pas trop froide, sont excellents ; ils rafraîchissent et délassent les animaux. Après le bain, la douche, on doit bien sécher les plis du genou, du jarret et des paturons, afin d'éviter les crevasses. Pour la même raison, par les temps de neige, de pluie, il faut enlever la boue des paturons, les laver et bien les sécher. — Le bœuf et la vache, transpirant moins que le cheval, ont moins besoin que lui de bains, mais cependant ils en prennent volontiers. Quant au mouton, il faut être prudent, car la toison humide sèche difficilement ; après le bain, on exposera les animaux en plein soleil et on les essuiera. — Le porc qu'on baigne ou qu'on lave souvent engraisse facilement. — En général, les bains ne doivent pas se donner quand l'animal est tout à fait à jeun, ni après un repas copieux. Au sortir du bain, il ne faut pas laisser les animaux immobiles ; il est nécessaire de leur donner un peu d'exercice.

Le *tondage* est une bonne mesure hygiénique pour les chevaux qui suent trop facilement au travail. On les tond à la fin de l'automne, car à cette époque leurs poils sont feutrés, la transpiration devient abondante et les refroidissements sont à craindre. La tonte doit se pratiquer en dehors des écuries, des étables, et à l'abri des courants d'air. Il faut tenir les animaux tondus à l'abri du froid en les couvrant et en augmentant leur ration. — On emploie aussi le tondage chez les bœufs et les vaches à l'engraissement ; on ne tond que les parties supérieures du corps et la queue jasqu'au toupillon, à toute époque de l'année, puisqu'on est obligé de les couvrir. — La *tonte* de la laine se pratique une fois l'an, au mois de mai ou de juin, toujours pendant un temps chaud, afin d'éviter les accidents dus à un changement brusque de température. Après l'opération, il faut se garder d'exposer les animaux au froid ou à la pluie.

Les *harnais* du cheval de trait doivent être bien ajustés relativement à la conformation des régions sur lesquelles ils doivent porter ; ils seront tenus propres et très souples. Le collier doit être assez large pour ne pas gêner les

voies respiratoires ; un collier trop serré fait souffrir le cheval et peut même occasionner un *coup de sang*, une *congestion*, lors d'un travail pénible ou bien pendant les grandes chaleurs. — Le bœuf est attelé soit avec un joug, soit avec un collier ; ces appareils doivent être bien ajustés, car le bœuf mal attelé travaille difficilement, se fatigue beaucoup et maigrit. Si le joug presse trop fortement la base des cornes, il peut déterminer des plaies très douloureuses.

La *ferrure* doit être bien appliquée et surveillée attentivement en raison même du vieil adage : *Pas de pied, pas de cheval.* Il faut faire ferrer le cheval tous les trente ou quarante jours environ, même si les fers ne sont pas usés, car le sabot a poussé depuis la dernière ferrure. Le cheval qui a les pieds longs fausse ses aplombs, fatigue ses tendons ; il est exposé à buter, à tomber et à se couronner. — On ferre les bœufs de travail, tantôt d'un seul onglon, celui du dehors, aux quatre pieds, tantôt des deux onglons des pieds de derrière, tantôt des huit onglons, lorsqu'on veut les faire marcher sur des routes ou des terrains caillouteux.

## PREMIERS SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DU VÉTÉRINAIRE

*ANGINE.* — Inflammation de la muqueuse de la *gorge*. Tenir le malade au chaud, lui mettre une peau de mouton sous la gorge. Contre le *jetage*, lavage des naseaux, fumigations émollientes, aromatiques. Contre la *toux*, frictions d'huile camphrée sous la gorge, faire prendre du miel, une infusion chaude de café, de thé avec un demi-verre d'eau-de-vie.

*BLESSURES : Plaies, Contusions, Hémorragie.* — Lavez les *plaies* à l'eau salée, vinaigrée ou bien crésylée (deux cuillerées à bouche de crésyl dans un litre d'eau préalablement bouillie), les toucher avec de la teinture d'iode, puis les recouvrir de poudre de charbon de bois. — Contre les *contusions*, les *engorgements*, faire des lotions à l'eau chaude, ou bien à l'eau blanche, masser ensuite avec de l'alcool camphré, de l'huile camphrée. — *Hémorragie* : arrêter tout de suite l'écoulement de sang par une compression faite à la main, puis placer un pansement avec du coton serré par une bande.

*BLESSURES DE HARNAIS.*—Lorsqu'un animal blesse il faut employer tout de suite la peau de mouton, ou la toile cirée, sous les harnais, et faire modifier le harnachement par un bourrelier. — On nettoiera les *plaies*, on massera les *basses*, les *gonfles*, on enduira les *cors*, les *durillons* d'un corps gras, de vaseline. — Les *maux de nuque*, de *garrot*, de *rognon* sont des affections graves.

*BOITERIE.* — Si un cheval se met à boiter subitement, lever tout de suite le pied pour voir s'il n'a pas une pierre, un corps étranger, un clou de rue ; regarder ensuite s'il n'a pas de plaie, de contusion, de grosseur, de coup de pied sur le membre. Si le sabot, le pied est chaud, faire déferrer tout de suite.

*COLIQUES.* — Ce sont des douleurs du ventre ; le malade est agité, gratte du pied, se couche, se relève, parfois même il est ballonné. — Enlever tout de suite la ration, réchauffer le malade en le bouchonnant, en lui frictionnant les membres avec de l'essence de térébenthine, en lui mettant des couvertures sur le dos et sous le ventre, le promener au pas, puis donner des lavements d'eau savonneuse, avec un peu d'huile et de sel de cuisine.

*Indigestion* : Faire, prendre des infusions chaudes de camomille, de sauge, avec un verre d'eau-de-vie.

*Constipation* : lavements tièdes d'eau de graine de lin avec une poignée de sulfate de soude, faire prendre de l'huile d'olive, de l'huile de ricin.

*Diarrhée* : supprimer la ration de grains, faire boire de la tisane de riz, d'orge, donner des lavements froids d'eau amidonnée, d'infusion de feuilles de noyer.

*MÉTÉORISATION* : *ballonnement* des bœufs, des moutons. Administrer tout de suite de l'eau salée ou bien un petit verre d'alcali, d'ammoniaque, dans un litre d'eau ; donner des lavements d'eau froide. Si le malade menace de tomber, percer tout de suite le milieu du flanc gauche, qui est gonflé, avec un trocart ou à défaut un couteau pointu ; placer en travers dans la plaie un petit morceau de bois, pour laisser échapper les gaz.

*MALADIES DES MEMBRES.* — *Crevasses, prises de longe* : enduire d'un corps gras, de vaseline. — *Genou couronné* : soigner comme une plaie, placer un pansement avec du coton hydrophile et une bande. — *Efforts de boulet, de couronne, d'onglon. Effort de tendon.* — Tares molles : *molettes, vessigons.* — Tares dures: *suros, éparvin, jarde, forme*: douches, bains d'eau courante, frictions à l'eau-de-vie camphrée. Les applications vésicantes, fondantes, le feu doivent être appliqués par le vétérinaire.

*MALADIES DU PIED.* — *Clou de rue* : enlever tout de suite le clou et verser de l'essence de térébenthine dans la plaie ; la région blessée doit être amincie (opération du clou de rue), puis traitée par des bains de sulfate de cuivre (30 gr. par litre d'eau). — *Fourchette échauffée, pourrie* : laver à l'eau crésylée, verser ensuite dans les lacunes de la suie délayée dans du vinaigre, ou bien de la solution de sulfate de cuivre, qu'on maintient en place avec de l'étoupe, du coton pressé dans les lacunes. — *Fourbure* : le malade a de la difficulté à poser ses pieds qui sont chauds, il n'appuie qu'en talons. Faire enlever tout de suite la plus grande partie des clous, tout en laissant le cheval ferré ; mettre pendant deux heures le malade à l'eau jusqu'aux boulets ou bien lui entourer les pieds de linges tenus constamment humides. Appeler le plus tôt possible le vétérinaire qui saignera le cheval et instituera le traitement suivant la gravité du mal.

Les propriétaires d'animaux sont exposés à voir leurs étables envahies par les maladies contagieuses. Ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin d'arrêter la contagion. Les règlements

auxquels ils doivent se conformer font l'objet de la loi du 21 juin 1898 sur la *police sanitaire des animaux*. — Une loi non moins importante à connaître est celle qui régit les *vices rédhibitoires* dans les ventes et échanges d'animaux domestiques.

## POLICE SANITAIRE ET VICES RÉDHIBITOIRES

LOI DU 21 JUIN 1898 SUR LE CODE RURAL : POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX. — *Art.* 29. Les maladies réputées contagieuses et qui donnent lieu à déclaration et à l'application des mesures de police sanitaire sont : La *rage* dans toutes les espèces ; la *peste bovine* dans toutes les espèces de ruminants ; la *péripneumonie contagieuse*, le *charbon emphysémateux* ou *symptomatique*, et la *tuberculose* dans l'espèce bovine ; la *clavelée* et la *gale* dans les espèces ovine et caprine ; la *fièvre aphteuse* dans les espèces bovine, ovine, caprine et porcine ; la *morve* et le *farcin*, la *dourine* dans les espèces chevaline, asine et leurs croisements ; la *fièvre charbonneuse* ou *sang de rate* dans les espèces chevaline, bovine, ovine et caprine ; le *rouget*, la *pneumo-entérite infectieuse* dans l'espèce porcine ; d'après le *décret du 22 juin* 1917, la gale dans les espèces chevaline, asine et leurs croisements ; enfin d'après le *décret du 17 décembre* 1917, la gale dans l'espèce ameline (chameau). — *Art.* 31. Tout propriétaire, toute personne ayant, à quelque titre que ce soit, la charge des soins ou la garde d'un animal atteint ou soupçonné d'être atteint de l'une des maladies contagieuses énumérées dans la loi, est tenu d'en faire immédiatement la déclaration au maire de la commune où se trouve l'animal. — L'animal atteint ou soupçonné d'être atteint d'une maladie contagieuse doit être immédiatement et avant même que l'autorité administrative ait répondu à l'avertissement, séquestré, séparé et maintenu isolé autant que possible des animaux susceptibles de contracter cette maladie. — La déclaration et l'isolement sont obligatoires pour tout animal mort d'une maladie contagieuse ou soupçonnée contagieuse. — *Art.* 41. L'exposition, la vente ou la mise en vente des animaux atteints ou soupçonnés d'être atteints de maladies contagieuses sont interdites. — D'après la *loi du* 21 *juillet* 1881, ceux qui n'observent pas les prescriptions de la loi sanitaire encourent les pénalités suivantes : amende de 16 à 400 fr. et même de 1.000 à 2.000 fr. et, dans certains cas, l'emprisonnement.

.....

1° CODE CIVIL. — *Art.* 1641. Le vendeur doit à l'acheteur la garantie de la chose vendue dans le cas de défauts cachés.

2° LOI DU 2 AOUT 1884 SUR LES VICES RÉDHIBITOIRES DANS LES VENTES ET ÉCHANGES D'ANIMAUX DOMESTIQUES. — D'après l'*art.* 2 (modifié par la *loi du* 23 *février* 1905), sont réputés vices rédhibitoires : *Pour le cheval, l'âne et le mulet* : l'immobilité, l'emphysème pulmonaire, le cornage chronique, le tic proprement dit, avec ou sans usure des dents ; les boite-

# AU BON VIEUX TEMPS

Or donc, la France existait. Les Français existaient. Ils étaient le reflet de leur alimentation. Ils mangeaient du pain et buvaient du vin. Et quel pain et quel vin ! *L'un faisait l'autre.* Le Français faisait pousser le blé et la vigne et le blé et la vigne le récompensaient en lui donnant santé et prospérité.

Mais un vent révolutionnaire venu d'Allemagne a apporté chez lui l'idée d'obtenir tous ces résultats par le non-travail. En soufflant sur son champ, ce serait assez. La théorie minérale de Liebig naquit. Et le fumier fut détrôné.

Pour le remplacer apparurent nitrates, sulfate d'ammoniaque, cyanamide, kaïnite, sulfure de calcium, etc., etc, qui devaient faire le bonheur de l'agriculture. A quel " chimique " se vouer ?

Les résultats ne se firent pas attendre : maladies du sol, maladies des végétaux, maladies des animaux et des hommes.

La ruine est dans tous les domaines. La fausse science ou " scientisme " a fait plus de victimes que la dernière guerre.

Il faut, pour le salut général, mettre fin à cette anarchie agronomique, restaurer le vrai et l'unique fertilisant, **le fumier.**

On peut à son défaut employer l'engrais Derome. Sa valeur vient de ce qui fait la valeur du fumier.

La revue " **Fertilité** " expose la *théorie biologique.* Elle traite toutes les questions sous l'angle de cette théorie. La " Restauration " de l'agriculture en est la conséquence.

" **Fertilité** " *est envoyée gratuitement par les*

Fils de **A. DEROME,** à BAVAY (Nord)

SI VOUS VOULEZ

# Des FLEURS toute l'année

Demandez le Catalogue spécial illustré de Plantes vivaces de pleine terre et de rocailles de la Maison

**A. LOCHARD, 8, avenue Victoria, Paris (4e)**

*52 pages, 100 gravures, 1 fr. 50. Franco contre 1 fr. 75.*

## DÉCOUVERTE MERVEILLEUSE

Constipation et ses suites, Rhumatisme, Gravelle, Goutte, etc..., **guéris sans remède chimique par un procédé naturel**, *GRATUIT, A LA PORTÉE DE TOUS.* **Résultats obtenus sur tous ceux qui l'emploient, l'inventeur compris.** Envoyer timbre pour réponse. Offrande proportionnée selon la fortune. ***Ecrire Abbé ANDREU, 18, rue Foy, PERPIGNAN*** (*Pyrénées-Orientales*).

Armurerie, Articles de chasse, Articles de voyage en tous genres, Malles de cabine, Mallettes. — Prix très avantageux

**J. PÉTAVY,** 167 et 169, Boulevard Saint-Germain, **PARIS**
Téléphone : FLEURUS 10-31

## RELIURE

DE BIBLIOTHÈQUES DE LUXE ET DE FANTAISIE

# Marcel BARAST

*Fournisseur de l'ACTION FRANÇAISE*

***36, rue des Petits-Champs, PARIS*** — Tél. : Gut. 22-49 Métro Palais-Royal.
USINE A GENTILLY (Seine).

## ASSURANCES SUR LA VIE ET RENTES VIAGÈRES

*Vous réaliserez une économie* importante sur les primes et *vous obtiendrez les Conditions les plus libérales et les plus avantageuses*, si avant de vous assurer sur la vie, vous consultez le **Guide Pratique et Indispensable** donnant, comparativement exposées, les Conditions Générales des Polices des 35 Compagnies d'Assurances sur la vie opérant en France, ainsi que leurs principaux tarifs. **prix 4 fr.** G. Adamowicz, Assureur-Conseil, 4, Avenue de Péterhof. Paris, 17e. (4e édition qui paraîtra fin décembre 1922.)

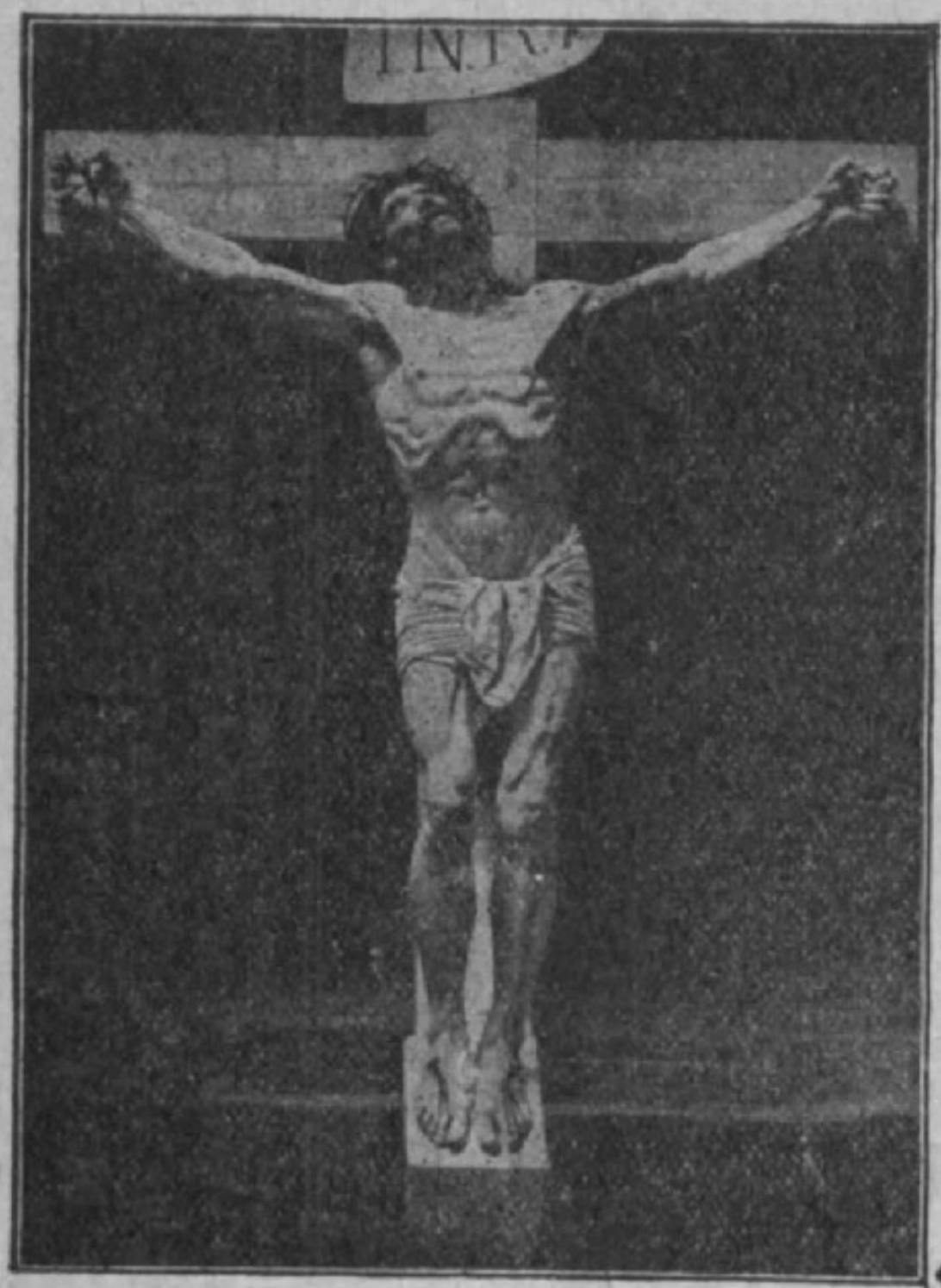

# Le CHRIST
de BONNAT

*Superbe reproduction artistique en couleurs sur très beau papier d'avant-guerre.*

Dimensions 73 × 52

**15 FRANCS**
*franco*
*contre remboursement ou mandat.*

**Conditions spéciales**
à MM. les directeurs d'Œuvres et d'Institutions Catholiques.

**CANNILLIER,**
*18, boulevard Ornano, 18*
*PARIS (XVIII^e.)*

*Nous recommandons à tous les catholiques :*
**LES TIMBRES RELIGIEUX & PATRIOTIQUES**
du Sacré Cœur, de la Sainte Vierge et du Repos Dominical (encouragés et bénis par Mgr le Cardinal Dubois.) — *PRIX* : **0.95** *le cent.*
**A LA LIBRAIRIE DE PROPAGANDE CATHOLIQUE : *CH. WEIBEL,*** Editeur, 11, rue Clovis, ***Paris***.

# Charles HÉNAULT
ENTREPRENEUR DE VITRERIE, PAPIERS PEINTS
Diplôme Exposition Universelle 1900
***PARIS*** — 19, rue du Départ — (Métro et Nord-Sud : ***Montparnasse***).

# RAMLOT
**TAILLEUR - CHEMISIER**
**Civil Militaire** — **Ville Cérémonie** — **Sport Voyage**
*PARIS. — 76, rue de Rennes, 76. — PARIS (VI^e)*

Toujours les toutes dernières nouveautés

**LES MEILLEURS TISSUS, LES MEILLEURES COUPES, LE MEILLEUR MARCHÉ**

## Adresser toute commande à :

**Hʀᴇ COURT de PAYEN**, *fabricant, 10, boulevard de la Corderie, MARSEILLE.*

Le savon "**ABEILLE**" vert mousseux, **72 %** d'huile, est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et, tout particulièrement, à toute personne qui a la peau fine et délicate.

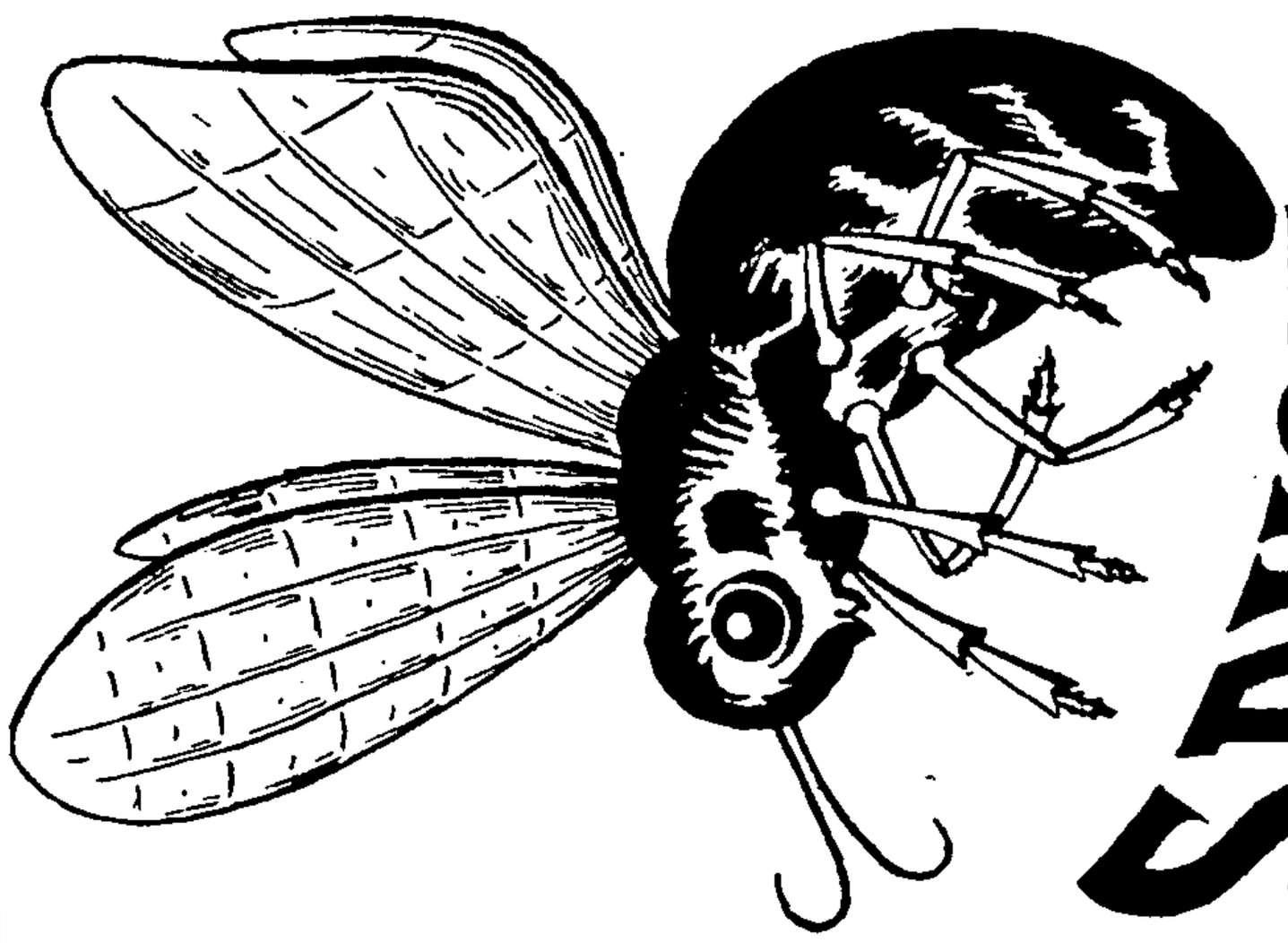

# SAVON L'ABEILLE

BLANC ou VERT

72 % d'Huile

Hʀᴇ COURT DE PAYEN

La Première La Plus Vieille Marque de Marseille

HORS CONCOURS

Exposition Nationale Coloniale 1922.


Adresser toute commande à :

Hʀᴇ COURT de PAYEN, fabricant, 10, boulevard de la Corderie, MARSEILLE.

Le savon "ABEILLE" vert mousseux, 72 % d'huile contenant une grande quantité d'huile d'olive, est plus gras que les savons blancs, aussi il met plus longtemps à sécher, il est bon de ne l'employer que sec ; moussant très rapidement, il suffit de ne le passer que légèrement sur le linge.

ries anciennes intermittentes, la fluxion, périodique des yeux. — *Pour l'espèce porcine* : la ladrerie. — *Art.* 4. La garantie n'est pas admise pour les ventes ou échanges des animaux, si le prix ou la valeur ne dépasse pas 100 fr. — *Art.* 5. Le délai pour intenter l'action rédhibitoire sera de neuf jours francs, non compris le jour fixé pour la livraison, excepté pour la fluxion périodique, pour laquelle ce délai sera de trente jours francs.

. . . . . .

Il convient de faire remarquer que la loi ne prévoit pas de vices rédhibitoires pour les espèces bovine, ovine et caprine.

# La maison et la cuisine

# LA MAISON

**Economie générale.** — On doit d'abord fixer ce que l'on peut dépenser mensuellement pour la nourriture, l'entretien de la maison, l'habillement, le blanchissage, etc. ; en principe, on y consacre les deux tiers des ressources dont on dispose.

La base de la bonne tenue d'une maison est la régularité que l'on apporte à inscrire les dépenses. Vous devez donc avoir :

1° Un carnet spécial à la cuisine pour toutes les dépenses journalières de l'alimentation ;

2° Un carnet où vous inscrivez chaque soir les achats de tous genres faits dans la journée, vous y joignez le *total* des dépenses de la cuisine.

Certaine de savoir où retrouver le détail de toutes vos dépenses, vous pouvez ne mettre vos comptes au net qu'une fois par semaine.

3° Un livre, sorte de journal, sur lequel vous relevez toutes vos dépenses en ouvrant un compte pour chaque personne et pour chaque catégorie, éclairage, réparations, leçons, etc. Une fois établis, ces comptes permettent de totaliser les dépenses relatives à chacun et facilitent des recherches parfois fastidieuses.

4° Je vous engage vivement à avoir ce que nos pères appelaient : *Un livre de raison*, où l'on marque tous les événements survenus dans la famille, ce sont de précieux souvenirs.

Ceci posé, entrons dans la maison que vous voulez remettre en ordre. Pour le nettoyage général, il faut le faire pièce par pièce, sortir tous les meubles, ne vous contentez pas de les changer de place, essuyez-les et frottez-les, enlevez les tapis et les tableaux. Quand la pièce est faite à fond, les carreaux lavés, les murs essuyés, les glaces faites, le parquet ciré, replacez vos meubles. Servez-vous rarement du plumeau qui fait voler la poussière d'un point à un autre, il vaut mieux se servir d'étoffes chamoisées qui ramassent la poussière, qui sont lavables et très douces.

**Lingerie.** — Point important, ne conservez pas de lingesale; si à la campagne vous êtes obligée de faire rarement la lessive, tenez votre linge sur des claies suspendues par des fils de fer, elles seront ainsi à l'abri des rats.

Quand vous mettez votre linge dans les armoires, placez dans le bas : les draps, les couvertures, les dessus de lit, les rideaux, les nappes. Ne mélangez pas le linge en bon état avec celui à raccommoder ; ne conservez pas les couvertures de coton et de laine

d'une année sur l'autre, faites-les blanchir à la fin de l'hiver.

Réservez le vieux linge de corps ainsi que les draps usés, rien n'est plus doux pour les malades. Faites soigneusement des rouleaux de tous les vieux morceaux très propres ; enveloppez-les ; car ces vieux morceaux sont un trésor pour les pansements.

**Vêtements.** — Au printemps, fermez les vêtements d'hiver en ayant soin de les détacher et de les battre avant de les garnir de boules de térébenthine, le meilleur anti-mites. Ensuite mettez-les en paquet, ou suspendez-les dans une armoire, bien enveloppés. Nettoyez souvent les cols des pardessus, des manteaux, rien ne fait plus mauvais effet qu'un col crasseux. Ne laissez jamais de taches sur les vêtements ; enlevées immédiatement, elles sont moins tenaces ; de plus, c'est aux endroits tachés que les mites s'attaquent.

**Chaussures.** — Nettoyez-les dès qu'elles sont sèches ; le cirage ou la crème *nourrissent* le cuir ; n'attendez pas qu'elles soient perdues pour les faire ressemeler. A la fin de l'été fermez vos chaussures de toile après les avoir mises en état comme si vous deviez les porter le lendemain, graissez avec du suif (graisse de mouton) les chaussures de courses ou de fatigues.

**Chapeaux.** — Quand le feutre ou la paille sont beaux, rappelez-vous que beaucoup de bons chapeliers vous les feront remettre à une forme nouvelle.

**La table.** — Je ne vous indiquerai rien pour les repas de cérémonie ; ils sont si rares ! Mais voici comment il faut établir le menu d'un repas de famille ou d'amis, assez important, de 6 à 12 personnes :

*Un potage.*

*Un relevé* poisson, timbale, soufflé, bouchées, etc.

*Une entrée* : civet, salmis, ris de veau, poulet sauté, tournedos, etc.

*Un rôti* : pièce de boucherie ou volaille, servi avec la salade.

*Légumes* : à l'anglaise, c'est-à-dire au beurre.

*Entremets* : bombe glacée, crème gâteau, etc.

*Desserts* : fromages, fruits, compotes, etc.

Au moins deux vins. Café, liqueurs.

Ce repas est assez compliqué, on peut supprimer soit le *relevé*, soit l'*entrée* et servir un plat de l'un ou l'autre genre, On peut également supprimer l'entremets, on n'a plus qu'un repas de trois plats plus potage, ce qui est encore confortable si la cuisine est très bonne.

La maîtresse de maison doit veiller à la présentation des plats et soigner l'aspect de la table, on peut toujours la rendre agréable à voir avec du joli linge blanc, des cristaux, des faïences irréprochables et quelques fleurs fraîches

**La cave.** — Les caves doivent être de préférence au nord, bien ventilées, sans courants d'air, afin d'être sèches sans être froides, la température doit se maintenir autour de 10 degrés.

Il y a des vins qui gagnent en vieillissant, de ceux-ci on doit, lorsqu'on les met en bouteilles, faire une réserve qui sera appréciée de plus en plus, c'est ainsi que se forment les bonnes caves où l'on conserve précieusement

nombre de crus différents. Ces crus devront être étiquetés et rangés dans des casiers fermant à clef. Les maîtres de maison doivent eux-mêmes fermer et surveiller leur cave.

**Hygiène.** — Ne négligez pas, si vous n'avez point de salle de bain, d'avoir un *tub* ; on en fait en caoutchouc qui ne tiennent pas de place, c'est si prompt de verser dans le récipient un broc d'eau chaude et un d'eau froide pour faire sa toilette ; ne jamais le prendre froid, à moins qu'on n'y ait été habitué dès l'enfance. Si l'un de vous a un malaise accompagné de fièvre, faites coucher le malade en attendant le docteur ; pour les petits accidents courants, ayez recours à la pharmacie de famille dont je donne plus loin le détail.

Aérez largement votre maison. Désinfectez les W.-C.

**Pour les enfants.** — Prenez l'habitude de les coucher en laissant les fenêtres ouvertes, fermez les rideaux, ne craignez pas de les laisser ouvertes la nuit, préservez le lit de Bébé en le mettant à l'abri dans un angle, et même en l'enveloppant d'un paravent. Habillez-le de vêtements chauds mais légers, et que son linge soit toujours propre. Réglez les repas et le sommeil à heures fixes, et tant que l'enfant est bien portant ne tenez aucun compte des cris déchirants qu'il pousse lorsque cela lui déplait d'aller au dodo; après avoir copieusement hurlé, il s'endormira subitement, et perdra peu à peu l'habitude de faire croire aux voisins qu'on le pend par les pieds ! Dès qu'il a un malaise prendre sa température et lorsqu'elle a atteint 38 degrés appeler le docteur.

### Pharmacie de famille.

*Ammoniaque pure* sert à cautériser les piqûres d'insectes, les morsures ; étendue d'eau, sert au dégraissage des vêtements.

*Teinture d'iode* se met en couche sur la poitrine et dans le dos en cas de gros rhume et de mal de gorge, sur les piqûres et les petites écorchures pour désinfecter.

*Teinture d'arnica* se met en compresses sur les contusions, bleus, bosses ; après une chute, il est bon d'en boire 5 ou 6 gouttes dans un peu d'eau sucrée.

*Elixir parégorique*, contre les coliques suites de maux d'estomacs et mauvaises digestions. Imbiber un morceau de sucre et le croquer.

*Eau oxygénée*, pour les pansements de plaies, les lavages de piqûres et égratignures. On peut aussi s'en servir comme eau dentifrice.

*Papier moutarde* et *moutarde* pour sinapismes.

*Cachets d'aspirine* contre les névralgies et les maux de tête.

*Alcool à 90 degr.* pour panser les maux blancs.

*Farines de lin* et *fécules* pour cataplasmes.

*Liniment oléo-calcaire* pour oindre les brûlures.

*Vaseline boriquée.*

*Plantes* : tilleul, fleurs pectorales, camomille, menthe, eucalyptus pour infusions et inhalations en cas d'enrouement tenace.

Ayez aussi : quelques bandes de linge et de mousseline, mousse-

line pour cataplasme, compte-gouttes, ventouses.

Souvenez-vous que lorsque c'est pour panser une plaie, si petite soit-elle, vous devez faire bouillir le linge dont vous vous servirez immédiatement, ayant soin de vous laver les mains à l'eau bouillie avant de soigner le malade.

## MÉNAGE

**Economie générale.** — Ayez en provision les légumes et condiments secs qui ne s'altèrent pas, ainsi que les huiles ; souvenez-vous que les achats par quantité font une notable économie de temps et d'argent ; d'autre part, souvenez-vous également que d'entasser les denrées périssables est une grave erreur ; équilibrez donc votre office en vous basant sur ces deux réflexions. Ayez les produits de nettoyage pour les parquets, chaussures, lampes et pour le lessivage.

Si vous le pouvez, achetez votre provision de charbon l'été.

**Lavage et repassage.** — Choisissez un jour fixe pour laver à la maison ; si vous vous servez des produits connus sous le nom de *lessives*, lavez immédiatement après le bouillage, lorsque l'eau est encore chaude ; n'attendez pas le lendemain, vous pourriez avoir des surprises désagréables ; rincez le linge à fond, car au repassage les traces de savon deviennent jaunes ; tâchez de faire sécher dans un endroit ventilé, à défaut de soleil.

Le repassage doit se faire sur le linge humide ; pour le linge empesé, je vous conseille, après l'avoir fait complètement sécher, de le tremper dans l'empois *cuit*, faites sécher une deuxième fois et mouillez à l'eau froide comme n'importe quel linge ; en repassant, ayez un peu d'eau fraîche avec un chiffon de linge fin auprès de vous afin d'humecter votre repassage quel qu'il soit. Le linge repassé à l'empois cuit est moins dur, mais se casse moins, est plus souple, plus agréable à porter et dure plus longtemps.

**Eclairage.** — Si vous avez des lampes, faites-les tous les jours. Faites bouillir les becs dans l'eau de cristaux une fois par mois, au moins ; ne coupez pas les mèches, essuyez-les.

Pour le gaz et pour l'électricité, il ne faut pas songer à réparer soi-même les fuites, ou les accidents plus graves que la fonte des plombs, appeler sans tarder le gazier ou l'électricien, sans rechercher la fuite de gaz avec une lumière ou toucher aux appareils électriques.

**Ustensiles.** — Les balais, plumeaux, laine, doivent être suspendus. Les faïences lavées à l'eau bouillante, essuyées et fermées. Les objets en fonte, après lavage, passés au savon minéral et lavés à grandes eaux, ceux en *aluminium* ne doivent *jamais* être lavés aux cristaux, mais *uniquement au savon* et à l'eau chaude, frottez-les avec du savon minéral ou mieux encore du blanc d'argenterie, mais le savon minéral est indispensable si les objets sont encrassés.

**Cuisine.** — Faites vous-même votre graisse, n'achetez pas du saindoux, faites fondre de la belle panne de porc, vous pouvez en conserver une partie pure pour

certains apprêts ; si vous mélangez ce qui vous reste avec un tiers de graisse de rognon de bœuf et un tiers de graisse de rognon de veau, vous obtiendrez un produit incomparable pour apprêter les viandes et toutes sauces rousses.

Si vous voulez un mélange parfait que vous pourrez utiliser pour les légumes frais, les potages, les crèmes de riz et de maïs, les béchamelles et même les maîtres d'hôtel, fondez parfaitement de la graisse de rognon de veau, passez-la de façon à enlever tous les débris, joignez-y autant pesant de bon beurre, faites refondre et traitez comme du beurre ; quand votre mélange est cuit, il se clarifie de lui-même, vous le mettez en pot et vous en servez pendant un mois, c'est exquis. On peut mettre une moins grande quantité de beurre, c'est moins fin naturellement. Ce mélange ne rancit pas.

**Emploi du bicarbonate de soude.** — Ce produit, peu employé, rend cependant de très grands services, une pincée jetée dans l'eau bouillante où vont cuire les légumes rend ceux-ci plus tendres et rend la cuisson plus rapide, une pincée dans le lait l'empêche de tourner. Dans les compotes de fruits, le bicarbonate neutralisant l'acidité donne une sérieuse économie de sucre, qui va presque à la moitié de ce qu'on emploie habituellement, sa présence dans ces mets les rend plus hygiéniques en facilitant leur assimilation.

**Laitage.** — Si vous avez des restes de lait, faites-en de délicieux fromages à la crème, en leur adjoignant un peu de présure que vous trouvez en flacon chez tous les épiciers, avec les proportions dans lesquelles il faut s'en servir Tous les ustensiles servant au laitage doivent être rigoureusement propres.

**Conservation de légumes l'hiver.** — Une cave sèche vous sera d'un grand secours. Après avoir nettoyé un angle de votre cave qui ne pourra pas être atteint par la pluie si par hasard elle peut pénétrer par l'ouverture d'aération, vous couvrez un carré de sable fin et sec ; sur ce lit épais d'une main, vous pouvez disposer: des choux-fleurs, des choux, des salsifis, des navets et des raves, des carottes et des céleris en pied, des céleris-raves ; si la provision est médiocre, laissez-les tels quels, sinon recouvrez-les de sable *sec* et déterrez selon les besoins.

**Fruits.** — On trouve à des prix très modestes dans tous les magasins des fruitiers pliants à claies de bois à coulisses. On doit les placer dans une pièce sèche et assez chaude mais peu éclairée, on dispose les fruits sur les claies en prenant soin qu'ils ne se touchent pas. Les pommes, les poires, les raisins se conservent tout l'hiver et achèvent de mûrir sur le fruitier où l'on choisit tour à tour les fruits mûrs ; on peut y conserver les melons blancs à forme allongée qui sont parfaits en décembre et janvier, ou les conserver aussi en les enterrant dans la cendre de bois.

**Confitures.** — Vous aurez toujours un grand avantage à la fabriquer vous-même. Je vous engage à considérer comme un préjugé la loi du : *Autant pesant de sucre*. C'est une erreur, la moitié du poids des fruits est souvent un poids excessif, sauf pour les oranges. Mais votre estomac et

votre bourse se trouveront bien de la diminution du sucre. Ne dépassez pas une heure et demie de cuisson. Lorsque vous empoterez vos confitures bouillantes, entourez le pot d'un linge humide, vous éviterez les fêlures et même le bris du verre. N'oubliez pas d'ajouter pendant la cuisson une pincée de bicarbonate par litre environ.

## CONSERVES DE LÉGUMES ET DE FRUITS

Il y a deux méthodes : par le procédé Appert et par dessiccation. La première est préférable parce qu'elle conserve aux légumes et aux fruits toute la saveur qu'ils ont, fraîchement cueillis.

Le procédé Appert consiste à faire bouillir les substances dans des vases clos. Voici comment il faut opérer : ayez des bouteilles ou des bocaux dans lesquels vous pouvez introduire les légumes ou fruits. Ayez des vessies de porc, c'est la meilleure fermeture, lavez-les et retournez-les. Nettoyez parfaitement les objets qui vont servir, remplissez vos bouteilles avec : soit des petits pois, soit des haricots verts, flageolets, oignons, bien épluchés et essuyés, tassez bien, prenez votre vessie de porc en mettant la partie graisseuse à l'extérieur, tendez-la sur le goulot, fermez avec une ficelle, coupez autour du goulot à 2 ou 3 centimètres de cette ficelle, faites une deuxième fermeture pareille, ayez soin de mettre dans un chaudron ou une bassine du foin ou des copeaux, on enveloppe chaque bouteille dans un linge, on l'installe dans le récipient de façon qu'elles ne s'entre-choquent pas à la cuisson, on couvre largement d'eau froide et l'on met sur le feu doux, car l'eau doit s'échauffer lentement, on compte le temps à partir de l'ébullition :

*Petits pois, haricots verts, flageolets, macédoine* (on doit blanchir 10 minutes ces légumes variés, navets, oignons, haricots, quand on les réunit), deux heures de cuisson.

La *tomate* se coupe en morceaux, on ajoute un peu d'eau salée, cuisson trois quarts d'heure.

*Fonds d'artichaut* blanchis, 10 minutes, mis en bouteille, cuisson une heure.

*Cerises* (on coupe la queue), *prunes, abricots, pêches, groseilles* égrappées, cuisson un quart d'heure. Pour les gros fruits, enlever les noyaux. On conserve de même les marmelades, cuisson vingt minutes.

Ne retirez les bouteilles de l'eau que quand celle-ci est tiède, car sorties de l'eau bouillante, elles casseraient. La peau de la vessie gonfle pendant la cuisson, mais en refroidissant elle devient très dure, on est obligé de la fendre pour ouvrir le flacon. Les légumes et fruits conservés ainsi s'emploient comme s'ils étaient frais.

Deuxième méthode. Vous desséchez vos légumes sur des claies à l'ombre ; quand ils sont bien secs vous les mettez en boîtes et vous les faites tremper, à l'avance, mais si ce procédé est plus simple, il est très inférieur. On l'emploie surtout pour les haricots et les champignons

## RECETTES ET CONSEILS

### POTAGES

**Soupe aux navets.** — Faites blanchir dix minutes des navets,

puis coupez-les en tranches minces dans du lait, cuire une demi-heure, délayez un jaune d'œuf au fond de la soupière; si vous voulez rendre votre potage plus fin, ajoutez des croûtons, un peu de beurre frais, versez le potage et servez. Ce potage est très rafraîchissant.

**Potage aux lentilles**. — Après avoir fait tremper les lentilles au moins 6 heures, mettez-les cuire à l'eau froide en y ajoutant : une carotte, un bouquet garni, une gousse d'ail, faites blanchir une poignée de riz ou servez-vous d'un reste, faites revenir quelques dés de lard avec un peu d'oignon, placez le riz et le lard chauds au fond de la soupière, passez les lentilles en les écrasant, après avoir enlevé ail, carotte et bouquet. Servez sur des croûtons.

**Potage santé**. — Une poignée d'oseille, une laitue, trois poireaux, cerfeuil, épluchez et coupez finement tous les légumes. Mettez-les dans une casserole sur un feu doux ; quand ils sont revenus, *sans roussir*, ajoutez une cuillerée de farine, remuez quelques minutes et ajoutez de l'eau, laissez bouillir doucement une demi-heure, versez-la sur le pain dans la soupière et ajoutez une noix de beurre.

**Potage au macaroni**, ou à n'importe quelle grosse pâte. Faites revenir au beurre des blancs de poireau, ajoutez un oignon coupé, mouillez, laissez bouillir vingt minutes, ajoutez les macaronis coupés en petits morceaux, servez avec un peu de fromage râpé. Ce potage sert à utiliser les restes de pâtes insuffisants pour un plat.

**Soupe économique**. — Prendre en parties égales des croûtes de pain rassis et des pommes de terre épluchées, mettre le tout dans une casserole, sel, recouvrir d'eau, faire cuire une heure, on peut ajouter une gousse d'ail qu'il faut enlever. Passer ce potage et le servir avec un peu de lait ou un petit morceau de beurre. Ne vous y trompez pas, il est excellent.

**Conseils pratiques**. — Ne jetez pas l'eau qui fait cuire les légumes; faites-en le fond de vos potages, l'eau de chou-fleur est très bonne pour faire cuire du vermicelle; on la sert avec lait ou fromage. L'eau des pâtes sert à faire des veloutés économiques à base d'oignons ou de purée de légumes.

Ne jetez pas les os quels qu'ils soient, sauf les os de mouton, ils servent à faire un bouillon qu'on utilisera pour les potages avec les sauces. Le bouillon du porc salé depuis trois jours seulement et débarrassé de son gros sel, est un bouillon délicieux; retenir ceci.

## HORS-D'ŒUVRE ET SAUCES

*Préparations d'avance* : Champignons au maigre, fonds d'artichauts conservés, olives à l'huile, sardines, betterave et céleri en salade; tout ceci passe du pot de conserve dans les raviers et n'est donné qu'à titre de renseignement; voici quelques préparations.

**Hors-d'oeuvre de blancs d'oeufs durs**. — Œufs durs coupés dans le sens de la longueur, enlevez les jaunes, vous pouvez réserver ces jaunes pour différentes sauces comme la sauce aurore dont je donne plus loin la recette; dans ce cas remplissez vos demi-blancs d'œufs par une des garnitures suivantes : jambon haché avec un

reste d'épinard, ou mélangés à une remoulade, ou des anchois hachés mélangés à du beurre frais, des crevettes coupées en deux mélangées d'un peu de beurre, des restes de langouste, de homard ou d'écrevisses, hachés et mélangés à une mayonnaise, ou des chipolatas en petites saucisses frites, hachées et mélangées à un peu de riz ; cette garniture doit être chaude et servie ainsi; ce hors-d'œuvre est très facile à faire, très joli et très bon; on peut, bien entendu, mélanger les jaunes pilés aux autres ingrédients que 'on met en [moindre quantité

**Macédoine mayonnaise.** — Ce hors-d'œuvre se prépare économiquement avec les restes de légumes qu'on a prélevés au moment de la cuisson, on les dispose à son goût et on les recouvre de sauce.

**Chou rouge.** — On le découpe en lanières minces que l'on fait mariner dans du sel pendant deux jours, ensuite on les égoutte, on verse dessus du vinaigre et on les assaisonne de clous de girofle, petits oignons, un peu de piment ; on peut les conserver un certain temps ainsi préparés et en prendre pour garnir des raviers. Souvent on les prépare dans un pot de grès qu'on sert sur la table.

**La racine de raifort** se sert ratissée ou coupée en tranches avec le bœuf bouilli.

On fait également d'excellents hors-d'œuvre avec des restes de poisson mis dans une coquille et garnis d'une sauce quelconque, tomate, béchamelle, remoulade.

**Conseil pratique.** — Ne jetez jamais vos restes ; en les faisant réchauffer adroitement dans des sauces, en les hachant, vous pouvez presque toujours les présenter en hors-d'œuvre, ce qui commence agréablement le repas, et souvent économise un plat.

## SAUCES

**Sauce aurore** (inédite). — Prenez des tomates bien mûres pour les servir à part, coupez-les en tranches fines, salez-les deux heures, faites durcir un œuf par 3 personnes, écaillez-le, mettez le jaune au fond d'un bol et écrasez-le, hachez le blanc avec du cerfeuil. Préparez une vinaigrette avec du *vinaigre de vin rouge*, délayez une cuillerée de moutarde avec l'huile d'olives, ajoutez le vinaigre en battant; quand vous avez la quantité que vous jugez nécessaire, bien battue, vous la versez sur les jaunes écrasés en tournant comme pour une mayonnaise, ensuite vous ajoutez les blancs hachés, et vous servez dans une saucière, les tomates posées en pyramide sur un plat. Cette sauce très facile à faire — la qualité du vinaigre est indispensable — est d'un velouté et d'un goût exquis, elle accompagnera très bien tous les poissons froids, les viandes de la veille coupées en tranches et le bouilli chaud.

**Maître d'hôtel.** — Tout le monde parle de cette sauce et presque personne ne la connaît ; elle se fait *froide* en maniant du beurre frais, avec du persil haché, poivre, sel, jus de citron, le tout pétri avec une cuillère de bois, on la sert sous des viandes chaudes qui la font fondre. *Chaude,* on fait fo dre le beurre, on y ajou te des fines herbes, un jus de citron et l'on sert dans une saucière.

## PLATS DIVERS

**Porc rôti à la purée de céleri-rave.** — Ce plat est simple ; pendant que le porc cuit, vous faites blanchir le céleri coupé en rondelles, un quart d'heure suffit ; vous l'écrasez tel quel au fond d'un plat, vous posez dessus votre rôti et vous servez à part le jus du rôti après l'avoir bien dégraissé ; pour avoir une sauce un peu longue, avant de retirer votre jus du plat, ajoutez-y un peu d'eau et donnez un bout. Le céleri servi au naturel est meilleur dans ce cas que recuit dans le jus.

**Lapin en plat.** — Un lapin, une demi-livre de veau au moins, 1/4 de lard salé ; découper le lapin *au couteau*, en levant quelques os qui se détachent facilement, couper le veau en morceaux, hacher le foie avec un oignon, une carotte, du lard, ajouter une cuillerée d'eau-de-vie, deux cuillerées d'huile, joindre la viande, laisser mariner avec poivre et sel pendant 8 heures l'été, un jour ou deux l'hiver. Le jour où l'on fait son pâté, faire une pâte farine et sel, mouiller avec la cuisson que l'on a faite de la tête des os du lapin et du veau, ajouter un verre de lait ; étendre la pâte pas trop mince. En garnir le fond d'un plat creux, ranger sa marinade bien mélangée sans la tasser, recouvrir avec le reste de la pâte qu'on a aminci, fermer hermétiquement, mettre à four moyen deux heures. Une demi-heure avant de servir, on soulève le couvercle du pâté avec un couteau et on introduit un roux léger, auquel on a mis le reste de la cuisson du lapin (tête et os) il faut en garder pour passer avec le plat. Ce pâté est aussi bon froid que chaud.

**Tomates farcies au blanc** (inédit). — Prenez des tomates de taille égale, videz-les, jetez les pépins, réservez l'intérieur que vous hachez avec de la mie de pain trempée, garnissez vos tomates, rangez-les dans un plat à gratin, recouvrez-les d'une bonne sauce béchamelle, bien assaisonnée, épaisse et crémeuse, abondante, faites cuire à four moyen, au moins trois quarts d'heure. La cuisson dépend de la grosseur des tomates et de leur quantité.

**Ponti auvergnat** pour utiliser les restes de viandes quels qu'ils soient. Hachez oignon, persil, lard gras et viandes, faites absorber au hachis ce qu'il peut prendre de farine, délayez ensuite avec du lait, farinez légèrement de nouveau et remettez du lait pour amener à une bonne consistance, salez, poivrez, ajoutez un peu d'échalote écrasée, battez fortement deux œufs, mélangez, mettez dans un plat un peu en pyramide, vingt minutes au four.

**Timbale de pommes de terre.** — De préférence, prenez de la saucisse rouge, en tout cas d'excellentes pommes de terre ; coupez-les en rondelles minces, beurrez un moule ou une casserole profonde et étroite, mettez alternativement une couche de rondelles, salez, poivrez, un peu de beurre, et une couche de gruyère râpé, ainsi de suite, finissez par du fromage et un peu de beurre en tassant bien, couvrez et faites cuire à four doux deux heures.

**Poires lorraines.** — Pelez des poires à cuire, coupez-les en deux,

enlevez les pépins, faites-les cuire une demi-heure dans de l'eau avec du sucre et de la vanille, retirez-les, maniez une cuillerée de farine avec un bon morceau de beurre frais, dans une casserole, mouillez avec le jus de la cuisson auquel vous ajouterez un verre à peu près de vin blanc. Vous pouvez mettre au fond du plat du pain grillé.

**Les merveilles.** — Prenez 250 gr. de farine, trois œufs entiers, un très petit morceau de beurre, un peu de lait, faites un trou au milieu de la farine, cassez vos œufs, pétrissez, ajoutez le beurre et une pincée de sel. Quand la pâte est bienpétrie, ajoutez ce qu'il faut de lait pour la rendre souple. Si vous avez le temps, laissez reposer une demi-heure. Etendez la pâte assez mince, découpez toutes les figures qu'il vous plaira, triangles, carrés, dans lesquels vous pratiquez des *jours* avec un couteau, des bandes que vous nouez, jetez dans la friture bouillante, égouttez et saupoudrez de sucre en poudre.

**Soufflé au chocolat.** — Dans un verre de lait vous faites fondre un quart de sucre et deux tablettes de chocolat à la vanille; quand tout est fondu vous retirez du feu et mélangez à froid trois jaunes d'œufs, vous remettez sur le feu et tournez, quand il est épaissi, vous y ajoutez les œufs battus en neige, versez dans un moule, faites cuire au four vingt minutes.

**Conseils pratiques.** — Ne jetez pas les graisses de rôti ni les fonds de jus, ils servent à améliorer les sauces maigres, retirez tous ces restes dans un petit pot et employez-les au jour le jour.

N'oubliez pas que le porc frais doit être *très cuit*, la viande ne doit pas être rosée.

Pour empêcher les pommes de terre de germer posez-les sur une couche de poudre de charbon de bois ; quand le tas est fait, jetez de la poudre dessus et vos pommes de terre ne germeront pas.

N'oubliez pas, pour enlever le goût de graillon aux ustensiles en fonte, d'y faire bouillir des épluchures de pommes de terre.

Dame JEANNE[1].

1. Toutes les semaines, dans l'*Action française du dimanche*, paraît un article de Dame Jeanne, donnant des conseils et des recettes très détaillés sur tout ce qui concerne la Maison.

# Le guide du contribuable

**Contribution foncière des propriétés bâties et non bâties.** — Elle est basée sur le revenu imposable de ces propriétés tel qu'il figure sur les matrices cadastrales. — Le taux en est de dix pour cent — Mais ce taux est maintenu à 5% jusqu'à 1925 pour tout propriétaire pouvant justifier que le revenu annuel de sa propriété bâtie, du 31 juillet 1914 au 31 décembre 1919, a été inférieur de moitié à ce même revenu pendant l'année 1913, à condition que ce revenu n'ait pas dépassé 10.000 francs.

Pour le calcul de l'impôt multiplier le revenu net par le centime le franc concernant la propriété bâtie ou non bâtie, suivant le cas. Le centime le franc est indiqué dans le petit tableau placé à gauche et en marge de l'avertissement.

**Impôt sur les bénéfices agricoles.** — Il est dû par les exploitants de biens ruraux (fermiers, métayers, colons partiaires ou propriétaires) dont le bénéfice agricole est supérieur à 1.500 fr. — Pour établir cet impôt, le bénéfice est considéré comme égal à la valeur locative des terres exploitées multiplié par un coefficient fixé par nature de culture et par région agricole. — Ces coefficients sont arrêtés chaque année par une commission spéciale. — La valeur locative des terres s'obtient en majorant d'un quart le revenu net porté sur la matrice cadastrale. — Aussi le revenu net inscrit à la matrice cadastrale pour 100 fr. dont le quart est 25 sera imposé sur 125 fr. — Cette base 125 est multipliée par le coefficient 1, 2, 2,50, 3, suivant qu'il s'agit d'une terre, d'une vigne (etc.), et ce produit est multiplié par le taux de l'impôt 6%. — Ne pas oublier que la portion du bénéfice n'excédant pas 1.500 fr. est exonérée et que la fraction comprise entre 1.500 et 4.000 fr. est comptée pour moitié. — Les terrains d'agrément, à bâtir, ou aménagés en vue de la chasse paient suivant le procédé forfaitaire indiqué ci-dessus. L'impôt n'est pas dû pour les terrains d'agrément n'ayant pas plus d'un hectare et ne comportant pas un revenu imposable de plus de 100 francs. — L'exonération de cet impôt est acquise, quelles que soient leur contenance et leur valeur locative, aux terrains d'agrément situés dans la partie agglomérée des villes de plus de 5.000 habitants. — Si un domaine est exploité successivement au cours d'une année par 2 contribuables, l'impôt est dû intégralement par celui qui tenait l'exploitaton au 1er janvier de cette der-

...ère année. — Si les bénéfices agricoles effectivement réalisés pendant l'année antérieure à celle de l'imposition n'ont pas atteint le chiffre pris pour base de sa cotisation, l'intéressé peut, en apportant les justifications nécessaires, obtenir une réduction proportionnelle de l'impôt par voie de réclamation, après l'établissement du rôle.

**Impôts sur les bénéfices industriels et commerciaux.** — Cet impôt n'atteint que les bénéfices des entreprises situées en France, à l'exclusion de ceux provenant d'établissements exploités hors du territoire français. — Le bénéfice imposable est déterminé : 1° d'après le montant des bénéfices effectivement réalisés au cours de l'année précédente ou pendant la période de 12 mois si le bilan ne s'établit pas fin décembre — ou 2° d'après le montant des bénéfices évalués par application au chiffre d'affaires de l'année précédente de coefficients appropriés. — Les Sociétés anonymes et les Sociétés en commandite par actions sont obligatoirement imposées d'après les bénéfices accusés par les bilans. — Tous les autres industriels ou commerçants peuvent être imposés à leur choix, d'après les bénéfices réels ou d'après leur chiffre d'affaires. — S'ils optent pour le bénéfice réel, ils doivent adresser au Contrôleur des Contributions directes, avant le 1er avril, le résumé de leurs comptes, Profits, Pertes et Frais Généraux. — S'ils préfèrent être taxés d'après leur chiffre d'affaires et que le chiffre d'affaires dépasse 50.000 fr., ils doivent adresser, avant le 1er avril, au Contrôleur des Contributions, directes, la déclaration écrite de leur chiffre d'affaires. Pour toute déclaration tardive, majoration de 10 %. — Si leur chiffre d'affaires ne dépasse pas 50.000 fr., les redevables ne sont pas obligés de le déclarer avant d'y avoir été invités.

Le taux de l'impôt est de 8 %. La fraction du bénéfice n'excédant pas 1.500 fr. est comptée pour 1/4, celle comprise entre 1.500 fr. et 5.000 fr. est comptée pour moitié, le restant pour la totalité. — Exceptions : Les artisans travaillant seuls ou travaillant en chambre avec un apprenti seul âgé de moins de 16 ans, les veuves de ces mêmes artisans continuant avec un seul ouvrier le métier de leur mari, les marchands vendant en ambulance des objets de faible valeur sont exonérés de l'impôt sur les premiers 1.500 fr.

**Impôt sur traitements, indemnités, émoluments, salaires.** — Sont assujettis à cet impôt tous les salariés lorsqu'ils gagnent plus de 4.000 francs s'ils sont domiciliés dans une commune de moins de 50.000 habitants ; 5.000 fr. s'ils sont domiciliés dans une commune de plus de 50.000 habitants ou située dans un rayon de 15 kilomètres à partir du périmètre de ladite commune ; 6.000 fr. à Paris ou dans la banlieue dans un rayon de 25 kilomètres à partir du périmètre de l'octroi. Tout ce que les intéressés reçoivent, y compris la nourriture, le logement, le chauffage *gratuits*; compte pour l'impôt, à l'exclusion : 1° des dépenses nécessitées pour l'exercice de l'emploi,

tels que : frais de voyage, de bureau, etc. ; 2° des sommes reçues à titre d'allocations familiales ou de sursalaire familial. — **La déclaration incombe aux employeurs et doit être faite dans le courant de janvier de chaque année.** — La déclaration ne doit pas faire état des personnes dont le salaire ne dépasse pas le minimum imposable, ni de celles employées moins de 30 jours consécutifs.

Le taux de l'impôt est de 6 %. — La fraction comprise entre le minimum imposable et 8.000 fr. est comptée pour moitié, le surplus pour la totalité.

**Pensions et rentes viagères.** — L'impôt ne frappe que ce qui dépasse : 1° 3.600 fr., si elles sont constituées par des versements périodiques successifs ou servies par des patrons à leurs employés ; 2° 2.000 francs, si elles sont constituées au moyen d'un capital versé ou acquises par voie de legs ou de donation. — Les pensions servies en vertu de la loi du 31 mars 1919 sont affranchies de l'impôt. — Les déclarations doivent être faites par les débirentiers pendant le mois de janvier de chaque année. — La fraction comprise entre le minimum prévu (3.600 ou 2.000) et 8.000 fr. compte pour moitié, le surplus pour la totalité. Taux de l'impôt 6 %.

**Impôt sur le bénéfice des professions non commerciales.** — Les profits de toutes occupations lucratives non soumises aux impôts précités sont assujettis à cet impôt, lorsque le bénéfice dépasse 4.000 francs dans les communes de moins de 50.000 habitants ; 5.000 fr. dans les communes de plus de 50.000 habitants, comme pour l'impôt sur les traitements et salaires — Déclaration au contrôleur des Contributions directes au lieu du domicile obligatire de janvier à avril exclusivement. — Toutefois la déclaration spéciale n'est pas nécessaire si le contribuable produit une déclaration pour l'impôt général sur le revenu. La fraction comprise entre le minimum exonéré et 8.000 fr. est comptée pour moitié. Taux de l'impôt 6 %. — Pour ce qui concerne les charges et offices, les notaires, avoués, huissiers sont assez au courant de la loi pour que nous négligions d'en parler ici.

**Réductions pour charges de famille.** — Sur la contribution foncière (part de l'Etat) et sur les impôts précités, les contribuables ayant des charges de famille ont droit aux réductions suivantes :

Celui dont le revenu imposable ne dépasse pas 10.000 fr. a droit à une réduction de 7,50 % pour la 1re personne à sa charge, 7,50 pour % pour le 2e et 15 % pour chacune des autres. — Si le revenu net dépasse 10.000 fr. après défalcation de toutes déductions, la réduction est de 5% pour chacune des trois 1res personnes, et 10 % pour chacune des autres, mais le montant total de la réduction ne peut dépasser 300 fr. par personne pour chaque impôt. Pour bénéficier de ces réductions remplir la formule spéciale concernants les dégrèvements pour charges de famille (on la trouve

dans toutes les mairies) et la remettre au contrôleur des Contributions directes de la commune.

**Impôt général sur le revenu.** — Il est dû, chaque année, par toute personne dont le revenu net total, après toutes déductions légales, a dépassé, pendant l'année précédente, la somme de 6.000 fr. Le chef de famille est imposable pour ses revenus personnels et pour ceux de sa femme, sauf le cas où celle-ci, étant séparée de biens, ne vit pas avec son mari. Il l'est encore pour ceux de ses enfants et des autres membres de sa famille vivant avec lui, à moins qu'il ne demande que ceux-ci soient traités comme des contribuables distincts.

Le revenu imposable est formé par le produit de tous les revenus nets, à l'exception du montant des pensions servies par application de la loi du 31 mars 1919 et sans déduction des intérêts de dettes et emprunts des rentes payées à titre obligatoire, des impôts directs, des pertes résultants d'un déficit d'exploitation dans une entreprise agricole, industrielle ou commerciale.

Le contribuable marié ou veuf ayant à sa charge un enfant issu de son mariage a droit à une déduction de 3.000 francs sur son revenu total. Il a encore droit à 2.000 francs pour chaque enfant mineur et 1.500 fr. pour les autres personnes à sa charge.

Le manière de calculer cet impôt est imprimée sur les feuilles de déclaration.

Le contribuable est obligatoirement tenu de souscrire, du 1er janvier au 31 mars de chaque année, une déclaration du chiffre de son revenu total avec l'indication, par nature de revenu, des éléments qui le composent.

**Impôt sur le chiffre d'affaires.** — Sont imposables : 1° toutes les personnes qui exercent un commerce ou une industrie ; 2° toutes celles qui achètent des marchandises en vue de les revendre même à titre occasionnel.

Pour les redevables qui fabriquent ou vendent des marchandises, les affaires réalisées sont constituées par le montant brut des prix des ventes qu'ils effectuent sans aucune déduction. — Pour ceux qui ne fabriquent pas, les affaires réalisées sont constituées par le montant brut des rémunérations qu'ils reçoivent sans aucune déduction.

L'affaire ne devient passible de l'impôt que lorsqu'elle a été payée. Le taux de l'impôt est de 1 fr. 10 %. Le payement doit en être fait tous les mois.

Pour les affaires de luxe, le taux en est de 10 % du prix de vente. Il en est de 3 % pour les dépenses de logement et de consommations effectuées dans les établissements de luxe classés de seconde catégorie et de 10 % pour ceux qui sont classés de première catégorie.

# Le guide de l'épargnant

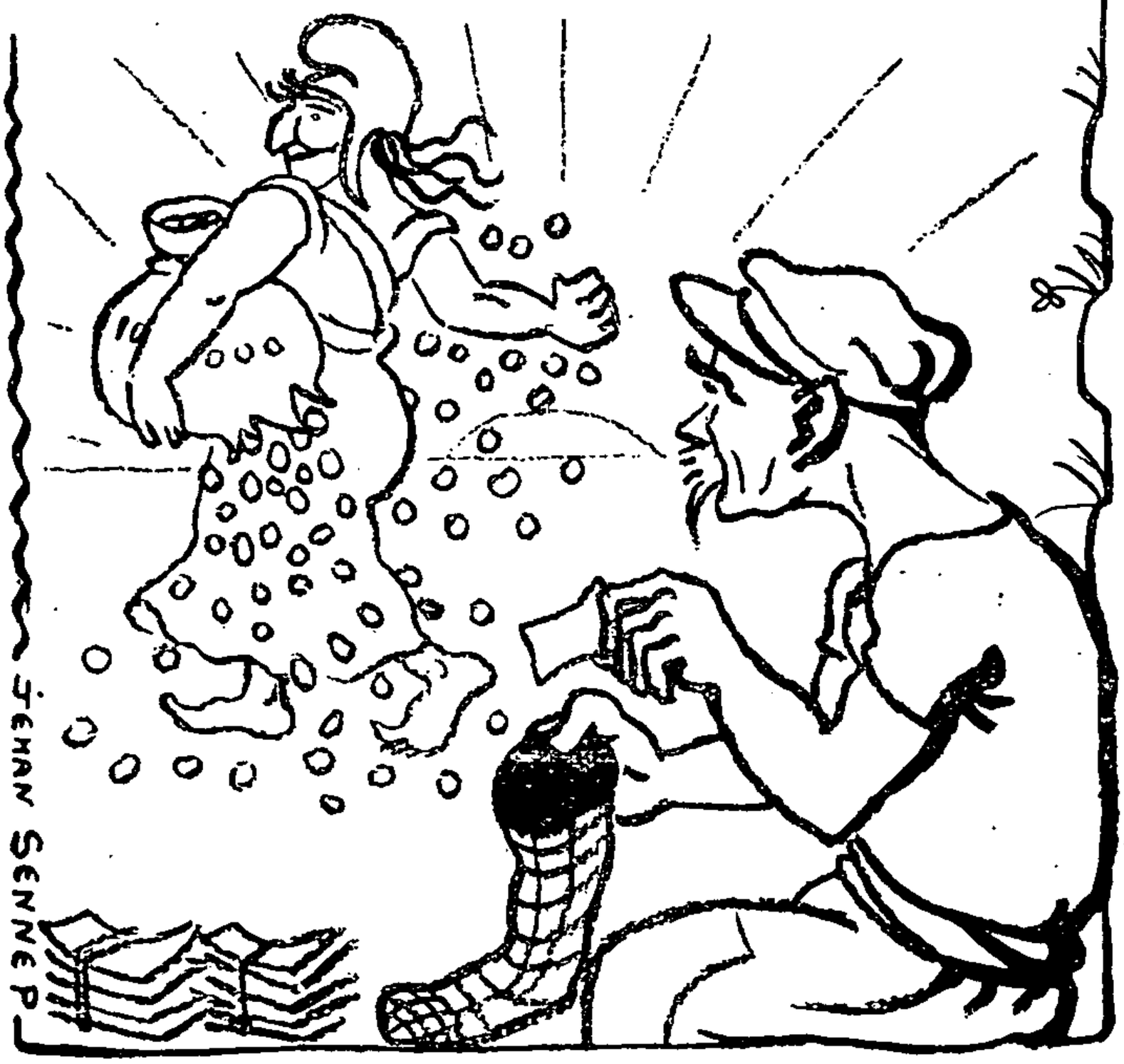

# LE GUIDE DE L'ÉPARGNANT

par HERVÉ LE GRAND

La guerre de 1914 constitue une cassure de fait entre l'ordre économique ancien et l'ordre économique nouveau. Une époque est morte avec la mobilisation générale de l'Europe et le paradoxe actuel est de vouloir la faire revivre. L'aspect extérieur de la France ne s'est pas beaucoup modifié en soi, mais le fait saillant c'est le déplacement des fortunes. Les besoins se sont amplifiés, là où avant la guerre on dépensait des milliers de francs on dépense actuellement des millions sans difficultés apparentes. Il semble que les riches dépensent davantage et gagnent moins, que les pauvres consomment plus et travaillent moins. En fait, le conflit mondial, qui a causé une formidable destruction de richesses, a provoqué un transfert des fortunes, l'argent a changé de mains. La dépréciation du franc, la baisse des valeurs, l'improductivité et la dépréciation quasi totale des titres de certains pays, les impôts sur les biens mobiliers ont eu une répercussion considérable sur les portefeuilles les plus sévèrement composés. Dans ce maître livre « Comment placer sa fortune », véritable guide de l'épargnant, précieux aux professionnels eux-mêmes, auquel tout capitaliste petit ou grand devrait se référer, Jacques Bainville dit : « Il est certain que les idées qui avaient cours avant la guerre doivent être revisées. Un capitaliste qui s'entêterait à suivre les pratiques recommandables autrefois irait directement à la faillite. A temps nouveaux, besoins nouveaux. »

### Des formules à reviser.

Dans cette période de transition, il importe de ne pas s'obstiner à suivre des habitudes qui avaient fait la fortune des pères, mais qui conduiraient maintenant les fils à la ruine. Il faut que ceux-ci, au contraire, cherchent à s'adapter à la situation nouvelle qui leur est faite, et surtout n'acceptent certaines formules que sous un sérieux bénéfice d'inventaire, si même il ne les rejettent pas. Ainsi, dans les familles, on se transmettait, comme un rite, des indications sur la manière d'acheter et de vendre certaines valeurs.

On spécifiait qu'à telle date, à telle époque de l'année, il fallait acquérir, conserver ou réaliser tel titre, on avertissait qu'un jour de la semaine était plus favorable qu'un autre, que telle période au contraire était néfaste. Bref

un ensemble de règles qui ont pu avoir leur valeur, mais dont l'application serait singulièrement dangereuse aujourd'hui. Ainsi les placements en fonds d'Etat ont été considérés, pendant un siècle, comme offrant une sécurité très grande, sauf pour certains pays à finances notoirement avariées. Parce que lorsque survenait une révolution — et elles étaient somme toute assez rares — le nouveau gouvernement reconnaissait les engagements pris par son prédécesseur.

Aujourd'hui on assiste à un changement de régime comme autrefois à un changement de ministère. Mais le pouvoir nouveau ne se solidarise plus avec l'ancien. Le Bolchevisme a répudié les dettes de la Russie les Tsars, et les représentants de la Russie Blanche déclarent qu'ils ne reconnaîtront pas les dettes des soviets. Les Etats nés de l'ancienne Autriche prétendent ne pas participer aux dettes de celle-ci. Quant au crédit des nations belligérantes, il n'a plus aucun rapport avec celui d'avant-guerre. Elles sont dans une situation peut-être pire que celles des pays réputés à finances avariées. Les pays neufs, au contraire, jouissent d'un certain calme et connaissent une situation brillante, des colonies sont plus paisibles et plus prospères que leurs métropoles. Et un économiste a donné cette définition, peut-être moins paradoxale qu'elle ne le semble : par une singulière inversion les placements les plus sûrs vont-ils être ceux des pays les plus sauvages, alors que les plus aléatoires seront ceux des pays civilisés ?

### LES PLACEMENTS EN TITRES.

Il n'en demeure pas moins que les placements en actions ou obligations demeurent véritablement les placements modernes, car les aléas qu'ils comportent sont également courus par les placements immobiliers. Ils offrent des avantages considérables ; rappelons les principaux. D'abord ils sont à la disposition des capitaux de petite ou moyenne importance, la somme la plus minime peut être utilisée en actions. Les titres sont cotés à la Bourse, et les cotes reproduites par les journaux. Grâce à cette cotation et à ces publications, le propriétaire des titres peut les négocier à un cours qu'il connaît, et réaliser des disponibilités dans un temps très bref. Les frais de négociation sont minimes. Les revenus des valeurs mobilières sont payables en général à des époques régulières, en des guichets nombreux, sur tous les points du territoire. D'autre part, la fortune ainsi employée est à l'abri des indiscrétions, son possesseur peut la conserver chez lui, ou dans un coffre qu'il loue. La fortune mobilière permet de chiffrer facilement une dot ou une succession ; enfin et surtout, son détenteur peut calculer, au jour le jour et exactement, la valeur de son bien, il peut en faire le compte chaque soir. Tous ces avantages compensent largement les risques que représentent les placements mobiliers et qu'il serait déloyal de ne pas rappeler : le danger de commettre des erreurs qui peuvent entraîner la disparition de la fortune, celu également de la facilité de l'en-

traînement au jeu à cause de cette rapidité de négociabilité.

Que nos lecteurs évitent tout entraînement funeste, qu'ils fuient le jeu, c'est-à-dire une certaine spéculation dont nous parlerons tout à l'heure, qu'ils ne se préoccupent que du choix judicieux de leurs placements, puissions-nous leur donner quelques indications utiles à cce sujet.

### LA DIVISION DES RISQUES.

Les mêmes titres ne conviennent pas identiquement à tout le monde. Capitalistes ou rentiers, spéculateurs ou épargnants, doivent s'inspirer de principes généraux qui sont également vrais pour les différentes fortunes. Une théorie qui conserve toute sa valeur est celle de la division des risques que traduit ainsi le dicton populaire : ne pas placer ses œufs dans le même panier. Ainsi conserver les biens sous une seule forme : maisons, terres ou titres, serait un gros danger. Mais la division en plusieurs parties n'est pas suffisante encore. Chacune de ces parties doit être fractionnée. Pour les titres, par exemple, l'expérience prouve qu'il est follement imprudent de placer l'avoir mobilier en une seule valeur, qu'elle que soit la qualité de celle-ci. Le partage se concevait jusqu'à la guerre géographiquement et spécifiquement. Bainville a ajouté un terme : et dans le temps. C'est à dire que les capitaux doivent être prêtés pour une durée limitée. Le principe de la division des risques s'énoncera donc ainsi : Titres de natures différentes, en différents pays, gagés par des garanties réelles et dont le capital est remboursable à une date déterminée. Les événements nés de la guerre doivent avoir rendu sensible à tous la nécessité de ce partage, certaines branches d'industrie n'ont-elles pas été aussi gravement atteintes que les finances de certaines nations, et les rentes perpétuelles de nations plus favorisées n'ont-elles pas suivi la régression générale des valeurs à revenu fixe, conséquence de l'augmentation du taux de l'intérêt, alors qu'au contraire les emprunts prochainement remboursables connaissaient une grande faveur ? La division des placements n'est certes pas une garantie de sécurité, tout au moins agit-elle comme une assurance. Il est rare que des valeurs qui ne sont pas d'une nature similaire, en des pays variés, des titres dont le remboursement est peu éloigné, soient tous atteints au même moment, et dans la même proportion, par un cataclysme. La diversité crée une sorte de compensation des risques. Le partage géographique et industriel agit donc comme une assurance et la répartition dans le temps offre cet avantage de renouveler les disponibilités, permettant ainsi de rajeunir son portefeuille, et même de profiter d'heureuses occasions.

### DE L'APPRÉCIATION D'UN TITRE.

Ces règles fondamentales énoncées et les catégories de détenteurs d'argent ainsi rappelées, il reste à examiner quelques principes qui président à l'étude des valeurs en général. En particulier, les conditions que doivent remplir les titres et la façon de les appré-

cier à leur juste valeur. C'est là le problème délicat qui rend perplexe le capitaliste tout autant que le rentier. On entend dire : telle valeur est chère, telle autre est bon marché ; il faut pouvoir se rendre compte de la base sur laquelle on assoit ce jugement. La question est d'importance puisqu'une bonne valeur payée, par suite des circonstances, beaucoup trop cher (c'est ce qui s'est vu en 1920) peut être finalement une mauvaise affaire, tandis qu'un titre relativement médiocre peut constituer un excellent placement s'il est acquis à des conditions exceptionnellement avantageuses. Les facteurs qui entrent en jeu sont du reste si nombreux, qu'on ne parvient généralement qu'à une évaluation très approximative de la valeur du titre examiné : les éléments psychologiques intervenant pour une part égale à celle des éléments mathématiques. Quant aux événements politiques, ils ont une influence primordiale sur la tenue d'un titre, nous avons écrit maintes fois que la qualité intrinsèque d'une action ou l'importance d'une information à son sujet, c'est-à-dire les facteurs qui contribuaient à la progression des cours, ne servaient de rien si de mauvaises nouvelles se répandaient dans les Bourses. Nous avons vu tout récemment le marché arrêté brusquement dans son essor parle conflit gréco-turc et les complications qu'il a entraînées. Du reste, un titre quelconque, à un cours donné, peut présenter beaucoup d'intérêt pour un porteur qui, par exemple, sera dans l'affaire que le titre représente ou y connaîtra un administrateur susceptible de le renseigner, tandis qu'un profane en ignorera les tenants et les aboutissants.

Prenons, par exemple, les actions industrielles d'un revenu essentiellement variable ; il semble qu'elles offrent le cas le plus difficile, et pourtant c'est peut-être là qu'il est possible d'arriver à une solution exacte. Car pour les fonds d'Etat, les titres de rente ne valent guère que par le crédit dont jouit dans le monde le pays émetteur. Pour les valeurs représentant des entreprises, on peut envisager trois facteurs principaux : *a*) la valeur intrinsèque ; *b*) le dividende ; *c*) le marché. La valeur intrinsèque d'un titre peut se calculer pour ainsi dire arithmétiquement. Le bilan d'une société en exercice laisse apparaître pour solde un actif qui, divisé, par le nombre d'actions existantes, donne à chacune une valeur théorique déterminée. N'oublions pas, en effet, qu'une action représente avant tout une part de l'actif social, l'actionnaire étant un associé, l'obligataire au contraire un créancier, distinction juridique très importante. Empressons-nous d'ajouter qu'un bilan ne représente pas toujours la situation financière d'une affaire ; comme aux statistiques, on lui fait dire souvent ce qu'on veut. Le coupon joue un rôle important. Plus le rendement d'un titre augmente, plus sa valeur boursière prospère automatiquement sous l'influence des demandes résultant de la progression du dividende ; l'équilibre tend à s'établir de façon que le taux de capitalisation s'établisse à un niveau légèrement plus élevé que celui des emprunts d'Etat, étant admis les aléas que

courent les entreprises industrielles, et contre lesquels logiquement, le porteur doit se trouver en quelque sorte indemnisé. Mais l'appréciation d'un titre en fonction de son revenu pourrait conduire à des erreurs graves. Nous connaissons maintes affaires d'ordre inférieur qui distribuent à leurs actionnaires des dividendes considérables. C'est souvent un appât, soit pour préparer une augmentation de capital, soit simplement pour faciliter l'introduction du titre à la cote. D'autres sociétés au contraire répartissent chichement un maigre coupon, alors que leurs ressources sont vastes, mais la gestion est assurée par des industriels ou des financiers riches, qui préfèrent accumuler des réserves de toutes sortes et accroître les disponibilités par une véritable capitalisation.

Enfin l'état du marché ne serait qu'à grand tort considéré comme quantité négligeable. La situation de place joue un rôle prépondérant dans les fluctuations des cours. Il est bon, avant de prendre position sur une valeur, de se rendre compte si la place est acheteur ou vendeur. Ce sont là des considérations souvent oubliées, surtout dans les périodes d'activité restreinte, comme celle que subit la Bourse de longs mois. Les marchés sont devenus d'une étroitesse dangereuse Il est évident qu'une nouvelle inattendue ne produira pas le même effet sur un marché sain que sur un marché chargé de positions spéculatives. La situation économique générale joue également un rôle incontestable. Ainsi pendant cette crise certains besoins d'argent pressants ont déterminé en bourse de véritables avalanches d'ordres de vente, amenant à des cours dépréciés certains titres de premier ordre, les autres étant également entraînés dangereusement par cet état de choses généralisé, contre lequel il est presque impossible de lutter. Les grands appels à l'épargne ont également une répercussion sensible sur le marché ; ainsi au moment des grandes émissions nationales (emprunts du Trésor, Crédit national, Reconstitution, etc.) on assiste à une diminution des transactions et à un courant de ventes provoqué par les établissements de crédit pour permettre des arbitrages au profit de l'émission annoncée.

Ainsi on a constaté que le mois d'août, cette année, avait été particulièrement favorable, à la Bourse, parce qu'il coïncidait avec une raréfaction à peu près complète des appels au crédit.

Dans l'appréciation d'un titre les questions de préférences personnelles ne sont généralement pas sans intervenir ; certaines valeurs jouissent d'une vér table cote d'amour, soit à cause de leur brillant passé, de leurs réserves amoncelées qui leur donnent un aspect d'inébranlable solidité, soit encore à cause de leurs perspectives d'avenir. La propre de la Bourse est d'escompter les événements, — quitte à se tromper ; — parfois elle donne sa confiance à des entreprises qui ne donnent aucun revenu mais renferment de brillantes possibilités. Ajoutons encore que des questions de relations, de renseignements, des facilités de réalisation ou d'escompte peuvent déterminer les préférences.

Enfin a Bourse, comme une jolie femme, suit les modes, mais quand on va au fond des choses, ces modes ne sont pas toujours aussi capricieuses ou illogiques qu'on est tenté de le supposer. Si les augmentations de capital ou les affaires nouvelles sont rares et que les obligations abondent dans les offres faites au public, c'est que la cherté de la vie, partant la nécessité de tirer le maximum de rendement de ses capitaux, incite chacun de nous à tenir plus qu'à courir, c'est donc une nécessité du moment qui entraîne la Bourse vers cette catégorie de titres. Le capitaliste prévoyant saisit ce moment pour acquérir au contraire l'autre catégorie de papier qui retrouve la faveur à la période suivante. On voit que si l'on voulait faire intervenir tous les éléments qui entrent dans l'étude d'un titre, le problème serait tellement complexe qu'il lasserait les plus résolus ; les quelques facteurs précédemment indiqués peuvent suffire, croyons-nous, à se faire une opinion sensée.

### DE L'ORDRE DES VALEURS.

Il faut procéder maintenant au classement, d'après leur ordre, des valeurs qui peuvent convenir aux différentes catégories de capitalistes ou rentiers. La classification qui paraît la plus normale est la suivante : valeurs de pères de famille ; valeurs accessoires ou d'appoint ; valeurs spéculatives. Par placement de père de famille, on entend les valeurs fondamentales, celles qui forment la base, le tuf des portefeuilles et qui paraissent offrir le plus haut degré de stabilité et de sécurité, qui doivent permettre la perception d'un revenu régulier et dont les fluctuations sont relativement modérées. Nous avouons ne pas aimer du tout cette dénomination de valeurs de père de famille. Elle évoque pour nous le spectacle de milliers de petits rentiers ruinés, de vieillards acculés à la misère, parce que leur capital était constitué par ces valeurs recommandées à la fois par les Banques et par la Presse avec la haute approbation des économistes les plus distingués, et des professeurs les plus éminents. Quand nous entendons ce terme, l'écho répond : fonds Autrichiens, Hongrois, Balkaniques, tandis que seize cent mille de nos compatriotes nous présentent leurs papiers russes en rappelant le principe : sécurité-stabilité !

Qu'on nous permettte donc de substituer à ce terme malheureux celui de valeurs fondamentales, qui répond du reste mieux aux cas envisagés. Ces valeurs fondamentales sont les Fonds Publics (Etat, Provinces, Villes, Colonies), les obligations des grandes entreprises (chemins de fer), ou des Sociétés de crédit Foncier privilégiées ou quelques grandes sociétés industrielles investies d'une concession de Service Public pour un temps assez long. A vrai dire, les qualités attachées aux valeurs fondamentales : maximum de sécurité, maximum de stabilité, sont purement relatives, l'épargne française en fait hélas la coûteuse expérience ; quant au troisième avantage dont on faisait grand cas : facilité de négociation sans fluctuations sensibles, on a pu constater 'an

dernier avec le marché des rentes de guerre françaises, qu'il était aussi illusoire que les deux premiers. L'inconvénient de ces valeurs, c'est la modicité de leur revenu en période normale, et dans le cas de cotation au pair le risque de la conversion ; dans les temps de crise, la dépréciation du capital. L'autre catégorie des titres est celle des valeurs accessoires ou d'appoint.

Ce sont des valeurs qui, sans offrir théoriquement les garanties de valeurs fondamentales, sont néanmoins assez recommandables, soit que le revenu paraisse convenablement assuré, soit qu'elles aient des chances d'amélioration. Elles ont une caractéristique, c'est la grande abondance du choix ; on peut y ranger la moitié, au moins, des valeurs cotées en Bourse. Valeurs d'appoint les obligations des grandes sociétés industrielles, les actions de certaines entreprises de services publics, des grands instituts d'émission, etc., etc. En temps normal le revenu des valeurs fondamentales se trouve accru par l'acquisition des valeurs d'appoint. En période troublée, la détérioration de quelques-unes est compensée par l'amélioration des autres, elles se substituent même aux valeurs fondamentales. Leur avantage, c'est qu'elles sont susceptibles de plus-value sans s'exposer à des conversions prochaines.

Enfin les valeurs de spéculation. Il ne faudrait pas prendre cette dénomination au pied de la lettre, et l'entendre dans un sens péjoratif, synonyme de cartes à jouer. Certaines sont de tout premier ordre, mais soit par leur objet social, soit à cause des conditions générales des pays auxquelles elles se rattachent, elles comportent de nombreux aléas. Evidemment ces valeurs sont à éviter par les personnes à l'étroit dans leurs revenus, surtout par les petits rentiers déjà suffisamment guettés par les risques des valeurs fondamentales. Elles ne peuvent convenir qu'aux capitalistes ou aux rentiers qui font des économies. Les valeurs spéculatives comprennent les espèces les plus diverses : fonds d'Etat dépréciés par suite de la guerre, valeurs industrielles, entreprises de mines, etc. Mais ce serait une faute grave que de condamner en bloc les valeurs spéculatives. Après tout, elles représentent les instruments les plus récents du progrès industriel ou économique, et la France de l'après-guerre est impérieusement condamnée à produire des instruments de richesses non seulement pour remplacer celles détruites, mais pour maintenir son rang dans la bataille économique engagée. Certes tous les Français ne doivent pas abandonner les valeurs à revenu fixe, les valeurs fondamentales ou les titres de premier plan, pour gorger leur portefeuille de vignettes d'affaires nouvelles. Ce serait tomber d'un défaut dans une faute. Mais, tous ceux que leurs connaissances techniques ou la possibilité de courir un risque, mettent à même de s'intéresser aux entreprises de leur pays doivent le faire ; nous ne pouvons plus nous payer le luxe d'être une nation de rentiers. Quand on le peut, on doit accepter l'aléa, en se rappelant que bien des valeurs dites fondamentales, parce qu'arrivées à maturité,

ont une jeunesse orageuse. Qui, parmi nous, n'aspire à devenir actionnaire de la Compagnie de Suez ? Eh bien, jusque vers 1880, acheter des actions de la célèbre compagnie, était faire preuve d'un beau tempérament de spéculateur !

### PLACEMENT. — SPÉCULATION. — JEU.

Deux erreurs ont cours parallèlement dans le grand public, l'une qui consiste à affirmer que toute opération de bourse est un jeu, l'autre au contraire qu'on s'enrichit par la spéculation. Ce sont deux contre-vérités. Il faut distinguer dans l'emploi des capitaux en valeurs mobilières : le placement véritable, la spéculation et le jeu.

Qu'est-ce que le placement naturel d'un capital ? On transforme des disponibilités — nous n'osons plus dire liquides — en valeurs fondamentales dont on attend le revenu — le loyer de l'argent, tout comme on attend le loyer d'un immeuble. On peut faire également un placement en valeurs d'appoint, suivant qu'on les a étudiées, calculées et qu'on escompte, avec le temps, une augmentation du capital ou du revenu. C'est le contraire du jeu, puisque cela exige la patience et l'attente. Le choix heureux de placements à longue échéance a permis des enrichissements. Nous ne parlons pas des gains produits par les valeurs étrangères à change élevé, acquises avant 1914. Nous croyons qu'en ce cas c'est surtout une question de chance. Pouvait-on prévoir l'ampleur de la guerre et faire une discrimination exacte parmi les Etats qui en pâtiraient et ceux qui en bénéficieraient ? D'autant que les porteurs de valeurs autrichiennes ou hongroises possèdent souvent en même temps des titres russes. Pourtant, ils sont également ruinés, quoique les deux pays aient été adversaires. Au contraire, c'est parfois après mûre réflexion que les capitalistes ou rentiers ont acheté telle catégorie de titres qui leur a procuré de gros avantages. Mais dans un placement, il intervient presque toujours une part de spéculation, puisqu'il entre un calcul de probabilités. La spéculation n'est pas le jeu, c'est une étude appuyée sur la réflexion, or la spéculation heureuse comporte presque toujours des éléments de temps et de modération, que le jeu exclut. La spéculation qui, nous le répétons, n'est pas à conseiller à de nombreuses catégories de personnes, n'est pas à condamner absolument en soi. Ce qui est à désapprouver formellement, c'est la spéculation pure, le jeu qui consiste à acheter n'importe quoi, à n'importe quel moment, à n'importe quel prix. Les étourdis, les naïfs, qui s'y adonnent ne tardent pas à le payer très cher ; même des coups heureux, des gains brillants ne doivent pas faire illusion, ce sont des réussites temporaires. La chance, en tournant, emportera bientôt et les gains et le capital d'origine. Au reste, que peuvent des particuliers, si larges soient leurs ressources, contre la haute finance qui tient en mains tous les fils et agit sur tous les marchés du monde à la fois ? Comme le dit Bainville, « la partie n'est pas égale, les dés sont pipés ». A plus

forte raison quand il s'agit d'opérations à terme. Encore le comptant a-t-il l'avantage de représenter des opérations réelles ; le montant intégral de la somme représentant les titres est exigé, par suite, on ne peut engager au delà de ses ressources. Mais le terme, dans un grand nombre de cas, a pour objet des différences à percevoir par l'achat ou la vente conditionnelle de coupures de titres (vingt-cinq chacune). Le terme exerce un entraînement très grand par la facilité d'engager des capitaux avec une couverture assez mince, il finit par mener à la ruine. Nous ne nous étendrons pas davantage sur ce sujet, nos conseils tendant à renseigner les capitalistes sérieux, les épargnants sages, et non les incorrigibles parieurs.

### ÉCONOMIQUE OU POLITIQUE.

On ne manquera pas de nous reprocher d'avoir négligé volontairement les conseils positifs, de nous être refusés à fournir des renseignements sur les valeurs elles-mêmes. Ce n'est pas l'objet de cete étude qui vise plus simplement à rappeler les mesures préventives à appliquer pour protéger le capital. On peut objecter également que nous n'avons guère fait qu'exposer les difficultés, les périls qui entourent les fortunes mobilières, difficultés telles qu'on serait tenté de renoncer aux valeurs. Mais interrogez les possesseurs de biens immobiliers et industriels ; ils vous diront les dangers que court leur avoir et les préoccupations de tous les instants qu'il suscite. A la vérité, les placements de tout ordre comportent des périls. Le service des Fonds Publics eux-mêmes est soumis à des influences de facteurs politiques ou sociaux, les valeurs industrielles subissent une aggravation des prix de revient, une concurrence provoquée par le déséquilibre des changes et la perturbation des débouchés. Mais aussi des entreprises jeunes peuvent connaître un bel avenir; au capitaliste prévoyant de les découvrir. Ce dont il faut se convaincre, c'est que le rentier, le capitaliste, l'épargnant sont contraints à une surveillance, à une attention, à une information à peu près inutiles autrefois. L'économie mondiale est bouleversée, l'ère des grands troubles ne semble pas close. Les principes démocratiques qui ont remplacé la guerre en dentelles par les guerres d'enfer ont substitué à la douceur de vivre, la lutte pour la vie. C'est-à-dire une bataille d'intérêts, âpre et farouche, pour laquelle il faut s'armer. Mais cette lutte économique qui semble liée à la politique des Etats lui reste étroitement subordonnée. C'est pourquoi le mot du baron Louis conserve toute sa force : « Faites de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances ». Il avait quelques raisons de s'y connaître, ce Ministre du Roi; qui fut chargé de rétablir les finances de la France, ruinée — déjà — par vingt-cinq ans de guerres, fruit de la Révolution.

HERVÉ LE GRAND

# Remèdes et premiers Soins

# REMÈDES ET PREMIERS SOINS

Par le Docteur POULIOT

Au cours des durs travaux des champs comme dans la vie trépidante des villes, des malaises parfois graves, toujours effrayants, surviennent à l'improviste. Méditez ces courtes pages ; elles vous permettront, non pas de remplacer le médecin, mais d'attendre sa visite ; sachez faciliter sa tâche par des soins intelligents, au lieu de la compliquer par des interventions malencontreuses.

**Syncopes.**

Les malaises les plus fréquents sont ceux que, dans le langage courant, on désigne en disant de celui qui les éprouve : « Il vient de se trouver mal ».

Il ne faut jamais asseoir ou porter un malade tombé « en faiblesse ». Il faut, au contraire, dès qu'on le voit pâlir, l'allonger entièrement, où qu'il se trouve, *fût-ce par terre*, et lui mettre la tête au moins aussi bas que le reste du corps. Vient-il à vomir ? Ne le relevons pas pour cela. Tournons-lui la tête de côté pour que les liquides vomis ne retombent pas dans sa gorge où il pourrait les « avaler de travers ». Une serviette glissée entre le menton et l'épaule protégera ses vêtements.

Sitôt le malade couché, mettons-le « à son aise » ; c'est-à-dire desserrons tout ce qui l'empêche de respirer facilement : col, cravate, ceinture de pantalon ou de jupe, corset, etc. ; éloignons, s'il est besoin, les curieux qui font cercle autour du patient, ouvrons largement les fenêtres si nous sommes dans une chambre, à l'atelier, etc.

Si la syncope se prolonge, il faut bassiner les tempes à l'eau froide, frotter ou tapoter discrètement les joues, faire respirer du vinaigre ou de l'ammoniaque (à défaut de sels anglais), au besoin chatouiller les narines ou le fond de la gorge avec une plume de volaille.

Si ces moyens échouent, il ne s'agit plus d'une syncope banale ; et si l'on a quelque peine à percevoir le pouls, ou à entendre la respiration, il y a un danger imminent ; il faut coûte que

coûte amener un médecin dans le plus bref délai.

**Coma.**

Parfois, au contraire, le pouls est facile à percevoir, la respiration est nette et même bruyante, mais la perte de connaissance et de sensibilité est profonde ; cet état, qu'on appelle le coma, peut se prolonger, mais non sans grands risques ; là encore il faut un médecin.

Si, au contraire, les petits moyens ont réussi, on ne laissera pas le malade se relever dès qu'il a repris ses sens. On le maintiendra étendu au moins un quart d'heure, pendant lequel on s'enquerra des causes de la syncope. Voici les principales, avec pour chacune, le traitement approprié :

Émotion, peur : faire boire un peu d'alcool, de préférence dans une infusion chaude.

Indigestion (voir plus loin) : boisson chaude sans alcool ; repos, diète.

Chute, coup, accident : même traitement, appliquer à la blessure le pansement approprié.

Début de maladie aiguë : repos au lit, diète et appel du médecin.

**Attaques.**

Le coma n'est pas toujours précédé de malaises ; il peut apparaître subitement, c'est ce qu'on appelle vulgairement *une attaque*.

Debout, le malade s'affaisse ; au lit, il fait entendre quelques gémissements sourds, quelques grognements ; on l'y trouve immobile, couché sur le côté, « en chien de fusil », souvent souillé de déjections, presque toujours paralysé de tout un côté du corps, et souvent, même revenu à lui, il ne peut parler.

Un tel malade doit être immédiatement couché s'il ne l'est déjà ; si la perte de connaissance s'est vite dissipée, on peut, au préalable, lui donner un fort bain de pieds à la moutarde. Au lit, il aura le buste relevé par deux oreillers ; il sera bien couvert, et aura aux pieds une boule ou une brique chaude qu'on surveillera de près pour éviter les brûlures toujours à craindre en raison de l'insensibilité du malade.

Dès qu'il sera réchauffé, il y aura intérêt à lui donner un lavement simple ou légèrement purgatif ; quant à ses urines, s'il ne les perd point, on les conservera jusqu'à l'arrivée du médecin, en vue d'une analyse. Avant celle-ci, on ne donnera aucun aliment et nulle autre boisson que des tisanes d'orge, de chiendent ou de pariétaire.

Au cas où le coma persiste, ces soins sont impossibles ; dans beaucoup de provinces, on a conservé la tradition des sangsues derrière les oreilles. Sans vouloir en autoriser l'emploi dans tous les cas, je dois dire qu'elles ont soulagé nombre de malades.

**Coup de chaleur.**

Avant de quitter les comas, signalons celui qui succède au coup de chaleur. Cet accident, qu'il ne faut pas confondre avec l'insolation, est bien connu de tous les hommes qui ont été au régiment. C'est lui qui, lors des marches manœuvres, faisait, de préférence dans les routes encaissées, tomber les hommes comme

des mouches. Tombaient surtout ceux qui étouffaient dans les rangs du milieu, sanglés dans leur capote après avoir trop bien déjeuné ou surtout trop bien... bu, à la grand'halte.

Dans la vie civile ces mêmes causes de chaleur, de manque d'air et d'intempérance se réunissent parfois pour engendrer les mêmes effets, c'est-à-dire un vertige subit avec chute et perte de connaissance.

Desserrer la cravate et la ceinture, rafraîchir le visage par un courant d'air, puis par des affusions d'eau froide, cela suffit pour ranimer les sujets peu atteints. Les malades plus graves seront couchés à l'ombre dans un endroit frais. Là, on leur entourera la tête de serviettes imbibées d'eau très froide, qu'une vessie pleine de glace remplacerait avantageusement. Dans les cas extrêmes, surveillez la respiration ; s'il arrivait qu'elle se suspendît, pratiquez résolument la respiration artificielle.

**Crises convulsives.**

Il existe enfin des comas qui succèdent à des attaques de convulsions. Nous avons tous vu de ces malheureux dont on dit qu' « ils tombent du haut mal ».

Ces crises épileptoïdes (c'est-à-dire épileptiques ou semblables à l'épilepsie) ne sont immédiatement dangereuses qu'autant qu'elles se compliquent d'un accident (chute dans l'eau, le feu, etc.).

Il faut néanmoins s'évertuer à les prévenir en obligeant le malade à suivre le régime, en général sévère, qui lui est prescrit, et en lui évitant toute émotion ou contrariété.

La crise survient-elle ? aidez le malade à tomber doucement desserrez-lui son col et surtout empêchez-le de se mordre cruellement la langue en lui glissant rapidement entre les dents son mouchoir tordu en corde.

Après la crise, et dès que la conscience du malade est un peu revenue, le lit, la diète avec une tasse de tilleul, sont les meilleurs remèdes. L'intervention du médecin devient nécessaire si les attaques se répètent à plusieurs reprises dans un court intervalle : lui seul pourra faire cesser cet *état de mal*.

**Etouffements.**

Les étouffements, les suffocations, souvent qualifiés à tort de crises d'asthme, sont d'ordinaire des accidents à répétition.

Elles obligent le patient à se dresser sur son lit appuyé sur ses mains, faisant des efforts surhumains pour remplir ses poumons d'une quantité d'air qui lui semble toujours insuffisante. Aidez-le à se maintenir dans cette attitude en le soutenant par une pile d'oreillers ; ouvrez largement la fenêtre, après l'avoir protégé du froid par des couvertures légères, et bassinez-lui les tempes avec de l'eau légèrement alcoolisée. Ne le tourmentez pas pour lui faire ingurgiter des médicaments, le plus souvent mal tolérés ; tout au plus, si la digestion du dîner n'est pas terminée, faites lui prendre une tasse de tilleul qui sera la bienvenue soit en facilitant la digestion, soit en provoquant des vomissements qui souvent marqueront la fin de la crise.

Pendant la durée de celle-ci, surveillez le pouls de votre malade; s'il reste bon, régulier, pas trop rapide, bien frappé, la crise est sans doute bénigne, et après une alerte plus ou moins chaude, tout va rentrer dans l'ordre. Au contraire, les altérations du pouls doivent faire craindre des accidents sérieux qui imposent des secours médicaux d'extrême urgence. Il en est très particulièrement ainsi, si l'accès de suffocation s'accompagne de petites quintes de toux, amenant aux lèvres du malade une écume rosée dont il remplit parfois un bol entier en quelques instants.

Si le médecin tarde et qu'on habite la ville, on ne court toujours aucun risque à faire respirer au malade le contenu d'un ballon d'oxygène.

**Crachements de sang.**

Les crachements de sang vrais, qui seuls doivent nous inquiéter, ne comportent que du sang pur expulsé sans grands efforts de toux.

Dès qu'on les a constatés, il faut, tout en rassurant le malade, le faire coucher sans précipitation ni effort, le condamner au silence et à l'immobilité absolue. Sa chambre doit être à la fois chaude (y faire du feu) et aérée (ouvrir la fenêtre ou au moins celle d'une pièce voisine). Par contre, s'il fait frais, une boule d'eau chaude aux pieds est nécessaire. Les applications de serviettes humides très froides sur la poitrine sont d'un bon effet ; la glace fait mieux encore, d'autant qu'on peut en faire aussi sucer de petits morceaux, mais on ne donnera aucune autre boisson ou aliment avaut l'autorisation du médecin

**Saignements de nez.**

Le traitement de l'épistaxis est bien connu de tous dans ses premières modalités. Faire tenir le patient debout, la tête droite et le buste un peu incliné ; rafraîchir l'atmosphère de la pièce où il se tient, lui appliquer sur le front une compresse d'eau froide, ou encore lui glisser dans le dos, au contact de la peau, une grosse clef ou tout autre objet métallique qui puisse produire un « saisissement » efficace. Si ces petits moyens échouent, on plongera les mains dans l'eau froide, ou, ce qui vaudra mieux, on recourra à l'un des deux médicaments suivants qui ne manquent dans aucun intérieur : l'eau oxygénée, l'antipyrine.

L'eau oxygénée sera étendue de trois fois autant d'eau ; le cachet de 0 gr. 50 d'antipyrine, dose courante, sera dissous dans un verre à liqueur d'eau bouillie. L'un ou l'autre liquide sera porté dans la narine qui saigne à l'aide d'un tampon d'ouate d'où le malade l'aspirera par reniflement. Après avoir répété cette manœuvre trois ou quatre fois, retirer le tampon ; seul, le médecin, appelé en cas d'échec, peut se permettre de laisser en place un tamponnement hémostatique.

Tout n'est pas fini lorsque l'hémorragie est arrêtée. Imposer l'immobilité au malade, l'empêcher de se moucher pendant plusieurs heures, sont des précautions indispensables. Dans les épistaxis à répétition, il faut en outre rechercher si le saignement siège dans les deux narines ou dans une

— MENUISERIE — — — — — — —

— — — — PARQUETS — — — — —

— — — — — — — TRAVAUX D'ART

— — — — — Maison — — — — —

# LUCIEN LACOUR

Ancienne Maison A. LACOUR & BOUQUET

FONDÉE EN 1871

3, rue Vésale, PARIS (5e) et 28, rue Dussoubs, PARIS (2e)

## INSTALLATIONS ET MOBILIERS

Banques

Bureaux

Magasins

TÉLÉPHONE : GOBELINS 28-87

# LA REVUE HEBDOMADAIRE

## ET SON SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ

*FONDÉE EN 1891*

**Par PLON-NOURRIT et Cie, Éditeurs**

---

**Directeur : FRANÇOIS LE GRIX**

**Rédacteur en chef : JEAN D'ELBÉE**

## PRIX DES ABONNEMENTS A « LA REVUE HEBDOMADAIRE »

| | UN AN | SIX MOIS | TROIS MOIS |
|---|---|---|---|
| Paris, Départements, Colonies. | 52 » | 28 » | 15 » |
| Etranger..... | 60 » | 32 » | 17 » |

**Abonnement d'un an payable en deux fois sur demande**

**80 francs** A LA SOUSCRIPTION et **22 francs** 6 MOIS APRÈS

POUR L'ÉTRANGER **35 francs** et **25 francs**

*Les Abonnements partent du 1er de chaque mois.*

---

Prière d'adresser la correspondance, pour tout ce qui concerne les abonnements, à l'Administrateur de **LA REVUE HEBDOMADAIRE, 8, rue Garancière, Paris.**

On s'abonne aussi dans les librairies et dans les bureaux de poste de France et de l'étranger.

Il ne sera tenu compte d'une demande de changement d'adresse que si elle est accompagnée de **0 fr. 60** en timbres-poste.

---


## PUBLICITÉ

**S'adresser à la REVUE HEBDOMADAIRE**

*8, rue Garancière, PARIS*

**Téléphone : Fleurus 12-53 — Chèque postal : 176-70**


**Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.**

LA REVUE HEBDOMADAIRE **ne publie que de l'inédit.**

Donner du bon LAIT de FRANCE à son BÉBÉ, n'est-ce pas le devoir de toute bonne mère française ?

# LE LAIT MONT BLANC

## Préparé à RUMILLY (Haute-Savoie)

dans une usine modèle au centre de la meilleure région productrice de

LAIT, est l'aliment le plus pur, riche en produits constituants, ayant l'arome et la finesse du

***Lait des Alpes***

LE PLUS MODERNE
LE PLUS AMUSANT
LE PLUS JOLI
LE PLUS VIVANT
des journaux d'enfants c'est

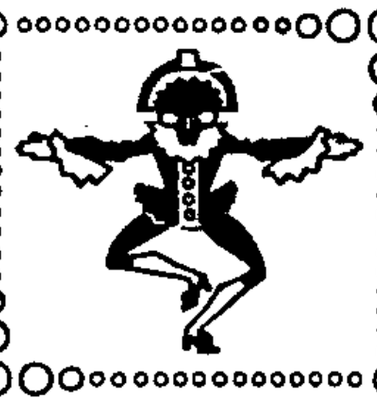

# GUIGNOL

CINÉMA DES ENFANTS

Il paraît CHAQUE MOIS sur **52** pages
et sous une double couverture de luxe en couleurs.

FILMS EN COULEURS -:- ROMANS INEDITS
JEUX & RÉCRÉATIONS -:- HISTOIRES ILLUSTRÉES

Chaque numéro, en vente partout : **1** franc.

Numéro Spécimen franco sur demande : 1 fr. 25

ABONNEMENT D'UN AN DE FAVEUR pour tous les lecteurs qui détacheront cette annonce et l'enverront à M. le Directeur de GUIGNOL, 7, rue Lemaignan, 7, Paris (XIVe). **10** francs.

**A JEANNE D'ARC**

**Drapeaux**, oriflammes, guirlandes, etc. Artifices et tous articles d'illumination (*envoi de prix sur demande*). — **Médailles**, gravures en tous genres et tous formats.
**E. G. WEIBEL**, *Imprimeur, éditeur en image de la statue de Jeanne d'Arc de* REAL DEL SARTE.
131, boulevard Raspail, PARIS (6e) — Téléphone : **Segur 58-80**.

SOUVENIRS RELIGIEUX pour toutes circonstances, IMAGERIE
**DESGODETS-GÉRARD**
**10, rue du Vieux-Colombier, PARIS**
CHRIST, IVOIRES, ÉMAUX, MÉDAILLES, STATUETTES, LIVRES RELIÉS
*Modèles et accessoires pour l'enluminure*

SELLES, HARNAIS de luxe et travail, Malles, Mallettes, Trousses de voyage, Sacs à main pour dame, Cuir 1re qualité cousu main, Articles soignés. - PRIX TRÈS BAS. - RABAIS AUX LECTEURS d' A. F.
**H. EQUY** *233, r. du Fg St-Honoré, PARIS (8e)*
- Successeur de LE GUEVELLOU & REMIÈRE -
TÉLÉPHONE : ELYSÉES 23 00

BOIS - - - - - -
- CHARBONS - -
- - - - - COKES
**E. BROSSEL**
Maison fondée en 1870
**PARIS, 238, rue de Vaugirard (XVe). — Tél. Saxe 12-19**

seule. Les saignements répétés par les deux narines sont sous la dépendance d'un état congestif et indiquent souvent l'imminence d'une maladie aiguë ou l'existence de troubles circulatoires parfois graves, aussi est-il bon d'en parler le plus tôt possible à son médecin. Au contraire, les hémorragies qui prennent toujours leur source d'un même côté, sont presque toujours dues à l'existence d'une petite lésion locale dont un médecin spécialiste débarrassera le patient par une cautérisation sans gravité.

**Coliques.**

Les douleurs de ventre vulgairement appelées coliques ressortissent à des causes fort nombreuses que nous ne saurions même énumérer ici.

Nous n'en distinguerons que deux catégories à l'égard desquelles le traitement d'urgence est très différent : les coliques simplement douloureuses et celles qui comportent un danger grave et imminent.

Dans les premières, c'est-à-dire dans toutes les coliques banales, le malade doit immédiatement se coucher, de lui-même il prendra au lit la position la plus favorable à la diminution de ses douleurs ; s'il reste sur le dos on le soulagera beaucoup en lui glissant sous le creux des jarrets un oreiller plié en deux ou tout autre coussin. Le lit doit être chaud. Dans les saisons froides il est bon de le bassiner avant que le malade s'y couche ou tout au moins de le réchauffer ultérieurement à l'aide de boules ou de briques chaudes.

Les applications chaudes faites directement sur le ventre du malade le calment toujours, au moins momentanément. Elles seront faites avec un fer à repasser modérément chaud ou une brique soigneusement enveloppée d'un tissu de laine ou bien encore avec un sac de caoutchouc plein d'eau chaude. Souvent les compresses humides, c'est-à-dire des serviettes imbibées d'eau extrêmement chaude et arrosées ou non de laudanum sont encore plus calmantes. Dans beaucoup de campagnes, on remplace l'eau chaude par de l'huile, huile à manger ou baume tranquille, et l'on s'en trouve fort bien.

Plus calmant encore que la chaleur, le froid sous forme de vessie de glace n'est jamais contre-indiqué, mais il faut toujours interposer une flanelle entre le sac à glace et la peau du patient.

La soif tourmente souvent ce dernier. Dans les cas simples on pourra lui donner à boire, toujours des boissons chaudes, infusions de tilleul, de feuilles d'oranger et surtout de camomille.

On pourra aussi donner de petits lavements d'un demi-verre d'eau chaude où l'on ajoutera de vingt à vingt-cinq gouttes de laudanum et, si l'on en possède, un gramme d'antipyrine. On pourra aussi, quand le malade ira un peu mieux, le mettre dans un bain de siège dans l'eau duquel on aura fait bouillir de la morelle ou de la belladone à la dose de vingt grammes par litre.

Repos au lit, chaleur, applications calmantes sur le ventre, ne présentent jamais de danger. Toutes les autres prescriptions doivent être soigneusement mises de côté, sitôt qu'on constate un

des symptômes de gravité que nous allons énumérer.

Dans les coliques graves, la douleur débute en général brutalement, souvent elle s'accompagne de faiblesses, et occupe dans le ventre un point fixe qui ne se déplace pas. L'apparition de vomissements, surtout s'ils sont teintés de vert, est d'un très mauvais augure ; enfin, l'absence complète de toute émission de gaz par l'anus est d'une signification particulièrement alarmante.

En pareil cas, il faut s'abstenir de donner au malade quelque boisson que ce soit, de lui administrer un lavement même calmant et, en principe, appeler d'urgence le médecin. Que si l'on n'a pas consulté celui-ci, il ne faudra jamais purger le malade dans les quelques jours suivant son malaise.

**Indigestions.**

L'indigestion a mauvaise presse dans le public ; on la croit, en général, toujours due à l'intempérance, aussi les malades consentent-ils tout au plus à convenir qu'ils ont eu une fausse digestion. En réalité, ce malaise peut atteindre le malade le plus sobre, et l'on n'a pas à en rougir.

Au début de cette indisposition, les infusions chaudes sont le meilleur remède ; tantôt, en diluant le contenu de l'estomac, elles en aident le passage dans l'intestin; tantôt, en provoquant des vomissements, elles soulagent le patient.

Lorsque les vomissements se font attendre, on peut les provoquer plus sûrement à l'aide d'un vomitif (sirop d'ipéca), moyen parfois dangereux ; en chatouillant le fond de la gorge avec une plume de volaille.

Quelques heures après le début des accidents, il survient souvent un accès de fièvre assez intense ; il vaut mieux s'abstenir de le combattre à l'aide des médicaments usuels (quinine, antipyrine, etc.) qui pourraient être mal tolérés. Le mieux est de couvrir chaudement le malade qu'une transpiration abondante soulagera mieux que tout autre moyen. Le lendemain matin, s'il apparaît de façon certaine qu'il n'existe aucune complication, on administrera au malade un purgatif adapté à son âge et en tout cas on le laissera à la diète liquide pour ne ne revenir à l'alimentation normale qu'en deux ou trois jours.

**Ivresse.**

Il est bon de savoir remettre le plus rapidement possible, dans un état normal, le pochard parfois victime d'une mauvaise plaisanterie plus que de son intempérance. Il n'est pas de meilleur remède qu'une vingtaine de, gouttes d'ammoniaque (alcali volatil) administrées dans une tasse d'eau chaude et sucrée qu'on avalera d'un trait.

**Rétention d'urine.**

Le malade qui n'urine pas peut soit ne pas fabriquer d'urine, soit retenir dans sa vessie l'urine qu'il a sécrétée ; dans ce dernier cas seulement il y a rétention, ce qui se reconnaît aisément par les besoins aussi impérieux que vains qui imposent de vives souffrances au sujet.

Si les boissons abondantes

peuvent être utiles à l'homme qui ne fait pas d'urine, il faut bien se garder de faire boire le malade en état de rétention. Des moyens fort simples le feront parfois uriner. Tremper les mains dans l'eau froide, entendre le bruit que fait l'eau s'écoulant d'un robinet suffisent souvent. On peut encore appliquer des compresses chaudes sur le bas-ventre et surtout mettre le malade dans un bain de siège prolongé, dans lequel il lui arrivera souvent d'uriner sans se pouvoir retenir ; naturellement, si la difficulté d'uriner provient d'un obstacle mécanique, seul, le médecin pourra y remédier

# HYGIÈNE DE LA PREMIÈRE ENFANCE

Par le Docteur L. POULIOT

80.000 enfants de 0 a 1 an, meurent chaque année en France faute de soins intelligents. Conservons-les, par une bonne hygiène, a notre pays qui se dépeuple.

Un grand nombre de ces jeunes enfants succombent à des gastro-entérites, notamment à la diarrhée verte ; c'est dire qu'ils sont victimes d'une mauvaise alimentation. L'*hygiène alimentaire* sera donc notre souci capital.

### Que doit-on donner à bébé ?

Le nouveau-né ne doit consommer *que du lait*. Pendant les premiers jours le nombre des tétées et la quantité de lait qu'elles comportent sont réglées par le médecin ou la sage-femme : suivez leurs conseils. Plus tard inspirez vous des principes suivants. L'enfant doit être *rigoureusement réglé* : c'est-à-dire qu'il doit, à des *heures fixes*, faire un *nombre constant* de repas. Jusqu'à sept mois le nombre minimum de repas quotidiens est de 6. A la naissance il est de 6 à 8, suivant les cas, sauf chez les enfants nés avant terme où il peut être de 10.

Ces repas (tétées ou biberons) se répartissent ainsi :

6 repas : 1 toutes les 3 heures le jour — 0 la nuit.

7 repas : 1 toutes les 3 heures le jour — 1 la nuit.

8 repas : 1 toutes les 2 h. 1/2 le jour — 1 la nuit.

La quantité de lait donnée à l'enfant varie avec son âge, mais aussi avec la qualité du lait et la façon dont l'enfant le digère.

En moyenne, elle est de 500 grammes à 10 jours et de 600 grammes à un mois. Au delà on peut, avec Variot, évaluer en grammes le poids du lait ingéré chaque jour à quatorze fois le chiffre de la taille exprimé en centimètres. Ainsi un enfant long de 60 centimètres doit prendre 840 grammes de lait ($60 \times 14 = 840$).

Ces chiffres n'ont rien d'absolu ; il faut les essayer et les modifier en plus ou en moins, suivant que

l'enfant s'accommode ou non de son régime, et à cet effet voici quelques moyens de contrôle.

**Surveillance des digestions.**

On surveillera avec soin — mais sans inquiétudes exagérées — ses fonctions digestives. Le hoquet, les régurgitations (rejet souvent bruyant d'une petite quantité de lait peu après la tétée) n'ont pas l'importance que trop de mères leur attachent. Par contre, les *vomissements* tardifs et abondants sont, en général, sérieux. S'ils se répètent plusieurs jours consécutifs, consulter le médecin.

Les selles de l'enfant bien portant ont pour caractéristiques : Nombre, 2 à 4 par jour ; couleur, jaune d'or ; odeur, peu marquée ; consistance pâteuse et surtout régulière, sans grumeaux blancs nageant dans du liquide ou des glaires. Mal digérées, les matières deviennent irritantes, le derrière de l'enfant rougit, puis s'écorche, Passagère, cette irritation n'a pas d'importance ; dure-t-elle, il faut modifier le régime de l'enfant. Un peu de vert, apparu dans des matières par ailleurs normales, n'a rien de bien effrayant. Mais survient-il des selles à la fois fréquentes et liquides, brusquement décolorées ou teintées de vert, il s'agit de diarrhée verte toujours très grave surtout en été ; il faut absolument voir le médecin, et l'on ne risque rien, en l'attendant, à remplacer le lait, pendant quelques heures, par des biberons d'eau bouillie légèrement sucrée

**Pesées.**

La pesée de l'enfant est un élément *indispensable* de contrôle. Elle doit être hebdomadaire. L'accroissement moyen du poids est de 25 à 30 gr. par jour pendant le 1er mois, 25 gr. pendant le 2e et le 3e mois, 20 à 25 gr. pour le 4e, 20 gr. pour le 5e et le 6e, 15 à 20 gr. du 6e au 9e mois, 15 gr. de 9 mois à un an ; il existe dans le commerce des « Tableaux graphiques » tout préparés pour marquer le poids de l'enfant, et des « Carnets de bébé » pour noter tout ce qui concerne sa santé.

**Allaitement au sein.**

L'allaitement au sein est tellement supérieur à tous les autres, qu'il faut considérer comme un devoir de n'y renoncer qu'en désespoir de cause. Le lait de la mère appartient à son enfant ; il est donc immoral d'en priver celui-ci au bénéfice d'un nourrisson ; pour cette raison, et bien d'autres encore, on ne gagera une nourrice mercenaire qu'à titre tout à fait exceptionnel.

La mère, allaitant son enfant, doit avoir un régime spécial ; elle mangera bien sans se surcharger l'estomac, elle ne prendra de viande qu'une fois par jour, insistera sur les soupes, les légumes farineux, et les pâtes ; elle évitera les aliments épicés, fermentés ou faisandés ; les choux, l'oseille, les tomates et asperges, les fromages faits lui sont interdits. Ses boissons, abondantes, seront peu alcoolisées (eau rougie, bière plate, tisanes rafraîchissantes), peu ou pas de café, jamais d'alcool. Ne jamais prendre de médicament sans l'avis du médecin.

Les heures de tétées doivent être réglées comme il a été dit plus haut. Leur durée varie avec l'abondance du lait et l'appétit de

l'enfant. Peser celui-ci avant et après son repas est le seul moyen de contrôler la ration.

Après les tétées, prévenir les crevasses en lavant le bout de sein à l'eau alcoolisée.

Si l'enfant ainsi nourri a quelques troubles, n'en pas accuser le lait de sa mère, mais bien une faute de technique. Il est *extrêmement rare* qu'un enfant supporte mal le lait de sa mère.

Si celle-ci n'a pas de lait, ou, pour cause de maladie grave, ne peut nourrir, elle s'occupera cependant elle-même de son enfant et ne le mettra pas pour cela en nourrice, même chez une parente : *a moitié des enfants mis en nourrice y succombent* ou y contractent des entérites chroniques.

**Allaitement artificiel.**

L'enfant sera donc nourri au biberon par sa mère. Le lait sera exclusivement du lait de vache, bouilli ou de préférence stérilisé au bain-marie à la maison. On y ajoutera la moitié d'eau bouillie la première semaine, un tiers le reste du 1er mois, un quart les 2e, 3e et 4e. A partir du 5e mois, le lait sera pur. Chaque biberon sera sucré de 1/3 à 1/2 morceau de sucre. A défaut de lait frais de bonne qualité, dans les grandes villes, on pourra employer le lait condensé sucré (une cuiller à café dans 40 grammes d'eau correspond au lait frais non coupé).

Le biberon doit être une simple bouteille de pharmacie graduée; il faut en avoir plusieurs de rechange et les faire bouillir chaque jour ; on n'y laissera jamais séjourner de lait, et si l'enfant ne consomme pas tout le contenu de la bouteille le reste sera impitoyablement jeté.

Les tétines doivent être en bon caoutchouc brun ou rouge foncé, et munies d'une soupape. Elles doivent être bouillies tous les jours, et rincées à l'eau bouillie après chaque tétée ; les conserver dans un bol plein d'eau également bouillie, et ne *jamais* tromper la faim de l'enfant avec une tétine vide ou une *sucette*.

Toutes ces précautions sont *indispensables* pour éviter la diarrhée verte, beaucoup plus fréquente et plus grave chez l'enfant nourri au biberon.

Les dangers du biberon sont moindres quand l'enfant prend en même temps du lait de femme. Si la mère a peu de lait ou est fatiguée elle peut « s'aider » du biberon et non pas donner trop tôt de la bouillie, ou de la soupe. Dans les premières semaines, elle devra, à chaque tétée, donner le sein, puis parfaire la ration fixée avec un petit biberon.

Plus tard, elle peut donner un ou plusieurs biberons intercalés avec les tétées au sein.

**Sevrage.**

Cela est un acheminement vers le sevrage qui se fait entre le 10e mois et le 12e mois. La date en est subordonnée aux besoins de l'enfant, à la santé de la mère et à la saison : le faire avant ou après les grosses chaleurs. Il doit être progressif, un intervalle de 4 jours à une semaine séparant chaque substitution d'un biberon à une tétée. Les repas sont toujours au nombre de six, ils sont de 150 à 175 gr. de lait, de façon que l'enfant ne consomme jamais plus de lait par jour.

Les bouillies peuvent être données avant le début du sevrage proprement dit, jamais cependant avant le 8e mois. On les prépare soit avec des farines *lactées* délayées dans de l'eau, soit avec des farines *naturelles* délayées dans du lait.

Les doses sont de 100 gr. de lait, 50 gr. d'eau, un morceau de sucre moyen et une cuiller à café de farine, ce qui donne une bouillie claire — en quelques semaines on habitue l'enfant aux bouillies plus épaisses sans y mettre plus d'une cuiller à soupe de farine. Celle-ci sera de l'orge, du riz, de l'avoine ou tout simplement du froment. Dans ce dernier cas, la farine doit avoir été *légèrement* blondie au four entre deux assiettes.

A 7 ou 8 mois on peut donner une bouillie ; à 10 mois on en donne une seconde, de 1 an à 15 mois on supprime le biberon et on fait boire le lait à la timbale, on diminue aussi le nombre des repas qu'on ramène à 5, soit 2 bouilllies et 3 timbales. On tolère aussi alors un gateau sec ou une petite croûte de pain chaque jour.

A 15 mois réduction des repas à 4 par jour, et apparition des légumes et des œufs, et des fruits. Les légumes sont d'abord des purées de pommes de terre, de pois cassés, de lentilles, puis des égumes verts : salades cuites, pinards, haricots verts, pâtes. Les œufs à la coque, seront à peine cuits ; on n'en donnera d'abord que le jaune une fois, puis deux fois par semaine. Les fruits ne seront donnés qu'en compote.

Les repas seront ainsi réglés :

Le matin timbale de lait ; 11 h. 1/2 ou midi un petit repas : bouillie et œuf ou purée ou pâtes ; à 3 heures lait avec ou sans gateau sec ; le soir bouillie et légumes ou fruits cuits.

Aux deux grands repas de l'eau pure comme boisson et non du lait,

Entre 18 mois et 2 ans et selon les conseils du médecin, on essayera peu à peu la viande : viande crue de cheval ou de mouton hachée, mélangée à la purée, puis abats (cervelle, ris, etc.), enfin viande grillée ou rôtie.

La préférence accordée à la viande blanche n'est justifiée que pour la volaille ; à l'endroit du veau et de l'agneau c'est un nuisible préjugé.

Ces divers aliments doivent être convenablement assaisonnés, avec, toute fois, peu de sel et d'épices. Il ne doit entrer dans la préparation des légumes aucune friture. Les fromages frais, la crème, les gateaux secs, les confitures ajoutés aux compotes déjà permises, permettront aux mamans de varier les desserts, et à l'auteur de terminer sur un mot agréable à son public.

# Quel est le politicien le plus mufle?

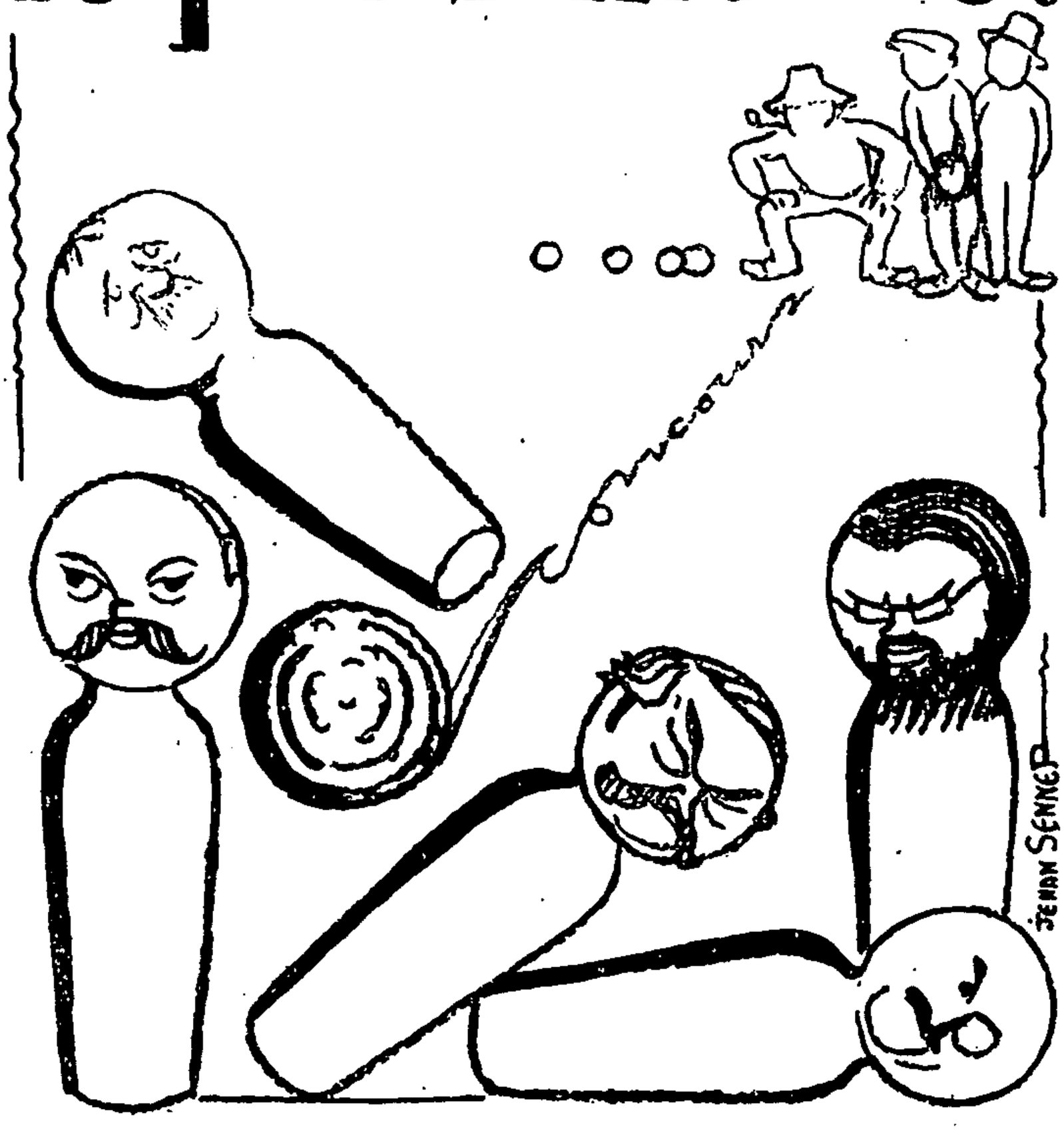

# CONCOURS

## POUR LES

# LECTEURS DE L'ALMANACH

### Quel est le politicien le plus mufle ?

En demandant à nos lecteurs de le désigner, nous avons pris le parti d'éviter qu'ils ne se rencontrent tous sur le nom d'Aristide Briand. De notoriété publique, nationale et internationale, celui-là mérite la palme en ce genre spécial. Aucun doute n'est possible. Le laisser figurer au nombre des candidats supprimerait tout concours.

Aussi proclamons-nous dès l'abord :

**Le plus muffle est ARISTIDE**

Nous nous contenterons de reproduire une fois de plus la face du *voyou de passage,* donnée

ici comme un modèle parfait, par rapport auquel les autres pourront être jugés et classés.

Cela étant, voici le règlement du concours :

I. *Donner le nom du plus mufle, chosii parmi les politiciens, parlementaires et parlementant dans l'une ou l'autre Chambre.*

II. *Motiver le choix fait d'un*

*commentaire en cinq ou six lignes.*

III. Le classement sera établi en tenant compte du nombre total de voix, obtenu par le politicien désigné, mais on ne retiendra que les commentaires les meilleurs et les plus spirituels.

IV. Pour faciliter ce classement, nous demandons aux concurrents de répondre à cette question supplémentaire: *Quel sort proposez-vous de réserver au politicien désigné après le rétablissement de la monarchie, étant entendu qu'il ne s'agit pas de lui ôter la vie, mais de l'utiliser comme un témoignage du* siècle stupide ?

V. Les gagnants seront primés comme suit :

1er **PRIX** : 12 **bouteilles** de vin de Bourgogne « fin Patriarche ».

2e **PRIX** : 8 **bouteilles** du même vin.

**AUTRES PRIX** : 5 **caissettes de 4 bouteilles** Bourgogne ;

6 colis de 10 kgr. de savon « l'Abeille » ;

Un coffret de laque garni de bouchées pralinées Brillat-Savarin.

15e-50e **PRIX** : Aux gagnants qui en feront la demande, un exemplaire dédicacé par Léon Daudet du *Stupide XIXe siècle* ou des *Dicts d'Alcofribas deuxième*, (où politiciens, mufles et non, sont mis à la sauce rabelaisienne) ; ou encore un exemplaire dédicacé par Georges Valois du livre : *D'un siècle à l'autre.*

VI. *Reponses à M. Gaston Legrain*, 14, *rue de Rome, Paris-VIIIe, avant le* 25 **janvier.**

Joindre le bulletin de concours à découper qu'on trouvera à la dernière page d'annonces.

# CONCOURS

## POUR LES

# LECTRICES DE L'ALMANACH

### La bonne cuisine française.

La bonne cuisine française n'est pas seulement exquise, mais aussi, aujourd'hui surtout, économique. De là le règlement du concours destiné à nos lectrices :

I. *Envoyer les recettes de trois plats pouvant servir à composer le menu d'un repas pour quatre personnes, savoir : un plat de viande, un plat de légumes et un entremets.*

II. *Indiquer minutieusement les quantités en poids ainsi que les temps de cuisson.*

III. Le classement sera établi compte tenu de la qualité des recettes et de leurs prix respectifs, évalués au cours des Halles de Paris à jour fixé.

IV. 1er **PRIX** : Un coffret de laque garni de bonbons chocolat

et de fourrées Brillat-Savarin ;

2e-6e **PRIX** : Un flacon de parfum Flossy-Dora ;

7e **PRIX** Un panier décoré de bouchées à la crème Brillat-Savarin ;

8-19e **PRIX** : consistant en flacons stiligouttes de Flossy-Dora ;

20e-27e **PRIX** : Une caisse de 10 kgr. de savon « l'Abeille » ;

28e-38e **PRIX** : gravures en couleurs reproduction du Christ de Bonnat ;

39e50e **PRIX** : livres de 10 à 5 fr. édités par la Nouvelle Librairie nationale.

V. *Envoyer les réponses à M. Gaston Legrain,* 14, *rue de Rome, Paris-VIIIe, avant le* 25 **janvier**, *en y joignant le Bon de concours que l'on trouvera à la dernière page d'annonces.*

# Le coin des enfants

# PHRASES A PRONONCIATION DIFFICILE

Voulez-vous apprendre à bien articuler, c'est-à-dire à ne pa bafouiller ? Exercez-vous, tous les jours, pendant une heure, à prononcer le plus rapidement possible et sans vous tromper, les phrases suivantes :

— *Voici six chasseurs sachant chasser.*

— *Si six scies scient six cyprès, six cent six scies scient six cent six cyprès.*

— *Un pâtissier pâtissait chez un tapissier qui tapissait ; le tapissier qui tapissait dit au pâtissier qui pâtissait : Pourquoi, pâtissier, viens-tu pâtisser chez un tapissier qui tapisse ? Le pàtissier qui pâtissait répondit au tapissier qui tapissait : Un pâtissier peut aussi bien pâtisser chez un tapissier qui tapisse, qu'un tapissier tapisser chez un pâtissier qui pâtisse !*

— *J'ai vu six cents suisses suçant six cent six saucisses, dont six en sauce et six cents sans sauce.*

— *Que lit Lili sous ces lilas-là ? Lili lit l'*Iliade.

— *La chatte de l'archiduchesse est sèche, archisèche.*

— *La cavale au Valaque avala l'eau du lac ; l'eau du lac lava la cavale au Valaque.*

— *Quant cet original se désoriginalisera-t-il ?*

— *Didon dîna, dit-on, du dos dodu d'un dodu dindon.*

— *Combien ces six saucissons-ci ? Six sous ces six saucissons-là.*

— *Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ? Oui, mon thé m'a ôté ma toux.*

Voici le début d'une histoire qui, racontée très vite, est à peu près incompréhensible et vous fera ressembler à un jeune Arabe :

*Pars, va à Tamatave, à sa marâtre arrache Sarah qu'à sa casba l'arabe Abdalah cache. A Tamatave alla pas à pas la malgache, la gagna par la plage, à la Hasba marcha...*

Un petit compliment pour finir. Tournez-vous vers votre grosse nounou et lancez-lui cinquante fois, en vitesse :

— *Tes beaux gros gras bras blancs* !

# CONCOURS POUR LES ENFANTS

**Les enfants seront comblés : nous leur donnons à choisir entre deux concours.**

I

## LE CONTE ILLUSTRÉ

Règlement du concours.

I. *Recopier à la main trois pages du conte : la Bonne Fée Douceline, inséré plus haut, et illustrer le texte ainsi choisi de dix dessins au moins exécutés sur le manuscrit.*

II. Pour le classement on se guidera sur la présentation d'ensemble et sur l'originalité des idées ayant présidé à l'illustration, plutôt que sur la science du dessinateur.

III. A mérite égal les illustrations en couleurs seront classées avant les illustrations en noir.

IV. Chaque composition devra être suivie du nom de l'enfant et de son âge.

V. *Réponses, à M. Jehan Sennep*, 10, *rue du Havre, Paris-IX*e, *avant le* 25 **janvier.**

II

## LES DEVINETTES

Règlement du concours.

*On propose de trouver une réponse aux* 17 *questions suivantes* :

1. Qu'est-ce qu'on lance en l'air sans queue et qui retombe avec une queue ?

2. Pourquoi le toit des Halles n'a-t-il rien coûté ?

3. Qu'est-ce qui peut porter une poutre et ne porterait pas une épingle ?

4. Quand est-ce qu'une vache ressemble à une carte à jouer ?

5. Qu'est-ce qui est vert comme pré, blanc comme neige, amer comme fiel et doux comme miel ?

6. Qu'est-ce qui a ni chair ni os et qui a cependant quatre doigts et un pouce ?

7. Quatre pattes sur quatre pattes attend quatre pattes quatre pattes ne vient pas, quatre pattes s'en va et quatre pattes restent là.

8. Que dit le pain quand on le coupe ?

9. Plus il y en a, moins ça pèse.

10. Qu'est ce qui est gros comme le doigt et renferme tous les chevaux du roi ?

11. Je suis dans l'étang au fond du jardin. Je commence la nuit et finis le matin.

12. Qu'est-ce que personne ne veut avoir et personne ne veut perdre ?

13. Qu'est-ce que tout le monde fait en même temps ?

14. Qu'est-ce qui rend toutes les femmes semblables ?

15. Qu'est-ce qu'on peut garder une fois qu'on l'a donné ?

16. Qu'est-ce qu'un homme n'a pas, bien qu'il puisse le donner à une dame ?

17. Qui me nomme me rompt.

I. *Le classement s'établira aux points.* Les réponses excellentes compteront pour 3 points ; les réponses assez bonnes pour 2 ; les réponses médiocres pour 1 point.

II. Si deux ou plusieurs concurrents arrivant *ex aequo* ne peuvent recevoir des prix équivalents, l'ordre de classement sera tiré au sort.

III. *Réponses à M. Gaston Legrain,* 14, *rue de Rome, Paris-VIII*e, *avant le* 25 **janvier**.

**PRIX**. Les prix seront répartis aussi équitablement que possible entre les gagnants des deux concours. Ils comprendront : Un panier décoré garni d'un kgr. de dragées et de 500 gr. de pralinés Brillat-Savarin ou un livre d'une valeur de 40 fr. ; une boîte richement décorée, garnie d'un kgr. de bonbons chocolat Brillat-Savarin ou un livre d'une valeur de 30 francs ; une boîte ovale décorée, contenant 500 gr. de bonbons chocolat et 500 gr. de fondants Brillat-Savarin ou un livre d'une valeur de 25 fr. ; deux prix consistant en une boîte garnie de boules pralinées ou de bonbons chocolat Brillat-Savarin ou un livre d'une valeur de 20 fr. ; sept prix consistant en une boîte de 500 gr. de pralinés Brillat-Savarin ; 5 gravures en couleurs reproduction du « Christ » de Bonnat ; 10 boîtes de 100 caramels Brillat-Savarin.

*Découper et joindre aux réponses le bon de concours que l'on trouvera à la fin des pages d'annonces.*

# TABLE DES MATIÈRES


Elémenrs du Comput ..... 3
Calendrier,..... 4
Les Gauches bloquées, par Léon Daudet..... 15
Intelligence et Patriotisme, par Charles Maurras..... 31
L'année Politique, par Abel Manouvriez ..... 37
Quelques livres dont on a parlé, et d'autres, par Marcel Azaïs ..... 49
Les Deux Arbres, Conte par Pierre Benoit ..... 57
Reflexions sur l'année 1922, par Jacques Bainville..... 63
L'Organisation de l'Armée, par le Lieutenant-Colonel Bernard de Vesins..... 80
Si le Bon Roi Henri revenait, par Bernard de Vaulx..... 84
La Bonne Fée Douceline, Conte pour les enfants, par Noel Francès..... 100
L'Organisation du Travail, par Georges Valois ..... 105
L'Agriculture et l'Industrie Francaise, par Georges Coquelle ..... 112
La question du Blé et du Pain, par Ambroise Rendu..... 119
Les réseaux ruraux de distribution d'électricité, par Jean Vallet..... 125
Comment j'ai quitté la Révolution, par Pierre Dumas..... 134
La résurrection des Etats professionnels, par Firmin Bacconnier ..... 140
La Monnaie, par Maurice Denis ..... 147
Histoire d'Adam fils d'Adam et d'Eve fille d'Eve, Conte pour les grandes personnes, par Georges Valois..... 154
Les Hommes de l'Action Française ..... 160
Léon Daudet, p. 160. — Charles Maurras, p. 162. — Lucien Moreau, p. 164. — Jacques Bainville, p. 165. — Maurice Pujo, p. 166. — Paul Robain, p. 167. — Marie de Roux, p. 167. — Louis Gonnet, p. 168. — Bernard de Vesins, p. 169. — Francois de Lamotte, p. 169. — Marius Plateau, p. 170. — Maxime Real del Sarte, p. 170. — Lucien Lacour, p. 171. — Georges Valois, p. 172. — Georges Coquelle, p. 173. — Rémi Wasier, p. 174. — Hervé Le Grand, p. 174. — Maurice Denis, p. 175. — Pierre Dumas, p. 176.

LES ORGANISATIONS D'ACTION FRANCAISE..... 178
LA BIBLIOTHÈQUE DES LIGUEURS D'ACTION FRANCAISE..... 186
LA CULTURE ET L'ELEVAGE, PAR ALBERT CORDIER ..... 189
MEMENTO DU VIGNERON ..... 201
GUIDE VÉTÉRINAIRE ..... 203
LA MAISON ET LA CUISINE ..... 210
LE GUIDE DU CONTRIBUABLE..... 221
LE GUIDE DE L'EPARGNANT..... 226
REMÈDES ET PREMIERS SOINS..... 236
QUEL EST LE POLITICIEN LE PLUS MUFLE, CONCOURS ..... 247
LA BONNE CUISINE FRANÇAISE, CONCOURS ..... 259
LE COIN DES ENFANTS, CONCOURS ..... 251

Poitiers. — Société française d'Imprimerie.

# BONS DE CONCOURS

à détacher et à joindre aux Réponses

## ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE

**Pour 1923**

**Concours du Politicien le plus**

**MUFLE**

## ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE

**Pour 1923**

**Concours de la Bonne Cuisine**

## ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE

**Pour 1923**

**Concours des Enfants**

# LA LIBRAIRIE

## DE

# L'ACTION FRANÇAISE

*12, rue de Rome, PARIS (VIII^e)*

est en mesure de vous fournir dans les délais les plus rapides tous les livres que vous voudrez bien lui commander. Elle met en vente toutes les nouveautés des grands éditeurs parisiens, elle a en dépôt tous les ouvrages de la NOUVELLE LIBRAIRIE NATIONALE et toutes les brochures de la LIGUE D'ACTION FRANÇAISE.

---

**Demandez à la Librairie**
**l'envoi du catalogue mensuel donnant**
LES LIVRES DU MOIS
**Faites-vous ouvrir un compte à la Librairie**
**Adressez-lui toutes vos commandes**